Inrap
Institut national de recherches archéologiques préventives

Rapport de diagnostic

Code opération Inrap D150099
Arrêté de prescription 2023178-0001SA
N° OA Patriarche 25565
Code INSEE 97209

DROM, Martinique (972)

Fort-de-France

Fort Saint-Louis, restructuration de l'entrée de la base navale

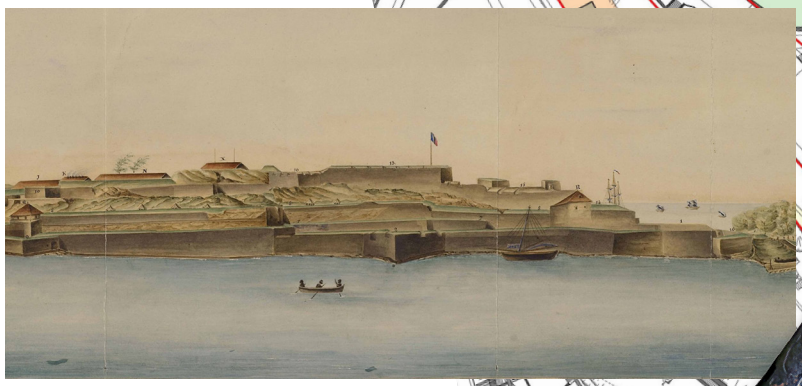

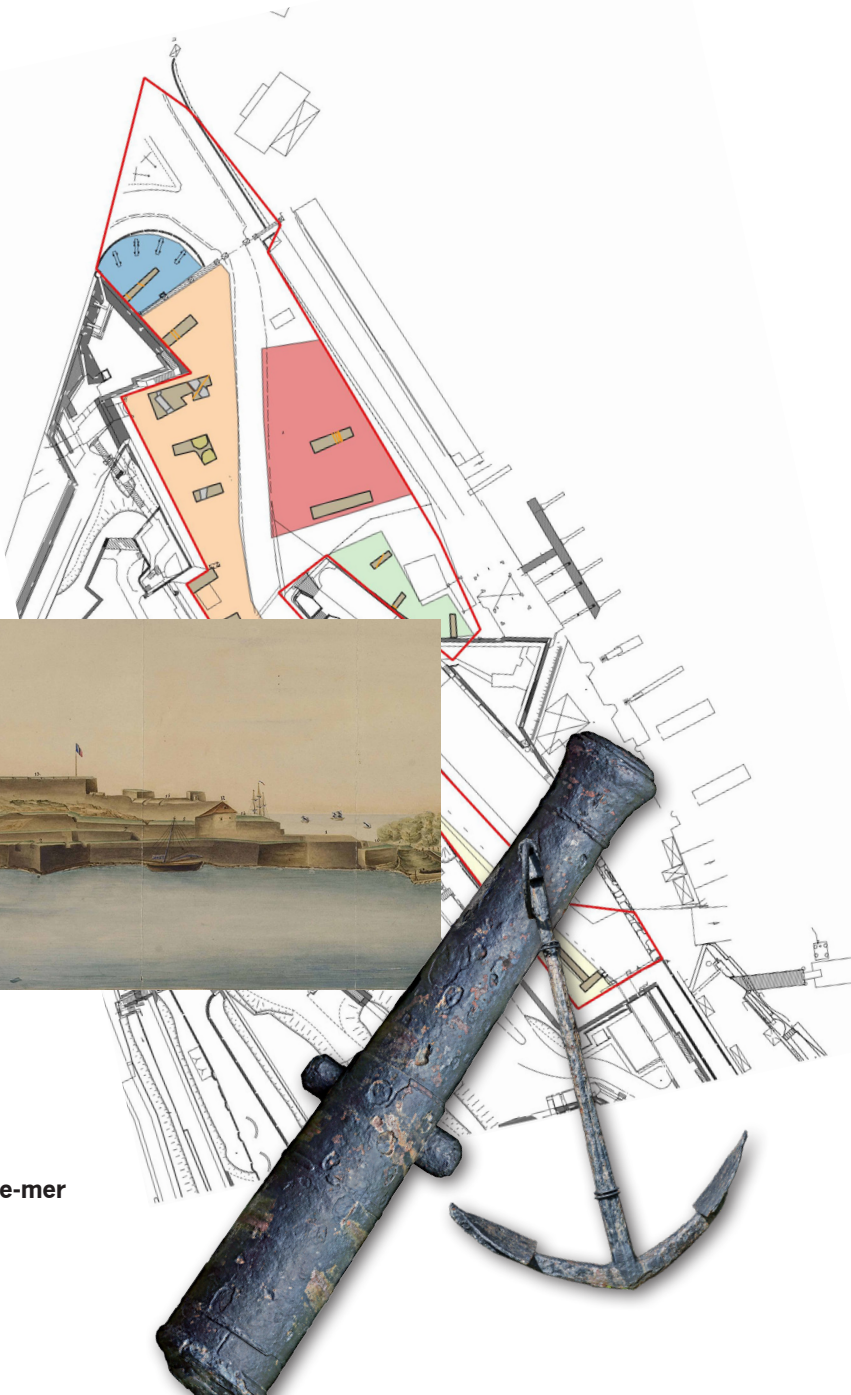

sous la direction de
Alexandre Coulaud

Inrap Nouvelle Aquitaine et Outre-mer
avril 2025

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichécopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schéma, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : «les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués».

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

Rapport de diagnostic

Code opération Inrap D150099
Arrêté de prescription 2023178-0001SA
N° OA Patriarche 25565
Code INSEE 97209

DROM, Martinique (972)

Fort-de-France

Fort Saint-Louis, restructuration de l'entrée de la base navale

sous la direction de

Alexandre Coulaud

avec la collaboration de

Elisa Bailly

Inrap Nouvelle-Aquitaine et Outre-mer
140 avenue du Maréchal Leclerc, CS 50036, 33323 Bègles cédex
Tél. 05 57 59 20 90, grand-sud-ouest@inrap.fr

avril 2025

Sommaire

7 **I. Données administratives, techniques et scientifiques**

8 Fiche signalétique
9 Mots-clefs des thesaurus
10 Intervenants
11 Notice scientifique
12 État du site
12 Tableau récapitulatif des résultats
13 Localisation de l'opération
15 Arrêté de prescription
20 Arrêté de désignation
21 Projet de diagnostic

23 **II. Résultats**

25 **1. Introduction**

25 **1.1. Circonstances générales de l'intervention**
27 **1.2. Contexte géographique et pédologique**
28 **1.3. Contexte historique et archéologique**
28 1.3.1. Contexte historique
37 1.3.2. Contexte archéologique
39 **1.4. Méthodologie et moyens**

45 **2. Résultats**

45 **2.1. Stratigraphie générale du site**
48 **2.2. Les structures archéologiques**
48 2.2.1. Secteur A
48 2.2.2. Secteur B
64 2.2.3. Secteur C
64 2.2.4. Secteur D
68 2.2.5. Secteur E

71 **3. Les éléments du bâti**

71 **3.1. Extrémité nord-est du bastion du Carénage (tranchées 3 et 17)**
73 **3.2. Partie méridionale du front de Lignery (casemate Gémosat)(tranchées 4, 5 et 6)**
75 **3.3. Retour sud du front de Lignery (tranchée 11)**

77 **4. Les pièces d'artillerie et l'ancre du secteur E**

78 **4.1. Les pièces d'artillerie**
85 **4.2. L'ancre**
86 **4.3. Conclusion**

89 **5. Les biens archéologiques mobiliers**

89 **5.1. Le mobilier céramique**
89 5.1.1. Les céramiques domestiques
91 5.1.2. Les terres cuites architecturales

91 **5.2. Le mobilier en verre**
91 **5.3. Le mobilier métallique**
92 **5.4. Les autres mobiliers**

93 **6. Hypothèses et réflexions**

93 **6.1. Courtine, redan et bastion du Carénage**
99 **6.2. Front de Lignery**
105 **6.3. En avant de la porte Blénac**

107 **7. Conclusion**

109 **8. Bibliographie**

111 **9. Liste des figures**

115 **10. Annexes**

115 10.1 Log 1
116 10.2 Log 2
117 10.3 Log 3
118 10.4 Log 4
119 10.5 Log 5
120 10.6 Log 6
121 10.7 Log 7
122 10.8 Log 8
123 10.9 Log 9
124 10.10 Log 10-1
125 10.11 Log 10-2
126 10.12 Log 11-1
127 10.13 Log 11-2
128 10.14 Log 12
129 10.15 Log 13
130 10.16 Log 14
131 10.17 Log 15
132 10.18 Log 16
133 10.19 Log 17
134 10.20 Relevés métriques des pièces d'artillerie
139 10.21 Relevé métrique de l'ancre
141 10.22 Mobilier en verre
143 10.23 Mobilier métallique
145 10.24 Les autres mobiliers
146 10.25 Décompte du mobilier céramique

149 **III. Inventaires techniques**

150 Inventaire des unités stratigraphiques
158 Inventaire du mobilier archéologique
162 Inventaire des prélèvements
163 Inventaire des photographies
170 Inventaire de la documentation numérique
170 Inventaire de la documentation graphique
171 Inventaire de la documentation écrite
172 Inventaire des tranchées

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
DROM

Département
Martinique

Commune
Fort-de-France

Adresse ou lieu-dit
Fort Saint-Louis, Base Navale de Fort-de-France

Codes

code INSEE
97209

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système de projection RGAF09 UTM 20N) et altimétrique IGN 88

x : 708 282
y : 1 615 192
z : 2 m NGM

Références cadastrales

Commune
Fort-de-France
Année
2024
section (s)
AR
parcelle (s)
192

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Classé partiellement au titre des Monuments Historiques en date du 15 Mars 1973

Propriétaire du terrain

Ministère des Armées

Références de l'opération

N° OA Patriarche
25565

Code opération Inrap
D150099

Numéro de l'arrêté de prescription
2023178-0001SA
En date du
27 juin 2023

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable
2024311-001SA
En date du
6 novembre 2024

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Direction de l'Infrastructure de la Défense de Fort-de-France

Nature de l'aménagement

Restructuration de l'entrée de la Base Navale

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Sud-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Alexandre Coulaud, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Sud-Ouest
140 avenue du Maréchal Leclerc
CS 50036
33323 Bègles Cédex

Centre de Recherches Archéologique
Maison Lacascade
Route de Dolé
97113 Gourbeyre

Dates d'intervention sur le terrain

du 18 au 27 novembre 2024

Surfaces

Surface du projet d'aménagement
4 700 m²

Surface totale de l'emprise accessible
2 383 m²

Surface totale de l'emprise sondée
306,5 m²

% de la surface sondée
6,52 % (de la surface totale)
12,9 (de la surface accessible)

Informations sur la composition du rapport

Nombre de volumes
1

Nombre de figures
98

Nombre de pages
172

Nombre d'inventaires
8

Lieux de dépôt temporaire du matériel archéologique

Centre archéologique Inrap
Lotissement La Maucond'hui
Quartier Roches Carrées
Le Lamentin 97232

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie (d'après D. Bonnissent)

- ☐ **Paléoindien**
- ☐ **Mésoindien (3300BC 100AD)**
- ☐ **Néoindien ancien**
  - ☐ Huecan
  - ☐ Cedrosan saladoïde ancien
  - ☐ Cedrosan saladoïde récent
- ☐ **Néoindien récent**
  - ☐ Troumassan-troumassoïde
  - ☐ Marmoran-troumassoïde
  - ☐ Suazan-troumassoïde
  - ☐ Chican-ostionoïde

- ■ **Temps modemes (XVI à XVIIIe s.)**
  - ☐ **XVIe**
  - ■ **XVIIe**
  - ■ **XVIIIe**

- ■ **Époque contemporaine (XIX-XXe s.)**
  - ■ Ère industrielle
  - ■ Epoque actuelle

Sujets et thèmes

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ■ Édifice militaire
- ■ Bâtiment
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat
- ☐ Fossé
- ☐ Trou de poteau
- ■ Autre

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ■ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ■ Faune vertébrée
- ☐ Faune invertébrée
- ☐ Flore
- ■ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ■ Verre
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Etudes annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macrorestes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acq. des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration
- ☐ Autre

Intervenants

Intervenants administratif, techniques et scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Lucie Chehmana, SA Martinique	Cheffe du service de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Arielle Gévaudan, SA Martinique	Conservatrice du Patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Emmanuel Barthélémy-Moizan, SA Martinique	Ingénieur d'études	Prescription et contrôle scientifique
Corinne Dampierre, Inrap	Directrice Interrégionale Nouvelle-Aquitaine & Outre-Mer	Mise en place et suivi de l'opération
Anne Richier, Inrap	Directrice adjointe scientifique et technique des Antilles	Mise en place et suivi de l'opération
Annette d'Alexis, Inrap	Chargée d'administration	Mise en place et suivi de l'opération
Pierre Longchambon, Inrap	Assistant Technique Antilles-Guyane	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Sellier-Ségard	Gestionnaire des Moyens du Centre	Aide à la mise en place de l'opération
Alexandre Coulaud, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Responsable scientifique

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Alexandre Coulaud, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Responsable scientifique
Elisa Bailly, Inrap	Technicienne d'opération	Travaux de terrain, enregistrements, relevés
Olivier Baillif, Inrap	Technicien d'opération	Travaux de terrain, enregistrements, relevés
Michael Siedlaczek, Inrap	Technicien d'opération	Travaux de terrain, enregistrements, relevés
Hervé Beaumont, DAC Martinique	Télépilote drone	Prises de vues aériennes

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Alexandre Coulaud, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Responsable scientifique
Elisa Bailly, Inrap	Céramologue, période moderne et contemporaine	DAO des plans
Pascal Combes, Inrap	Topographe	Topographie, SIG, DAO
Carole Fondeville, Inrap	Maquettiste	Mise en page du RFO

Moyen mécanique

Entreprise SDGI 183 rue Kann SIK DOJ, Cité Dillon, 97200 Fort-de-France : 1 pelle hydraulique de 20t sur chenilles munie d'un godet de curage à lame lisse de 1,9 m de largeur et 1 pelle hydraulique de 2,5t sur chenilles munie d'un godet de curage à lame lisse de 1.3m de largeur

Moyen topographiques

Cabinet Onfray, 44-46 avenue Maurice Bishop, BP 1129, 97249 Fort-de-France Cedex : GPS centimétrique et Théodolite-tachéomètre

Notice scientifique

Le diagnostic archéologique mené sur la parcelle AR192 bordant l'actuel boulevard Chevalier de Sainte-Marthe à l'est de la place de la Savane et au nord-est du fort Saint-Louis, a permis de documenter un secteur encore peu connu du fort Saint-Louis de Fort-de-France.
Mené en amont d'un projet de restructuration de l'entrée de la Base Navale de Fort-de-France sur une parcelle de 4 700 m², le diagnostic a permis d'explorer une surface conséquente de ce site emblématique. De nombreuses contraintes techniques et opérationnelles inhérentes au maintien en conditions de ce site de la Marine Nationale, ont également limité la surface pouvant être explorée lors de ce diagnostic.
Ainsi, les sondages archéologiques ont permis l'exploration d'une zone d'environ 306,5 m² de superficie soit 12.9 % de l'emprise accessible (2 383 m²) sur une surface d'emprise prescrite de 4 700 m².
L'opération de diagnostic a permis de mettre en avant neuf structures archéologiques sur l'ensemble de la parcelle.
Si ce secteur semble avoir été très fortement remanié au XXe siècle, par l'arasement d'une partie du bastion du Carénage afin de créer un accès adapté aux nouvelles activités du site mais également par l'aménagement de nombreuses aires de stationnement entre les deux premières lignes de défense, de nombreux vestiges, parfois ténus, subsistent.
L'opération a permis de mettre au jour plusieurs tronçons témoignant de l'évolution, de sa création jusqu'à nos jours, du tracé du Bastion du Carénage ainsi que de la courtine reliant bastion et redan du Carénage. Ce secteur a également livré deux structures interprétées comme des zones de gâchage de mortier probablement liées à la construction initiale du bastion et du mur de courtine.
Le secteur méridional de l'emprise a permis également de documenter une période plus récente de l'histoire du fort avec la mise au jour de plusieurs structures pouvant être mises en lien avec la construction de bâtiments de la première moitié du XIXe siècle tels qu'un lavoir, une fontaine et un hangar à mulets.
Ce secteur semble se spécialiser à cette période dans l'accueil des activités liées aux animaux et activités annexes : atelier de charronnage et maréchalerie, lavoir, hangar à bestiaux, fontaine…
Si les témoignages archéologiques de ces différents secteurs apparaissent parfois ténus, affleurant sous les niveaux de remblais sub-contemporains et sur une épaisseur stratigraphique restreinte, ils offrent l'opportunité de mieux connaitre ce secteur du fort, son évolution mais également les modes de construction d'une fortification coloniale du XVIIe au XIXe siècle.
Le mobilier archéologique collecté lors de l'opération demeure également très modeste, il représente moins de 100 fragments tous matériaux confondus.
Les éléments observés sur le bâti lors de l'opération mais également lors d'autres opérations au sein du fort Saint-Louis, démontrent la richesse des évolutions structurelles encore perceptibles dans les élévations de la fortification. Cet aspect-là nécessiterait la mise en place d'un suivi constant lors des opérations de restauration du bâti par la Direction de l'Infrastructure de la Défense de Fort-de-France, au profit de la Marine nationale, afin de sauvegarder les données disponibles, permettant d'améliorer nos connaissances sur l'évolution du fort. La richesse du patrimoine bâti, couvrant les quatre siècles d'histoire de la place pourrait également permettre la mise en place d'opérations d'études programmées facilitant la sensibilisation de la population civile et militaire à l'histoire du site, sa fragilité et les connaissances à acquérir.

État du site

La zone de prescription portait sur une surface de 4700 m² répartis sur une unique parcelle à l'entrée nord-est du fort Saint-Louis : AR 192.
L'emprise est constituée d'un terrain à l'assiette strictement horizontale.

Le terrain était partiellement accessible. Les nombreuses contraintes techniques comme la présence de très nombreux réseaux, de la voie d'accès principale du site, de bungalows, de l'accès au club de voile mais également la présence de certains éléments matériels n'ayant pu être déplacés avant notre intervention (coffres de mouillage, ancres, chaînes de marine), la surface d'intervention a dû être amoindrie. A noter que l'intervention a été réalisée sur un site militaire opérationnel. L'ensemble de ces contraintes a donc conditionné l'implantation et l'emprise des tranchées d'exploration.

À la fin de l'opération de terrain, toutes les tranchées ont été intégralement remblayées avec les déblais issus de leur ouverture.

Tableau récapitulatif des résultats

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Période moderne XVIIe-XVIIIe siècles	Murs, zones de gâchage	Céramique, verre	Remparts
Période contemporaine XIXe-XXe siècles	Murs, pavages	Céramique, verre, métal, faune	Hangar à mulets, fontaine, lavoir

Localisation de l'opération

A. et B. Cartes générales de situation

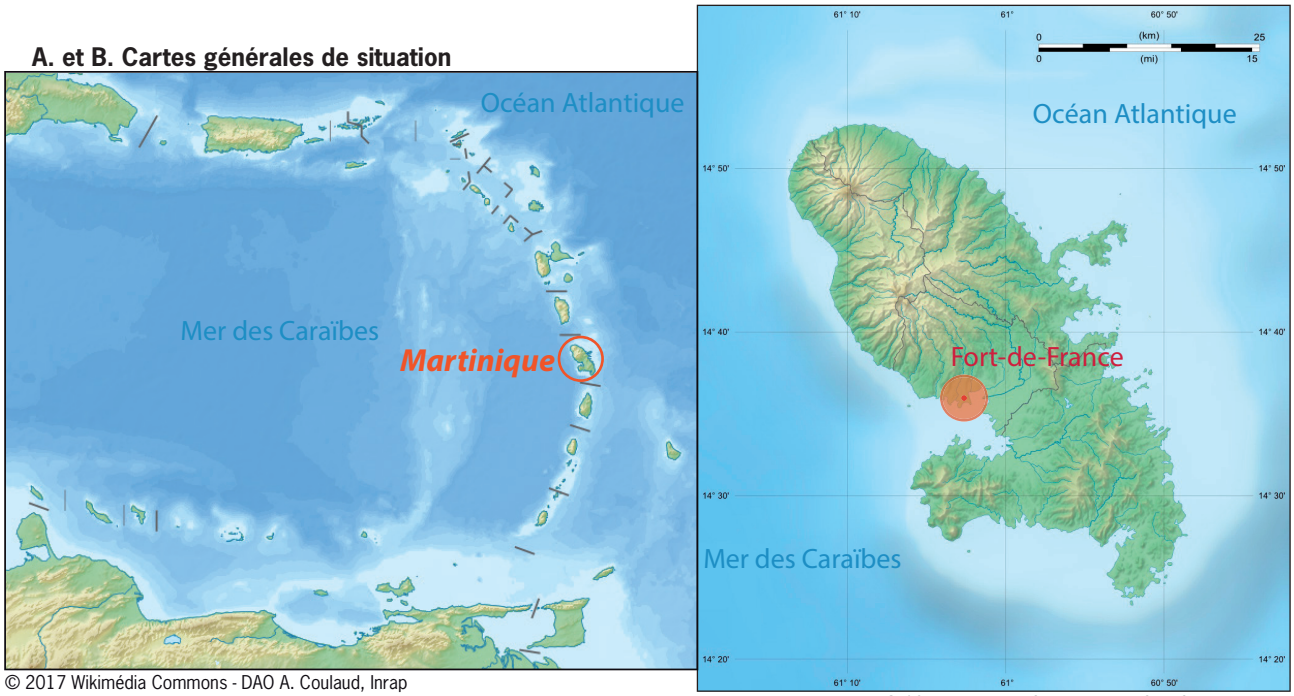

© 2017 Wikimédia Commons - DAO A. Coulaud, Inrap

© 2017 Wikimédia Commons - DAO A. Coulaud, Inrap

C. Localisation de l'opération

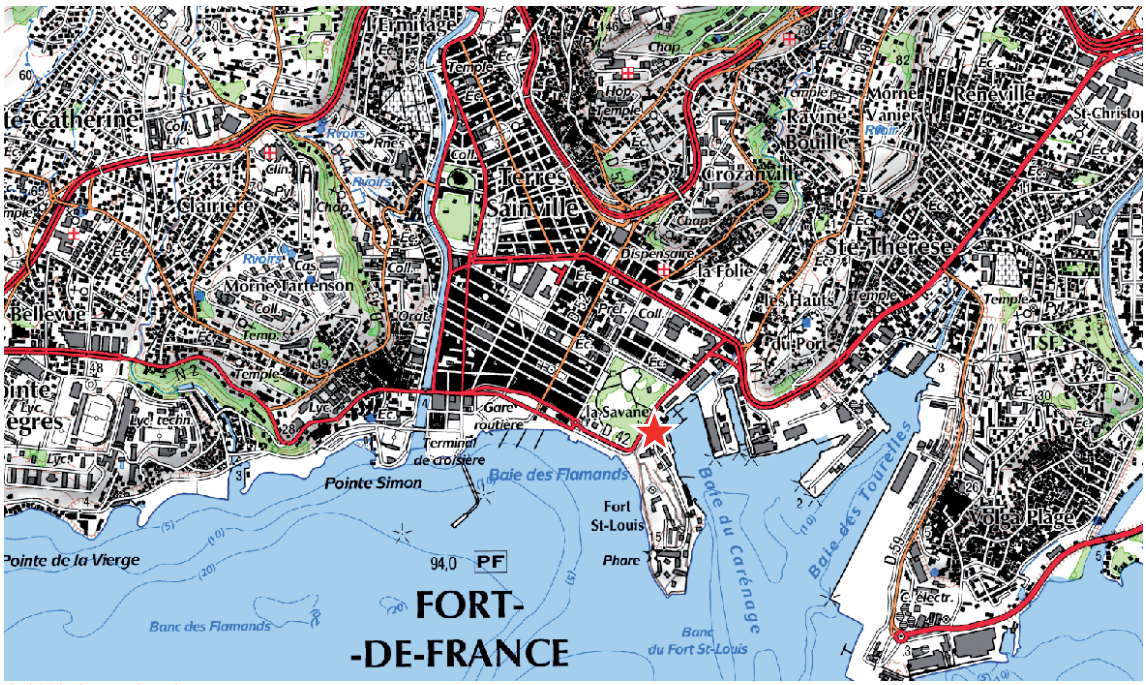

© 2022 IGN - DAO A. Coulaud, Inrap

Figure 1 Localisation de l'opération de diagnostic.

Figure 1 Localisation du diagnostic sur la carte IGN au 1/250 000.
© IGN 2011

Figure 2 Localisation du diagnostic sur la carte IGN au 1/25 000.

© IGN 2011

Arrêté de prescription

PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des affaires culturelles

Arrêté n° 2023178-0001SA du 27 juin 2023

portant prescription et attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le préfet ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses livres V et VII ;

Vu l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° R02-2022-08-23-00015 du 23 août 2022 portant délégation de signature à M. Christophe POMEZ, directeur des affaires culturelles de la Martinique ;

Vu l'arrêté n°2015-97209-ZPPA du préfet de la région MARTINIQUE en date du 16 décembre 2015, instituant une zone de présomption de prescriptions d'archéologie préventive sur le territoire concerné ;

Vu le projet de « Restructuration de l'entrée de la base navale – FORT SAINT LOUIS localisé à FORT-DE-FRANCE (972) FORT SAINT LOUIS, section AR parcelle 192 » transmis par la – Direction d'Infrastructure de la Défense de Fort de France – et reçu à la Direction des affaires culturelles, Service de l'archéologie, le 16 mai 2023 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par la – Direction d'Infrastructure de la Défense de Fort de France – pour le projet de « Restructuration de l'entrée de la base navale – FORT SAINT LOUIS » et reçue à la Direction des affaires culturelles, Service de l'archéologie, le 16 mai 2023 ;

Considérant que le projet est localisé sur une parcelle située au sein du Fort Saint-Louis où sont localisées des infrastructures de défense militaires mentionnées sur les cartes anciennes dès la fin du XVIIe siècle, et que, en raison de leur nature, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

Considérant que l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) est le seul opérateur habilité à réaliser un diagnostic sur le territoire concerné par le projet d'aménagement susvisé.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet de « Restructuration de l'entrée de la base navale – FORT SAINT LOUIS », sis en :

- COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE
  COMMUNE : FORT-DE-FRANCE
  Lieu-dit ou adresse : FORT SAINT LOUIS
  Cadastre : Section : AR, Parcelle : 192

Réalisé par : Direction d'Infrastructure de la Défense de Fort de France

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 4 700 m², est figurée sur le document graphique annexé au

présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par le présent arrêté est attribuée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Article 3 - L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté
Les conditions de réalisation du diagnostic seront fixées contractuellement entre l'opérateur et l'aménageur en application des articles R523-30 à R523-33 du code du patrimoine.

Article 4 - Objectifs scientifiques

Les objectifs scientifiques du diagnostic seront de rechercher et caractériser les niveaux archéologiques éventuellement présents et de les documenter. Les résultats de ce diagnostic devront permettre, s'il y a lieu, de définir les mesures de limitation des impacts du projet sur le patrimoine archéologique, lesquelles pourront consister, le cas échéant, en une opération de fouille archéologique préventive.

Article 5 - Principes méthodologiques

Cette intervention sera précédée d'une phase de préparation documentaire permettant au responsable scientifique de faire le point sur l'état des connaissances relatives au site et à son environnement archéologique. Le diagnostic sera réalisé par des sondages à la pelle mécanique et par des sondages manuels afin d'atteindre les objectifs définis ci-dessus. Pour une bonne évaluation, les sondages couvriront une surface significative de l'emprise du projet et devront être menés jusqu'au niveau géologique stérile de toute occupation humaine. Les ouvertures seront pratiquées suivant une distribution adaptée aux objectifs poursuivis, tenant compte des données de la documentation archivistique, de la configuration et de la topographie du terrain ainsi que de la structuration du paysage. En cas de découverte de vestiges archéologiques, un élargissement des sondages positifs sera pratiqué si nécessaire afin d'appréhender au mieux les structures rencontrées et de pouvoir évaluer leur densité. Les stratigraphies et les sondages, ainsi que les structures archéologiques découvertes dans ceux-ci, feront l'objet d'un relevé systématique précis par un topographe. Un échantillonnage suffisant des structures mises au jour au cours des sondages sera fouillé manuellement pour les identifier précisément (fonction, chronologie, extension, nature de l'abandon, etc). Les sondages positifs ne seront rebouchés qu'après accord du Service de l'archéologie, après visite éventuelle sur le terrain.

Article 6 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, devra présenter de bonnes connaissances de l'archéologie antillaise pour les périodes moderne et contemporaine et disposer d'une expérience avérée pour la réalisation de diagnostics archéologiques.

Article 7 - Le directeur des affaires culturelles, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Direction d'Infrastructure de la Défense de Fort de France et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Fait à FORT DE FRANCE, le 27 juin 2023

Pour le Préfet de la Martinique
et par délégation,
Le directeur des affaires culturelles

Christophe POMEZ

Annexe 1

Plan de localisation sur fond cadastral
Arrêté n° 2023178-0001SA du 27 juin 2023
Parcelle AR 192 – FORT-DE-FRANCE

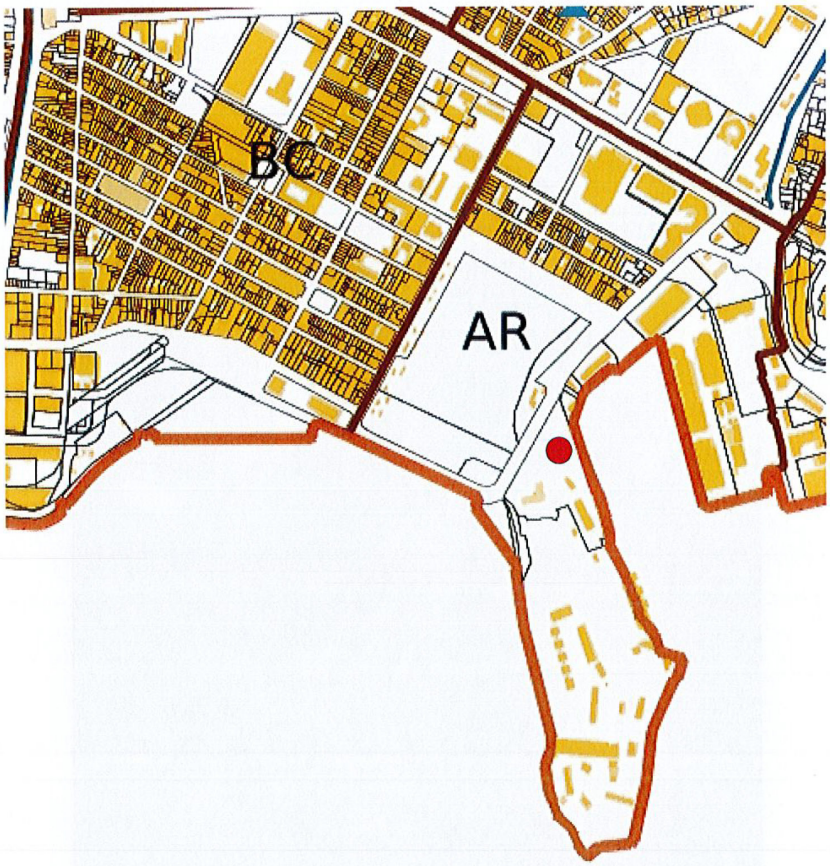

Annexe 2

Plan de localisation de la parcelle sur photographie aérienne
Arrêté n° 2023178-0001SA du 27 juin 2023
Parcelle AR 192 – FORT-DE-FRANCE

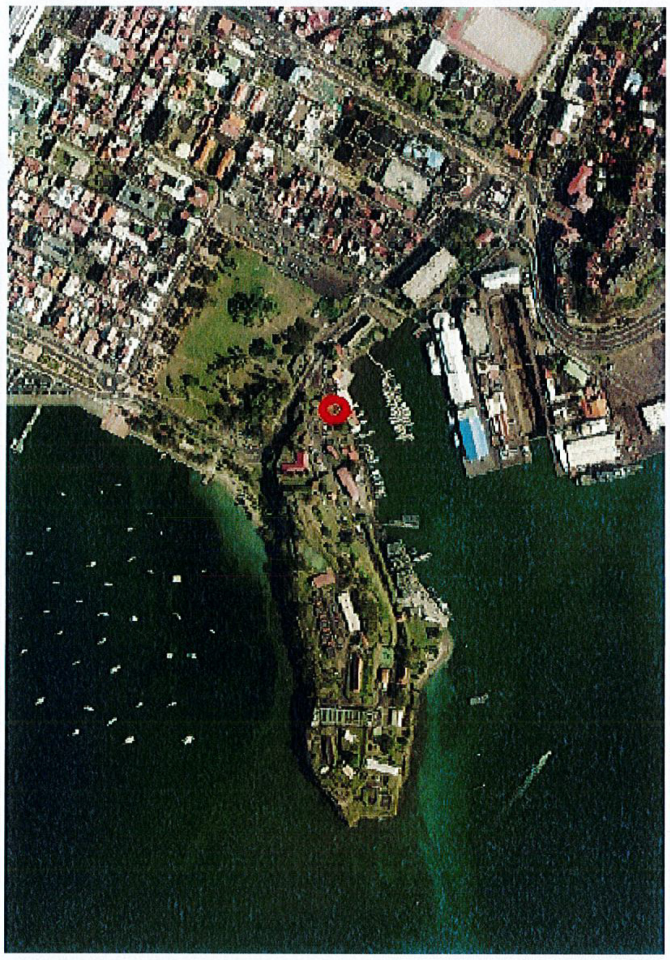

Annexe 3

Plan de localisation de l'emprise à diagnostiquer (en rouge)
Arrêté n° 2023178-0001SA du 27 juin 2023
Parcelle AR 192 – FORT-DE-FRANCE

Arrêté de désignation

PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des affaires culturelles

Décision n° 2024311-0001SA du 06 novembre 2024

portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le préfet ;

Vu le Code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral R02-2024-02-20-00008 en date du 20 février 2024 portant délégation de signature à Madame Myriam Le DUFF, directrice des affaires culturelles de la Martinique par intérim ;

Vu l'arrêté préfectoral n°R02-2024-03-00003 en date du 13 mars 2024 portant subdélégation de signature à Madame Lucie CHEHMANA, cheffe du Service de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 2023173-0001SA du 22 juin 2023 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive avec attribution immédiate (FORT-DE-FRANCE, MARTINIQUE, Restructuration de l'entrée de la base navale – FORT SAINT LOUIS) ;

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par l'Inrap – Centre de recherches archéologiques de Guyane, reçu le 12 janvier 2024, approuvé le 12 janvier 2024 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par l'Inrap – Centre de recherches archéologiques de Guyane ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Alexandre COULAUD est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 22 juin 2023 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 25 565

Article 2 - La directrice des affaires culturelles par intérim est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Direction d'Infrastructure de la Défense de Fort de France, à Monsieur Alexandre COULAUD et à l'Inrap – Centre de recherches archéologiques de Guyane.

Fait à FORT DE FRANCE, le 06 novembre 2024

Pour le préfet et par délégation
Pour la directrice des affaires culturelles par intérim
La cheffe du service de l'archéologie

Lucie CHEHMANA

Projet de diagnostic

Diagnostic archéologique D150099

FORT-DE-FRANCE,972,FORT-SAINT-LOUIS RESTRUCTURATION DE L'ENTREE DE LA BASE NAVALE AR 192

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Collectivité territoriale	**Collectivité territoriale de Martinique**		
Commune	**Fort-de-France**		
Lieu-dit	**Fort-Saint-Louis**		
Cadastre	**Fort-de-France : AR 192 (FORT SAINT-LOUIS)**		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	**2023178-0001**	**06-07-2023**	**4 700 m²**	**06/07/2023**	**09/12/2023**
Modification	**?**				

Contexte actuel	**Urbain**	Contexte particulier	
Nature archéologique	**Stratifié**		

2.- Problématique scientifique

La demande anticipée de prescription d'archéologie préventive relative au projet de « Restructuration de l'entrée de la base navale – Fort Saint-Louis », a motivé la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive par le service de l'archéologie de Martinique, qui a considéré que les travaux envisagés étaient susceptibles d'affecter les éléments du patrimoine archéologique.

Le projet est en effet localisé dans le fort Saint-Louis où sont installées des infrastructures de défense, visibles sur de nombreuses cartes anciennes dès la fin du XVIIe siècle.

Le diagnostic archéologique consistera en la recherche, la détection et la caractérisation des éventuels vestiges d'origine anthropique présents sur le terrain soumis à prescription, de les documenter et d'en apprécier le cadre chrono-culturel, l'extension spatiale, la profondeur d'enfouissement et l'état de conservation.

- ***Profil du responsable d'opération :***

Le responsable de recherches archéologiques devra présenter de bonnes connaissances de l'archéologie antillaise pour les périodes moderne et contemporaine et disposer d'une solide expérience dans la réalisation de diagnostics en contexte urbain.

3.- Contraintes techniques

Les terrains devront être mis en condition de pouvoir être diagnostiqués : les travaux préparatoires seront précisés à l'aménageur lors d'un prochain rendez-vous sur place. En raison de la nature des sous-sols (apparition de niveaux d'eau entre 0,80 et 1m de profondeur) des moyens techniques de pompage doivent être envisagés.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique désigné prendra contact avec l'agent du service de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin de rassembler la documentation scientifique, archivistique, cartographique et photographique à disposition concernant le terrain d'assiette du projet et de son environnement.

Le diagnostic sera réalisé par des sondages à la pelle mécanique, par des sondages manuels et, lorsque nécessaire, par des relevés d'architecture afin d'atteindre les objectifs définis ci-dessus. Pour une bonne évaluation, les sondages couvriront une surface significative de l'emprise du projet et devront être menés jusqu'au niveau géologique stérile de toute occupation humaine. Les ouvertures seront pratiquées suivant une distribution adaptée aux objectifs poursuivis, tenant compte de la disposition connue et prévisible des éventuels éléments bâtis. En cas de découverte de vestiges archéologiques, un élargissement des sondages positifs pourra être mené si besoin et les vestiges, ainsi que les limites de sondages et les stratigraphies, feront l'objet d'un relevé systématique précis par un topographe. Une fouille manuelle sera menée sur un échantillon de structures archéologiques afin de renseigner précisément leur vocation, chronologie, extension, nature de l'abandon etc. Les sondages positifs ne seront rebouchés qu'après accord du Service de l'Archéologie, après éventuelle visite de terrain.

Le rapport sera réalisé en conformité avec les conditions énumérées dans l'arrêté du 27 septembre 2004 réglementant les normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	Préparation		Terrain		Etude		Opération	
Autre main d'œuvre		J		J		J	**0**	**J**
Responsable Opération	2	J	5	J	7	J	**14**	**J**
Responsable Secteur		J		J		J	**0**	**J**
Spécialiste		J		J	2	J	**2**	**J**
Technicien	1	J	5	J	3	J	**9**	**J**
Technicien Spécialisé		J		J	1	J	**1**	**J**
Topographe	1	J	1	J	1	J	**3**	**J**
Totaux	**4**	**J**	**11**	**J**	**14**	**J**	**29**	**J**

- ***Moyens particuliers***

Terrain	Etude
Pelle mécanique de tonnage adapté à la parcelle, munie d'un godet lisse de curage et système de pompage	Analyses selon besoin

6.- Délais de réalisation

Préparation	2 jours	**Terrain**	5 jours	**Etude**	7 jours
Remise rapport	3 mois après la fin de la phase terrain				

7.- Observations complémentaires

Les moyens pourront être revus afin de les ajuster à la réalité des découvertes et aux objectifs du projet.

Contact aménageur : Direction d'Infrastructure de la Défense de Fort-de-France. Florent Lemery (florent.lemery@intradef.gouv.fr / 0681002636 – 0596395240)
Contact SA : Arielle Gevaudan 05 96 60 65 68 ; arielle.gevaudan@culture.gouv.fr ; Lucie Chehmana, 05 96 60 87 01 ; lucie.chehmana@culture.gouv.fr

Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
RICHIER, Anne

II. Résultats

1. Introduction

1.1. Circonstances générales de l'intervention

L'opération de diagnostic archéologique préventif faisant l'objet du présent rapport est préalable au projet de restructuration de l'entrée de la Base Navale de Fort-de-France, implantée boulevard du chevalier de Sainte-Marthe au cœur du Fort Saint-Louis (**fig. 1, 2, 3 et 4**).

Cette intervention fait suite à la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par la Direction de l'Infrastructure de la Défense (DID) et reçue par la Direction des Affaires Culturelles de la Martinique, Service de l'Archéologie, le 16 mai 2023.

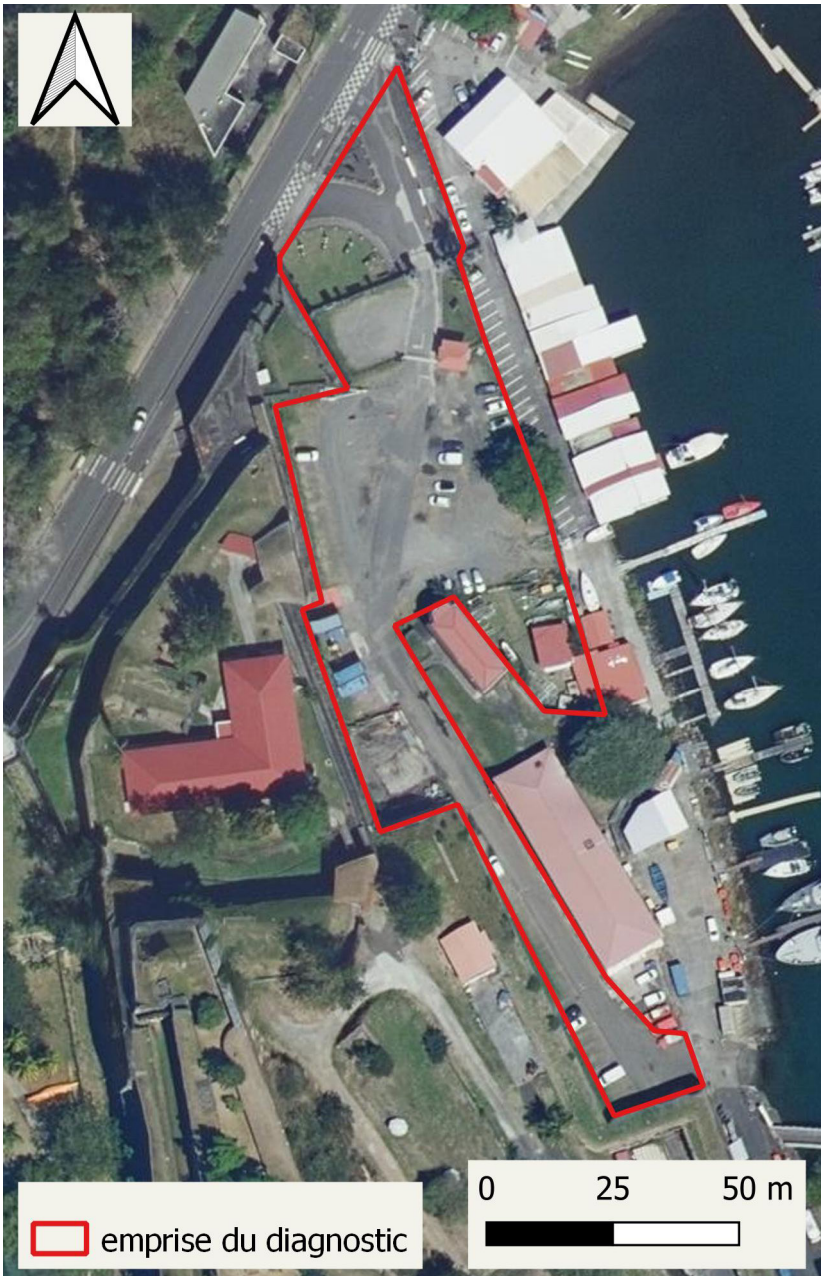

Figure 3 Localisation de l'opération sur l'imagerie satellitaire, échelle 1/1 500.
® orthophotographie IGN 20 cm © A. Coulaud, Inrap

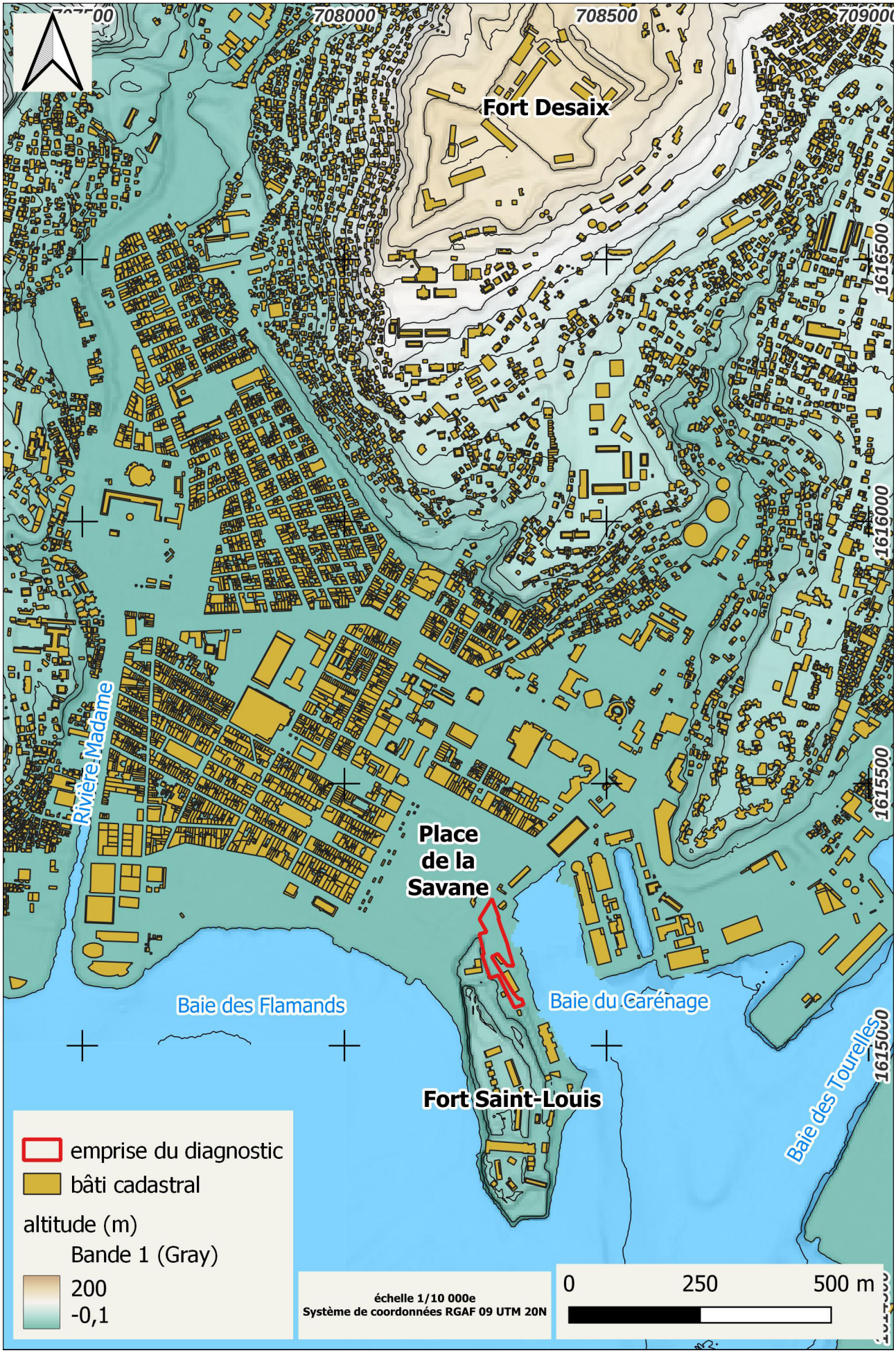

Figure 4 Localisation de l'emprise du diagnostic et du fort Saint-Louis sur le Modèle Numérique de Terrain (MNT).

© A. Coulaud, Inrap

La richesse du patrimoine archéologique déjà reconnu dans l'emprise de la commune de Fort-de-France et en particulier au cœur de l'assiette du projet d'aménagement à l'entrée du Fort Saint-Louis a conduit à une prescription de diagnostic de la DAC Martinique, ce afin de prémunir toute destruction. Effectivement, le fort potentiel archéologique et historique de cette zone relève de sa localisation à l'entrée du fort et entre les deux premières lignes de défense de celui-ci.

Les objectifs de cette opération d'exploration archéologique étaient d'évaluer le potentiel archéologique de la parcelle impactée par le futur projet d'aménagement, ainsi que de localiser, caractériser et documenter d'éventuelles structures anthropiques. Les résultats de cette opération devaient permettre de définir les conditions, modalités et emprise d'une éventuelle fouille archéologique préventive au projet d'aménagement si celle-ci était décidée par les services de l'Etat.

L'intervention sur l'emprise prescrite s'est déroulée du 18 au 27 novembre 2024 avec deux agents de l'Inrap (1 responsable de recherche archéologique et 1 technicienne de recherche archéologique). L'équipe a été ponctuellement renforcée par deux agents Inrap sur une demi-journée et a également reçu le concours de Hervé Beaumont (DAC Martinique) en qualité de télépilote de drone pour la prise de vue aérienne de l'opération et de plusieurs élévations. Le relevé topographique de terrain a été réalisé par un prestataire externe (Cabinet Onfray).

1.2. Contexte géographique et pédologique

L'emprise du projet d'aménagement se positionne en périphérie du centre du bourg ancien de la ville de Fort-de-France, en marge sud-est de la Savane, à l'entrée et entre les deux premières lignes de défense du fort Saint-Louis, accueillant aujourd'hui la Base Navale de Fort-de-France, port d'attache de la Marine Nationale dans les Antilles françaises, sur un terrain d'assiette horizontale (**fig. 3 à 5**). Le terrain se caractérise par une altitude régulière d'environ 2 m NGM de moyenne. La parcelle cadastrée AR 192, représente

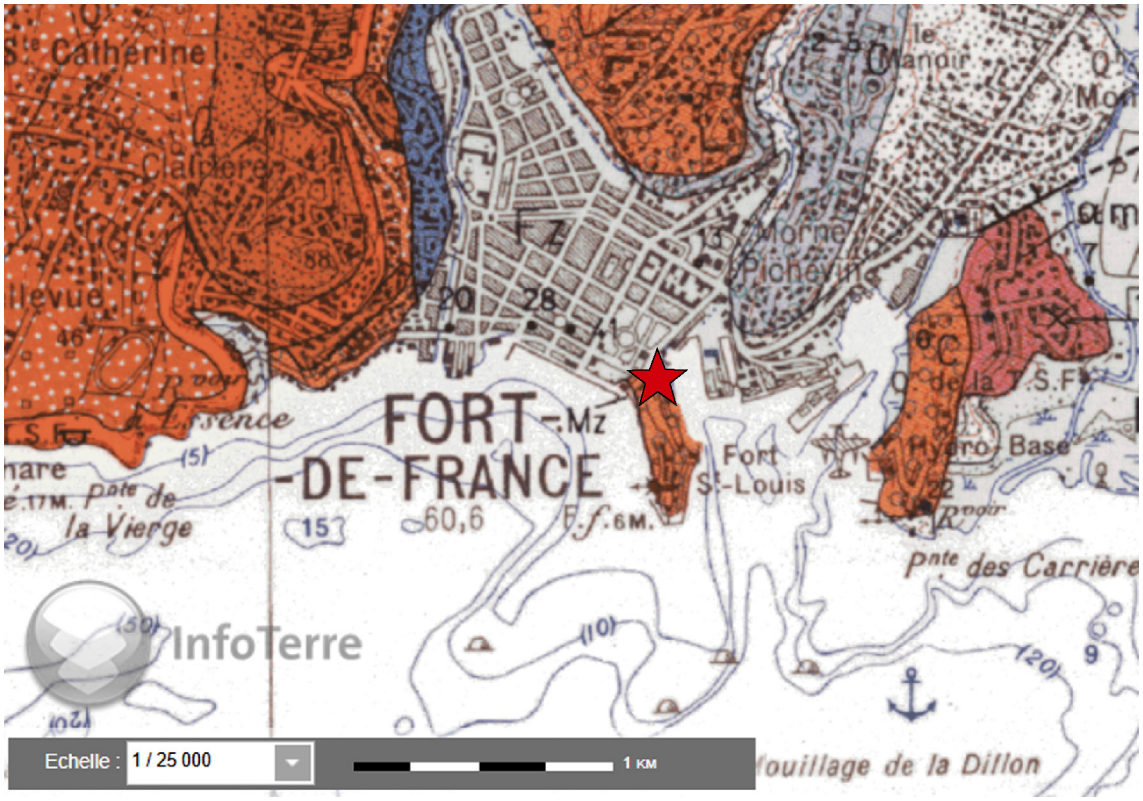

Figure 5 Localisation de l'emprise diagnostiquée sur la carte géologique de la Martinique.
® BRGM © A. Coulaud, Inrap

une superficie d'environ 4700 m² positionnée le long de la façade est du bastion du Carénage du fort Saint-Louis, en bordure du boulevard du Chevalier de Sainte-Marthe.

Selon la carte géologique de la Martinique, le substrat correspond à un conglomérat fluviatile de l'édifice péléen du Carbet Ancien (env. 2 millions d'années)(Westercamp, Andreieff *et al.* 1989). L'extrémité septentrionale de l'emprise du projet est, quant à elle, occupée par des alluvions récentes. Le Fort Saint-Louis est construit sur des lahars et conglomérats des Pitons du Carbet (Audru, Le Roy, Rançon 2015, p. 65).

1.3. Contexte historique et archéologique

1.3.1 Contexte historique

• Fort-Royal : une implantation au milieu des eaux

La ville de Fort-Royal, qui deviendra l'actuelle Fort-de-France, est une agglomération fondée dans un secteur géographique assez difficile. Effectivement, l'implantation d'une ville à cet emplacement est limitée par la présence d'importants marécages rendant les installations et constructions incertaines. L'implantation se trouve sur des terres-basses où débouchent plusieurs ravines et rivières : rivière Madame depuis le nord-ouest, ravine Crozanville depuis le nord et ravine Bouillé depuis le nord-est. Ce nœud hydrographique en présence de terres basses littorales engendre la formation d'une zone marécageuse d'importance.
L'histoire de l'agglomération est donc intimement liée à l'implantation, en 1640, de la première fortification du secteur, le Fort-Royal (Coulaud 2024, p. 26).

• Du Fort-Royal de la Martinique au Fort Saint-Louis : 400 ans d'une fortification militaire de premier plan

La première fortification, positionnée sur un vaste éperon rocheux orienté nord-sud dominant la mer et s'avançant dans le Cul-de-Sac Royal (Léti, Elizabeth, Vidal 2013, p.21-22) est implantée sous l'impulsion du gouverneur et lieutenant général de la Martinique, Jacques Dyel du Parquet.
Les premiers travaux de défenses apparaissent alors très limités. Du Parquet fait élever des palissades sur l'isthme reliant « cette forteresse naturelle au reste de l'île » (Ibid, p. 14).

D'abord élevée en bois, ce n'est que lors de la seconde moitié du XVIIe siècle que les maçonneries en pierres se généraliseront sur la fortification.

Les premiers éléments structurels de la défense se limitent à la partie est et à l'extrémité sud de l'éperon comme le suggère la gravure de 1666-1667 réalisée par Blondel et figurant une batterie de canons en arrière d'une courtine couvrant ce flanc, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la Batterie Royale donnant sur le Carénage. On retrouve deux autres batteries de canons à l'extrémité sud du fort couvert par quelques défenses interdisant l'accès. Sur le promontoire quelques constructions sont déjà visibles (**fig. 6**). Une chaîne en fer vient interdire l'accès à la rade du Carénage. Deux batteries avancées défendent la baie des Flamands à l'ouest.
En 1666-1667, une flotte anglaise menée par Lord Willougby menace la Martinique après avoir attaqué Cayenne. Le gouverneur général de Baas fait accélérer les travaux lors de son mandat (1667-1677). Les premières constructions menées par l'ingénieur Hébert sont achevées en 1672 (Ibi, p. 15).
En 1674, les travaux du fort apparaissent beaucoup plus avancés (**fig. 7**).
Une carte a été réalisée à l'occasion de l'attaque hollandaise de juillet 1674 (**fig. 8**). Une flotte menée par l'amiral de Ruyter assiège alors le fort. Malgré

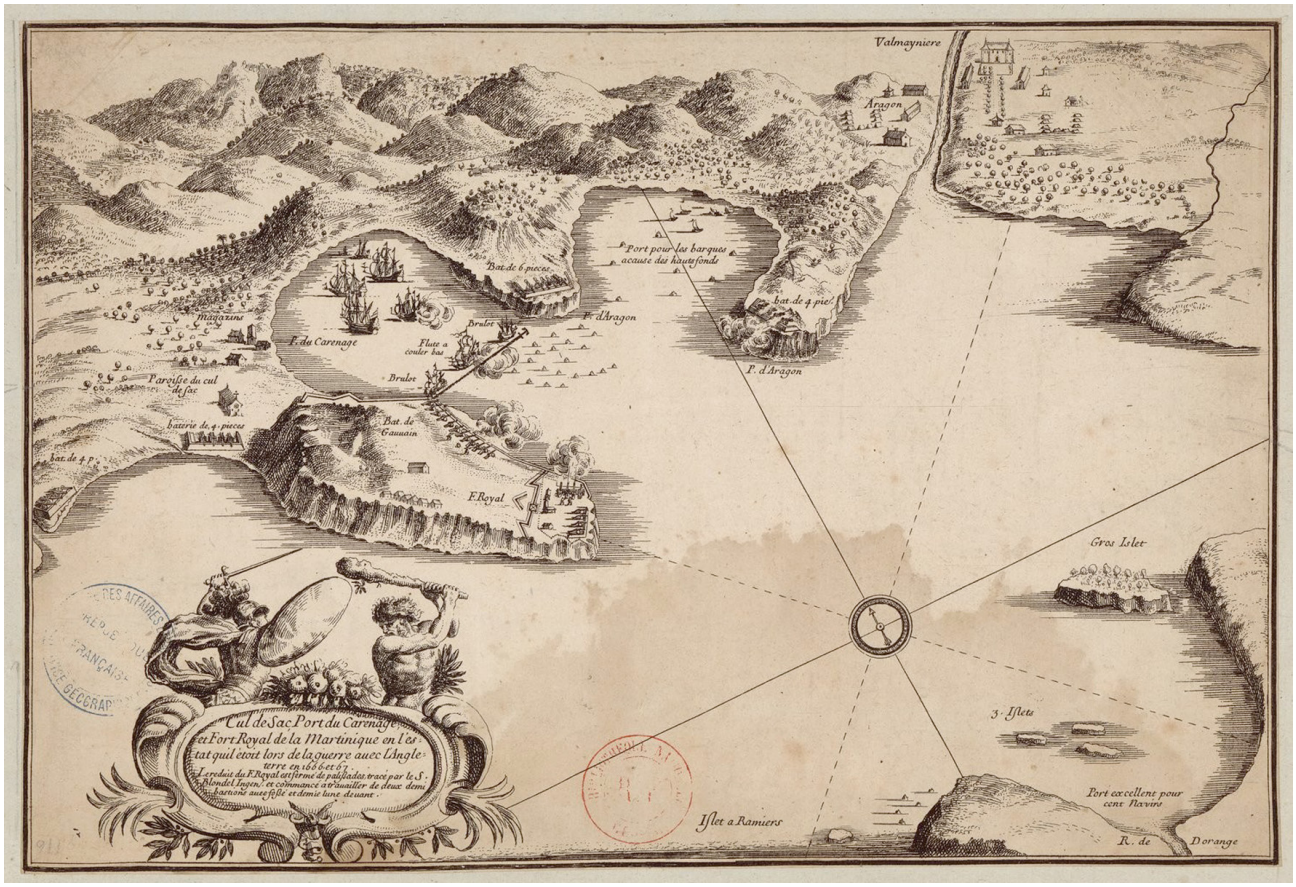

Figure 6 Cul de sac port du Carenage et Fort Royal dela Martinique en l'estat quil étoit lors de la guerre avec l'Angleterre et 1666 et 67 / tracé par le S. Blondel.
© Bibliothèque Nationale de France, département Cartes et plans, GE DD-2987

Figure 7 Plan de l'attaque du Fort Royal par les Hollandais, réalisé par Le Correur de Mareuil en 1674.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC8B

la petite garnison qui la défend, les défenses tiennent bon. La carte, assez précise, fait mention d'une courtine couvrant le flanc est de la fortification. L'extrémité nord de la défense est couverte par une palissade aménageant au moins quatre petits redans précédés par une douve en eau et un pont dormant à l'est. Légèrement en arrière, la courtine évoquée précédemment semble maçonnée et opère ici un retour couvert de deux bastions d'angle couvrant au nord-est et au nord-ouest. Une grande batterie de treize pièces de canons est aménagée sur le Carénage. Il s'agit de l'actuelle Batterie Royale. A l'extrémité sud-est du fort, une seconde batterie est aménagée à la Pointe du Rocher. Plusieurs bâtiments sont figurés sur la partie sommitale du fort ainsi qu'au cœur de la Batterie Royale.

Les travaux sont poursuivis par le gouverneur de Blénac (1677-1696)(Ibid, p. 11) : « *Nous trouvâmes à propos de faire continuer lesdites fortifications en élargissant et approfondissant le fossé de devant la palissade où fut l'attaque desdits Hollandais, d'y faire une contrescarpe soutenue de maçonnerie et une batterie de huit pièces pour battre le long de l'anse qui est le seul endroit où les ennemis peuvent mettre à terre pour attaquer ledit fort comme fit Ruyter , en 1674* ».

Le plan dressé par l'Ingénieur du Roi Marc Payen et daté du 30 novembre 1681 rend bien compte des travaux déjà entrepris sous Blénac et encore projetés (**fig. 9**). Le plan référence l'existant (travaux faits les années précédentes en noir), les travaux effectués de février à novembre 1681 (en rouge) et les travaux restants à faire (en jaune). Ainsi, la défense nord-est et est du fort s'est largement étoffée. Quatre lignes de défense étagées couvrent l'accès nord-est ainsi que le Carénage. L'accès se fait par le nord-est via un pont dormant franchissant la douve, lui-même défendu par un redan avancé sur la Savane. La première ligne présente un tracé très simple intégrant des redans saillants en bordure du Carénage. La seconde ligne relie la première et la troisième. Elle est percée par un accès permettant d'évoluer entre la

Figure 8 Assaut des Hollandais repoussés du Fort Royal de la Martinique par Mr le Chevalier de Sainte Marthe en 1674, gravure de Pierre Brissart.
© Bibliothèque Nationale de France

première et la seconde cour. La troisième ligne de défense couvre le flanc nord et nord-est du fort dont la baie du carénage. Quatre pièces d'artillerie interdisent les accès. La partie sommitale nord du fort, défendue par une quatrième ceinture couvre les flancs nord-ouest, ouest, nord et nord-est de la place avec pas moins de 27 pièces d'artillerie. Cette quatrième ligne de défense se poursuit vers le sud par une série de merlons de terre protégeant les principaux bâtiments du fort établis sur la partie supérieure de l'éperon dont le logement du gouverneur, la citerne du fort, un magasin à poudre, les cases des soldats et l'arsenal. La Batterie Royale, à l'est, a été renforcée et compte pas moins de 20 pièces d'artillerie permettant de battre la baie du Carénage sur trois axes principaux. La courtine sud-est et sud a légèrement changé de tracé. Deux redans sud armés de 9 pièces permettent la défense sud de la place.

En 1684, les nouveaux travaux menés par Payen modifient encore le tracé des défenses nord-est. Un bastion du Carénage cerné par une douve, au nord, couvre l'entrée et un redan du Carénage couvre le nord-est de la place et la rade (**fig. 10**). La partie sommitale de la place semble s'être encore un peu plus étoffée par adjonction de nouveaux bâtiments.

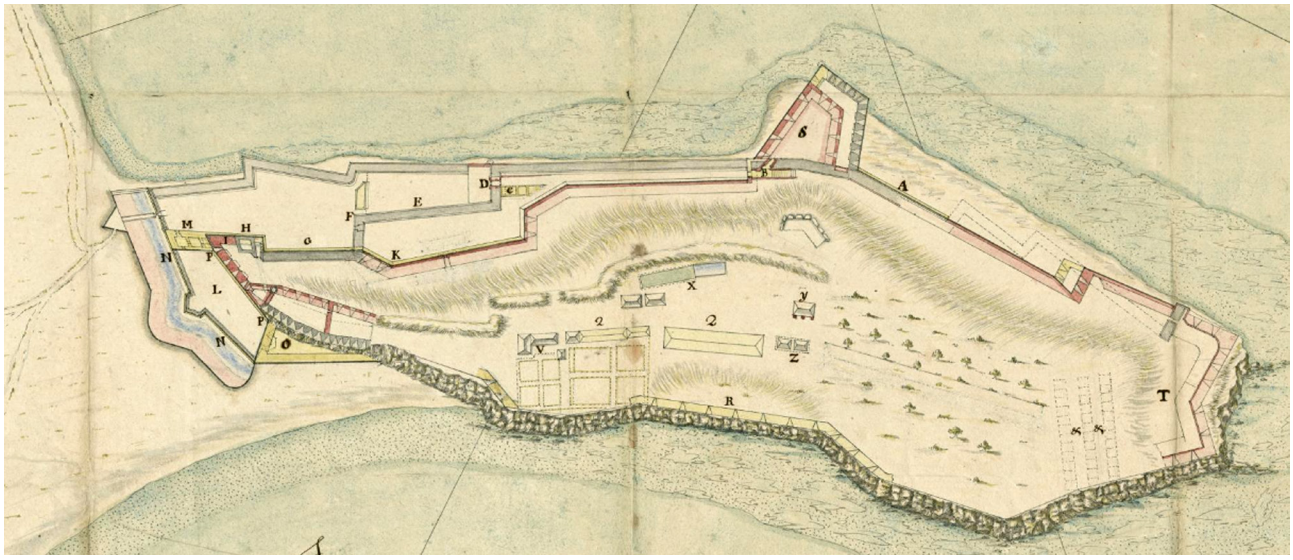

Figure 9 Extrait du « Plan géométrique du Fort Royal de l'Isle Martinique » dressé par Marc Payen en novembre 1681.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC26B

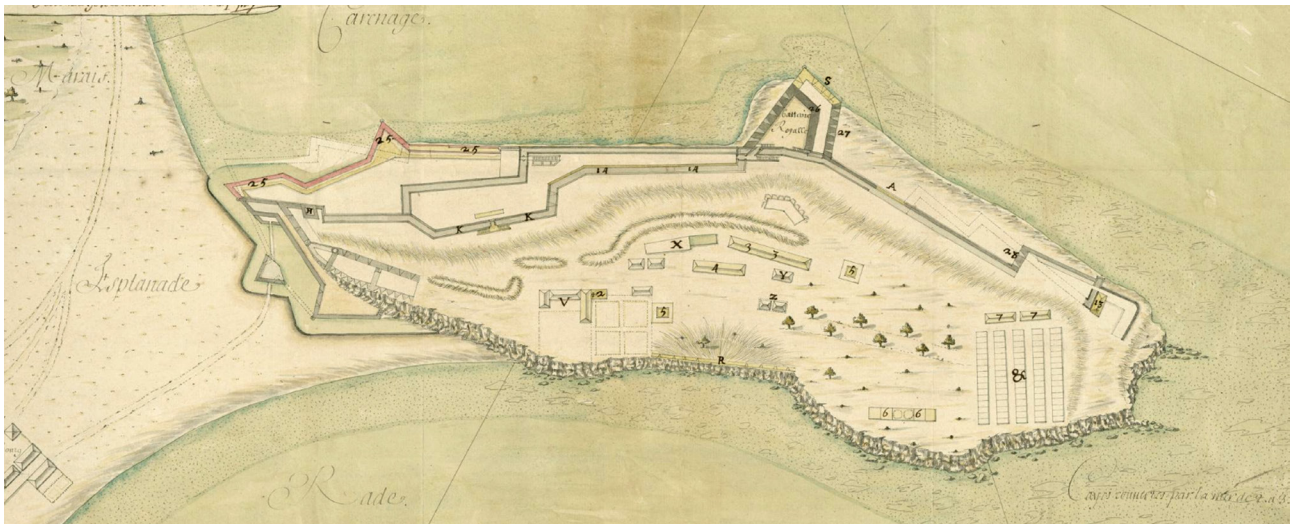

Figure 10 Extrait du « Plan géométrique du Fort Royal de l'Isle Martinique » dressé par l'Ingénieur du Roi Marc Payen le 30 juin 1684. Comme le plan précédent, la couleur noire référence les structures préexistantes, le rouge les structures réalisées ces six derniers mois et en jaune, les travaux devant encore être réalisés.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC35B

Durant son histoire, le fort ne cessera d'être en évolution, comme toute place forte. En 1703, le fort est ceint d'un mur de 487 m de longueur pour 4 m de hauteur et 2 m d'épaisseur (Ibid, p. 18). La place peut alors accueillir une garnison de 600 hommes de troupe (**fig. 11**).

Durant le XVIIIe siècle, le fort ne subit pas de modifications majeures sauf ajouts ou évolutions des bâtiments qu'il renferme (**fig. 12**). En 1726, un plan permet de voir la modification de la maison du gouverneur avec l'arsenal, la présence d'une batterie de mortiers à l'extrémité sud-ouest du fort, un nouveau bâtiment des cuisines, de nouvelles casernes ou la présence de deux citernes.

A partir de 1756, comme les autres colonies, la Martinique subit le conflit de la Guerre de Sept Ans. Une importante force navale débarque, une forte armée en Martinique (Ibid, p. 19). Malgré son importance, celle-ci sera repoussée. Louis XV fait envoyer l'ingénieur de Rochemore afin de renforcer les défenses de la colonie. Ce dernier effectuera un relevé du fort. Le fort ne semble pas avoir évolué, du moins dans ses structures défensives (**fig. 13**). Seuls les bâtiments en son sein apparaissent plus nombreux. A partir de 1761, des troupes complémentaires viendront renforcer la colonie. Malheureusement les troupes britanniques reviennent en Martinique en janvier 1762 avec pas moins de 20 000 hommes. Ils occuperont l'île et le fort jusqu'à la signature du traité de Paris en 1763 (Ibid, p. 21). A la restitution de la colonie, il est décidé de renforcer la défense de l'île par la construction d'un nouveau fort couvrant le fort Saint-Louis, sur le morne Desaix. Le fort Desaix sera construit par Rochemore puis Charles Le Bœuf à la mort du dernier afin de couvrir les approches en hauteur au nord du fort Saint-Louis. Les batteries du fort Saint-Louis sont renforcées, des murs de défilement sont ajoutés… (**fig. 14**). De nouveaux bâtiments voient le jour également dont le pavillon des officiers.

Figure 11 « *Plan de la baye, bourc et Fort Royal de la Martinique en 1702 au mois de janvier par le che[valie]r de Lag….e*».
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM13DFC103B

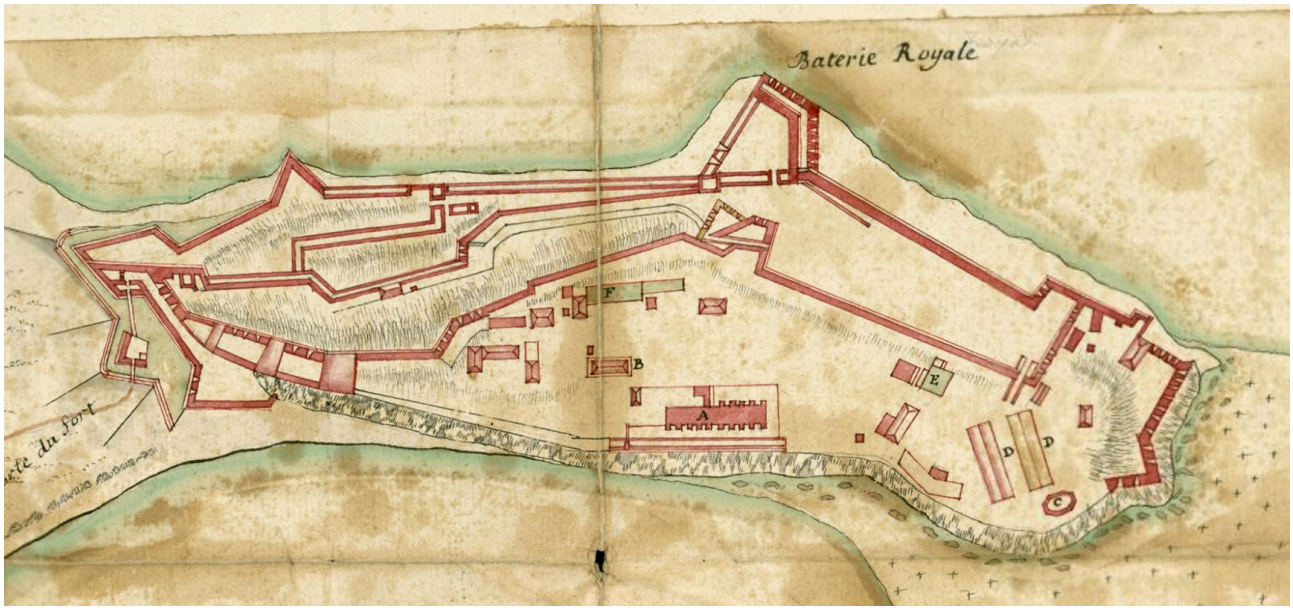

Figure 12 Extrait du « *Plan du fort et de la ville du Fort Royal de la Martinique* » réalisé par l'arpenteur général Jean Raussain en 1726.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC 140A

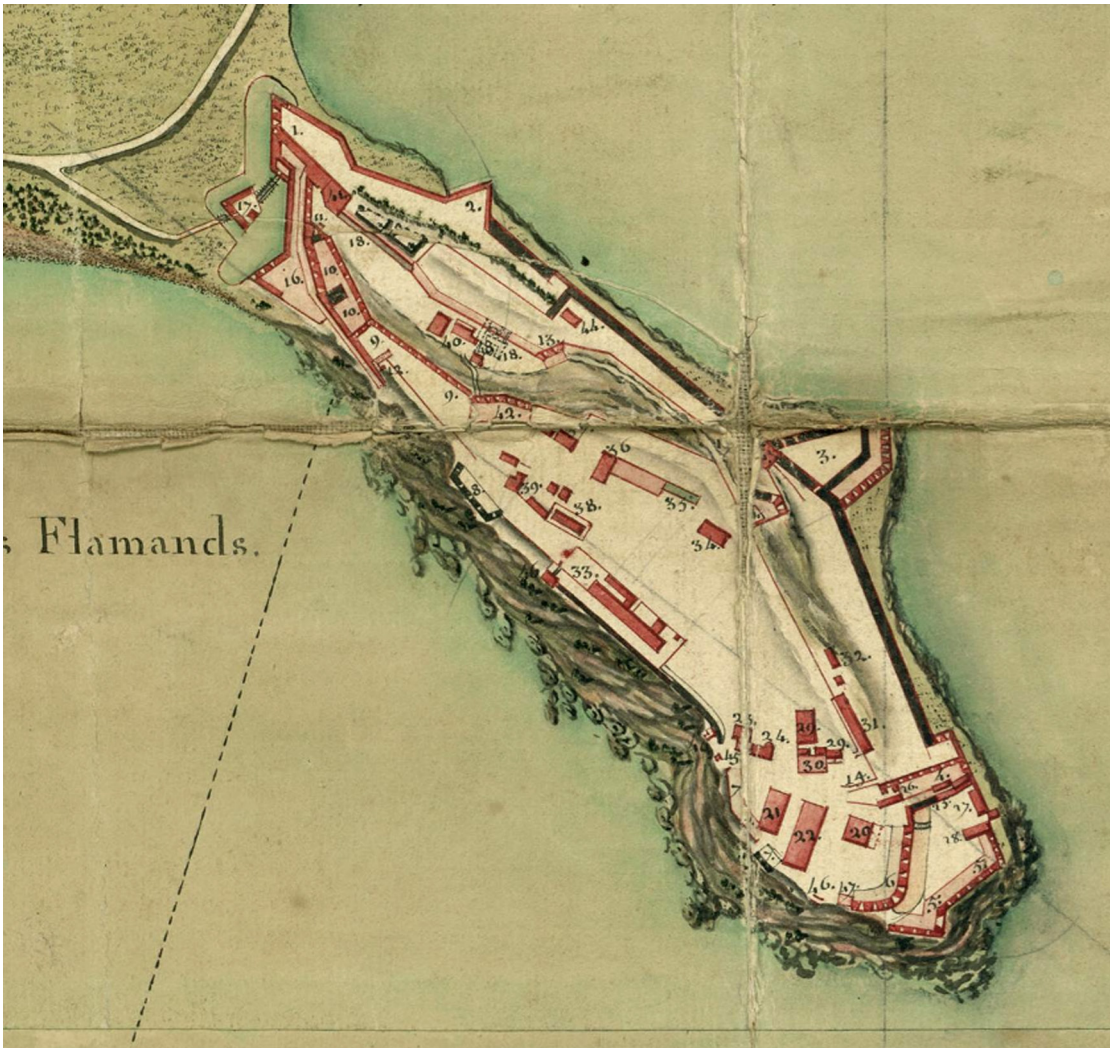

Figure 13 Extrait du « *Plan des environs du Fort Royal de la Martinique.* » dressé par l'ingénieur en chef Henri de Rochemore le 15 octobre 1761.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC 140A

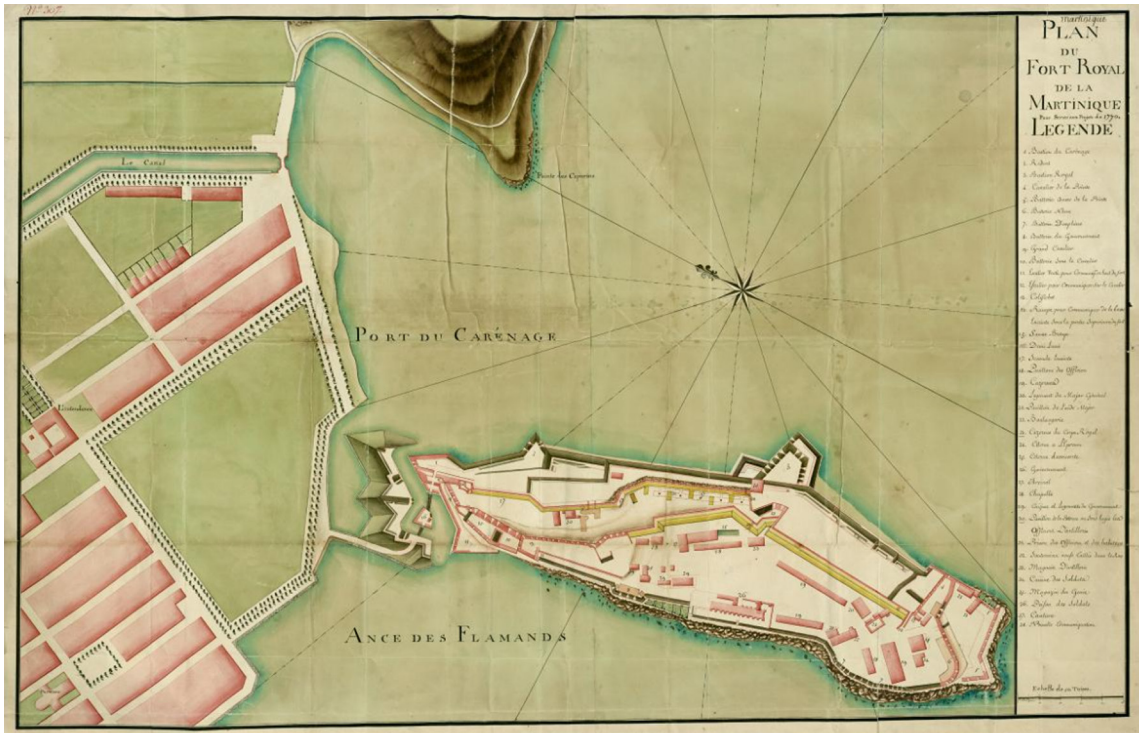

Figure 14 « *Plan du fort Royal de la Martinique pour servir aux projets de 1770.* » ; dressé en 1769 par l'ingénieur Charles Le Bœuf.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC307A

Figure 15 Extrait du « *Plan de la ville et du fort Royal relatif à l'état des projets de 1785 et à celui des bâtimens tant civils que militaires appartenants au Roy qui y est joint.* » dressé par l'ingénieur, sous-directeur des fortifications François Henri Charles de Bewon le 1 septembre 1784.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM DFC13407A

Durant la Guerre d'Indépendance américaine, le fort et sa rade servent de base arrière aux forces navales françaises soutenant les insurgés américains (Ibid, p. 22). Après cette période de forte activité pour la place, ayant engendré son lot de constructions internes : établissements de nouveaux bâtiments, amélioration des batteries (**fig. 15**), le fort connait une période d'accalmie jusqu'à la Révolution. La colonie ainsi que le fort seront capturés par les troupes britanniques en 1794 et occupés jusqu'en 1802 (Ibid, p. 25). La fortification ne semble pas avoir subi de modification majeure durant l'occupation britannique (**fig. 16a**). Elle sera reprise en 1809 jusqu'au traité de Paris en 1814 puis réoccupée durant les Cent-Jours avant d'être définitivement rendue aux français.

Le XIXe siècle sera une période assez calme concernant les aménagements au sein de la place forte. Cependant, on modernise les bâtiments, construisant des casernes en pierres pour remplacer les vielles baraques de bois et on reconstruit ceux détruits par l'ouragan de 1817 : infanterie, génie, artillerie, écuries… (**fig. 16b**).

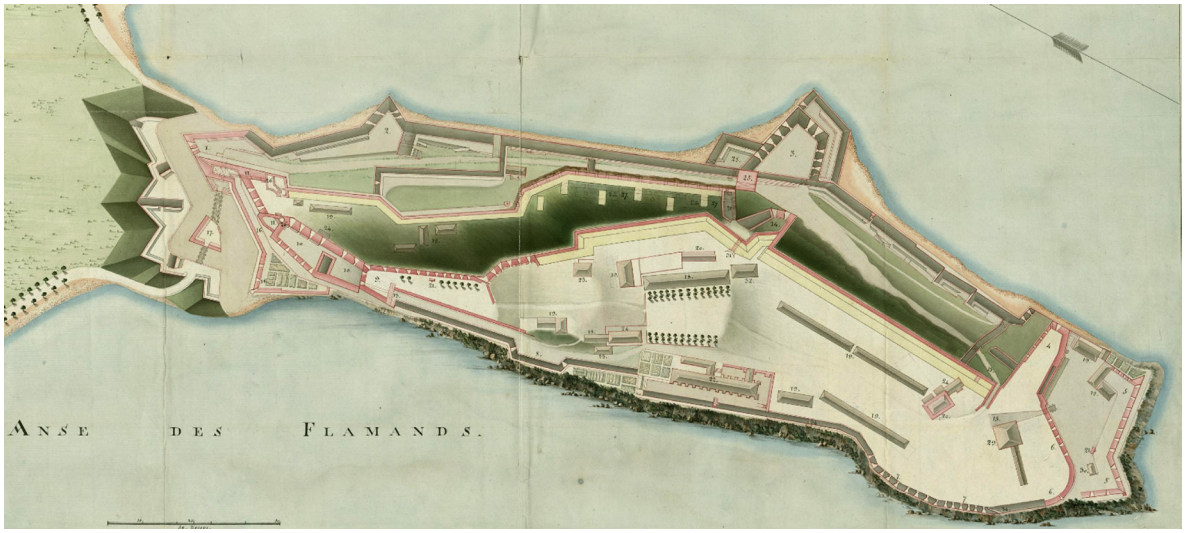

Figure 16a Extrait du « *Plan du Fort de France de la Martinique en 1807.* ».
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM DFC13407A

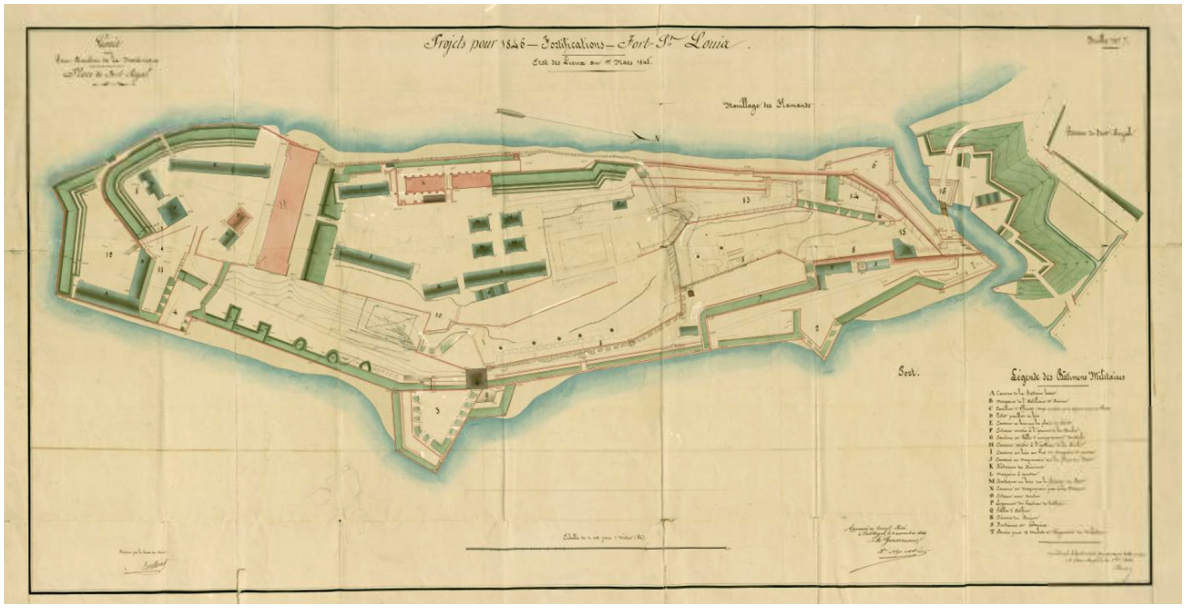

Figure 16b « *Place de Fort-Royal. Projets pour 1846. Fortifications. Fort Saint-Louis. Etat des lieux au 1er mars 1845* » dressé par le chef de bataillon du Génie et sous-directeur des fortifications Chauwin en 184.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC1025A

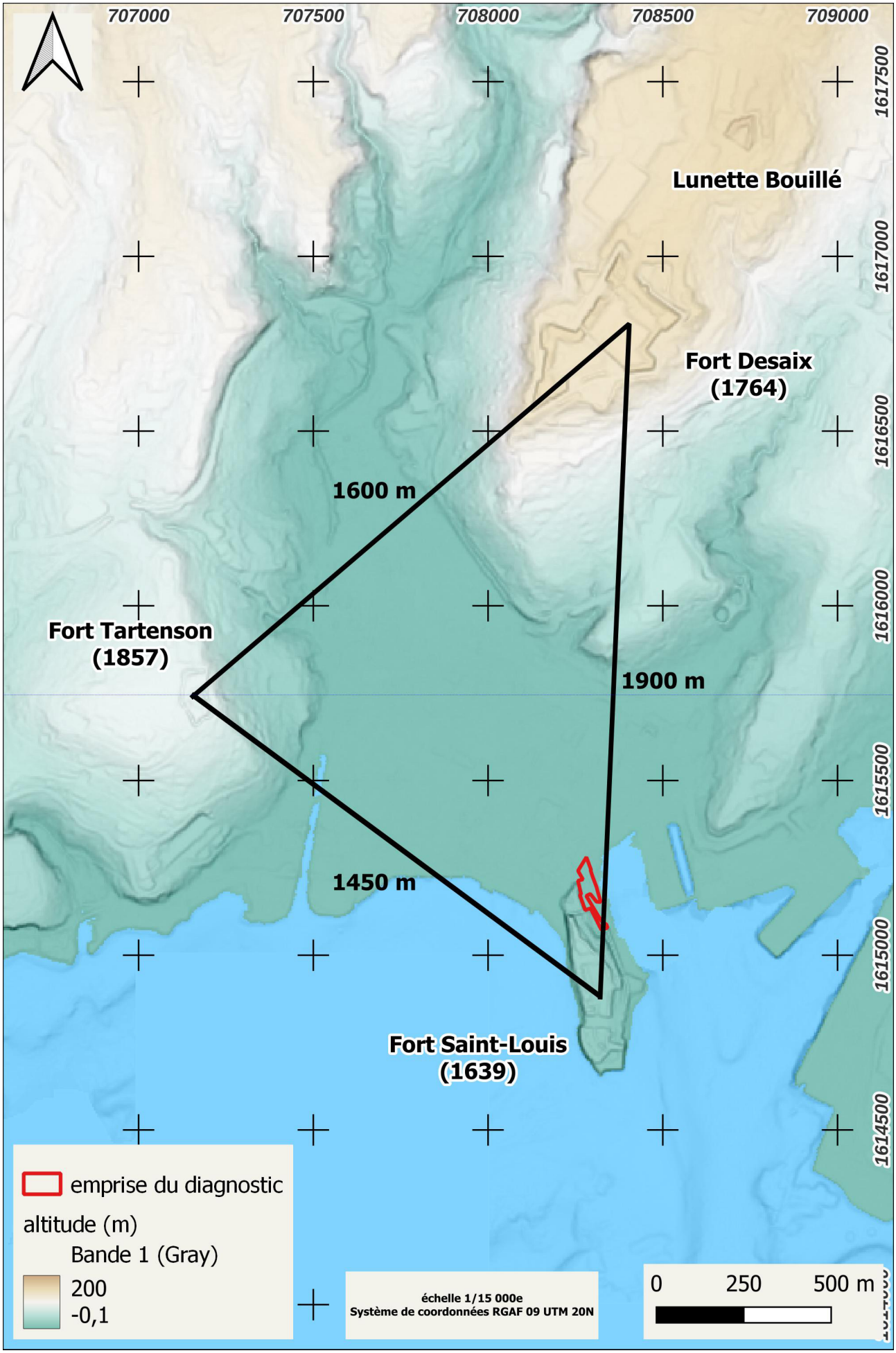

Figure 17 Localisation des trois fortifications défendant Fort-de-France.

© A. Coulaud, Inrap

A partir de 1857, un troisième fort est bâti, dominant l'ouest de la ville de Fort-de-France, sur le morne Tartenson. Le système dresse une enceinte de trois places se couvrant à portée de canon, à moins de 2 000 m les uns des autres (**fig. 17**).

L'importance stratégique du lieu est remise en évidence lors de l'expédition française du Mexique (1862-1867) pour laquelle elle sert encore une fois de base arrière (Ibid, p. 31).

Avec l'apparition et la généralisation de l'obus, la fortification côtière perd de son importance stratégique.

La garnison du fort n'est alors active que lors des catastrophes naturelles et incendies pour venir en aide à la population : séismes de 1839, incendie de Fort-de-France de 1890 (Ibid, p. 33). Deux importants cyclones impactent le fort en 1891 et 1903 (Ibid).

Ce n'est qu'avec la détérioration des relations avec la Grande-Bretagne après la guerre hispano-américaine que l'armement du fort sera renforcé avec l'implantation de trois nouvelles batteries de six pièces de 94 mm, de quatre pièces de 240 mm et de 5 pièces de 140 mm (Ibid, p. 33).

Après les deux guerres mondiales, une partie du fort est remblayée et au début des années 1950, un zoo est constitué à l'intérieur de celui-ci par le Père Pinchon (Ibid, p. 37). La Marine Nationale prend peu à peu possession de la place à partir de 1956.

1.3.2. Contexte archéologique

Concernant les données archéologiques déjà existantes, plusieurs opérations archéologiques ont déjà eu lieu au sein du fort Saint-Louis (**fig. 18**).
Il s'agit pour l'essentiel d'opérations de sondages de petite taille.
En 1983, un sarcophage en plomb éclaté, contenant un squelette humain très mal conservé, a été mis au jour à droite de la porte Blénac et associé au XVIIIe siècle (1)(Mattioni 1983).
En 1998, plusieurs petits sondages sont réalisés sur le redan du Carénage (2)(Veuve 1998)
En 1998, un sondage est réalisé au-devant de la Porte Blénac (3) (Veuve)
En 1998, un sondage est réalisé sur le défilement Pelletier (4) (Veuve)
En 1999, plusieurs sondages modestes sont réalisés sur la Citerne de la Pointe (5)(Veuve)
En 2000, à l'occasion du projet d'aménagement du quai des frégates et ateliers de la Marine nationale, une série de sondages est réalisée (6) (Veuve 2000).

En 2018, une opération de diagnostic est réalisée sur l'emplacement de l'ancien pavillon Hubert en amont de la construction d'un nouveau bâtiment (7) (Casagrande 2019). Elle permet de mettre en évidence la succession de plusieurs niveaux d'occupation et de construction depuis l'implantation du fort en 1640 jusqu'à nos jours sur la partie sommitale du relief. Cette opération de diagnostic donne lieu à la réalisation d'une fouille sur une surface de 750 m² sous la direction de Alexandre Coulaud en 2020 permettant d'approfondir et de mieux caractériser ces différentes occupations[1].

1. Rapport en cours

Figure 18 Localisation des différentes opérations archéologiques menées au sein du Fort Saint-Louis depuis 1983.

© A. Coulaud, Inrap

1.4. Méthodologie et moyens

L'exploration de l'emprise du projet s'est faite sous la forme de 17 tranchées linéaires (numérotées Tr. 1 à Tr. 17) réalisées à l'aide d'une pelle hydraulique de 20 t munie d'un godet de curage à lame lisse de 1,9 m de largeur (**fig. 19a**) ainsi que d'une pelle hydraulique de 2,5 t munie d'un godet de curage à lame lisse de 1,3 m de largeur (**fig. 19b**). Plusieurs sondages ont été complétés par la réalisation d'extensions perpendiculaires ponctuelles (**fig. 20**).

L'implantation et l'étendue des sondages ont été dictées par de nombreuses contraintes techniques. La première relève de l'intervention au sein d'un site militaire opérationnel (**fig. 20a à h**). Par conséquent, l'intervention a été phasée sur cinq grands secteurs (A, B, C, D et E) selon les libérations progressives des contraintes et afin de ne pas bloquer l'ensemble des places de stationnement disponibles à l'entrée de la base navale ainsi que l'activité opérationnelle (**fig. 20i à l**). Les secteurs C, D et E ont nécessité l'intervention d'un engin mécanique de plus petit gabarit équipé d'un godet de moindre importance. Effectivement, la petite superficie accessible sur le secteur C ne permettait pas d'intervenir avec une machine de taille plus importante. De même, la présence d'un portail, de bungalows et réseaux aériens au sein du secteur D n'a permis une intervention bien moindre que ce qui avait été envisagé au départ. La périphérie nord et est du secteur E est occupée par quatre pièces d'artillerie en fonte de fer de grande taille déposées sur des affûts en béton, restreignant la possibilité d'accès de la machine.

La présence de plusieurs axes de voirie a également limité la surface sondable lors de ce diagnostic. De plus, la présence de très nombreux réseaux de tous types mentionnés et récolés par l'aménageur ainsi que par les concessionnaires a nécessité leur matérialisation au sol, réduisant un peu plus les possibilités d'implantation et d'extension des sondages archéologiques.
Plusieurs autres réseaux non référencés ont été mis au jour lors de notre intervention et ont nécessité l'arrêt régulier des explorations pour raisons de sécurité.

Figure 19a Ouverture de tranchée à l'aide d'une pelle hydraulique de 20 t munie d'un godet de curage à lame lisse de 1,9 m de largeur dans le secteur A.
© A. Coulaud, Inrap

Figure 19b Ouverture de tranchée à l'aide d'une pelle hydraulique de 2,5 t munie d'un godet de curage à lame lisse de 1,3 m de largeur dans le secteur E, tranchée 17 contre le mur du bastion du Carénage.
© A. Coulaud, Inrap

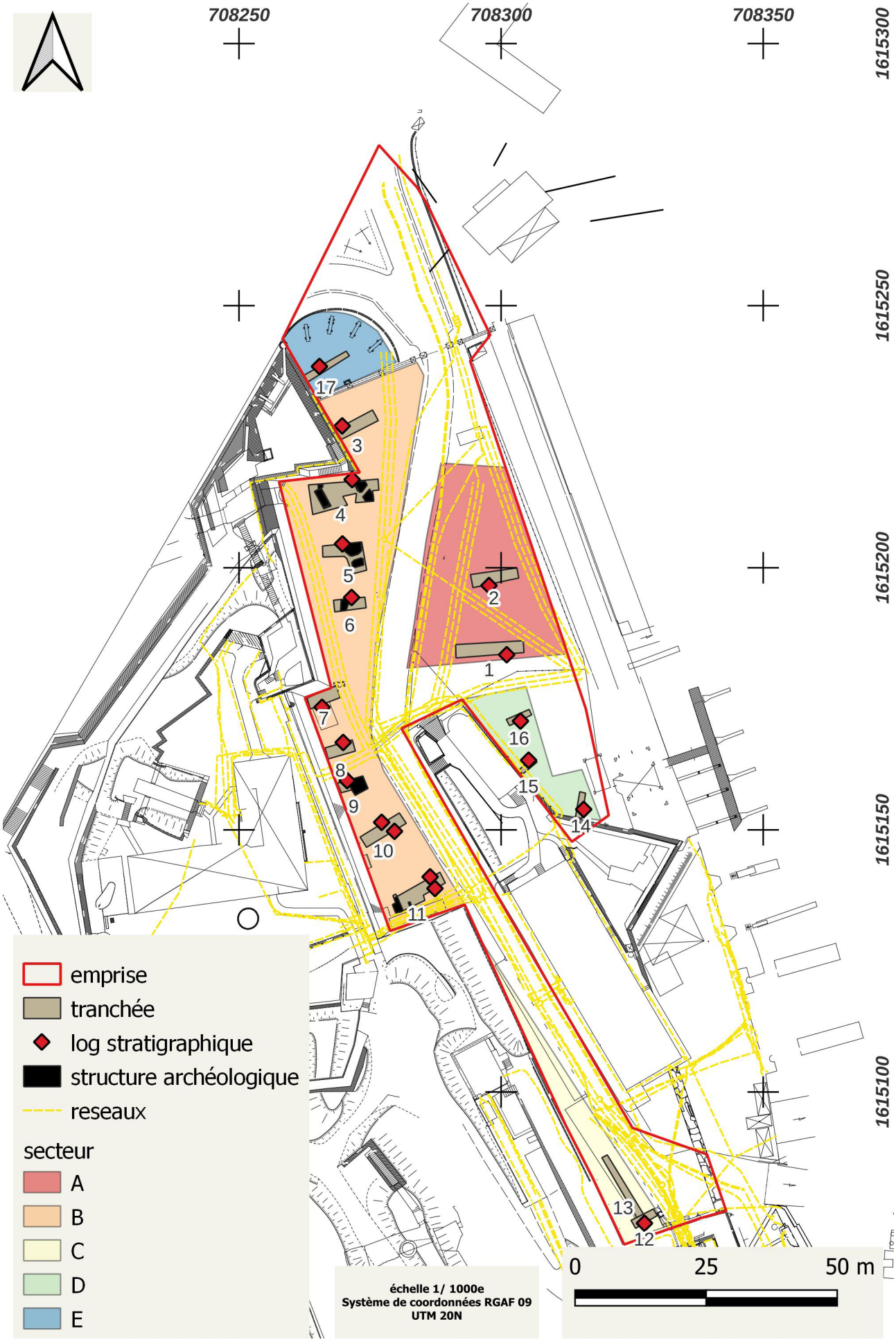

Figure 20 Plan général de l'opération.

© A. Coulaud, P. Combes, Inrap ; d'après relevés cabinet Onfray

Figure 20a à h
a : Vue aérienne vers le sud de l'entrée de la Base Navale de Fort-de-France avant intervention ; **b** : Vue du secteur A vers le nord-est avant intervention ; **c** : Vue de l'extrémité nord du secteur B, face au poste de filtrage, avant intervention ; **d** : Vue de la partie médiane du secteur B, vers l'ouest, avant intervention ; **e** : Vue de la partie sud du secteur B, vers l'ouest, avant intervention ; **f** : Vue vers le sud du secteur C avant intervention ; **g** : Vue vers le sud du secteur D avant intervention et libération ; **h** : Vue vers le sud-ouest du secteur E, avant intervention.
© a : Direction de l'Infrastructure de la Défense b à h : A. Coulaud, Inrap

Ainsi, les sondages archéologiques ont permis l'exploration d'une zone d'environ 306,5 m² de superficie soit 12,9 % de l'emprise accessible (2 383 m²) sur une surface d'emprise prescrite de 4 700 m² (*cf. inventaire des sondages*).

Les tranchées de diagnostic ont ensuite été topographiées par le cabinet de géomètre Onfray puis ont fait l'objet d'un rebouchage intégral à l'issue de l'opération.

L'enregistrement des niveaux sédimentaires et archéologiques a été réalisé par unité stratigraphique (*Cf. inventaire des unités stratigraphiques*). Le mobilier archéologique récolté lors du diagnostic a été inventorié par horizon et unité stratigraphique (*Cf. inventaire du mobilier archéologique*). Les structures archéologiques et les différents niveaux archéologiques ont fait l'objet d'un enregistrement individuel et d'une couverture photographique (*Cf. inventaire des photographies*).
L'enregistrement archéologique a été réalisé sur des fiches de terrain et les logs stratigraphiques ont été réalisés sur documentation papier.

Figure 20i à l

i : Vue aérienne vers le nord-ouest de l'extrémité nord-ouest de l'opération, secteurs B et E, après sondages mécaniques ; **j** : Vue aérienne vers le sud-ouest du secteur B, extrémité méridionale, après sondages mécaniques ; **k** : Vue aérienne vers le sud de la partie méridionale de l'emprise de l'opération, secteurs B et C, après sondages mécaniques ; **l** : Vue aérienne vers le nord de l'emprise d'opération, secteurs A, B et E, après sondages mécaniques.

© i à l : H. Beaumont, DAC Martinique

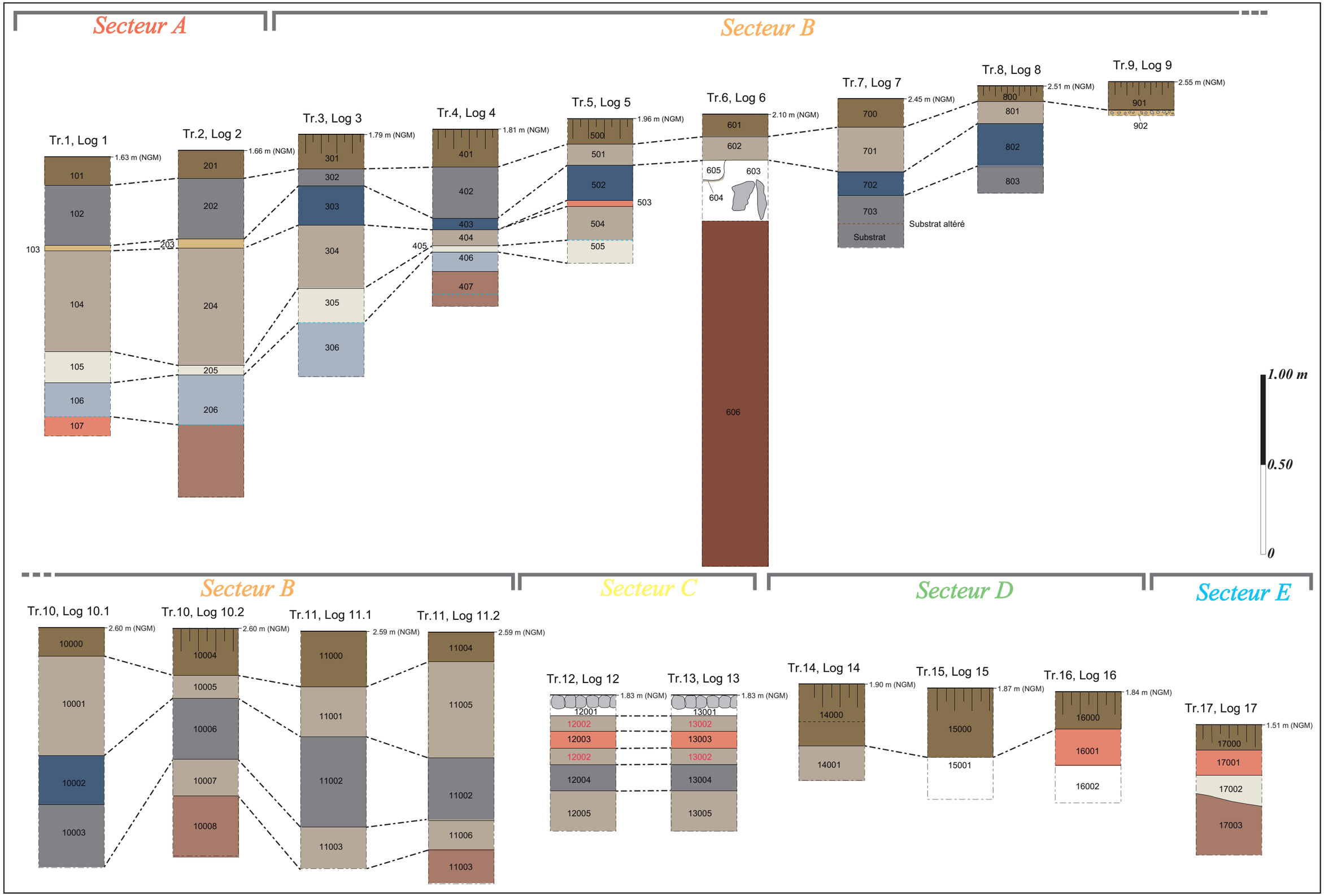

Figure 21 Mise en parallèle des logs stratigraphiques relevés sur l'emprise de l'opération.

© E. Bailly, P. Combes, A. Coulaud, Inrap

2. Résultats

2.1. Stratigraphie générale du site

La séquence stratigraphique générale reprend les mêmes composantes sur la quasi-totalité du site hormis quelques petites spécificités (cf. Inventaire des Unités Stratigraphiques ; cf. Annexes 1 à 19)(**fig. 21**).

La séquence sera ici abordée par grands secteurs d'intervention.

Le toit de la séquence stratigraphique est ici occupé par des niveaux récents d'aménagement de stationnement plus ou moins récents et de compositions variées. Au sein des tranchées 1 à 6, le toit se caractérise par une couche très compacte constituée d'un remblai de graviers et sable gris homogène dont l'épaisseur varie selon les sondages entre 10 et 20 cm (US 101, 201, 301…). Le secteur s'échelonnant sur les sondages 7 à 11 présente des compositions variées. Effectivement les tranchées 7, 10 et 11 présentent une stratigraphie fortement impactée par la présence de dalles en béton moderne dont l'épaisseur varie entre 10 cm pour le sondage 7 à 30 cm pour les sondages 10 et 11 (**fig. 22**).

Figure 22 Vue des dalles en béton servant pour le stockage des containers à l'extrémité sud du secteur B .
© Direction de l'Infrastructure de la Défense

L'extrémité sud de l'emprise de l'opération, secteur C (tranchées 12 et 13), est très fortement impactée par ces aménagements de stationnement récents. Le toit de la séquence stratigraphique est ici occupé par des caillebotis de béton manufacturé (**fig. 23**).
Seules les tranchées 14, 15, 16 et 17 se caractérisent par la présence d'une couche de terre végétale sur la partie supérieure de leur séquence stratigraphique, dont l'épaisseur varie entre 15 et 40 cm selon les sondages.

Figure 23 Vue de la tranchée 13 vers le sud, en avant de la porte Blénac, et des caillebotis en béton servant de stationnement. La réalisation de la tranchée a nécessité un tracé discontinu pour éviter les longrines en béton armé.
© E. Bailly, Inrap

Figure 24 Log 7, vu vers le sud, tranchée 7.
© M. Siedlaczek, Inrap

Figure 25 Log 10-1, vu vers le sud, tranchée 10.
© O. Baillif, Inrap

Succèdent ensuite des niveaux de remblais dans les secteurs A, B et C permettant l'implantation des niveaux de stationnement. Dans le secteur A, ce remblai se caractérise par de gros blocs de roches métamorphiques d'environ 30 cm d'épaisseur (US 102 et 202). Dans le secteur B, celui-ci se compose sur le même modèle ou avec des graviers compactés avec une épaisseur variant de 20 à 30 cm. La préparation des dalles de béton du secteur B se compose de niveaux de remblais conséquents constitués de graviers dont l'épaisseur varie de 20 cm dans la tranchée 7 (US 701) (**fig. 24**). à près de 70 cm dans les tranchées 10 et 11 (US 10001 et 11005)(**fig. 25**). Cette partie supérieure de la séquence, sur l'ensemble du terrain est occupée par une succession plus ou moins épaisse constituée de plusieurs niveaux de remblais et/ou de préparation successifs, permettant la stabilisation et l'assainissement du terrain.

Le secteur A (tranchée 1 et 2), implanté à proximité directe du trait de côte, en avant du premier rempart du fort, a nécessité un apport conséquent de matériaux afin d'assurer la stabilité et l'assainissement du terrain (US 102=202, 103=203, 104=204). Sous ces niveaux de remblais contemporains contenant un mobilier archéologique résiduel, plusieurs niveaux de colluvionnements se succèdent et témoignant de la dynamique littorale de la baie du Carénage

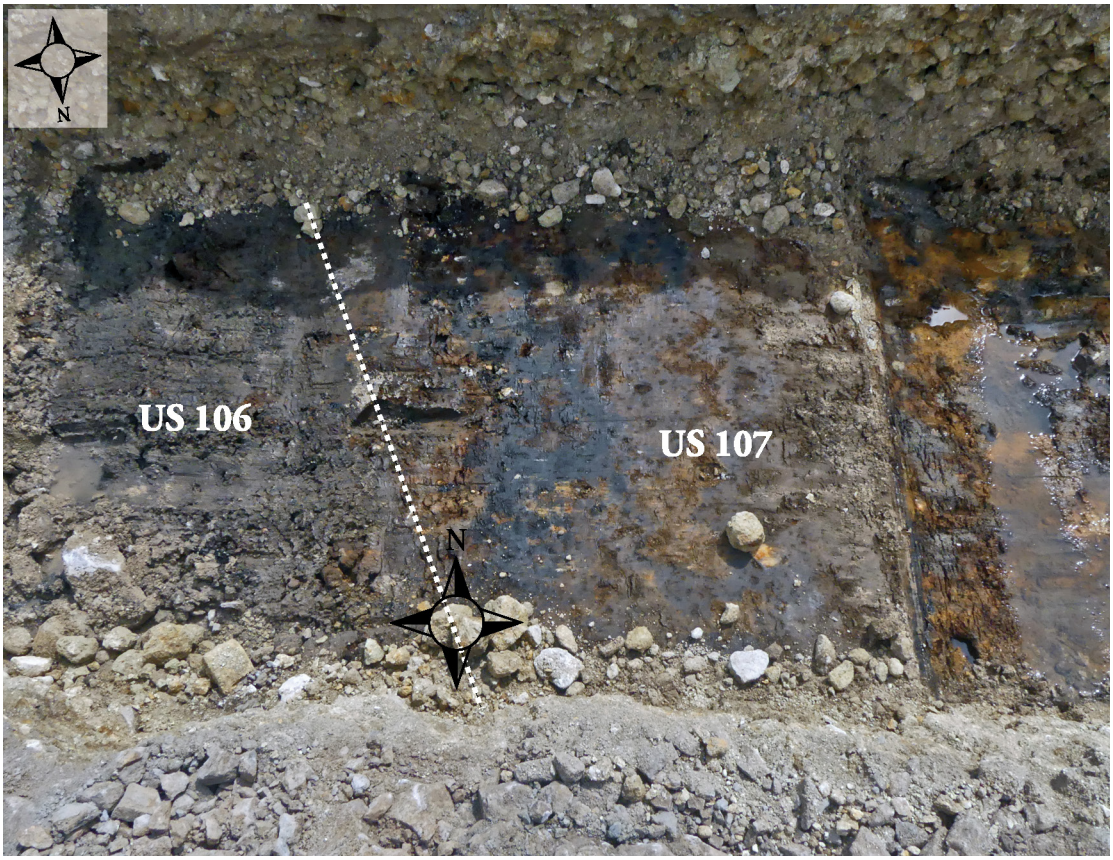

Figure 26
Matérialisation de l'ancien trait de côte au sein de la tranchée 1.
© E. Bailly, Inrap

à proximité immédiate. Un niveau de colluvionnement limono-argileux presque vaseux noir et homogène, très organique comprenant du mobilier a été mis en évidence au sein des tranchées 1 et 2 (US 106 et 205). Celui-ci correspond très probablement au niveau de vase de fond de la rade et vient recouvrir le substrat en place, observé sur tout le site, constitué d'une argile limoneuse compacte et homogène gris orangé, marbrée de noir comprenant de rares blocs de roches métamorphiques et des inclusions de ferromanganèses (US 107, 206, 306…). L'exploration au sein de la tranchée 1 a permis de mettre en avant ce qui semble être l'ancien trait de côte sur lequel est venu s'appuyer le premier rempart du fort au XVIIe siècle à environ 7 m de l'extrémité ouest du sondage (**fig. 26**).

Les sondages 3 et 17, présentent une séquence très proche marquée par la nécessité de comblement de l'ancienne douve protégeant l'avant du rempart du bastion du Carénage dans la première moitié du XXe siècle.

Les sondages 4 et 5 présentent ensuite une dynamique propre. Sous les niveaux de stationnement sub-contemporains, on retrouve des niveaux de démolition successifs variés, correspondant à l'arasement du rempart sud du bastion du Carénage au XXe siècle (US 402, US 502, US 503). Les vestiges archéologiques mis en évidence dans ce secteur s'intercalent entre le substratum ou son altération et ces niveaux de démolition contemporain. Le substrat ou son altération apparaît similaire dans l'ensemble des sondages ayant pu l'atteindre. Les structures archéologiques mises au jour sont généralement sous-jacentes des niveaux de réaménagements contemporains du site. Les éléments structurels comme les maçonneries du fort et de ses remparts apparaissent pour l'essentiel directement implantés dans le substrat géologique ou sur celui-ci. Une partie des structures archéologiques n'a pu être explorée plus avant par contraintes techniques et n'a donc pas permis de mettre en avant la séquence stratigraphique précise permettant d'analyser la mise en place de ces structures comme au sein du sondage 9 par exemple.

2.2. Les structures archéologiques

9 structures archéologiques ont pu être appréhendées sur la parcelle cadastrale afférente au présent rapport de diagnostic. A cela, il est nécessaire d'ajouter les observations ayant pu être réalisées sur les fondations des murs de remparts de différents secteurs du fort ayant trait à la première et seconde ligne de défense dont le bastion du Carénage et le redan du Carénage.

2.2.1. Secteur A

Le secteur A s'est révélé totalement vierge de structures archéologiques. Cette zone semble avoir été très fortement impactée par les aménagements successifs et en particulier l'implantation du parking (cf. § 6. Hypothèses et réflexions).

2.2.2. Secteur B

Le secteur B est la zone ayant livré le plus grand nombre de structures archéologiques sur cette opération de diagnostic.

2.2.2.1. Tranchée 3

Implanté perpendiculairement au pied du rempart nord-est du Bastion du Carénage, ce sondage a permis d'explorer les niveaux sédimentaires sur une longueur d'environ 8 m sur 2 m. Si aucune structure enfouie n'a pu être mise au jour au sein de ces niveaux, ce sondage a permis de documenter la mise en place du rempart (**fig. 27**). La présence de trois réseaux non référencés sur la documentation fournie par l'aménageur ainsi que les concessionnaires ont limité l'exploration au sein du sondage.

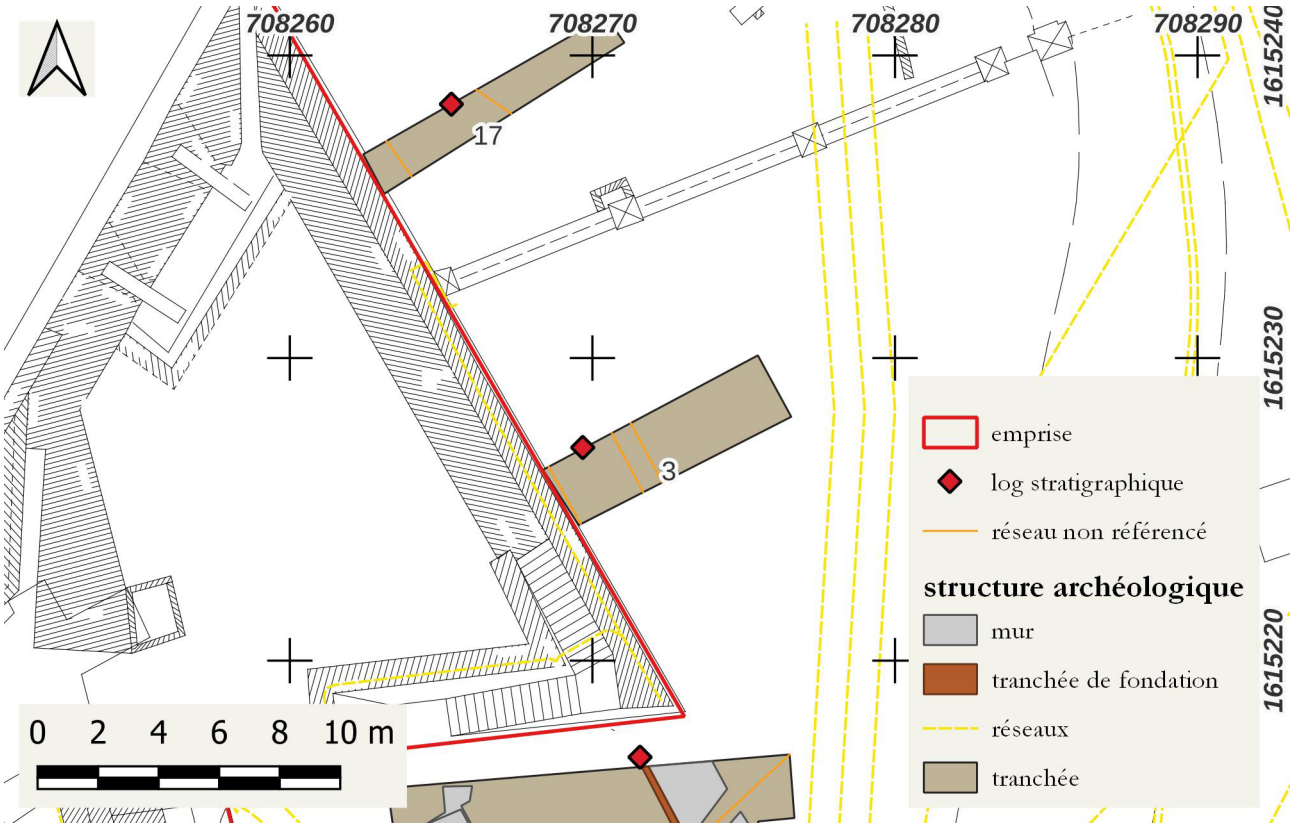

Figure 27 Plan général de la tranchée 3, échelle 1/250.
© A. Coulaud, P. Combes, Inrap

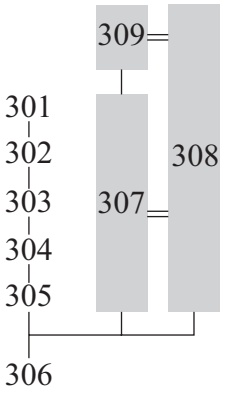

Figure 28 Diagramme stratigraphique du sondage 3.
© A. Coulaud, Inrap

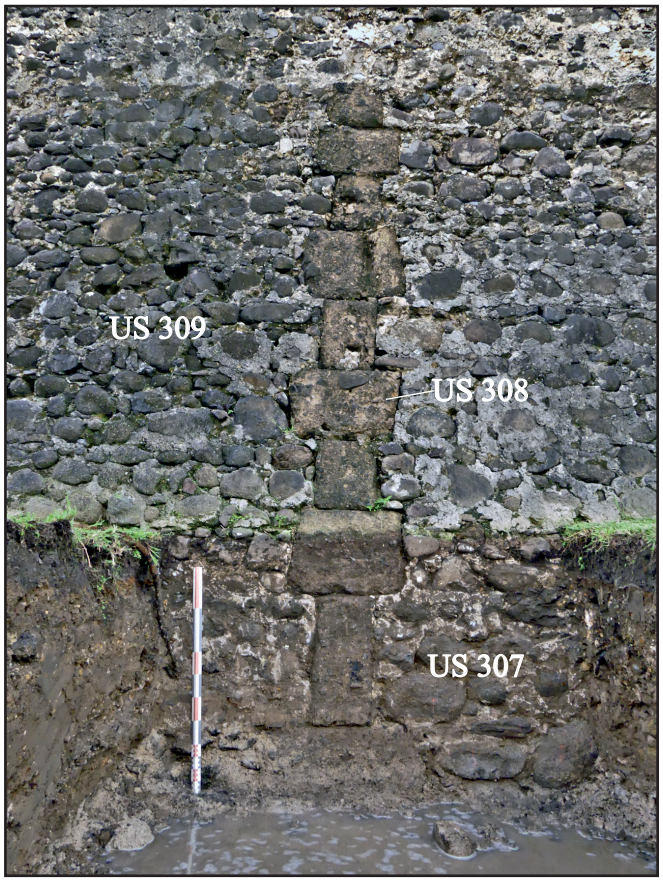

Figure 29 Vue vers le sud-ouest de l'élévation du mur nord-est du rempart du bastion du Carénage au sein du sondage 3.
© E. Bailly, Inrap

Le rempart nord-est du bastion du Carénage apparaît directement installé sur le substratum en place (US 306) (**fig. 28 et 29**). La présence d'un réseau contre ce dernier ainsi que la remontée de l'eau n'ont pas permis de confirmer ou infirmer la présence d'une tranchée de fondation et la certitude selon laquelle la fondation est implantée plus en profondeur au sein de celui-ci.
La fondation du mur du rempart du bastion du Carénage, est constituée de gros blocs et galets de roches métamorphiques bruts non assisés, liés par un mortier de chaux blanchâtre débordant. La fondation ne dépasse pas la hauteur de la terre végétale actuelle (US 301). Cette fondation est antérieure à l'élévation ancienne du rempart (US 309) et apparaît bâtie de manière concomitante à la maçonnerie d'encoignure (US 308) constituée de blocs de roches métamorphiques détritiques très friables jaunâtres équarris parallélépipédiques liés avec un mortier de chaux blanchâtre. Les blocs sont, ici, disposés en quinconce, alternant les éléments sur lit de pose et sur chant. Cet élément de maçonnerie est également intégré à l'élévation du mur, démontrant sa réalisation de manière contemporaine. L'élévation du mur, quant à elle, se caractérise par une maçonnerie constituée de blocs et galets métamorphiques bruts non assisés liés par un mortier de chaux blanchâtre. De nombreuses réfections à la chaux ou au ciment contemporain sont perceptibles sur la hauteur totale du bastion (cf. § 3. Les éléments du bâti).

2.2.2.2. Tranchée 4

Implanté parallèlement au retour est-ouest du mur du Bastion du Carénage, le sondage 4 a permis de documenter une vaste zone sur environ 14 m de longueur et 2 m de largeur, avec plusieurs extensions vers le sud (**fig. 30**). Le sondage a permis de mettre au jour deux maçonneries parallèles orientées nord-ouest/sud-est (**fig. 31**).

Un premier mur (US 407) apparaît en extrémité est de la tranchée 4, orienté nord-ouest/sud-est, dans la continuité du mur du rempart du Bastion du Carénage (**fig. 31**). Le mur s'implante dans le niveau de sable US 406 par le biais d'une tranchée de fondation (US 410), caractérisée par un creusement linéaire rectiligne parallèle à la semelle de fondation (US 408)[2] (**fig. 32, 33 et 34**). La largeur observée de la tranchée est d'environ 32 cm pour une profondeur d'apparition sous le niveau de sol actuel d'environ 80 cm. Dans cette tranchée s'installe une fondation à semelle débordante[3] parementée et constituée de blocs et galets de roches métamorphiques bruts non assisés liés à l'aide d'un mortier de chaux de sable coquillé brun beige. Celle-ci apparaît saillante, par rapport au parement ouest du mur US 407, d'environ 17 cm. La tranchée de fondation est comblée (US 409) par un sédiment sableux moyen gris noir, meuble et homogène comprenant des fragments de coquilles et coraux. Sur la semelle de fondation, l'élévation du mur (US 407), perturbée en son sommet par l'implantation d'un réseau contemporain, se caractérise par une maçonnerie à double parement, constituée de blocs et galets de roches métamorphiques bruts non assisés et liés au mortier de chaux brun beige à sable coquillier. Le mur est conservé sur environ 40 cm de hauteur et mesure environ 196 cm de largeur[4] et a pu être observé sur environ 5 m de longueur. La maçonnerie apparait arasée à environ 35 cm sous le niveau de sol actuel. Le mur US 407 apparaît scellé par le niveau de remblai US 402.

Le second mur, situé plus à l'ouest, présente une orientation similaire à environ 6 m du mur US 407 (**fig. 35**). Comme pour le mur précédent, celui-ci s'insère dans le niveau US 406 par le biais d'une tranchée de fondation US 415 étroite non perceptible. La durée de l'opération et les différentes contraintes techniques n'ont pas permis de réaliser de sondages mécaniques pour documenter plus avant la fondation de cette maçonnerie. La base du mur semble être implantée sur un fin niveau de comblement de la tranchée de fondation constituée d'un sédiment limono-argileux noir compact et homogène. L'élévation du mur US 411 n'est conservée que sur une infime partie de sa hauteur (**fig. 36**). Elle se caractérise par une maçonnerie en blocs de roches métamorphiques brutes, non jointifs à sa base, et liés par un mortier de chaux sableux gris blanc très friable. La partie supérieure se compose de blocs noyés dans le mortier. Le mur a pu être observé sur environ 160 cm de largeur pour une hauteur conservée n'excédant pas 35 cm. Le mur apparait à environ 15 cm sous le niveau de sol actuel, sous le niveau US 402.

L'espace entre les deux murs semble recevoir plusieurs niveaux sédimentaires. Le niveau US 405 peut s'apparenter à un niveau de travail contemporain des deux maçonneries évoquées plus haut, se caractérisant par un sable gris brun peu compact et homogène. Les deux niveaux supérieurs (US 404 et 403), à matrice sableuse et limono-argileux peu compacte et homogène sont difficiles à évaluer. Ils pourraient correspondre soit à des niveaux de remblais venant s'intercaler entre les deux murs après construction, soit à des niveaux de démolition récents.

2. La tranchée de fondation n'a pu être fouillée, au vu des contraintes techniques

3. Uniquement observée à l'ouest du mur US 407, au vu des contraintes techniques de l'opération

4. Soit environ 6 pieds

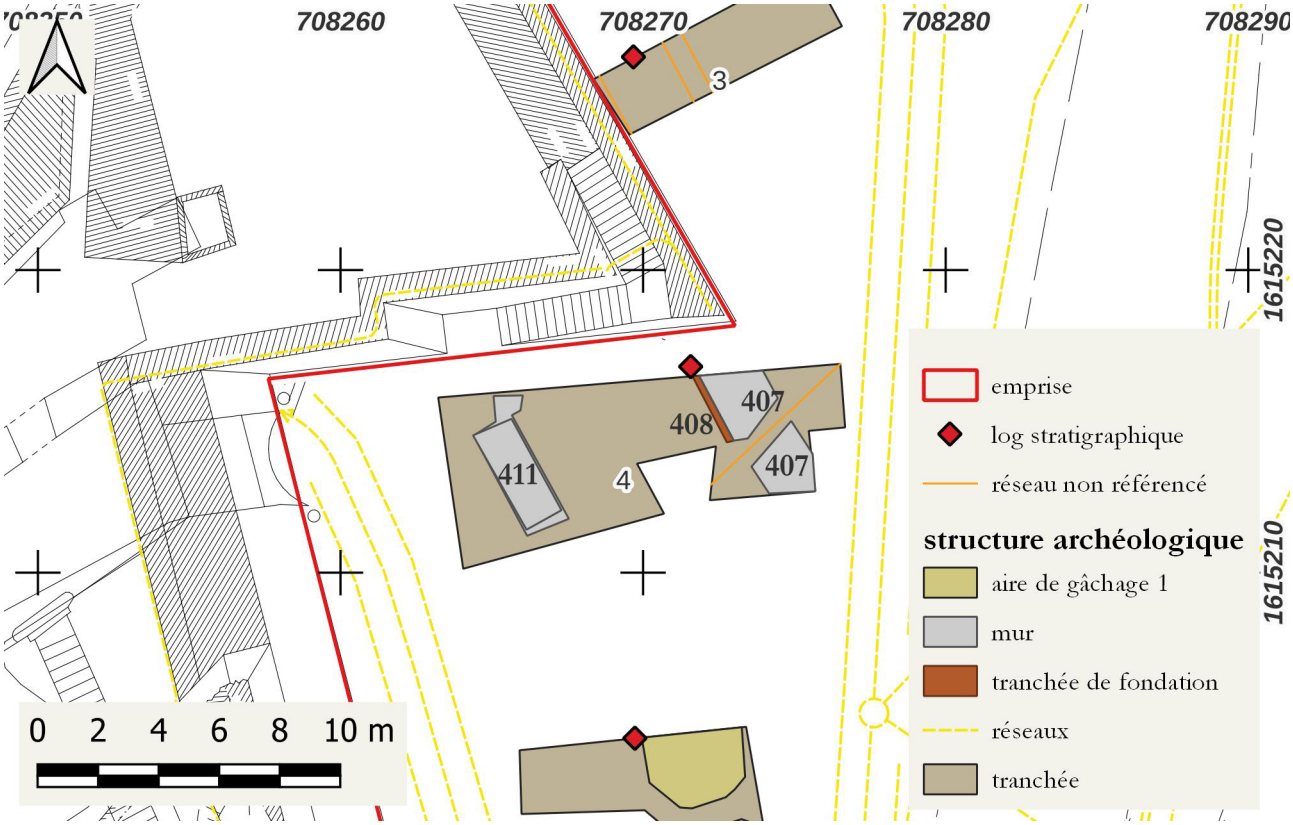

Figure 30 Plan général de la tranchée 4, échelle 1/250.
© A. Coulaud, P. Combes, Inrap

Figure 31 Vue aérienne zénithale de la tranchée 4 et de ses vestiges.
© H. Beaumont, DAC Martinique

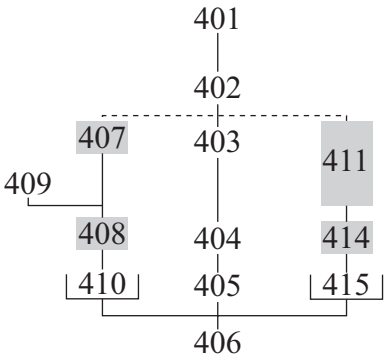

Figure 32 Diagramme stratigraphique de la tranchée 4.
© A. Coulaud, Inrap

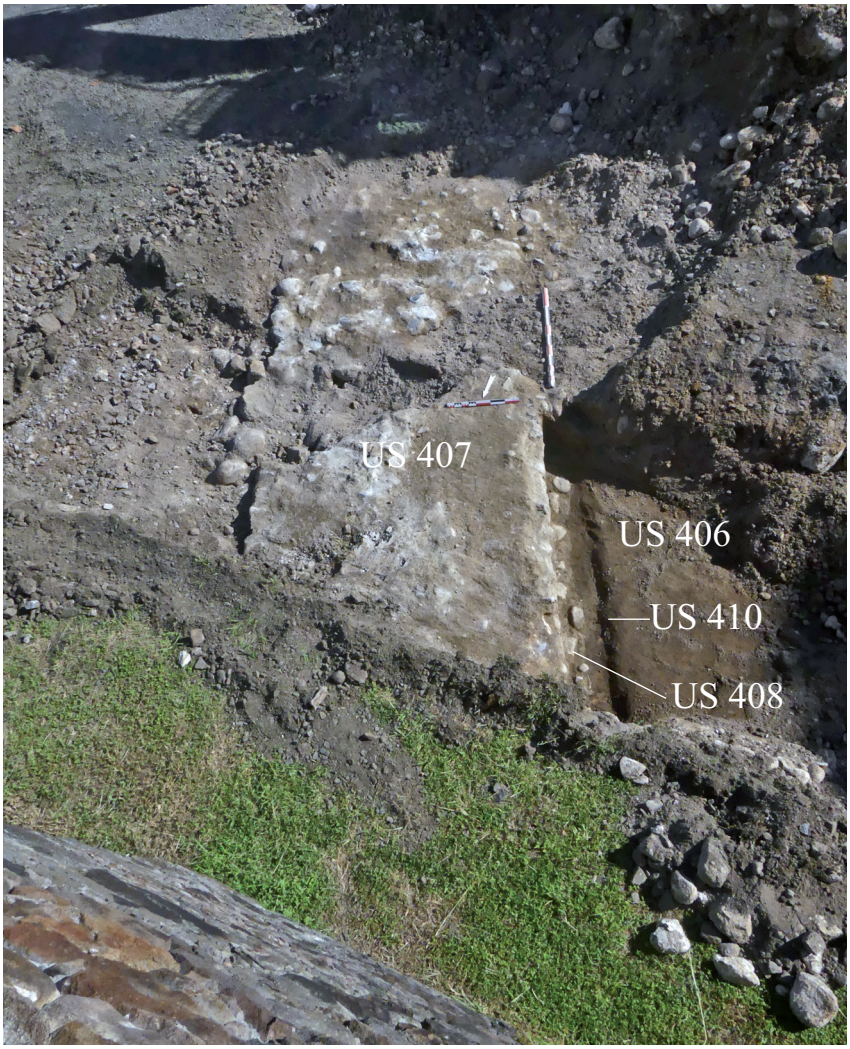

Figure 33 Vue vers le sud-est du mur US 407.
© A. Coulaud, Inrap

Figure 34 Vue du mur US 407 vers le nord-est.
© A. Coulaud, Inrap

Figure 35 Vue du mur US 411 vers le sud.
© A. Coulaud, Inrap

Figure 36 Vue du mur US 411 vers l'ouest.
© A. Coulaud, Inrap

2.2.2.3. Tranchée 5

Ce sondage a été réalisé parallèlement au précédent, à environ 7 m au sud-est de celui-ci.
Deux structures archéologiques ont pu être mises en évidence (**fig. 37**). Il s'agit de deux zones circulaires, observées partiellement et interprétées comme des zones de gâchage de mortier (**fig. 38**, **39**).

La première structure apparaît en limite nord du sondage. Partiellement mise au jour, cette structure semble se caractériser par une forme circulaire avec un profil en cuvette et un bourrelet épais semi-circulaire faisant

Figure 37 Plan général des tranchées 4, 5 et 6, échelle 1/250.
© A. Coulaud, P. Combes, Inrap

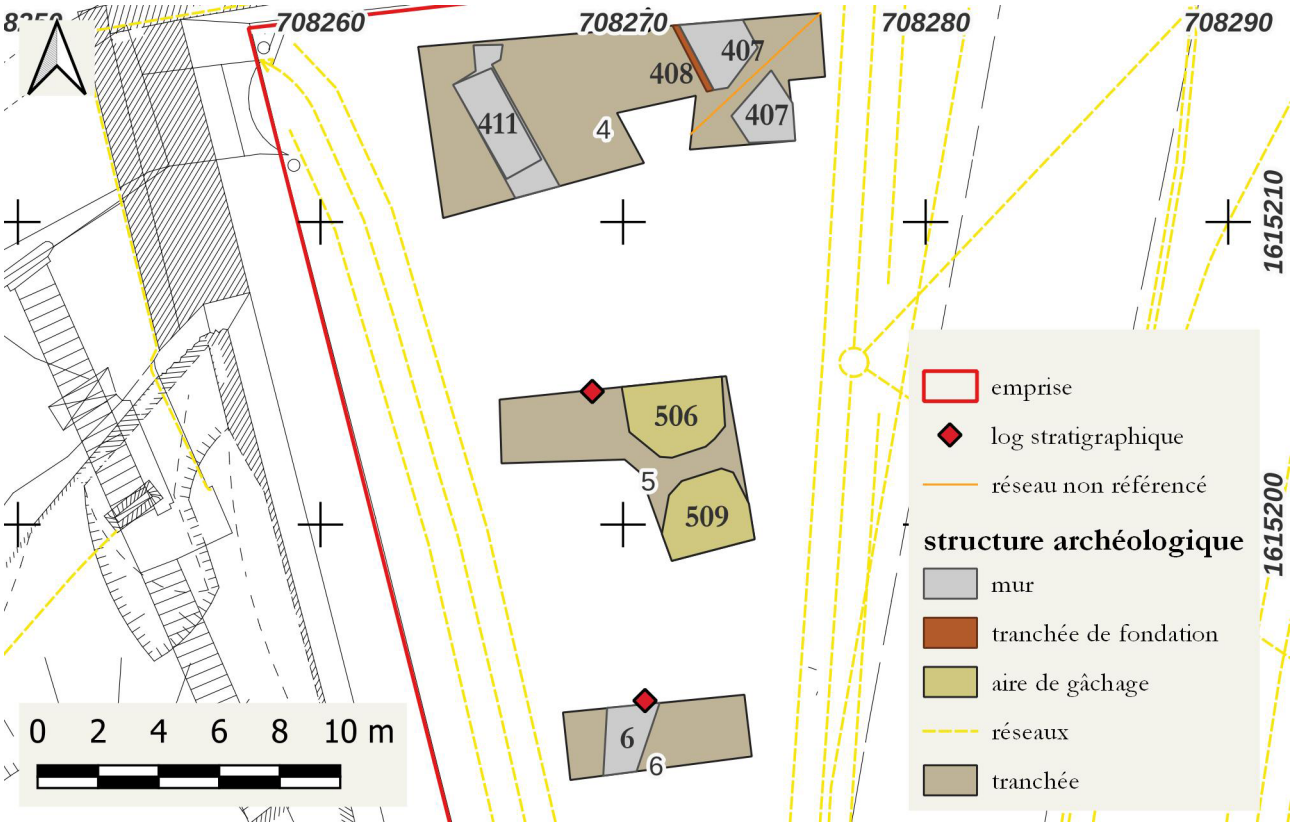

Figure 38 Vue générale vers l'ouest des deux structures de gâchage mises au jour au sein de la tranchée 5.
© A. Coulaud, Inrap

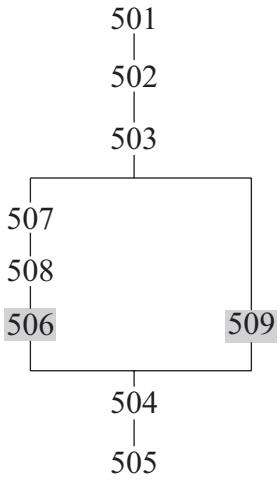

Figure 39 Diagramme stratigraphique du sondage 5.
© A. Coulaud, Inrap

office de bord. Celle-ci apparaît composée par une succession de litages de chaux visible dans l'épaisseur du bourrelet périphérique (**fig. 40**). Une petite rigole à profil en U a été aménagée dans le bourrelet périphérique en limite sud-ouest de la structure. La structure a été observée sur environ 335 cm de longueur, pour une largeur maximale de 233 cm. Elle apparaît à environ 36 cm sous le niveau actuel du sol. La cuvette centrale de la structure apparaît comblée par deux sédiments successifs. Le comblement primaire (US 508) se caractérise par un sédiment sablo-limoneux brun ocre très compact et très homogène, avec des galets de petits et moyens modules pris dans la partie supérieure de l'US 506 et comprenant de gros fragments de coraux et coquillages. Le comblement supérieur, successif à l'US 508 (US 507) se compose d'un sédiment sablo-limoneux brun ocre très compact et très homogène comprenant de nombreuses inclusions de roches métamorphiques, fragments de coraux et de coquillages.
La seconde structure (US 509) (**fig. 41**) présente les mêmes caractéristiques hormis l'absence de comblements internes. Partiellement visible sur l'extension sud du sondage 5, la structure de plan probablement circulaire a pu être observée sur 3,50 m de longueur et 2,75 m de largeur. Elle apparaît directement sous le niveau US 503 et sur le niveau US 504, comme la structure précédente et à environ 36 cm sous le niveau actuel du sol.

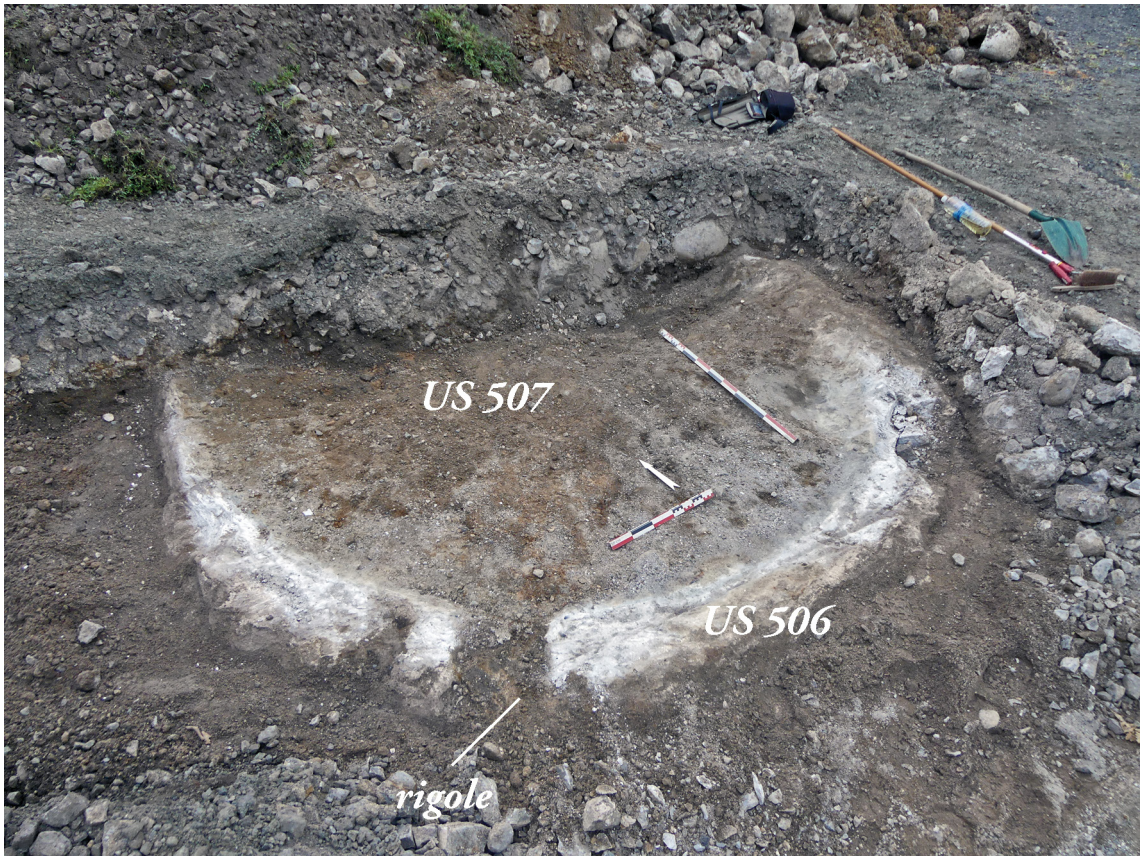

Figure 40 Vue de la structure US 506 vers le nord-est.
© A. Coulaud, Inrap

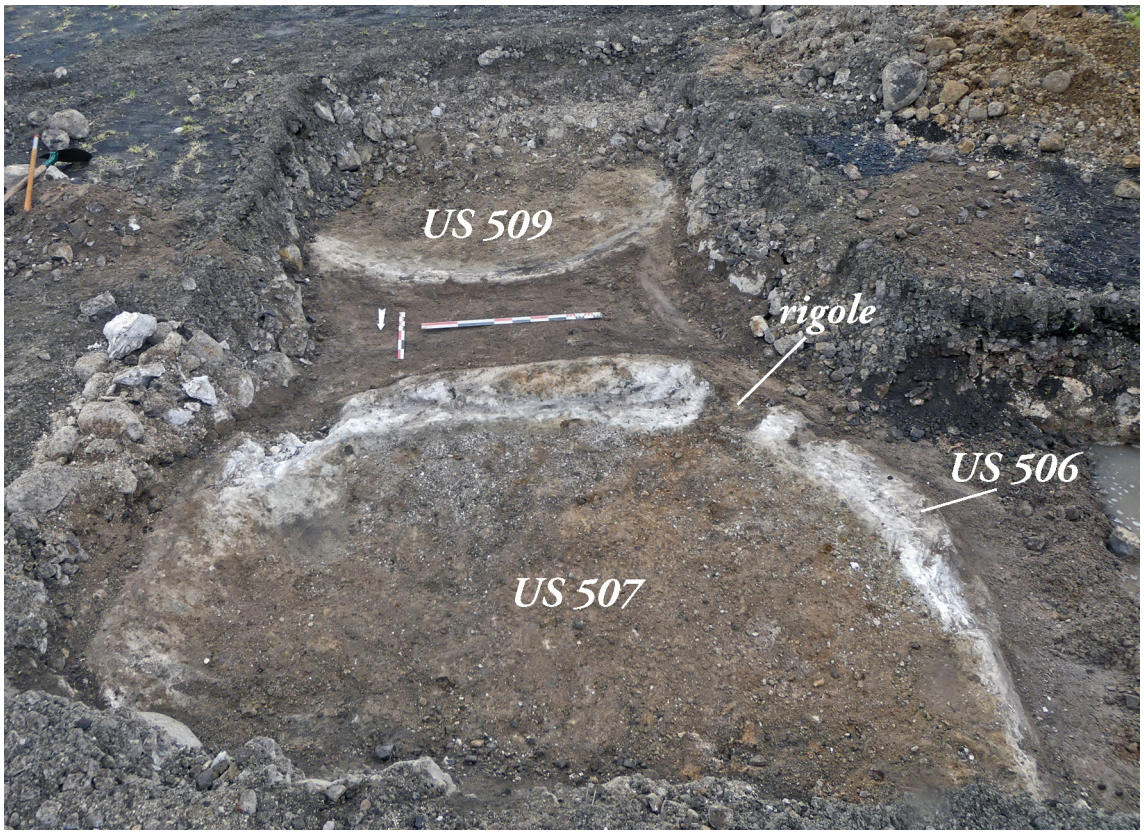

Figure 41 Vue générale des structures US 506 et 509 vers le sud.
© A. Coulaud, Inrap

Figure 42 Vue aérienne zénithale du sondage 5 et des deux structures de gâchage.
© H. Beaumont, DAC Martinique

2.2.2.4. Tranchée 6

Le sondage 6 a été implanté parallèlement au sondage 5 précédemment évoqué, à environ 5 m au sud de ce dernier. Une seule structure archéologique a été découverte au sein de celui-ci (**fig. 37**).

Il s'agit d'un mur (US 605) orienté nord-sud (**fig. 42**). Il se compose d'une tranchée de fondation (US 609) étroite et à fond plat, entaillant le niveau US 603 (**fig. 43**). Celle-ci reçoit la fondation du mur US 605, constituée de blocs de roches métamorphiques bruts de petits et moyens modules noyés dans un mortier rose beige similaire au US 503 et 407. Il a pu être observé sur environ 2 m de longueur, mesure 0,90 m de largeur soit environ 3 pieds, pour une épaisseur conservée de 0,21 m. Il apparaît directement sous l'US 602 à environ 0,25 m sous la surface actuelle. La tranchée de fondation apparaît comblée par un sable gris jaune peu compact comprenant de petits graviers et galets de roches métamorphiques bruts (US 604) (**fig. 44, 45 et 46**). Le mur US 605 n'est conservé que sur un lambeau de sa fondation directement sous les niveaux de remblai de parking contemporain. Comme pour les vestiges évoqués précédemment, celui-ci apparaît directement installé sur le substrat en place ou son altération.

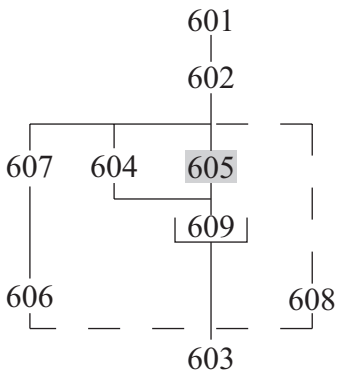

Figure 43 Diagramme stratigraphique général du sondage 6.
© A. Coulaud, Inrap

Figure 44 Vue du mur US 605 vers le sud.
© E. Bailly, Inrap

Figure 45 Vue vers le nord de la berme nord du sondage et de la coupe à travers le mur US 605.
© E. Bailly, Inrap

Figure 46 Vue vers l'ouest du lambeau de mur conservée US 605.
© E. Bailly, Inrap

2.2.2.5. Tranchée 7

Le sondage 7 a été implanté contre le retour du redan de la seconde ligne de défense du fort (**fig. 47**). Afin de pouvoir réaliser celui-ci, la découpe d'une dalle en béton (env. 10 cm d'épaisseur) par une société spécialisée a été nécessaire. Ce sondage a permis d'explorer une zone d'environ 7 m par 2 m au pied du rempart. Si aucune structure archéologique n'a pu être mise en évidence au niveau sédimentaire, le sondage a offert l'opportunité de documenter la mise en place de la base du rempart (**fig. 48 et 49**).

La remontée de l'eau et les diverses contraintes techniques, dont la présence de la dalle en béton, n'ont pas permis de sonder de manière au pied du rempart pour en documenter les fondations.
Le rempart sud comme ouest apparaît directement implanté sur l'altération du substrat (US 703) via une tranchée de fondation étroite et non perceptible (US 706 et 707) (**fig. 50**). Les fondations de ceux-ci (US 704 et 705) se caractérisent par des maçonneries constituées de gros galets de roches métamorphiques bruts irréguliers, de petits à gros modules, et non disposés en assises, liés par un mortier de chaux blanc jaune. Les fondations ont pu être observées sur environ 60 cm de profondeur et semblent se poursuivre. Les deux tronçons apparaissent chaînés (**fig. 51**).

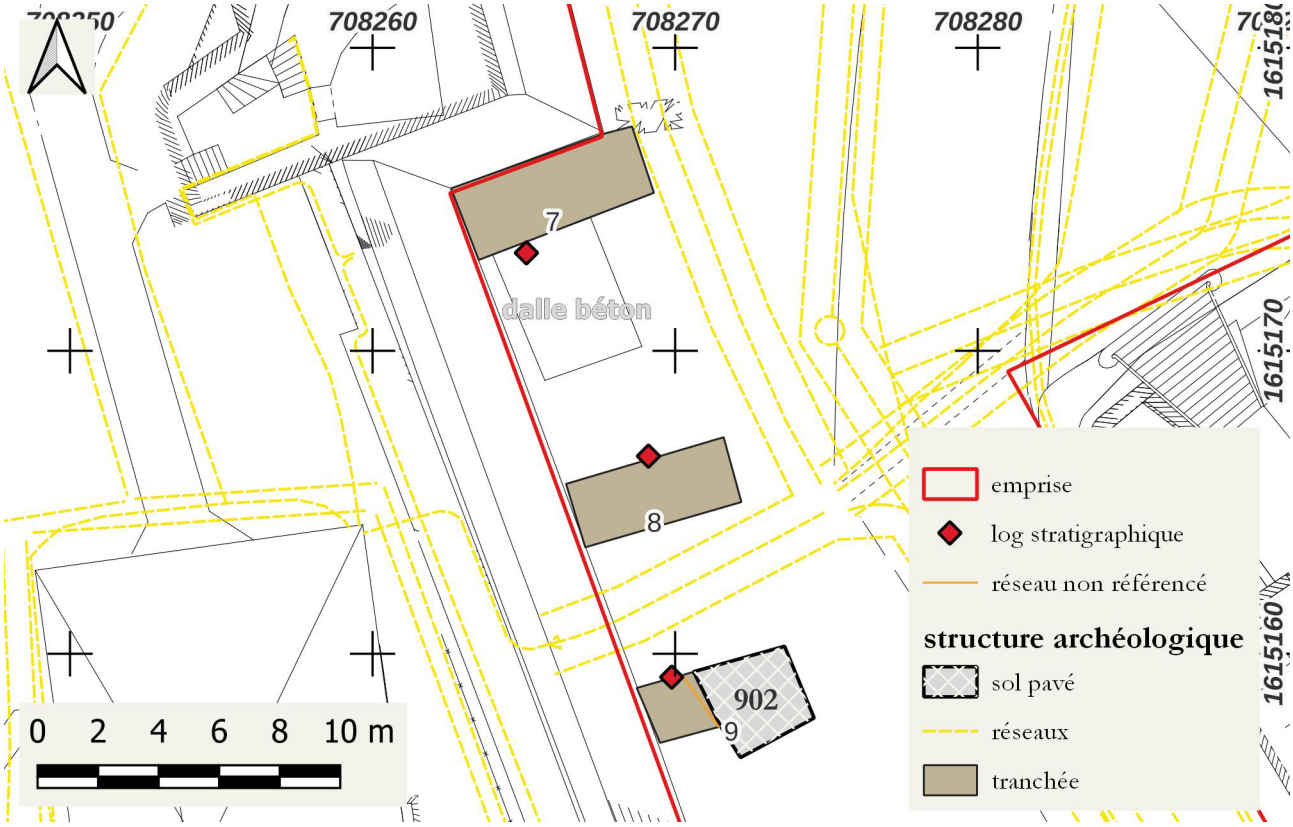

Figure 47 Plan général des sondages 7, 8 et 9, échelle 1/250.
© A. Coulaud, P. Combes, Inrap

Figure 48 Vue vers le nord du tronçon sud du rempart, sondage 7.
© M. Siedlaczek, inrap

Figure 49 Vue vers l'ouest du tronçon est du rempart, sondage 7.
© M. Siedlaczek, inrap

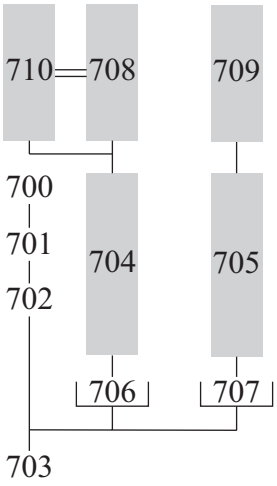

Figure 50 Diagramme stratigraphique général du sondage 7.
© A. Coulaud, Inrap

Figure 51 Détail du chaînage entre les deux tronçons du rempart.
© M. Siedlaczek, Inrap

L'élévation des deux tronçons (US 708 et 709) est constituée de galets, blocs parfois grossièrement équarris, de petit à grand module non disposés en assises et liés par un mortier de chaux blanchâtre jaune. L'arrête est du tronçon sud est renforcé par la présence de blocs de roches métamorphiques taillés disposés en quinconce très similaire aux blocs d'encoignures (US 308) documentés au sein du sondage 3. L'ensemble de la maçonnerie des deux tronçons du rempart présentent une inclinaison (sud-nord pour le tronçon sud, est-ouest pour le tronçon ouest). De nombreuses réfections sont perceptibles dans l'ensemble de la hauteur de l'élévation.

2.2.2.6. Tranchée 8

Comme le sondage précédent, la tranchée 8 a permis de sonder le pied du rempart (**fig. 47**), à environ 8 m du sondage précédent.
Si aucune structure archéologique n'a pu être mise en avant dans le sous-sol, la tranchée a permis d'observer encore une fois la construction du rempart (**fig. 52 et 53**) .
Le sondage a dû être arrêté à l'apparition de l'eau et surtout au vu de l'état du parement oriental du rempart. Nous ne redétaillerons donc pas les éléments stratigraphiques qui sont les mêmes que ceux abordés au sein du sondage précédent.

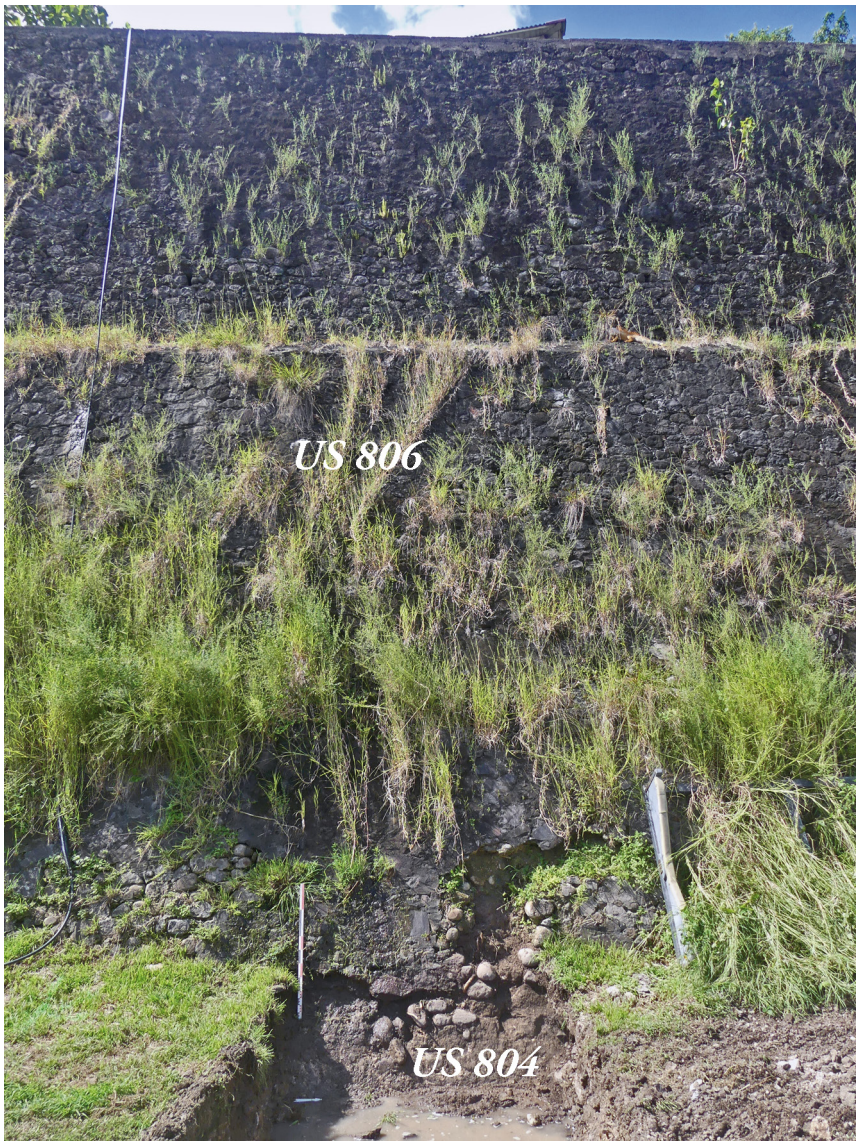

Figure 52 Vue générale du rempart vers l'ouest, sondage 8.
© M. Siedlaczek, Inrap

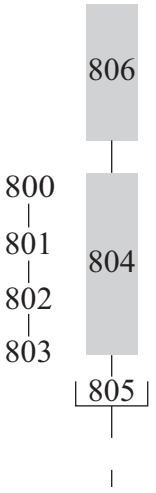

Figure 53 Diagramme stratigraphique général du sondage 8.
© A. Coulaud, Inrap

2.2.2.7. Tranchée 9

La tranchée 9 implantée parallèlement au sondage précédent, en pied de rempart, à environ 5 m de celui-ci, n'a livré qu'une structure archéologique. La présence à l'ouest d'un réseau, a priori actif, non référencé n'a pas permis de sonder plus avant en pied du rempart. De même, la présence d'un important nœud de réseaux référencés au nord ainsi que la présence de bouches a également exclu toute extension dans ce secteur. L'extension en direction de l'est est de la route d'accès de la Base Navale a été rapidement exclu, l'envergure du bras de la pelle mécanique ainsi que le trafic relativement régulier ne permettait pas de bloquer la voie de communication afin d'étendre le sondage plus à l'est.
La présence au sud de notre sondage de matériel d'accastillage de gros tonnage (ancres et chaînes) n'ayant pu être déplacé faute de vecteur disponible, aucune extension n'a pu être opérée dans cette direction.

Cette structure archéologique correspond à un vaste pavage ayant pu être observé sur un peu plus de 8 m² (**fig. 54 et 55**). Celui-ci apparaît directement sous la couche de terre végétale (US 901) à environ 15 cm de profondeur. Il se caractérise par la disposition irrégulière de blocs, éclats et galets de roches métamorphiques bruts pris dans un mortier de chaux beige jaunâtre.

Figure 54 Vue vers l'ouest du pavage US 902.
© M. Siedlaczek, Inrap

Figure 55 Diagramme stratigraphique du sondage 9.
© A. Coulaud, Inrap

2.2.2.8. Tranchée 10

Le sondage 10 a été implanté perpendiculairement au mur du rempart, en bordure d'une grande dalle de béton préalablement sciée par une entreprise spécialisée après validation du Service de l'Archéologie. Ce sondage a été contraint par le matériel de la Marine nationale n'ayant pu être déplacé par l'opération par manque de vecteur de transport : chaînes, ancre de marine, coffres de mouillage, stockés entre les sondages 9, 10 et 11, ainsi qu'au pied du rempart à l'extrémité occidentale des sondages 10 et 11 (**fig. 56**). La réalisation du sondage 10 a été contraint par la découverte d'un réseau non référencé. Les possibilités d'extension étaient très limitées pour les raisons évoquées plus haut.

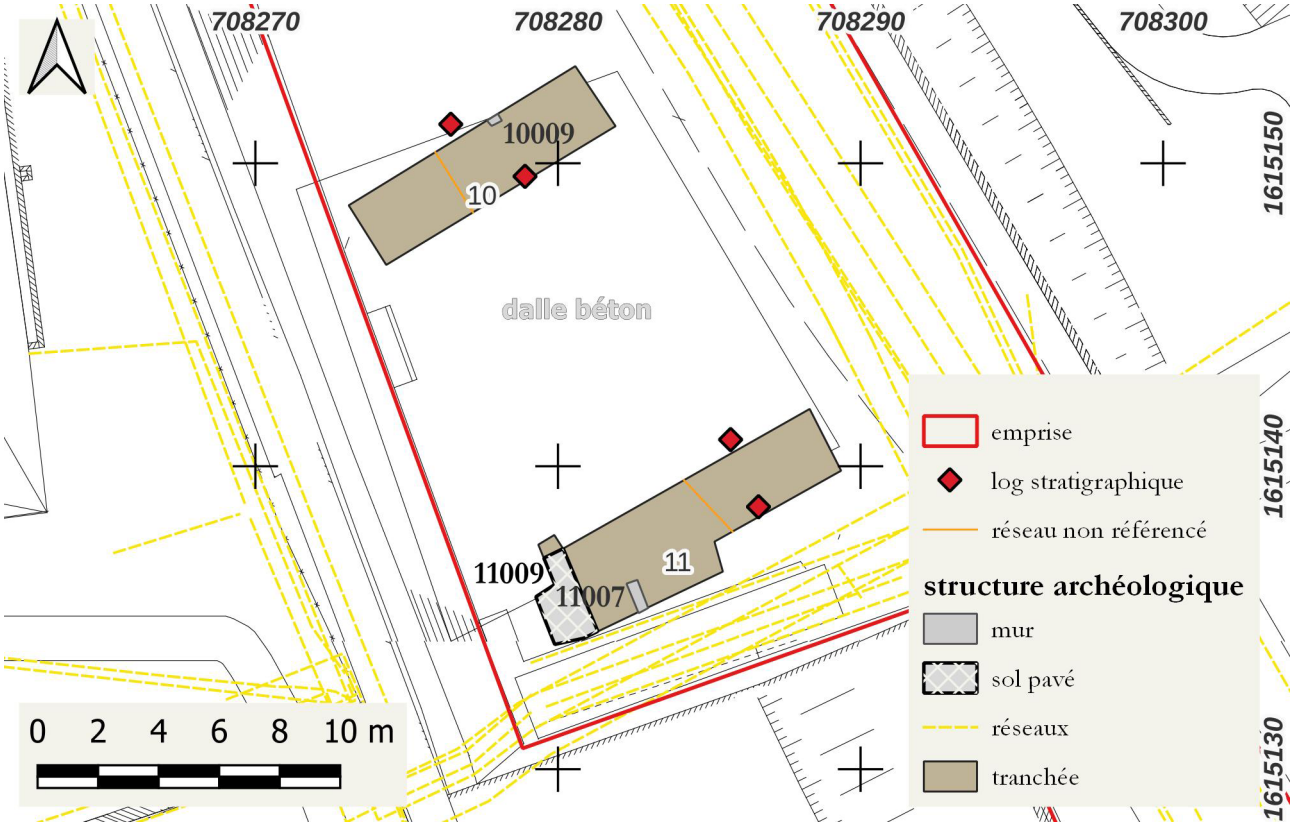

Figure 56 Plan général des tranchées 10 et 11, échelle 1/250.
© A. Coulaud, P. Combes, Inrap

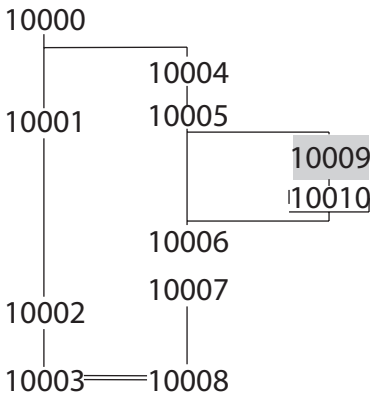

Figure 57 Diagramme stratigraphique du sondage 10.
© A. Coulaud, Inrap

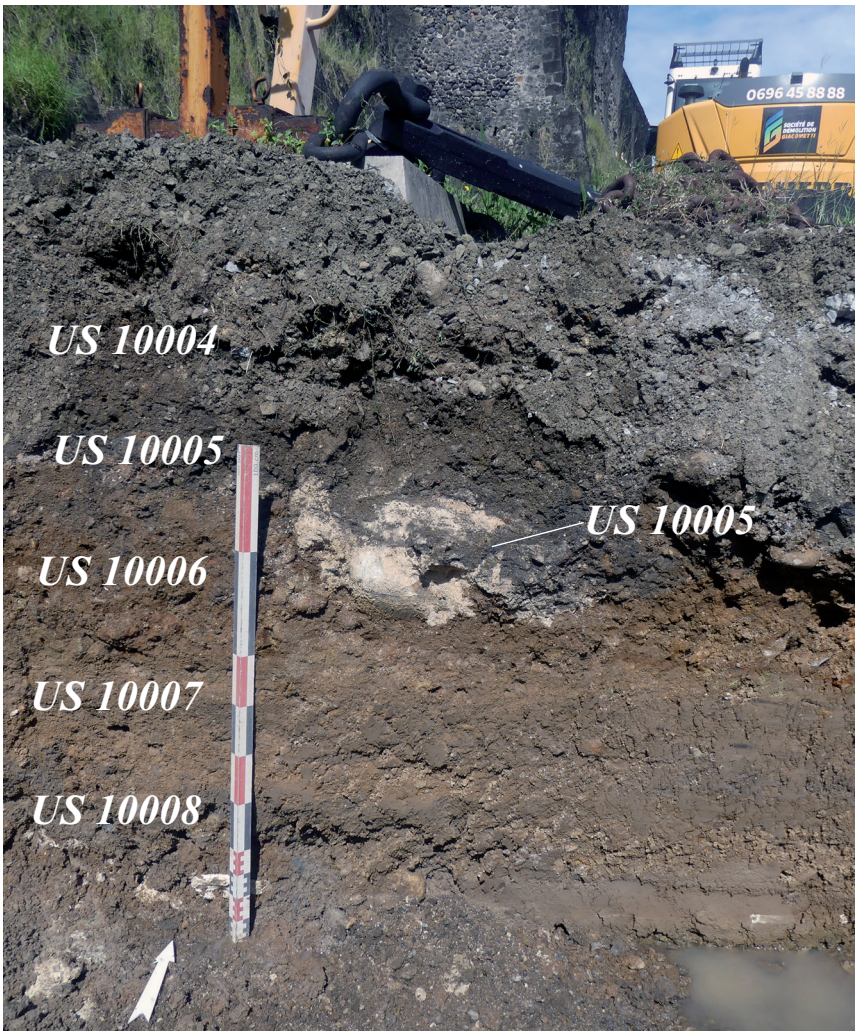

Figure 58 Vue de la séquence stratigraphique et du mur US 10009 vers le nord.
© O. Baillif, Inrap, Inrap

Une structure archéologique a été mise au jour au sein du sondage, malheureusement fortement impactée au sud par l'implantation de la dalle de béton contemporaine (**fig. 57**).

Il s'agit d'un mur implanté dans l'US 10006 via une tranchée de fondation étroite et non perceptible (US 10010). Il se caractérise par une maçonnerie (US 10009) constitué de blocs, de moellons et galets irréguliers bruts de roches métamorphiques liés par un mortier sa chaux jaune (**fig. 58**). Celui-ci est conservé sur environ 40 cm de hauteur pour une largeur de 70 cm. Il apparait à 25 cm sous le niveau de sol actuel sous l'US 10005. Il adopte une orientation nord-sud.

2.2.2.9. Tranchée 11

Le sondage 11 a été réalisé parallèlement au précédent, également en limite de la dalle de béton préalablement tronçonnée. Comme pour le sondage précédent, la présence de réseaux référencés au sud, de coffres de mouillage à l'ouest, de la dalle de béton au nord ainsi que les déblais n'ont pas permis d'élargir de manière optimale le sondage afin d'approfondir nos investigations. La séquence stratigraphique apparaît très similaire à la précédente (**fig. 59**). Deux structures archéologiques ont pu être mises en évidence, également très perturbées par la mise en place de la dalle en béton contemporaine.
La première structure correspond à un vaste pavage (US 11009) mis au jour à l'extrémité ouest du sondage (**fig. 60 et 61**). Celui-ci apparait directement sous la terre végétale à environ 5 cm sous le niveau de sol actuel. Il a pu être observé sur environ 4 m². Il se constitue par un niveau plan composé de blocs de roches métamorphiques irrégulières non équarries liés par un mortier de chaux rose comprenant des fragments de coraux. Il repose sur un lit de mortier similaire (US 11010) interprété comme un niveau d'installation mesurant environ 10 cm d'épaisseur. Le pavage, quant à lui, mesure environ 25 cm d'épaisseur au maximum. Il semble se continuer au nord, à l'ouest et au sud, mais on notre une vraie rupture linéaire à l'est, orientée nord-ouest/sud-est, césure très similaire avec le mur US 11007.

La seconde structure correspond à un mur (US 11007) orienté nord-ouest/sud-est. Il apparaît directement implanté sur le niveau US 11001 via une tranchée de fondation étroite (US 10010) à fond plat. Cette tranchée reçoit un léger comblement US 11008 constitué d'argile détritique sur lequel vient s'installer la maçonnerie US 11007. Elle se caractérise par un assemblage de blocs non équarris et galets de roches métamorphiques bruts liés par un mortier de chaux blanc jaunâtre. Le mur mesure environ 60 cm de largeur

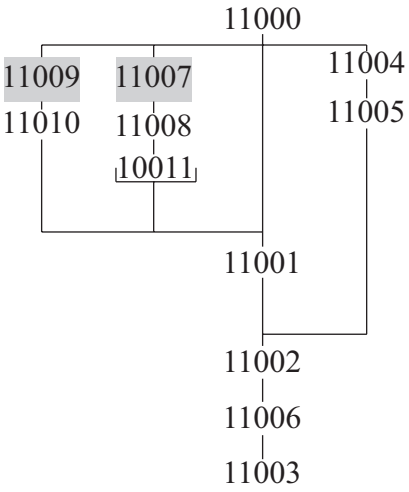

Figure 59 Diagramme stratigraphique du sondage 11.
© A. Coulaud, Inrap

Figure 60 Sol pavé US 11009 vu vers le nord.
© E. Bailly, Inrap, Inrap

Figure 61 Mur US 11007 vu vers le nord.
© E. Bailly, Inrap, Inrap

pour une hauteur conservée d'environ 40 cm. Il apparaît à environ 50 cm sous la surface actuelle directement sous la couche de terre végétale US 11000.

2.2.3. Secteur C

Deux sondages (12 et 13) ont été réalisés dans ce secteur relativement restreint par la présence de la voie principale de communication du fort ainsi que les nombreux réseaux référencés.
Le secteur C n'a livré aucune structure ou niveau archéologique malgré le fort potentiel archéologique et les bâtiments présents sur les données historiques et archivistiques anciennes. Le secteur apparaît fortement remanié par les places de stationnement le long du rempart et le sous-sol semble avoir été fortement impacté par ces aménagements successifs, modestement couvert semble-t-il par la mission de surveillance réalisée par S. Veuve en 1998 et évoqué précédemment.

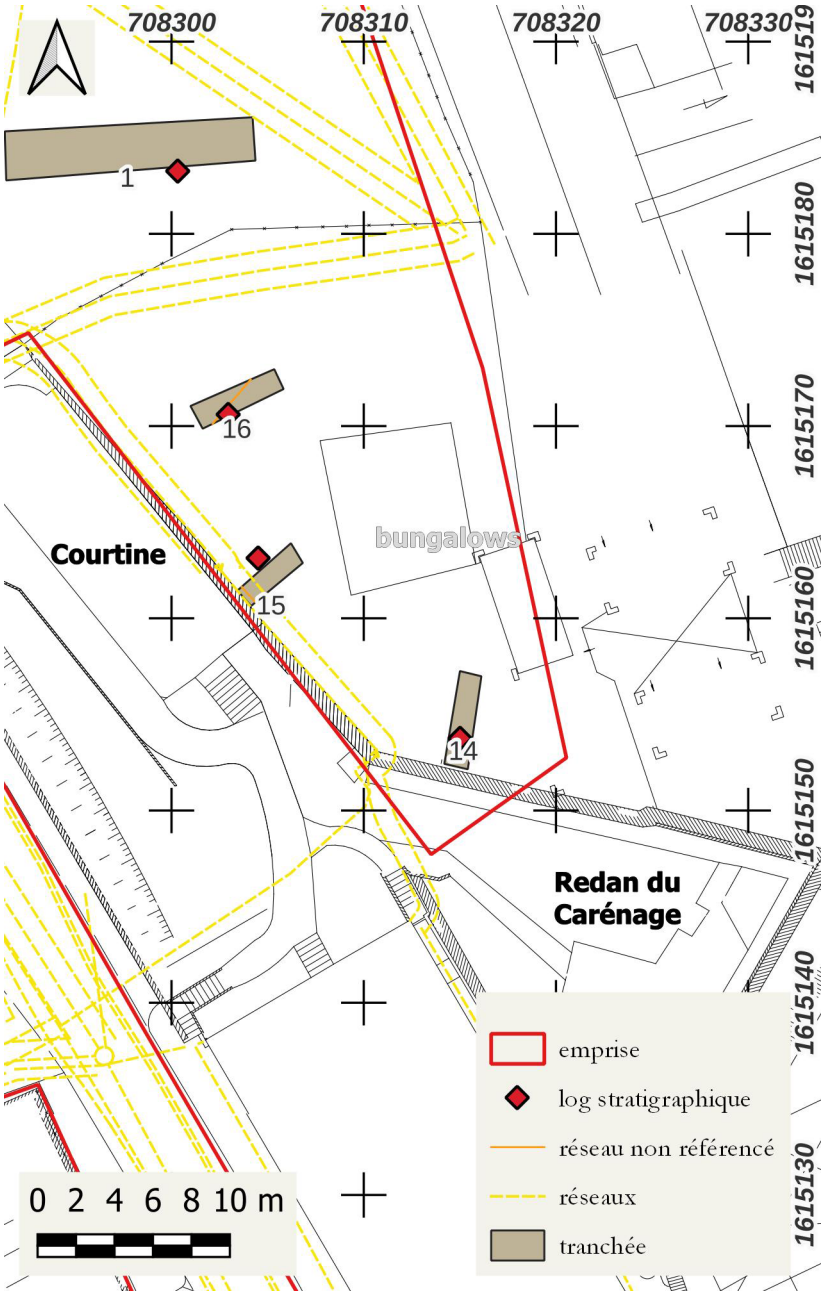

Figure 62 plan général du secteur D, échelle 1/250.
© A. Coulaud, P. Combes, Inrap

2.2.4. Secteur D

Ce secteur de l'emprise n'a pu être exploré que très partiellement à travers 3 sondages (14, 15 et 16). Effectivement, la présence de bungalows à l'est du secteur n'a pas permis la réalisation de sondages sur l'ensemble de la largeur de la zone. Si aucune structure dans les niveaux sédimentaires n'a pu être mise en évidence, le sondage 15 a permis de documenter les niveaux bâtis du redan du Carénage. Les sondages 15 et 16 ont dû être interrompus après la découverte de réseaux enterrés non référencés (**fig. 62**).

2.2.4.1. Tranchée 14

Comme déjà évoqué plus haut, le sondage 14 a offert l'opportunité de documenter le bâti du redan du Carénage (**fig. 63 et 64**). Le sondage n'a cependant pas permis d'atteindre le substrat stérile en place. Effectivement, la puissance de la pelle hydraulique utilisée dans ce secteur (pelle hydraulique de 2,5t) n'a pas permis de traverser le remblai US 14001 (équivalent à l'US 102) mis au jour ici.

Le rempart du redan se compose d'une fondation (US 14002) caractérisée par une maçonnerie de blocs et galets de roches métamorphiques bruts, de petits et moyens modules recouverts d'un mortier grisâtre à nombreuses inclusions grises (**fig. 65**). Celle-ci a

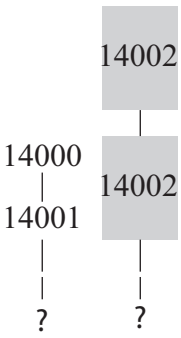

Figure 63 Diagramme stratigraphique du sondage 14.
© A. Coulaud, Inrap

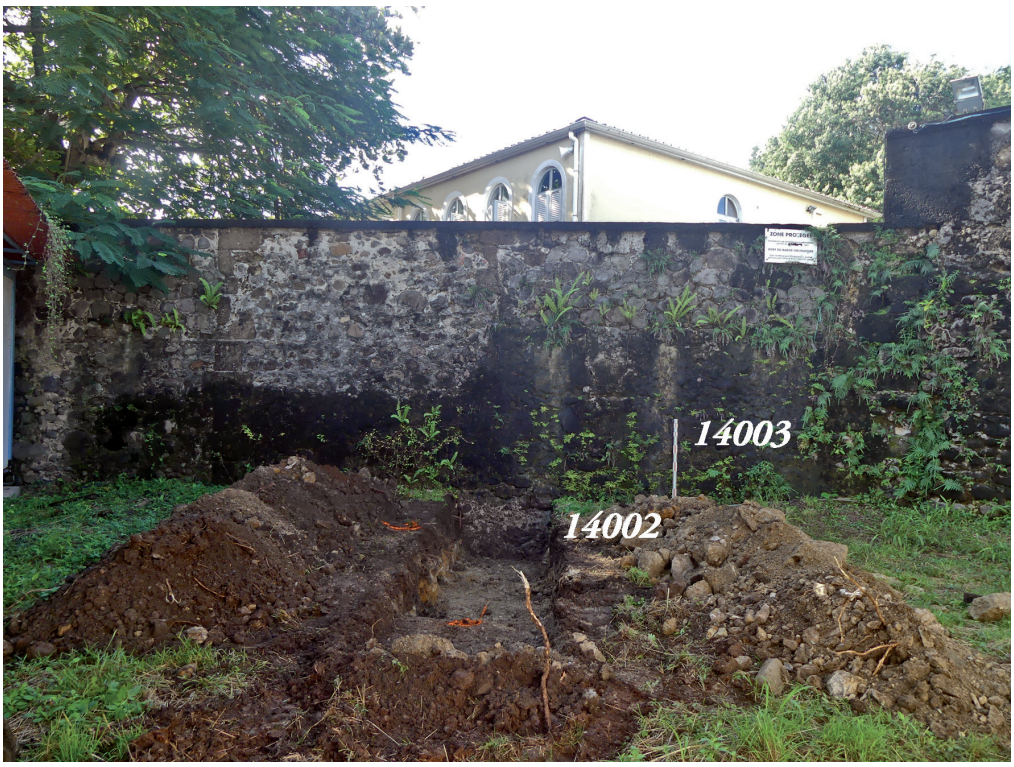

Figure 64 Vue vers le sud-ouest du rempart nord-est du redan du Carénage.
© E. Bailly, Inrap

Figure 65 Vue de détail de la fondation US 14002 vers le sud-ouest.
© E. Bailly, Inrap

pu être observée sur environ 70 cm de profondeur et semble se poursuivre. L'élévation, prenant directement appui sur l'US précitée, se caractérise par un assemblage de blocs et galets de roches métamorphiques bruts liés par un mortier de chaux blanchâtre. De nombreuses réfections en ciment gris sont perceptibles sur l'ensemble de l'élévation.

L'observation de la liaison entre le redan du Carénage et la courtine partant au nord vers le bastion du même nom, permet d'apprécier la réalisation d'un seul tenant, prouvant une réalisation continue et contemporaine. L'observation de l'arase de la courtine laisse supposer le probablement arasement du sommet du redan du Carénage (**fig. 66 et 67**).
L'élévation au-dessus des sondages 14 et 15 permet également de constater la présence de maçonneries d'encoignure faites de blocs taillés de roches métamorphiques tendres se délitant équivalents à celle mise au jour au sein du sondage 3 (US 308)(**fig. 68**), démontrant une continuité dans le programme architectural de la fortification de la première ligne de défense.

Figure 66 Vue de l'élévation de la courtine au nord du redan du Carénage.
© E. Bailly, Inrap

Vue de l'élévation du redan du Carénage vers le sud-ouest

Vue de la courtine vers l'ouest au dessus du sondage 15

Figure 67 Localisation des encoignures sur les élévations du redan du Carénage et de la courtine.
© E. Bailly, Inrap

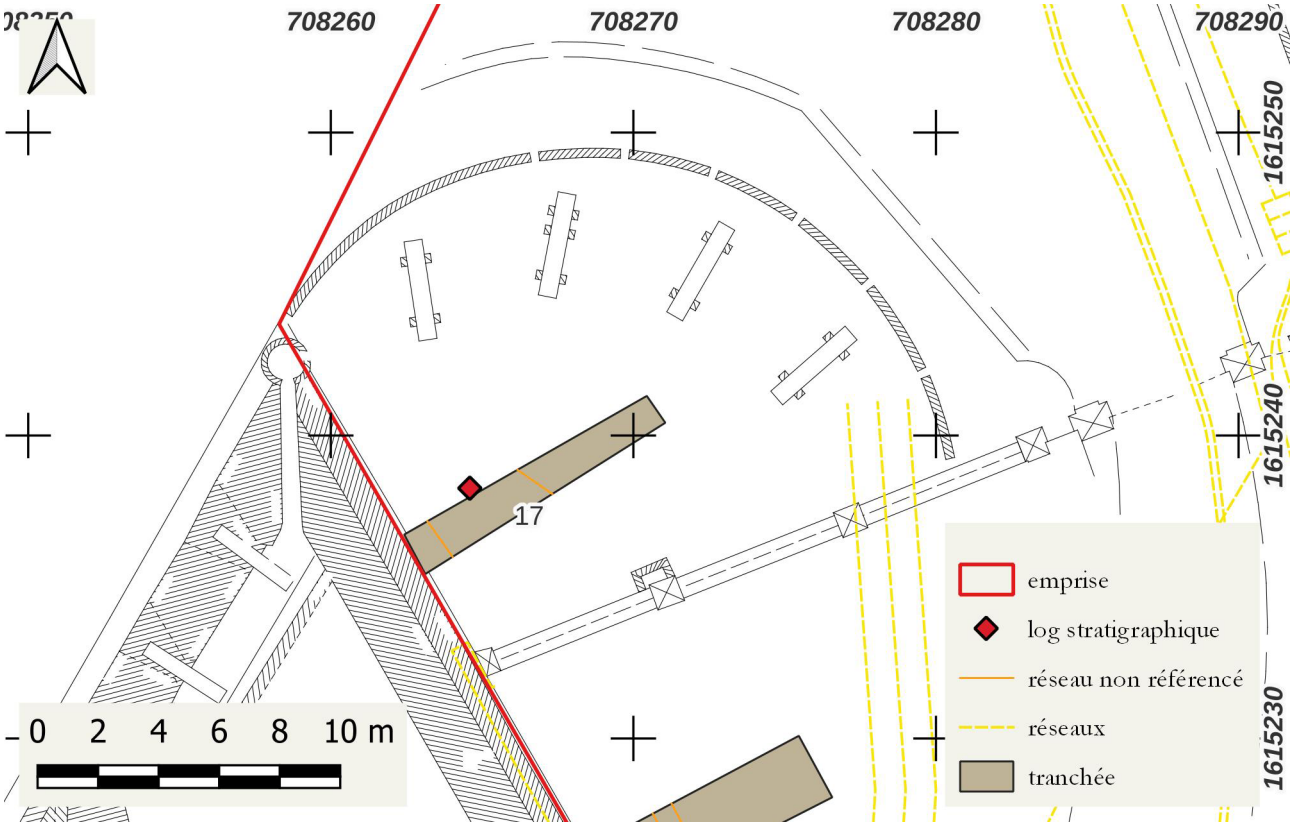

Figure 68 Plan général du secteur E et du sondage 17.
© A. Coulaud, P. Combes, Inrap

2.2.5. Secteur E

Le secteur E n'a pu être exploré que par une petite tranchée réalisée à l'aide d'une pelle mécanique de petit tonnage (2.5 t)(**fig. 69**). La présence sur ce terre-plein de plots en ciment reliés par une imposante chaîne de marine en fer ainsi que de pièces d'artillerie de grande taille, ont relativement restreint l'accès.
Cette unique sondage n'a pas permis de mettre en évidence de structure archéologique au sein des niveaux sédimentaires mais a permis de compléter les observations déjà réalisées au sein du sondage 3 sur le bâti du bastion du Carénage.

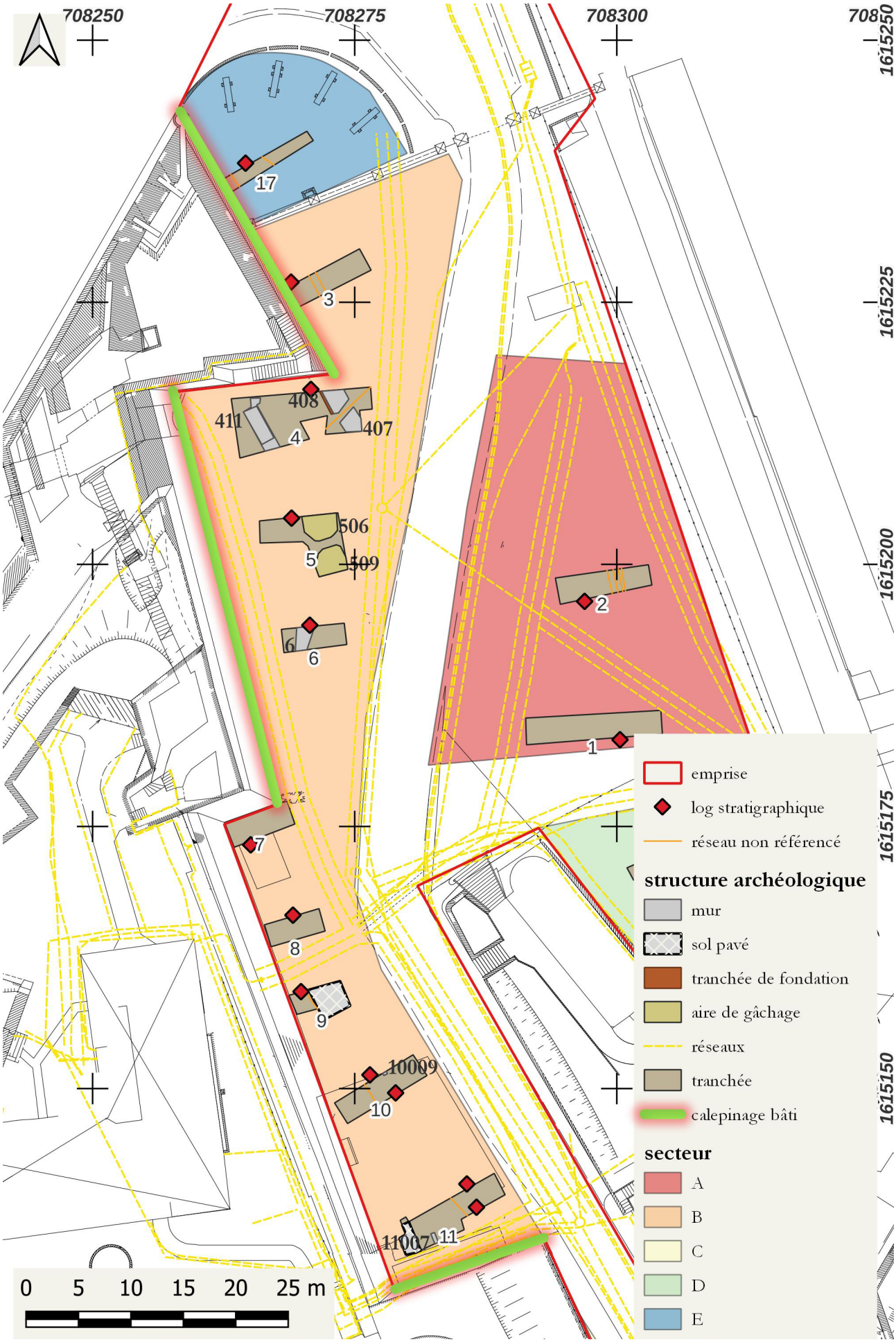

Figure 69 Localisation des calepinages réalisés sur le bâti.
© A. Coulaud, P. Combes, Inrap

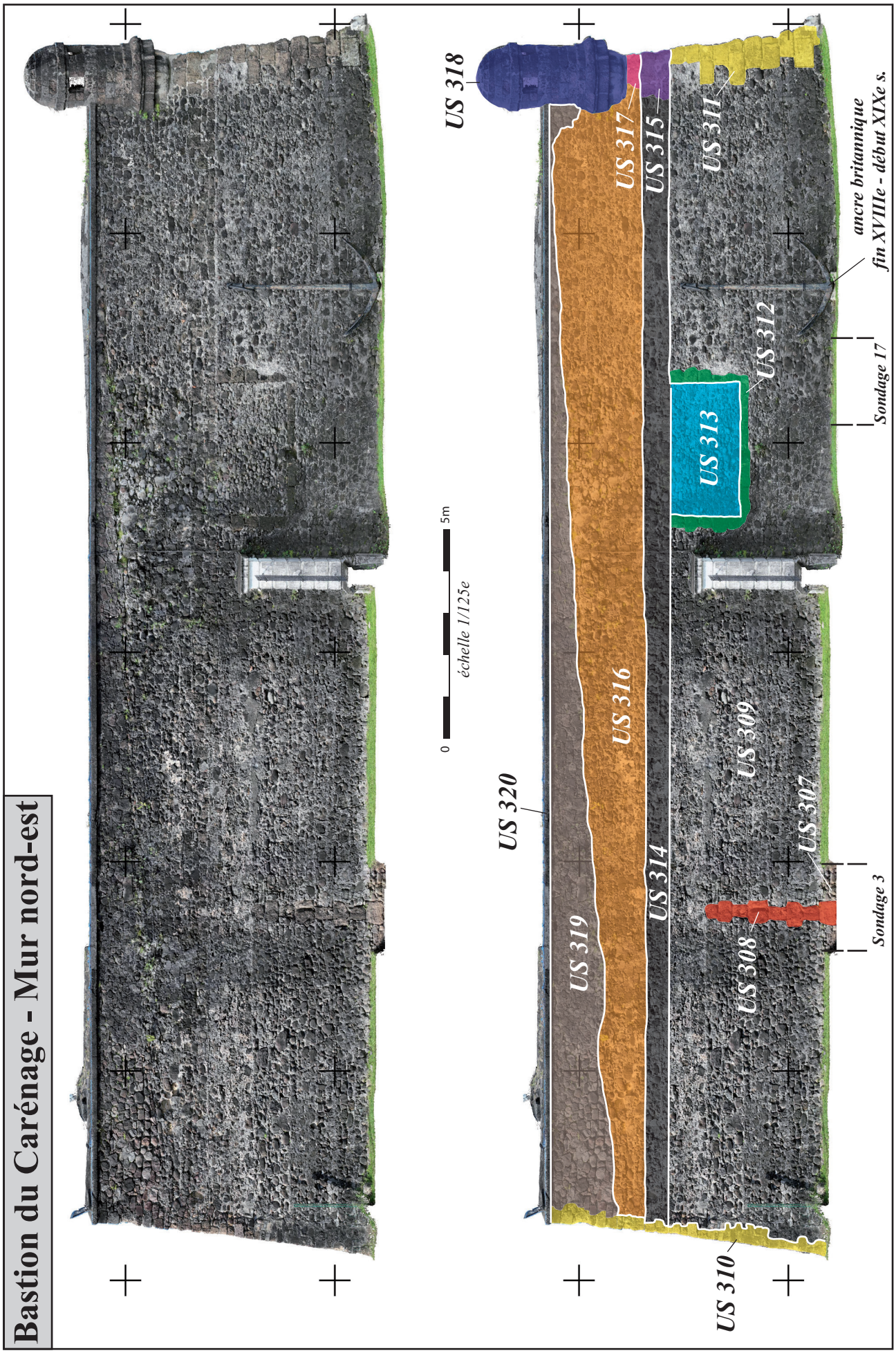

Figure 70 Relevé photogrammétrique et calepinage de la façade nord-est du Bastion du Carénage.
© H. Beaumont, DAC Martinique, A. Coulaud, Inrap

3. Les éléments du bâti

Lors de la visite tripartite préalable à la réalisation du diagnostic, l'observation des fronts bâtis encore en élévation au-dessus des sondages sédimentaires a permis de constater la présence d'éléments architecturaux importants pour la compréhension de l'évolution de la fortification. Ces éléments bâtis pouvant être indirectement impactés par le futur projet d'aménagement (masquages du bâti…), en concertation avec le Service de l'Archéologie, il nous ait apparu nécessaire de réaliser quelques observations sous forme de calepinages complétés par deux relevés photogrammétriques avec l'aide d'Hervé Beaumont (télépilote, DAC Martinique). Ces observations n'ont pas la prétention de remplacer une étude de bâti à part entière mais bel et bien de pointer l'intérêt de celle-ci, particulièrement dans le cadre du futur projet d'aménagement.

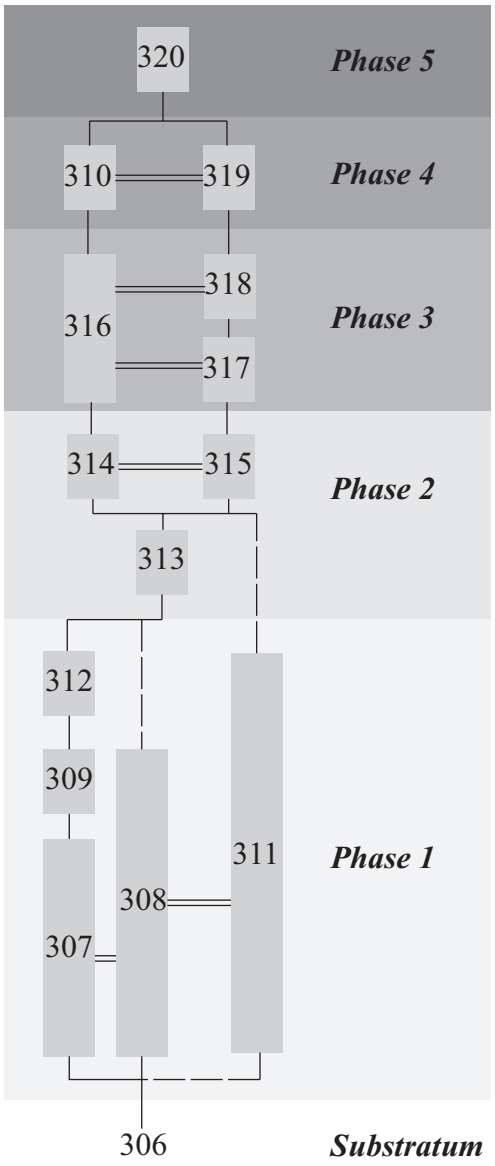

Figure 71 Diagramme stratigraphique associé au relevé précédent.
© A. Coulaud, Inrap

Ainsi, trois calepinages ont pu être rapidement réalisés sur l'extrémité nord-est du bastion du Carénage (au-dessus des tranchées 3 et 17), sur la partie méridionale du boulevard de Lignery (au-dessus des tranchées 4, 5 et 6) ainsi que sur le retour sud de ce dernier (au-dessus de la tranchée 11)(**fig. 69**)

3.1. Extrémité nord-est du bastion du Carénage (tranchées 3 et 17)

Cette façade du bâti a été rapidement documentée sur le terrain par un calepinage papier et un relevé photogrammétrique au drone (**fig. 70**). Il nous est apparu important de rapidement décrire ici la succession des phases clairement visibles au sein du bâti, richesse couvrant la chronologie d'occupation du site et qui devrait être prise en compte dans le futur projet d'aménagement afin de ne pas faire disparaître ces données.

Les observations réalisées ici viennent largement compléter celles établies au sein des sondages sédimentaires 3 et 17 (**fig. 71**).

La fondation observée au sein des sondages 3 et 17, supporte l'élévation du rempart originel (US 309) construite conjointement à l'encoignure US 308 et à l'encoignure de la pointe du bastion (US 311). Cette fondation originelle correspond très probablement au mur mis au jour à l'extrémité nord-est du sondage 4, qui formait originellement la suite du bastion plus au sud. Cette dernière reprend les mêmes caractéristiques que l'encoignure US 308. La partie supérieure de cette élévation originelle du rempart reçoit une embrasure pour l'accueil d'une pièce d'artillerie. De forme rectangulaire, les piédroits mesurent 22 à 23 cm de largeur et sont constitués comme appui par un assemblage en blocs de tailles de roches métamorphiques identiques à ceux composants les US 308 et 311. L'ensemble des éléments précités forme la phase ancienne du rempart (phase 1), probablement originelle du XVIIe siècle. La hauteur du bastion semble alors être de l'ordre de 4 m environ.

Dans un second temps, l'embrasure évoquée est bouchée par une maçonnerie constituée de galets de roches métamorphiques bruts liés par un mortier indéterminé lors de l'étude (US 313). Le rempart est ensuite rehaussé d'environ 60 cm par une maçonnerie constituée de 3 assises de blocs de roches métamorphiques taillés (similaires au US 308, 311 et 312) et disposés en assises régulières. Ce rehaussement semble avoir été réalisé conjointement au rehaussement de l'encoignure du bastion (US 315) reprenant les caractéristiques de l'US 311. L'ensemble de ces éléments constituent la seconde phase du rempart du bastion du Carénage (phase 2), du moins sur sa façade nord-est. Elle correspond à une volonté de rehaussement de la fortification sur ce point d'appui défensif spécifique. A partir de ce moment, plus aucune embrasure ne semble être présente sur cette face du bastion. Ce secteur n'est donc couvert que par les pièces positionnées sur la face nord du redan du Carénage. La hauteur du bastion atteint alors 4,5 m environ.

Un nouveau rehaussement du rempart est constaté dans la partie supérieure. Il se compose de trois éléments bâtis distincts. La partie centrale du mur se compose d'une maçonnerie constituée de blocs, galets et moellons de roches métamorphiques non équarris et non disposés en assises régulières liés par un mortier indéterminé. Conjointement, l'encoignure de la pointe du bastion est également rehaussée selon les mêmes caractéristiques que les US 315 et 311. Cet élément vient recevoir la guérite de la pointe du bastion nouvellement installée, de forme cylindrique avec couverture voûtée, recevant trois baies carrées et une grande baie rectangulaire pour l'accès à partir de l'intérieur du bastion. Elle mesure environ 1,5 m de diamètre pour une hauteur hors tout d'environ 3,5 m (**fig. 72**). Elle est entièrement

Figure 72 Vue de la guérite de pointe du bastion du Carénage vers le nord, depuis l'intérieur de celui-ci.
© A. Coulaud, Inrap

constituée d'une maçonnerie de blocs de roches métamorphiques taillés similaires à ceux des US 317, 315 et 311, liés par un mortier indéterminé. Cet ensemble d'unités construites traduit une troisième phase de construction distincte (phase 3). La hauteur maximale du bastion semble atteindre les 7,25 m environ, soit un peu moins que la hauteur actuelle (sans compter la guérite).

La quatrième phase de construction du bastion (phase 4), témoigne probablement d'une réfection du bastion, probablement suite à un abandon, à une modification du plan ou à une catastrophe naturelle. Effectivement, la maçonnerie mise en œuvre au-dessus de l'US 316 semble venir compenser une rupture du rythme horizontal de l'élévation. Ainsi, une nouvelle maçonnerie d'encoignure US 310 constituée de blocs de roches métamorphiques taillés mais irréguliers, occupe la partie méridionale de la face nord-ouest du bastion sur l'ensemble de la hauteur de celui-ci. La réfection est complétée par le rehaussement du mur par le biais de l'US 319 constituée de blocs et moellons de roches métamorphiques bruts non disposés en assises régulières, sur une hauteur maximale (au sud-est) de 2,25 m.

La dernière phase (phase 5) est marquée par une unique unité de construction correspondant à l'installation moderne d'une margelle de section rectangulaire en béton coiffant l'élévation du rempart du bastion du Carénage sur l'ensemble de sa longueur (US 320).

3.2. Partie méridionale du front de Lignery (casemate Gémosat)(tranchées 4, 5 et 6)

Ce secteur n'avait pas pu être relevé en photogrammétrie, en particulier par manque de temps. Il nous est tout de même apparu nécessaire de signaler l'intérêt particulier que suscitaient les élévations au sommet du rempart (**fig. 73**).
Nos observations seront très succinctes surtout sans avoir pu observer l'ensemble de près, ni détailler les caractéristiques des maçonneries.
L'élévation de cette seconde ligne de fortification s'opère sur une première élévation de confortement (1) qui correspond à ce qui a pu être observé au sein des sondages 7 et 8 (US 708 et 709).
La casemate Gémosat (2), de plan rectangulaire vient s'intégrer entre deux tronçons du rempart originel (3). A priori, elle est originellement dotée d'un toit plat, avec une unique baie rectangulaire. Les maçonneries ainsi que les encoignures, dont les matériaux utilisés, rappellent largement les observations réalisées sur le bastion et le redan du Carénage. Un rehaussement du rempart nord semble s'être opéré par la suite (4). On rehausse également le toit de la casemate avec des encoignures sommitales en briques (5). L'extrémité sud est également surélevée puis dotée d'un toit à un pas (pendage vers le sud), avec aménagements de deux fines baies aux encadrements de briques (6). Il semble que l'on compense dans un second temps la pente créée sur l'extrémité sud, en gagnant l'horizontal et rattrapant le niveau sommital de la casemate (8) pour finalement la surélever encore (9). Enfin, on rehausse encore la casemate et on la dote d'un toit à deux pans en partie sommitale (7).

Bien que moins détaillées, les observations permettent d'apprécier les évolutions de ce secteur bâti dès la création de la seconde ceinture défensive maçonnée à la fin du XVIIe siècle, de l'évolution successive de la casemate Gémosat au cours des siècles, jusqu'à nos jours, probablement par évolution de la fonction de ce secteur, calquée sur l'évolution de l'ensemble de la place-forte, des points d'appui et défenses avancées du fort.

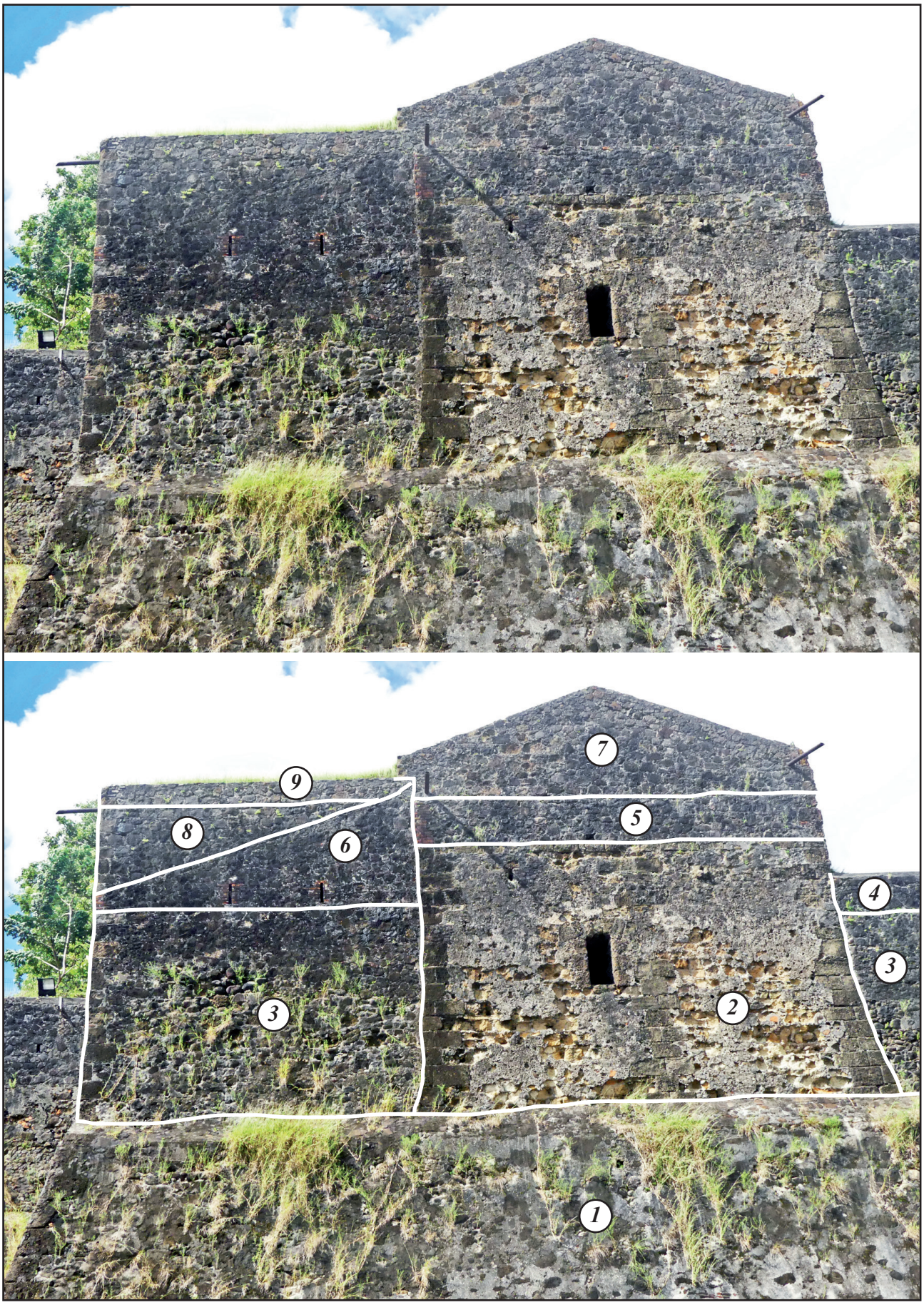

Figure 73 Photographie et proposition de phasage de la partie médiane du front de Lignery et de la casemate Gémosat.
© A. Coulaud, Inrap

3.3. Retour sud du front de Lignery (tranchée 11)

Ce secteur, en regard direct avec le sondage 11 et ses vestiges, nous est apparu également comme particulièrement représentatif des éléments bâtis du fort (**fig. 74**). Si les liens directs avec la stratigraphie du sondage 11 ne sont pas connus, l'évolution du bâti de cette façade permet de questionner les structures archéologiques mises au jour au pied de celle-ci et éventuellement de confirmer leur attribution chronologique. L'état actuel de l'enduit de cette façade, ne permet cependant pas de pousser les observations aussi loin que celles réalisées sur le bastion du Carénage. Si l'élévation générale du rempart (1) à cet emplacement présente les mêmes caractéristiques que les maçonneries observées au sein des sondages 7 et 8, il n'est malheureusement pas possible de faire de différenciation, de faire apparaitre des césures et d'éventuelles phases de constructions distinctes. Par contre, plusieurs éléments structurels sont visibles confirmant l'existence de différentes phases de constructions au sein de la chronologie du site.

Ainsi, la partie inférieure occidentale de la façade, présente deux arcs surbaissés (2 et 3). Les deux éléments semblent assurer une continuité est-ouest mais il est difficile de connaitre leur relation chronologique. Cependant les deux éléments présentent des angles différents témoignant de deux espaces distincts. Le premier arc (2) mesure environ 4,5 m de longueur pour 0,44 m d'épaisseur. Il aménage un espace d'environ 1,70 m de hauteur sous son intrados, au maximum. Le second arc, de taille plus modeste, est observable sur environ 0,30 m de longueur pour une épaisseur de 0,40 m. L'espace sous intrados, représente une hauteur d'environ 1,30m. Les deux arcs présentent des maçonneries similaires constituées de blocs de roches métamorphiques équarris disposés de champ afin de former les arcs. Il apparait évident que les espaces, aujourd'hui disparus et bouchés sous intrados, étaient destinés au passage entre la première et la seconde enceinte ou au stockage de matériel quelconque restant à déterminer, mais semblent, cependant, témoigner d'une des phases anciennes de la fortification au vu de leurs positions dans l'élévation du secteur.

Le second élément particulièrement visible dans cette élévation, correspond à une embrasure pour pièce d'artillerie (4). De forme rectangulaire, celle-ci aménage un espace de 2,95 m de largeur par 2,3 m de hauteur environ. Les deux piédroits, à l'inverse de l'appui, sont visibles et se caractérisent par un assemblage de blocs de roches métamorphiques taillés. L'ensemble de la maçonnerie, piédroits compris, représentent une largeur d'environ 3,90 m. Le bouchage de l'ouverture a été réalisé avec grand soin, par l'assemblage de blocs de roches grossièrement équarris et d'éclats dans les jointures, le tout lié par un mortier blanchâtre. Cette position d'artillerie, au vu de sa position et de son orientation, permettait de couvrir le défilement présent entre les deux premières lignes de défense du fort, interdisant toute progression depuis l'entrée du fort, en arrière du bastion du Carénage et la porte Blénac, plus au sud (secteur C).

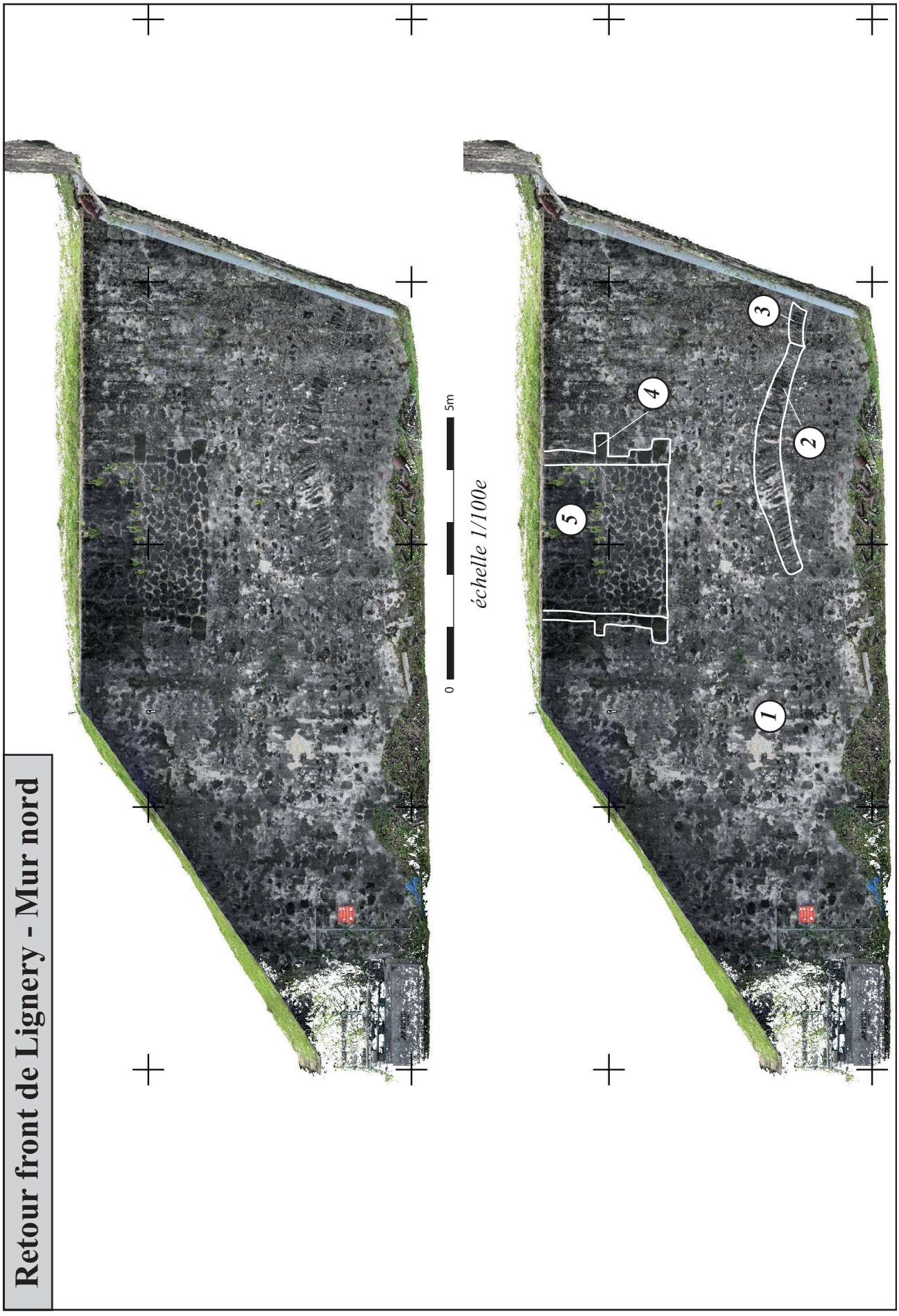

Figure 74 Photogrammétrie et calepinage du mur nord du retour du front de Lignery.
© H. Beaumont, DAC Martinique, A. Coulaud, Inrap

4. Les pièces d'artillerie et l'ancre du secteur E

En avant du bastion du Carénage, quatre pièces d'artillerie en fonte de fer ainsi qu'une ancre sont présentes et ont été étudiés et relevés.

En amont de ce projet, plusieurs informations nous ont été transmises, provenant d'archives de la Collectivité Territoriale de Martinique, par le Colonel Tissier. Ainsi, au moins deux canons présents sur cette pelouse en amont du bastion du Carénage ainsi que l'ancre dressée contre ce dernier auraient été repêchés à l'initiative de M. Raymond Cotterell en 1943. Ces éléments auraient été poussés puis basculés au pied du Rocher du Diamant par les troupes britanniques lors de la bataille qui les opposa à la Marine Impériale française entre le 31 mai et le 2 juin 1805 (**fig. 75**).

Ce secteur étant prévu dans l'assiette du projet d'aménagement, et par conséquent de l'emprise du diagnostic, ainsi que l'intérêt patrimonial et historique de premier ordre que suscitent ces éléments métalliques de grande taille, nous sont apparu comme des arguments primordiaux pour abord ceux-ci au sein du présent rapport. Effectivement, l'ensemble de ces informations n'étant mentionnées nulle part, qu'au sein des archives territoriales auxquelles il ne nous a pas été permis d'accéder.

Des relevés métriques (*cf.* annexes 20 et 21) et photogrammétriques avaient été opérés à titre bénévole par des agents Inrap et hors opération en avril 2023. Des fiches d'inventaire et de mesures ont également été réalisées et seront transmises avec le présent rapport au SA Martinique pour archivage.

Figure 75 La capture du Rocher du Diamant.
© Anonyme, 1815, Ville de Chateaulin

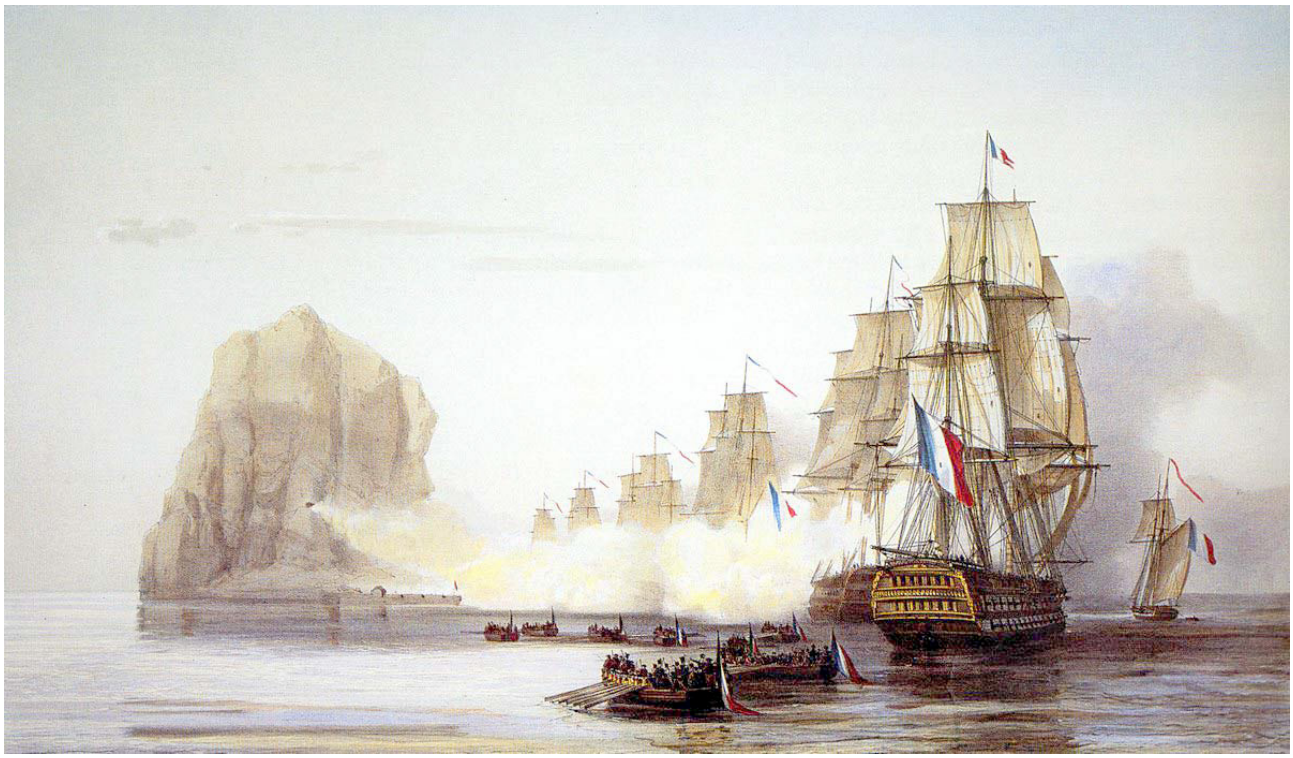

Il faut cependant prendre en considération la prise de mesure relativement imprécise (corrosion, …), réalisée au décamètre et sans fil à plomb, et pouvant varier de quelques centimètres par rapport à la réalité. De plus, il est nécessaire de prendre en compte la tolérance de fabrication des pièces d'artillerie pouvant varier de quelques centimètres en particulier pour les pièces des systèmes antérieurs à ceux du règlement de la Marine de 1786 (Bourdiot 2017, p. 24).

4.1. Les pièces d'artillerie

Les quatre pièces sont présentées en avant de la grille d'entrée de la Base Navale, sur des socles en béton (**fig. 76**).

• Canon C-1

Cette première pièce, en fonte de fer (**fig. 77**), apparaît fragmentaire. Effectivement, le bouton de culasse est absent ainsi que l'un des deux tourillons. La partie avant droit de la bouche est également fragmentée. La pièce se caractérise par la présence de tourillons tronconiques. L'état de surface générale de cette pièce présente une très importante concrétion sur son ensemble, ce qui tend a suggérer un séjour relativement long dans l'eau de mer.

De ce fait, la présence de marquage sur la pièce ainsi que la lecture générale du canon ne sont pas aisée.
La longueur de la pièce, de la plate-bande de culasse jusqu'à la tranche de la bouche est d'environ 3,11 m. Le diamètre de la tulipe est d'environ 0,40 m. Le diamètre intérieur de la bouche, très corrodé, est d'environ 20 cm. La largeur de la plate-bande de culasse est d'environ 0,55 m.

Une première moulure périmètrale semi-circulaire orne l'extrémité proximale du premier renfort. La plate-bande du premier renfort apparaît matérialisée par un aplat descendant ainsi que la plate-bande du second renfort. L'astragale du collet de tulipe présente une moulure semi-circulaire.

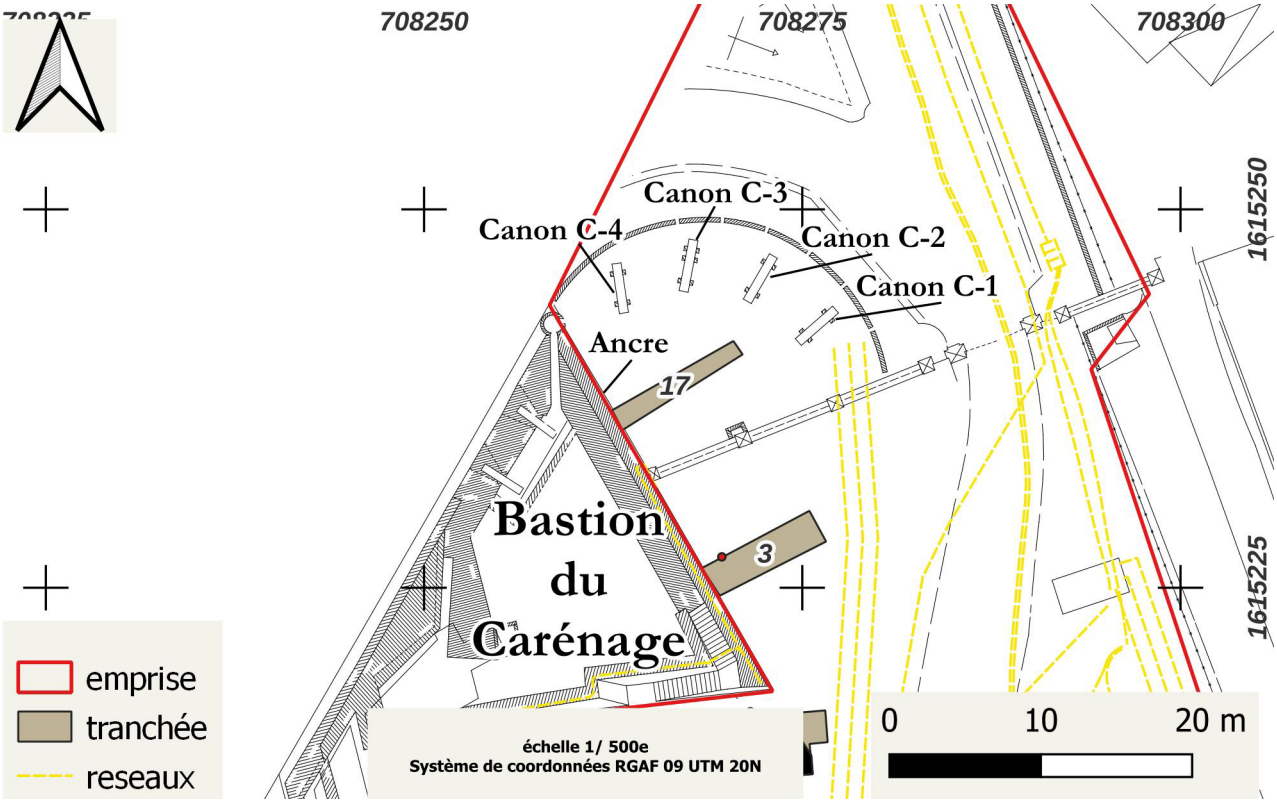

Figure 76 Localisation des pièces d'artillerie et de l'ancre de marine.
© A. Coulaud, Inrap

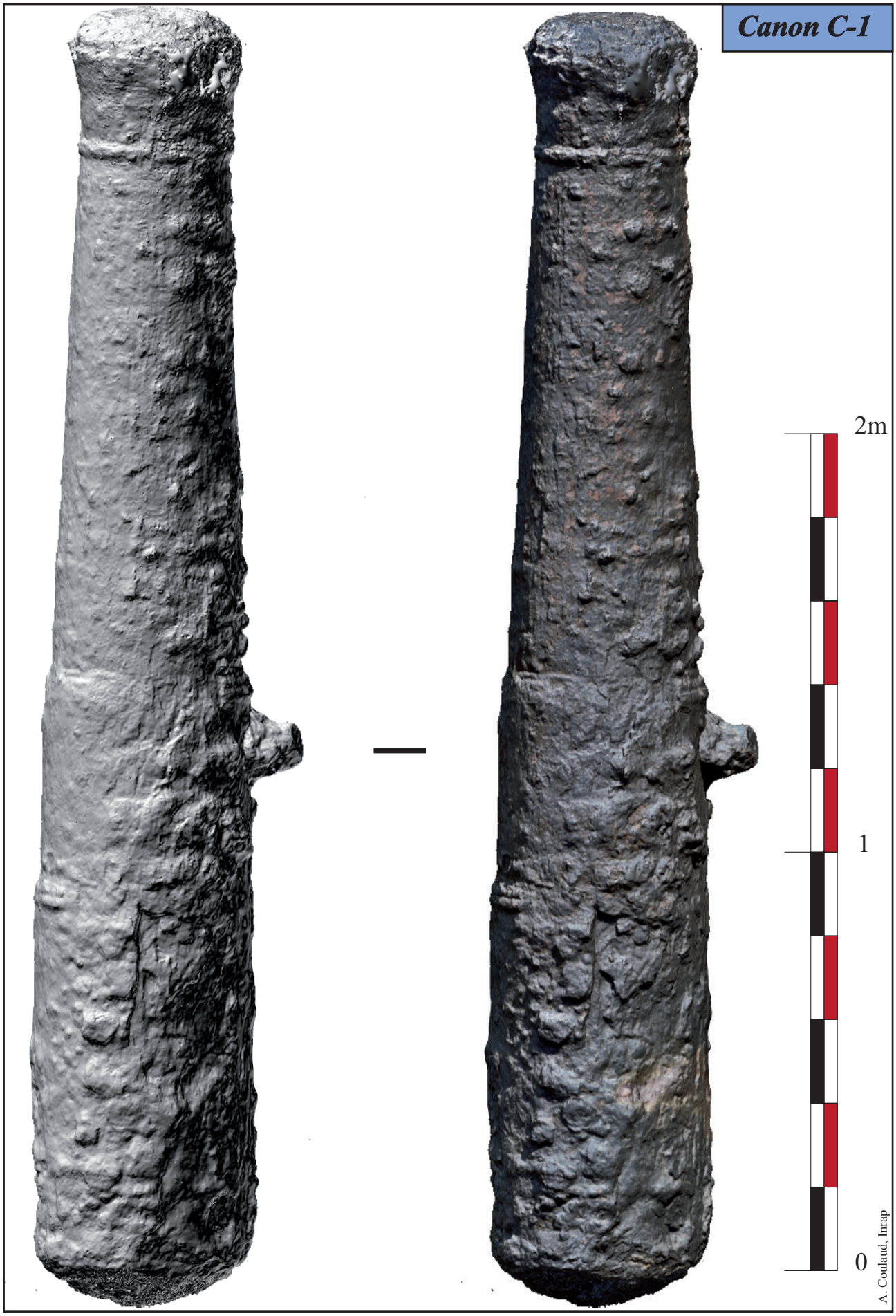

Figure 77 Relevé photogrammétrique du canon C-1, canon français de 36 livres modèle 1700 en fonte de fer, conservé devant l'entrée de la Base Navale et le Bastion du Carénage.
© A. Coulaud, Inrap

L'ensemble de ces éléments morphologiques et stylistiques laisse suggérer une pièce d'artillerie française en fonte de fer de 36 livres modèle 1700 (Boudriot 2017, p. 11). Cette hypothèse semble, par conséquent, exclure une pièce d'artillerie provenant des défenses britanniques du Rocher du Diamant, près d'un siècle après, même s'il est probable que les troupes britanniques aient pu utiliser des pièces provenant de prises et navires français. De plus, les archives britanniques mentionnent des pièces d'artillerie de 9, 18 long, 24 et 32 *pounder*[5] sur le Rocher (Stuart, Eggleston 1978, p. 31)(**fig. 78**). Les pièces de 9 et 32 livres apparaissent comme des calibres typiquement britanniques à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle, totalement absentes des règlements français (Adye 1804, p. 154-155). Effectivement, les pièces britanniques apparaissent sensiblement plus courtes, même à calibre équivalent des pièces françaises (Ibid).
Il pourrait s'agir d'une pièce française venant d'une épave, au vu de l'état de surface de la pièce, et possiblement à proximité du Rocher du Diamant.

• Canon C-2

Cette seconde pièce, en fonte de fer (**fig. 79**), apparaît complète mais relativement dégradée et corrodée. La pièce se caractérise par la présence de tourillons tronconiques. L'état de surface général de cette pièce présente une importante concrétion sur son ensemble. Le séjour dans l'eau de mer est probable mais pas évident, l'état de surface est relativement bon comparé à la pièce précédente.

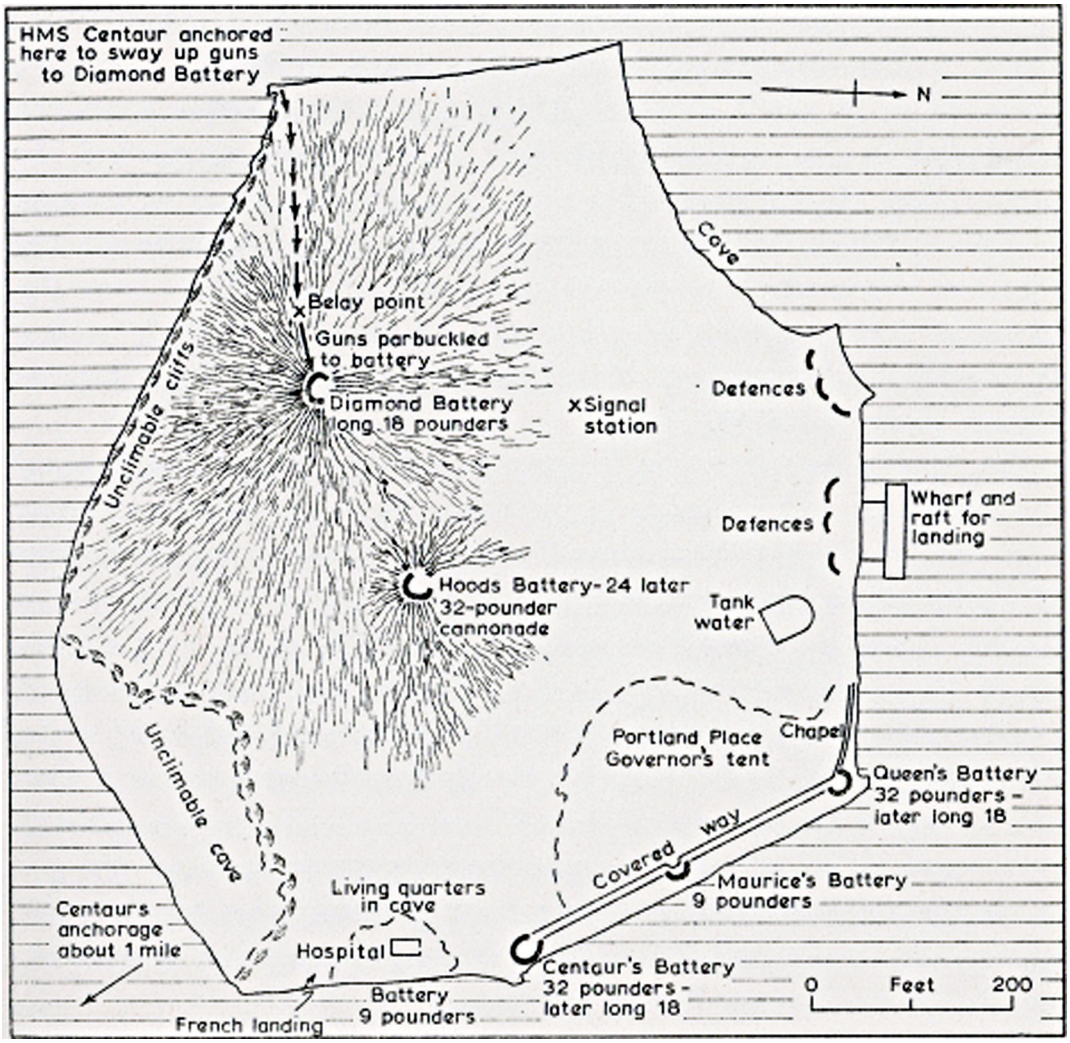

Figure 78 Plan du Diamond Rock d'après la dépêche du Commodore Hood, 14 août 1804, avec l'ajout du chemin des canons de 18 livres vers le sommet, le point de débarquement français et les canons supplémentaires montés en batteries en septembre de la même année.
© d'après Stuart, Eggleston 1978, p. 31

5. livres

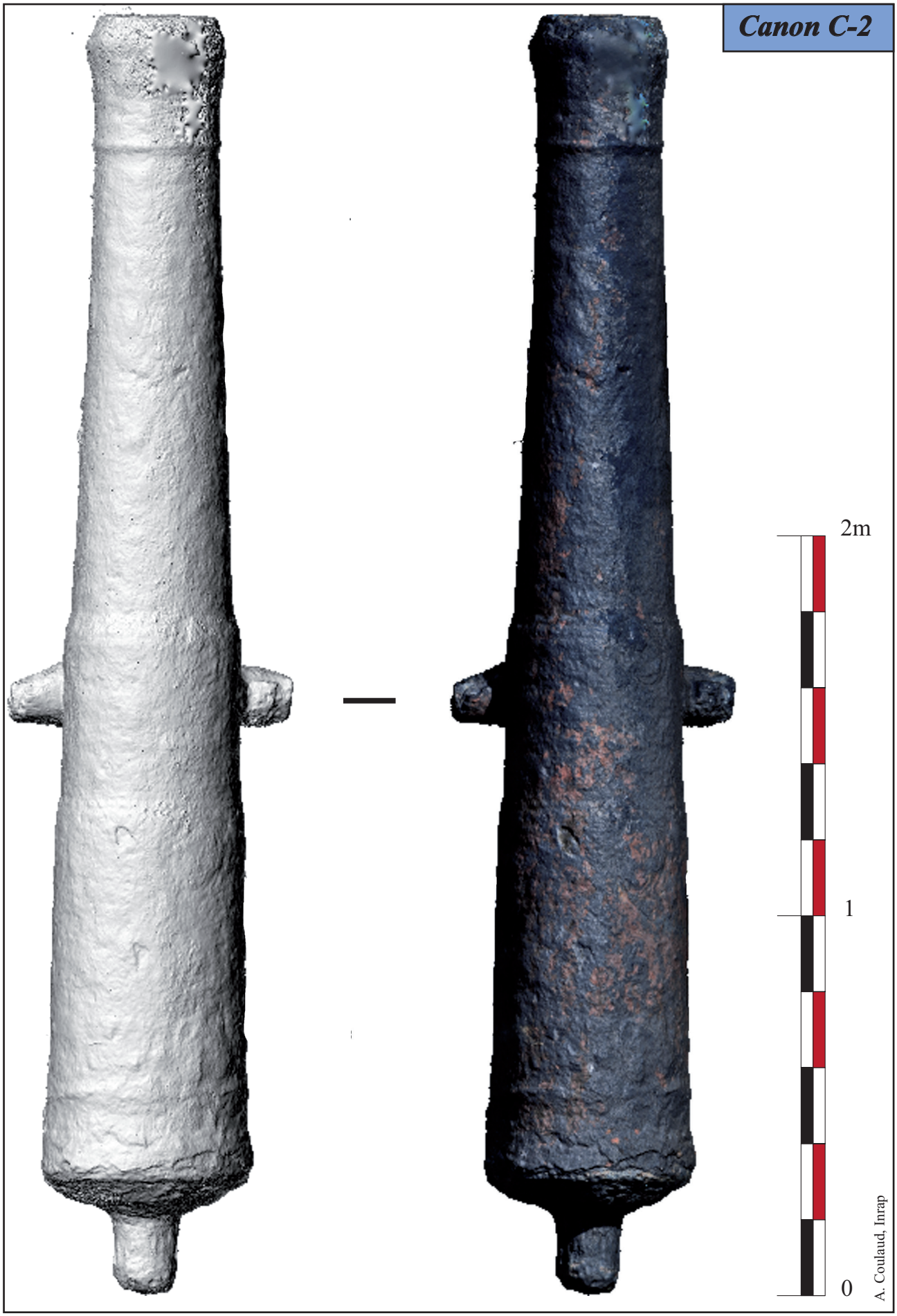

Figure 79 Relevé photogrammétrique du canon C-2, canon français de 36 livres modèle 1700 en fonte de fer, conservé devant l'entrée de la Base Navale et le Bastion du Carénage.
© A. Coulaud, Inrap

Malgré le bon état général, la présence de peinture antirouille relativement épaisse, en plus de la corrosion, ne facilite pas la détection d'éventuels marquages.
La longueur de la pièce, de la plate-bande de culasse jusqu'à la tranche de la bouche est d'environ 3,1 m. La longueur totale hors-tout est de 3,37 m. Le diamètre de la tulipe est d'environ 0,38 m. La largeur de la plate-bande de culasse est d'environ 0,55m pour un diamètre d'intérieur de la bouche d'environ 0,185 m.

La plate-bande de culasse présente une section rectangulaire. Une première moulure périmètrale semi-circulaire sur bande rectangulaire orne l'extrémité proximale du premier renfort. La plate-bande du premier renfort apparaît matérialisée par un aplat descendant ainsi que la plate-bande du second renfort. L'astragale du collet de tulipe présente une moulure semi-circulaire positionnée sur une bande de section rectangulaire.

Ces différents éléments morphologiques et stylistiques suggèrent également une pièce française en fonte de fer de 36 livres modèle 1700 comme la précédente, ce qui exclurait encore une fois une pièce provenant des défenses britanniques du Rocher du Diamant, la pièce étant sensiblement plus ancienne que l'occupation et de plus gros calibre.

• Canon C-3

Cette troisième pièce, en fonte de fer (**fig. 80**), apparaît complète mais relativement dégradée et corrodée. De plus, le fût de la pièce est fendu sur la volée, juste après la plate-bande du second renfort. Cette fragmentation est probablement due à une destruction volontaire ou involontaire, résultant d'un défaut dans la coulée du fût, l'échauffement de la pièce par tir répété ou même par surcharge de poudre propulsive, occasionnant une rupture du canon.
La pièce se caractérise par la présence de tourillons tronconiques.
L'état de surface général de cette pièce est relativement bon même si plusieurs anomalies circulaires, apparaissant sous la peinture antirouille contemporaine, laissent supposer à un séjour dans l'eau. Malgré cela, la présence de marquages n'est pas efficiente. Cependant, la lumière de la pièce, de forme circulaire, est clairement visible et dégagée.

La longueur de la pièce, de la plate-bande de culasse jusqu'à la tranche de la bouche est d'environ 3,11 m. La longueur totale hors-tout est de 3,34 m. Le diamètre de la tulipe est d'environ 0,37 m. La largeur de la plate-bande de culasse est d'environ 0,56 m pour un diamètre intérieur de la bouche d'environ 0,175 m, corrosion comprise.

La plate-bande de culasse présente une section rectangulaire. Une première moulure périmètrale semi-circulaire sur bande rectangulaire orne l'extrémité proximale du premier renfort. La plate-bande du premier renfort apparaît matérialisée par un aplat descend ainsi que la plate-bande du second renfort. L'astragale du collet de tulipe présente une moulure semi-circulaire positionnée sur une bande de section rectangulaire.

Ces différents éléments morphologiques suggèrent, encore une fois, une pièce française en fonte de fer de 36 livres modèle 1700 comme la précédente, ce qui exclurait encore une fois une pièce provenant des défenses britanniques du Rocher du Diamant.

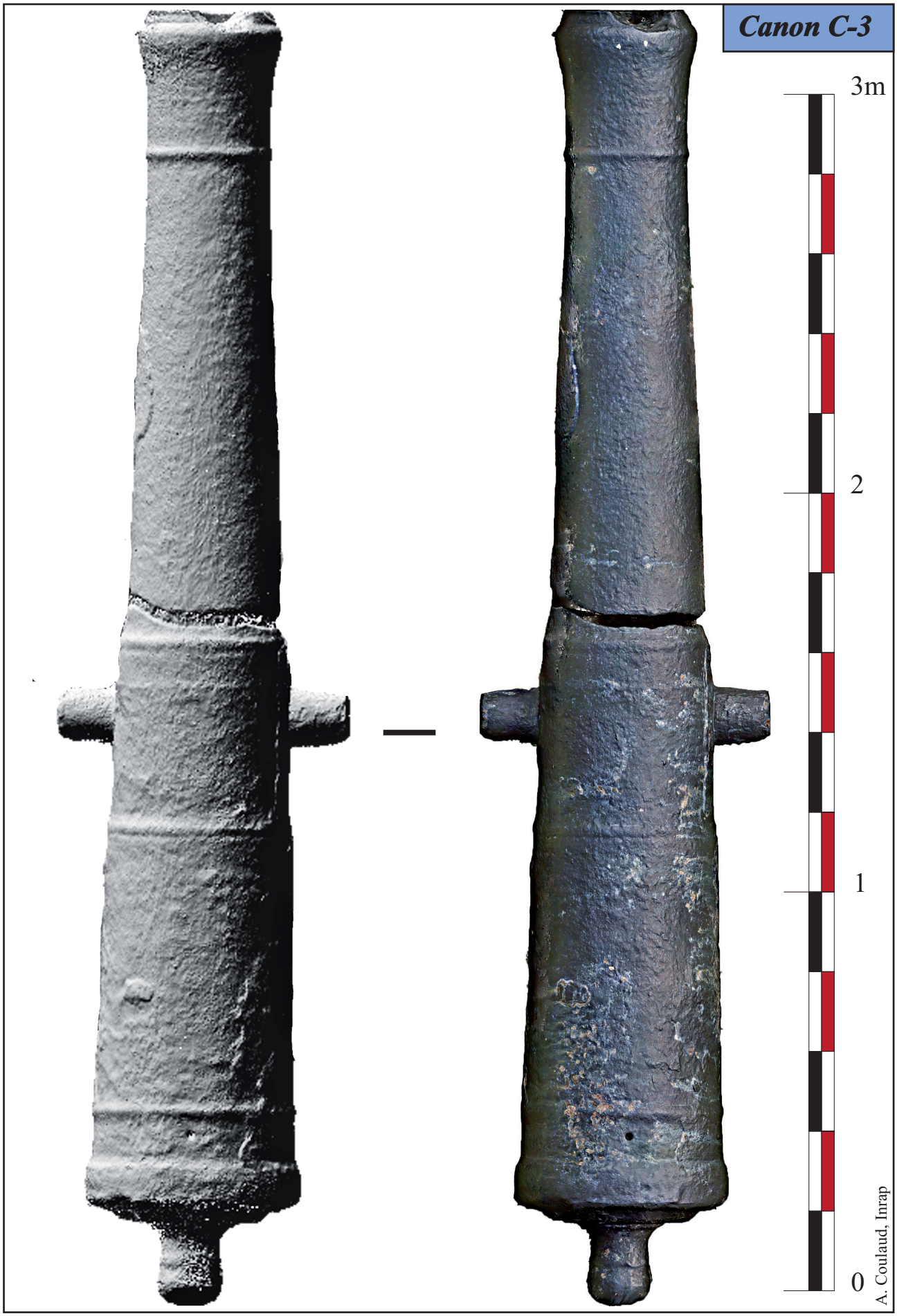

Figure 80 Relevé photogrammétrique du canon C-3, canon français de 36 livres modèle 1700 en fonte de fer, conservé devant l'entrée de la Base Navale et le Bastion du Carénage.
© A. Coulaud, Inrap

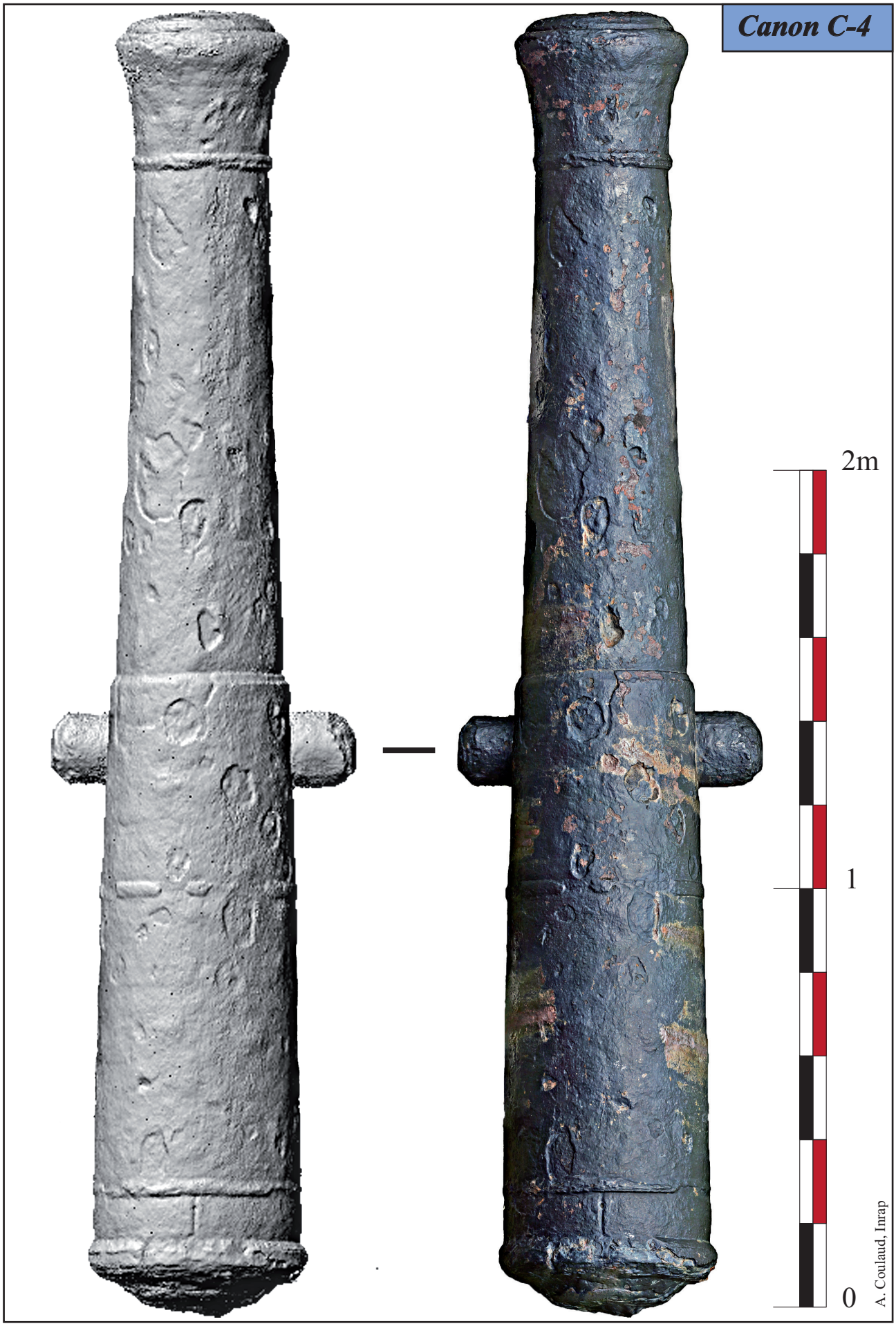

Figure 81 Relevé photogrammétrique du canon C-4, canon français de 36 livres modèle 1766 en fonte de fer, conservé devant l'entrée de la Base Navale et le Bastion du Carénage.
© A. Coulaud, Inrap

• **Canon C-4**

Cette quatrième et dernière pièce, en fonte de fer (**fig. 81**), apparaît complète. La pièce se caractérise par la présence de tourillons cylindriques. L'état de surface général de cette pièce est relativement bon même si de nombreuses anomalies circulaires, apparaissant sous la peinture antirouille contemporaine, laissent supposer à un séjour dans l'eau mais surtout des détériorations corrosives encore actives.
Malgré cela, la présence de marquages n'est pas efficiente. Cependant, la lumière de la pièce, de forme circulaire insérée dans une rainure longitudinale, est clairement visible et dégagée.

La longueur de la pièce, de la plate-bande de culasse jusqu'à la tranche de la bouche est d'environ 3,12 m. Le diamètre de la tulipe est d'environ 0,425 m. La largeur de la plate-bande de culasse est d'environ 0,55 m pour un diamètre intérieur de la bouche mesurable d'environ 0,18 m.

La plate-bande de culasse présente une section rectangulaire. Une première moulure périmètrale semi-circulaire sur bande rectangulaire orne l'extrémité proximale du premier renfort. La plate-bande du premier renfort apparaît matérialisée par une moulure de section rectangulaire. La plate-bande du second renfort présente un aplat curviligne descendant. L'astragale du collet de tulipe présente une moulure semi-circulaire positionnée sur une bande de section rectangulaire.

Ces différents éléments morphologiques et stylistiques suggèrent, ici, une pièce française plus récente que les précédentes, en fonte de fer de 36 livres modèle 1766 (Boudriot 2017, p. 15), ce qui exclurait encore une fois une pièce provenant des défenses britanniques du Rocher du Diamant. Il reste cependant possible et envisageable qu'il s'agisse d'une pièce de récupération ayant pu servir aux britanniques pour fortifier le Rocher.

4.2. L'ancre

La grande ancre en fer forgé abordée ici est présentée debout, appuyée contre le mur du bastion du Carénage (**fig. 82**). Il s'agit d'une ancre à jas en bois (aujourd'hui manquant) et organeau en fonte de fer.

Les tenons, de forme rectangulaire, apparaissent parallèle par rapport au trou de l'organeau et perpendiculaire aux pattes. L'organeau est de forme circulaire à section circulaire. Les oreilles présentent une forme triangulaire. Les pattes de l'ancre apparaissent réalisées dans la même pièce que les bras ou sont peut-être soudées à ces dernières.
La longueur totale de la pièce est d'environ 3,64 m, pour un empattement maximal de 2,32 m. La largeur au petit rond de la verge est d'environ 0,16 m comme au fort de la verge, démontrant une section circulaire constante de haut en bas de la pièce. Seule la partie fixée aux branches adopte une section carrée. Les pattes de forme triangulaire arrondie sont dotées d'un bec rectangulaire. Elles mesurent environ 72,5 cm de longueur pour 58,5 cm de largeur.

Figure 82 Ancre de marine en fonte de fer appuyée contre le mur nord-est du bastion du Carénage.
© A. Coulaud, Inrap

Figure 83 Grande ancre en fer du HMS St George, qui sombra sur la côte du Jutland en 1811, Danemark.
© Strandingsmuseum St. George Thorsminde

Cette grande ancre en fer est similaire morphologiquement à celle provenant du naufrage du *HMS St George*, un navire de ligne de second rang de la *Royal Navy*, classe Duke, qui sombra sur la côte du Jutland au Danemark en 1811 (Gossett 1986). L'ancre, préservée, au *Strandingsmuseum St. George Thorsminde*, présente exactement les mêmes caractéristiques (**fig. 83**). Il pourrait donc tout à fait s'agir d'une ancre d'un navire de la *Royal Navy* de la fin du XVIIIe siècle ou du début du XIXe siècle. Elle pourrait également correspondre à celles ayant été utilisées lors des opérations de débarquement du corps expéditionnaire britannique sur le Rocher du Diamant.

4.3. Conclusion

Si les quatre pièces d'artillerie apparaissent nettement plus anciennes, il est possible que la pièce C-4 puisse avoir été récupérée sur une prise ou un navire français afin d'être réutilisée pour fortifier le Rocher du Diamant. Cependant, les données d'archives britanniques excluent ces gros calibres et le Rocher ne semble avoir été armé que de pièces de 9 et 32 livres puis en septembre 1804, après la première attaque et tentative de reprise du Rocher par les français, renforcés par des pièces de 18 livres long et 24 livres.
Il faut également prendre en considération le manque d'exactitude des informations d'archives à notre disposition. Sans avoir pu consulté le fond de R. Cottrell, certaines informations sur la récupération des pièces et leur localisation actuelle nous font défaut.
Ces pièces proviennent peut-être du même secteur géographique (**fig. 84**), mais peut-être d'épaves reposant dans le secteur. Elles pourraient par exemple, provenir d'épaves françaises du secteur ayant pu participer à la tentative de reprise du Rocher en 1804 ou à la reprise effective en 1805 par la flotte commandée par le capitaine de vaisseau Cosmao et comptant 16 unités dont 2 vaisseaux de ligne[6]. Celles-ci auraient été renflouées dans les années 1940. Les photographies aériennes anciennes, nous permettent

6. *Le Pluton* et *le Berwick*, 2 vaisseaux de 74 canons, construction française de classe *Le Téméraire* pour le premier et de construction britannique classe *Elizabeth* pour le second. La division commandée par le capitaine de vaisseau Cosmao dépend de la flotte de l'amiral de Villeneuve, ayant tentée d'attirer la *Royal Navy* dans les Antilles, et qui sera défaite à Trafalgar en octobre suivant.

Figure 84 Comparaison des quatre pièces d'artillerie présentées au pied du bastion du Carénage.
© A. Coulaud, Inrap

de voir que lesdites pièces sont positionnées à cet emplacement au moins depuis 1964 (cf. **fig. 88**).
Cependant, l'ancre présentée dressée contre le Bastion du Carénage semble correspondre à une pièce britannique de la fin du XVIIIe ou du début du XIXe siècle et pourrait correspondre aux ancres présentes sur le navire HMS Centaur ayant débarqué le contingent, britannique, les pièces d'artillerie et son matériel via un savant système de palan, fixé sur le Rocher par des ancres de marine (**fig. 85**)(Stuart, Eggleston 1978, p. 64).

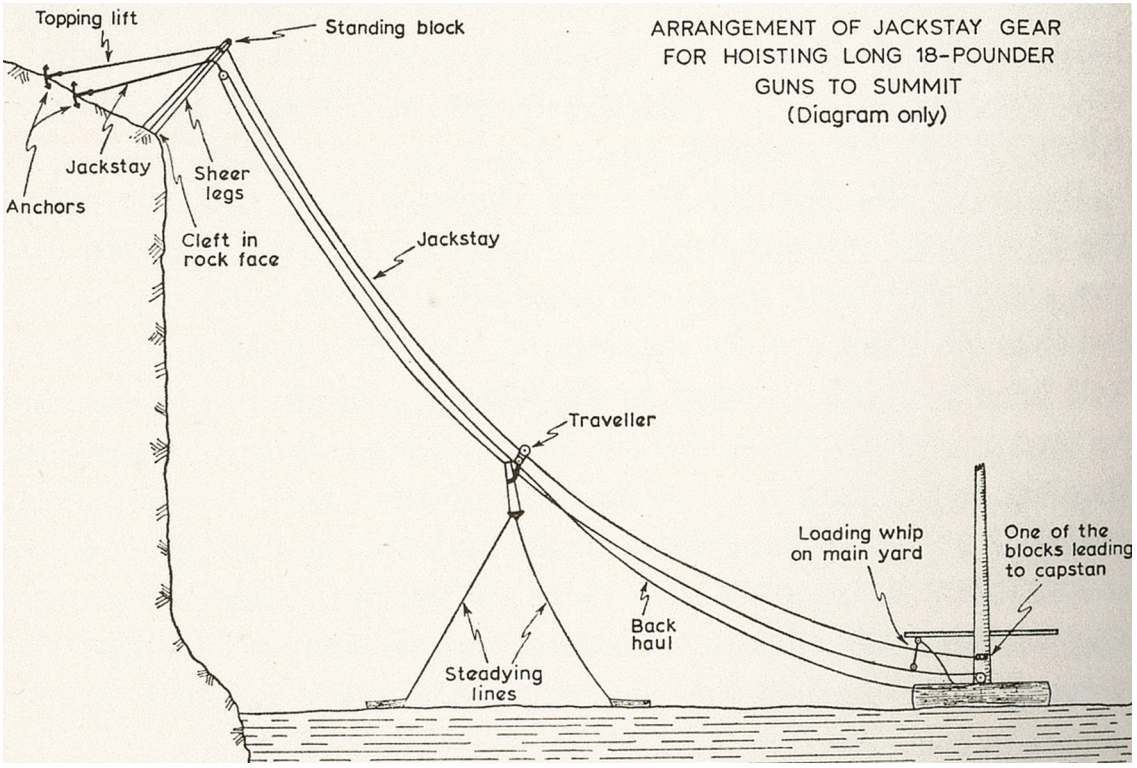

Figure 85 Disposition de l'appareil de levage pour hisser les canons au sommet du Rocher du Diamant.
© d'après Stuart, Eggleston 1978, p. 64

5. Les biens archéologiques mobiliers

5.1. Le mobilier céramique

Par Elisa Bailly, Inrap

Le diagnostic du Fort Saint-Louis a livré au total 49 fragments (Nombre de Restes) de céramique domestique dont 17 individus (NMI) et 38 fragments de terre cuite architecturale (TCA) dont 7 individus (Cf. Inventaire de la céramique).

Ce corpus, très fragmentaire, est issu des sondages 1, 2, 7, 9, 10, 11, 12 et 17. En règle générale, les fragments proviennent d'une seule US et les lots se composent de moins de 10 fragments par tranchée (TCA incluses) excepté dans les tranchées 1 (17 NR), 11 (22NR) et 17 (14NR).
Toutefois, même si la quantité de céramique reste assez mince quelques observations sont possibles sur ce corpus.

5.1.1. Les céramiques domestiques

La catégorie la plus représentée est la faïence fine avec 19 fragments pour 6 individus minimum répartis dans les sondages 1, 10, 11, 12 et 17.
Le répertoire de forme associé à cette catégorie est le service avec des assiettes, des tasses et des bols. Quelques exemplaires de faïences fines anglaises à émail blanc ou de la Creamware et Pearlware avec des décors de type Shell Edge (**fig. 86**, n°4 : 10006-2), Annular ware ou encore d'impression ou de transfert (**fig. 86**, Pl. I n°2 : 106-2) principalement de couleur bleue. Ce type de faïence fine est produite et décorée de cette façon entre la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle.
La deuxième catégorie la plus représentée correspond à des céramiques communes d'importation représentées par 14 fragments répartis dans les sondages 1, 2, 7, 9, 10, 12 et 17. Il s'agit principalement d'importations françaises de Provence et de la région bordelaise parmi lesquelles des formes de service, culinaire, de stockage et d'hygiène. Le répertoire des formes de cuisine est identifié par un bord de poêlon de Vallauris (**fig. 86**, n°2 : 106-1) et des fragments de panses ; celui des formes de service par des fragments de jattes de la vallée de l'Huveaune (**fig. 86**, n°2 : 106-1 et 703-1) et d'un fond de cruche probablement de la même origine (**fig. 86**, n°3 : 12004-3); Pour l'hygiène des fragments d'un pot de chambre (**fig. 86**, n°1 : 206-1) et pour le stockage une panse de jarre de Biot (10006).
La céramique commune de production antillaise n'est représentée que par 4 fragments de panses découverts dans les sondages 1, 9 et 17. Leurs traitements de surface et leurs compositions permet de les attribuer à des productions domestiques (103-1 et 17003-3) et des productions destinées à l'industrie sucrière (902-1).
La porcelaine n'est représentée que par 5 fragments de porcelaine blanche européenne retrouvés dans les sondages 1 et 17. Pour le sondage 1, il s'agit d'un marli d'assiette (**fig. 86**, n°2 : 106-3) et de fragments d'une soucoupe et de deux plats avec un décor de fleur très mal conservé pour le sondage 17 (17003-1).
Le grès ne représente que deux fragments dont le fond d'une bouteille de Gin ou d'encre en grès gris glaçuré au sel (106-4) et fragment de panse indéterminée (11001).
Enfin, un seul fragment de faïence en pâte rose et émail blanc a été mis au jour dans le sondage 11.

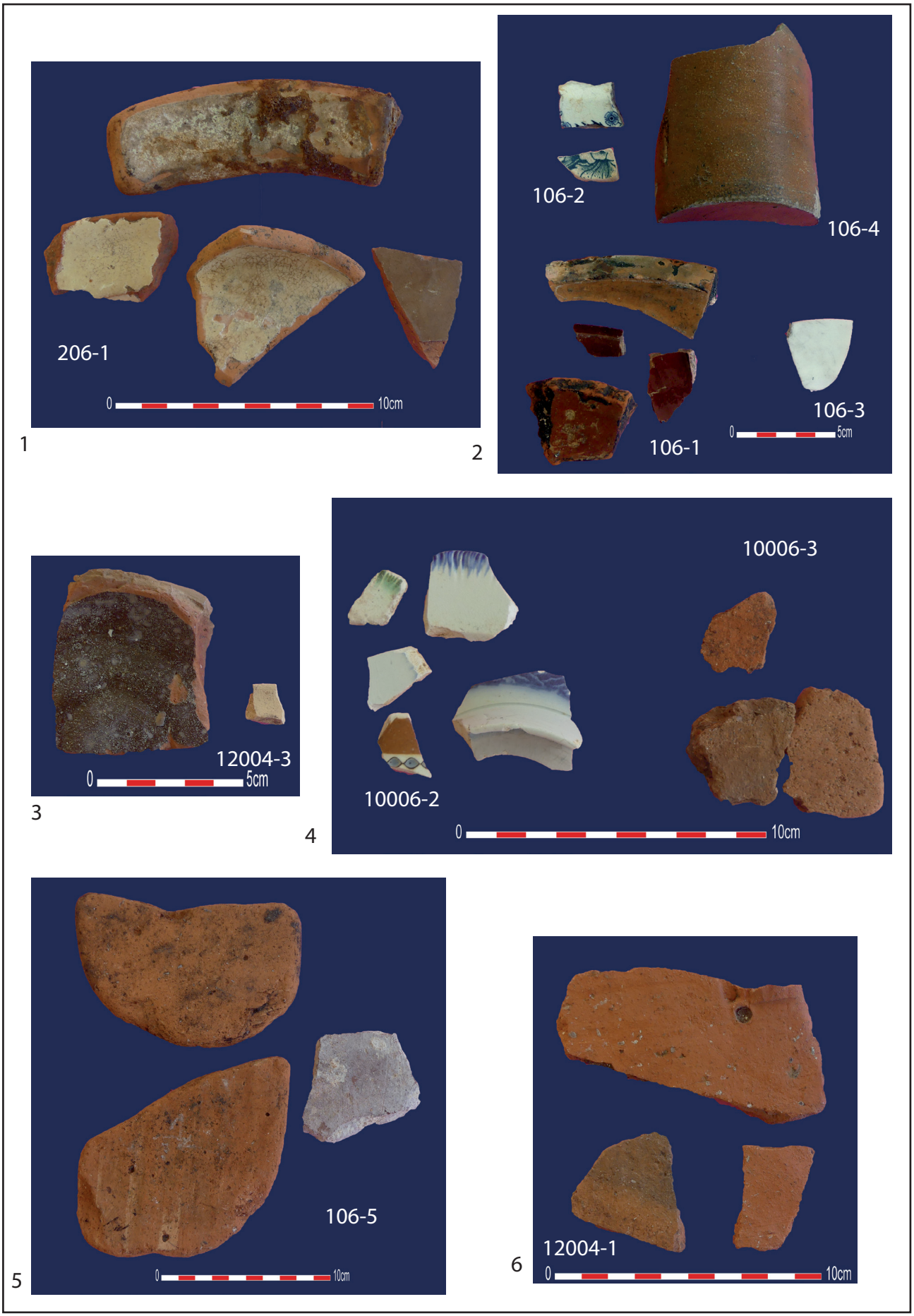

Figure 86 Mobilier céramique mis au jour lors de l'opération.
© E. Bailly, Inrap

5.1.2. Les terres cuites architecturales

Au total, 38 fragments de terre cuite architecturale ont été mis au jour, en grande partie des tuiles mais aussi des briques et des carreaux de sol. Ils proviennent des sondages 1, 7, 9, 10, 11, 12 et 17.
Les tuiles mises au jours dans ces sondages sont des tuiles plates à crochet et à pureau arrondis (**fig. 86**, n°5 : 106-5 et **fig. 86**, n°1 : 12004-1). Ces tuiles, représentées par 28 fragments, sont à la fois de production locale mais également d'importation.
Le sondage 1 a livré le seul lot de briques qui se compose de deux fragments de brique pleine d'une largeur comprise entre 10 et 11 cm et d'une épaisseur de 5 cm. L'une est en pâte rouge et de production locale et la seconde est en pâte rose beige d'importation. Un fragment de brique cellulaire fait également partie de ce lot.
Le seul élément de sol en terre cuite prélevé provient du sondage 11 et il n'en reste que des micro fragments.
Le corpus de céramique issu de ce diagnostic est très restreint. Toutefois, les quelques éléments identifiables, avec une période de production un peu plus précise, constituent des indices d'une période d'occupation du milieu du XVIIIe au début du XIXe siècle.

5.2. Le mobilier en verre

Identifications Laurence Serra

L'opération a livré un petit corpus de mobilier en verre avec 19 restes (Cf. Inventaire général du mobilier et annexe 22).

Ce mobilier provient de six unités stratigraphiques différentes issues de 5 sondages (1, 2, 10, 11 et 14).

On retrouve 5 fragments correspondant à des productions du XVIIIe siècle dont 4 fragments d'un flacon pharmaceutique provenant de l'US 106, ainsi qu'un goulot de flacon carré à eau-de-vie française (production Midi-Méditerranée) provenant de l'US 10006.
On trouve également 3 fragments de bouteille en verre moulé au moule en fonte attribuable aux productions françaises de la seconde moitié du XIXe siècle, mis au jour au sein de l'US 206.

La grande majorité des éléments collectés témoigne d'éléments en verre du XXe siècle. On retrouve ainsi des fragments de verre au sein des US 11001, 11009, 11001 et 17003. On note la présence d'une bouteille entière typique de la première moitié du XXe siècle au sein de l'US 17003 avec l'inscription sur le culot « V.E. » représentant « Vichy Etat », concession de l'Etat français depuis 1853 sur l'établissement thermal (Serra 2022, p. 147).

5.3. Le mobilier métallique

Très peu de mobilier métallique a été mis au jour au cours de l'opération. Celui-ci provient de divers sondages et US en particulier des sondages 1, 2, 9, 11 et 14.
C'est le sondage 11 qui a livré le plus d'éléments métalliques.

On retrouve ainsi 11 fragments ou restes pour 11 individus identifiés (NMI) et un poids total de 5 000 g (Cf. Inventaire général du mobilier & Annexe 23).

Une queue de détente d'arme à feu non identifiée en alliage cuivreux a été mise au jour au sein du sondage 1, US 106 (MET-1).

Le sondage 2, US 206, a livré deux clous de carvelle en fer de section carrée à tête pyramidale tronquée et extrémité en spatule. Ces éléments sont destinés à permettre l'assemblage des bordées des navires sur les membrures. Ici, deux modules distincts sont mis en évidence. Cette unité stratigraphique a également livré un fer à mulet (MET-2).

Le sondage 11 a livré un boulet de canon en fonte de fer, mis au jour au sein de l'US 11003 (MET-1). Celui-ci mesure 105 mm de diamètre pour un poids d'environ 3878 g. Cela correspond à un projectile pour canon français de 8 livres. L'US 11009 a livré une vis en alliage cuivreux assimilable à une vis de sous-garde de pontet d'arme à feu non identifiée avec précision ici (MET-1).

On note la présence d'un probable crochet de brague pour affût de pièce d'artillerie en fer au sein de l'US 140001 (MET-1). Cette pièce positionnée sur les côtés de l'affût en bois des pièces, permet de bloquer la brague, cordage permettant la manœuvre des pièces d'artillerie sur les ponts des navires.

5.4. Les autres mobiliers

On retrouve également des restes de faune au sein des US 106, 413, 10006 et 17003 (Cf. inventaire général du mobilier et annexe 24). Ces éléments apparaissent très fragmentaires et demeurent indéterminés.
L'US 10006 a également livré un fragment d'une pierre à fusil prismatique en silex. La couleur du silex laisse supposer qu'il s'agit d'une pierre de Brandon (Angleterre) et donc une pierre destinée aux troupes britanniques.

6. Hypothèses et réflexions

L'opération de diagnostic, menée sur une vaste emprise au sein du fort Saint-Louis, a livré neuf structures archéologiques permettant de mieux appréhender l'histoire et l'évolution de la place-forte.

6.1. Courtine, redan et bastion du Carénage

Les secteurs A et D semblent avoir été très fortement impactés par les aménagements contemporains du fort puis de la Base Navale. Si les données iconographiques anciennes permettaient d'espérer ici la mise au jour le premier tracé du rempart, il n'en n'est malheureusement rien (**fig. 87**).
Le plan de 1681 permet d'apprécier un tracé légèrement différent avant modification dans les années suivantes. Si le recalage actuel est imprécis, le tracé du premier rempart devrait se situer dans ce secteur ou sous la route actuelle du fort, entre les secteurs A et B. Il est donc fort probable que nos sondages soient situés trop en avant de celui-ci à l'est. Le secteur apparaît fortement remanié à partir des années 1950, où il commence à être remblayé et nivelé pour permettre l'installation de parking, jusqu'au pied du redan du Carénage. Ce phénomène est fortement visible sur les photographies aériennes anciennes entre les années 1951 et 1980 (**fig. 88**).

Les sondages les plus septentrionaux (sondage 3 et 17), s'ils ont offert l'opportunité de documenter au mieux les fondations du bastion du Carénage et son élévation, n'ont pas permis de mettre en évidence des structures archéologiques dans les niveaux sédimentaires. Cela n'apparait en rien étonnant. Effectivement, si le tracé de la courtine, plus au sud, évolue, le bastion du Carénage ne semble que peu évoluer depuis la création du fort à la fin des années 1630. Par conséquent, ce secteur, en avant du bastion, se positionne dans les douves, qui occuperont de secteur jusqu'à leur comblement au début du XXe siècle. Effectivement, l'observation des photographies aériennes anciennes permet de voir l'environnement du secteur. L'aménagement actuel de ce secteur avec comblement du fossé ne semble s'opérer qu'entre les années 1900 et 1925 (**fig. 88**). On note cependant l'implantation d'un vaste bâtiment rectangulaire en amont du bastion du Carénage dans notre zone d'intervention présent sur l'image de 1925 et dont aucune trace n'a pu être mise en évidence par notre opération, et qui n'est de nouveau plus perceptible sur la photographie aérienne de 1951.

Cependant, les observations sur le bâti dans ce secteur permettent d'apprécier d'évolution de ce point d'appui défensif durant toute la chronologie du fort, de sa création à nos jours. La phase 1 semble témoigner du tracé initial du bastion avec une embrasure comme figuré sur le plan de Correur de Mareuil (**fig. 89**) en 1675, la fortification n'est alors pas dotée de défenses avancées. Elle correspondrait à l'élévation la plus basse de la ceinture externe du fort, ce qui expliquerait l'embrasure basse aujourd'hui bouchée. L'embrasure est toujours présente dans ce secteur sur le plan de 1761 dressé par l'ingénieur en chef Henri de Rochemore (**fig. 90**)
La seconde puis troisième phase semblent donc traduire des modifictions successives dans un laps de temps très restreint entre 1761 et 1784. On peut facilement imaginer des refontes après la guerre de Sept ans et la prise

Figure 87 Recalage du « plan géométrique du Fort Royal de l'isle de la Martinique » dressé par Marc Payen, Ingénieur du Roi en février 1681.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, 13DFC24B ; DAO A. Coulaud, Inrap

anglaise du fort et de la colonie. La troisième phase perceptible dans le bâti traduit probablement une modification plus tardive, du dernier quart du XVIIIe siècle. Celle-ci s'adjoint une guérite à la pointe du bastion visible sur le plan de 1784, où l'on constate la présence de deux embrasures donnant sur le nord-ouest du bastion, toujours existantes aujourd'hui et correspondant au niveau de fonctionnement précité. Les niveaux et phases postérieures semblent traduire des modifications apportées au cours du XIXe et XXe siècle difficilement appréciables sur les plans anciens. Cependant, la cinquième et dernière phase traduit probablement soit le passage des cyclones de 1891 ou 1903, ayant très fortement endommagé le fort (Léti, Elizabeth, Vidal 2013, p. 133) ou la modification du bastion entre les années 1925 et 1951. Cette modification structurelle a effectivement pu occasionner une fragilité mécanique dans l'élévation dans la partie sud conservée, ayant dû être restaurée.

Le secteur B apparaît le plus riche de l'opération de diagnostic. La mise au jour de plusieurs maçonneries et probables zones de gâchage permet d'apprécier la mise en place du rempart et du bastion du Carénage depuis sa création à la fin des années 1630 (**fig. 87**). Les deux murs mis en évidence au sein des sondages 4 et 6 (US 411, 407) ainsi que leur extension probable semblent parfaitement correspondre au mur externe du bastion du Carénage avant son arasement entre les années 1925 et 1951 (**fig. 88**) ainsi qu'au mur situé à l'intérieur de l'enceinte et servant probablement à la stabilisation du talus du chemin de ronde et des plateformes de tir (**fig. 91**). Le mur 407 semble donc être la structure la plus ancienne mise au jour lors de l'opération, bâtie avant les années 1680 correspondant au premier rempart maçonné du fort, alors que le mur interne US 411 apparaîtrait lors du remaniement du tracé dans les années 1680. Le tronçon de mur dégagé au sein du sondage 6, présentant une orientation différente du mur US 411, semble témoigner du retour vers le sud du bastion. Les zones de gâchage 506 et 509 offrent une opportunité unique de mieux appréhender les techniques de construction et la composition des mortiers usités lors de l'élévation de ce secteur. Il reste difficile à ce stade, de savoir si celles-ci ont été utilisées pour l'établissement du rempart ou du mur interne. Cependant leur position, entre les deux maçonneries appuierait plutôt en faveur de la première théorie.

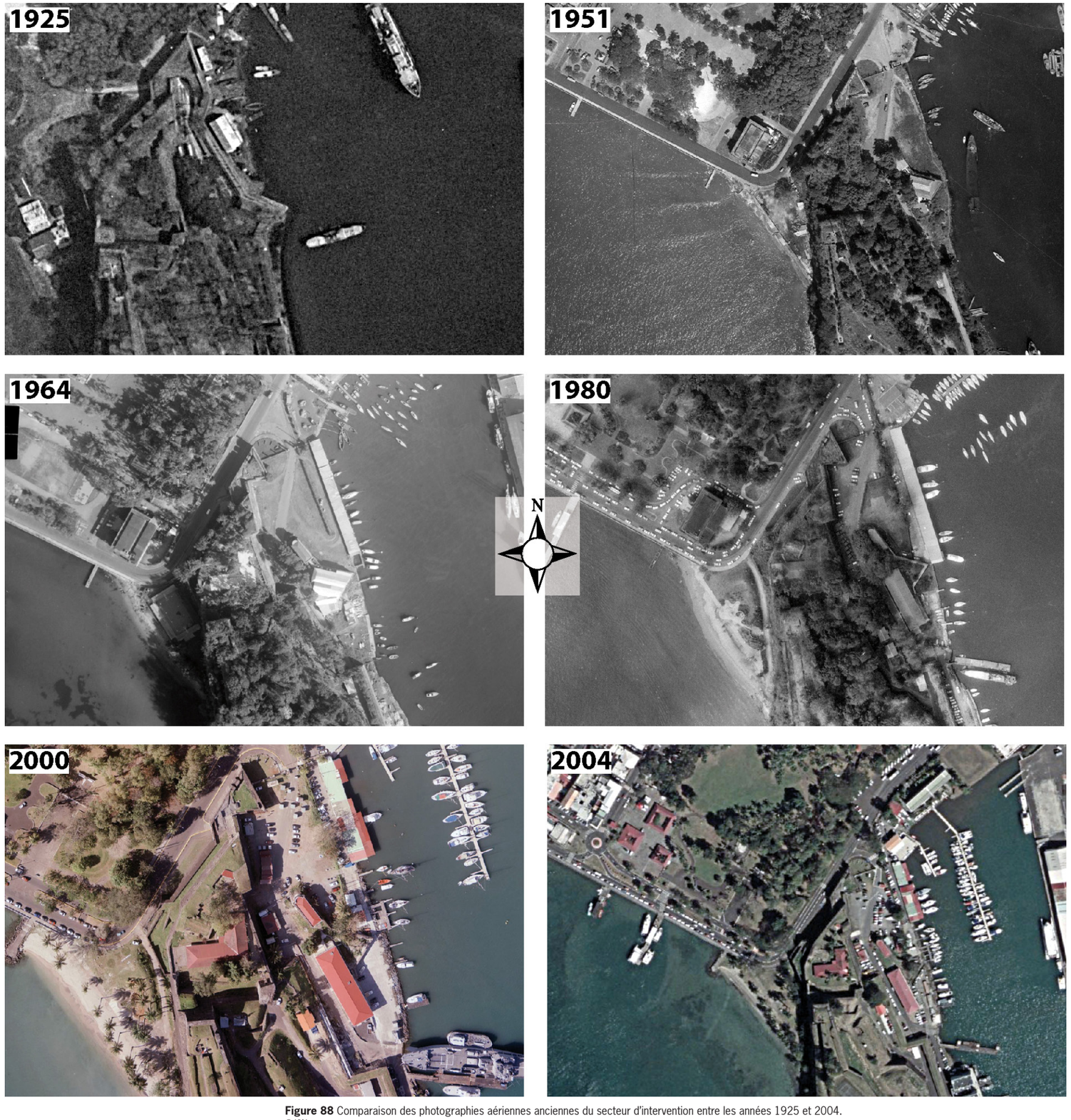

Figure 88 Comparaison des photographies aériennes anciennes du secteur d'intervention entre les années 1925 et 2004.
© IGN

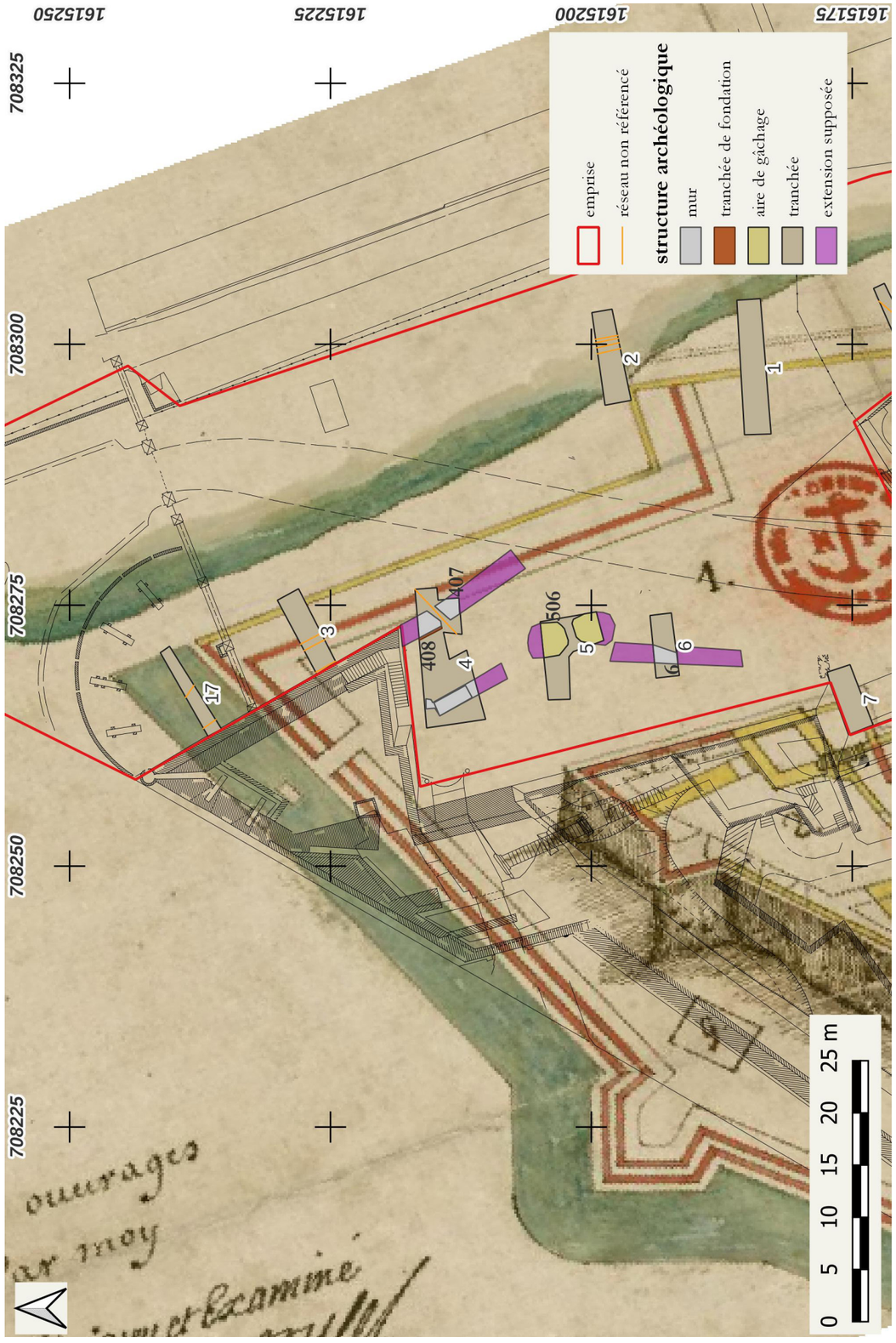

Figure 89 Superposition du plan d'opération sur l'extrait du « Plan du fort Royal de la Martinique ou sont marqués les ouvrages faicts et a faire par moy, ingenieur soussigne.» Réalisé par Correur de Mareuil en 1675.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC18A

Figure 90 Extrait du « Plan du Fort Royal de la Martinique. » dressé par l'ingénieur en chef Henri de Rochemore en 1761.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC174A

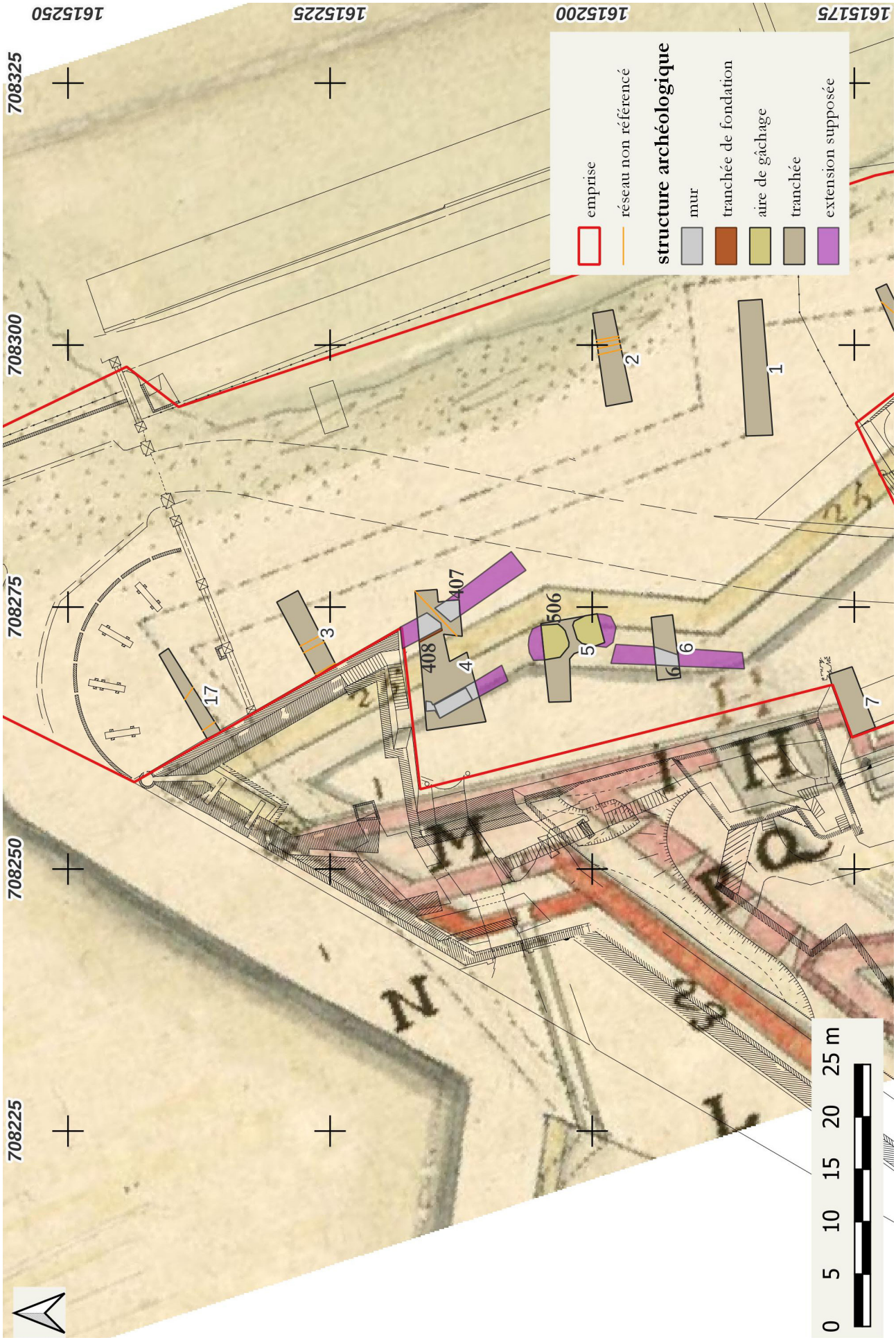

Figure 91 Superposition du plan d'opération avec le recalage du « *plan géométrique du Fort Royal de l'Isle Martinique* » dressé par l'ingénieur du Roi Marc Payen en décembre 1682 après les nouveaux travaux de réaménagement du fort. On note encore la mention du tracé de l'ancien rempart n'intégrant pas encore le bastion dans sa forme récente.

© Archives Nationales d'Outre-Mer, 13DFC31B, DAO A. Coulaud, Inrap

6.2. Front de Lignery

Ce secteur est fortement impacté dans les niveaux sédimentaires par l'implantation des dalles en béton, venant perturber les structures archéologiques mises au jour.

Les observations réalisées sur le bâti laissent entrevoir une phase ancienne du fort, où l'accès entre la première et seconde enceinte dans ce secteur s'effectuait sans ce retour sud du front avant le percement de la porte Blénac toujours existante de nos jours. Effectivement, si ce secteur implanté dans un renfoncement du front ne semble pas être bâti durant les XVIIe et XVIIIe siècle, c'est probablement après la présence de cet accès dans la seconde ceinture de défense visible dès 1675 (**fig. 92**). Ainsi l'arc surbaissé visible dans l'élévation correspond probablement à cet accès précoce défendu par une pièce d'artillerie au sommet de l'élévation. Ce système n'est pas s'en rappeler le pavillon Aycard situé plus du sud de la fortification, à l'extrémité sud du boulevard Blénac, où l'accès est surmonté d'embrasures permettant d'interdire toute progression entre la première et seconde ceinture défensive. Cet accès est mentionné une dernière fois sur le plan de 1700 (**fig. 93**). L'embrasure est cependant encore mentionnée en 1784 sur le plan un plan anonyme (**fig. 94**).

Comme évoqué plus tôt, la consultation des données archivistiques pour ce secteur ne permet pas de constater la présence de structures ou bâtiments avant le XIXe siècle. Il faut attendre un plan de 1844 pour constater l'établissement de premier bâtiments dans ce secteur (**fig. 95**). Ce plan mentionne alors la présence d'un hangar pour mulets (E), sous la forme d'un vaste bâtiment rectangulaire orienté nord-sud accolé contre le rempart à l'ouest, d'une fontaine (D), de plan carré à double mur périphérique dans la partie médiane et d'un lavoir (C) de plan rectangulaire orienté nord-sud à l'extrémité nord de cet espace.
La superposition de cet extrait de plan et du plan d'opération permet de positionner les structures archéologiques mises en évidence et les bâtiments mentionnés par l'archive (**fig. 96**). Si la tranchée 8 n'a pas permis de détecter de structure archéologique, la tranchée 9 a permis de mettre en avant l'un des éléments constitutifs du lavoir sous la forme d'un pavage. Il peut probablement s'agir du fond de ce dernier d'après les éléments iconographiques disponibles où d'un éventuel pavage périphérique. Ce secteur offre la possibilité d'explorer des structures jusqu'ici inconnues et très spécifiques dans le cadre militaire. Si l'opération de diagnostic n'a pas permis d'apprécier plus avant leur étendue, une opération plus approfondie permettrait de documenter le lavoir dans sa totalité ainsi que la fontaine. Les structures archéologiques mises au jour au sein des sondages 10 et 11 (murs et pavage), traduisent, quant à elles, la présence du hangar à mulets : mur oriental et pavage intérieur. Si ce bâtiment semble avoir été fortement perturbé par l'implantation de la dalle existante entre les sondages, celui-ci semble bien conservé aux extrémité nord et sud mais également contre le rempart ouest sur lequel celui-ci paraît s'appuyer. L'arrête du pavage à l'est du bâtiment avant le mur oriental du bâtiment pourrait correspondre à la stalle[5].

5. «Dans une écurie, une étable, ou une salle de traite, emplacement occupé par un animal, délimité par des séparations fixes.» Dictionnaire Larousse 2025

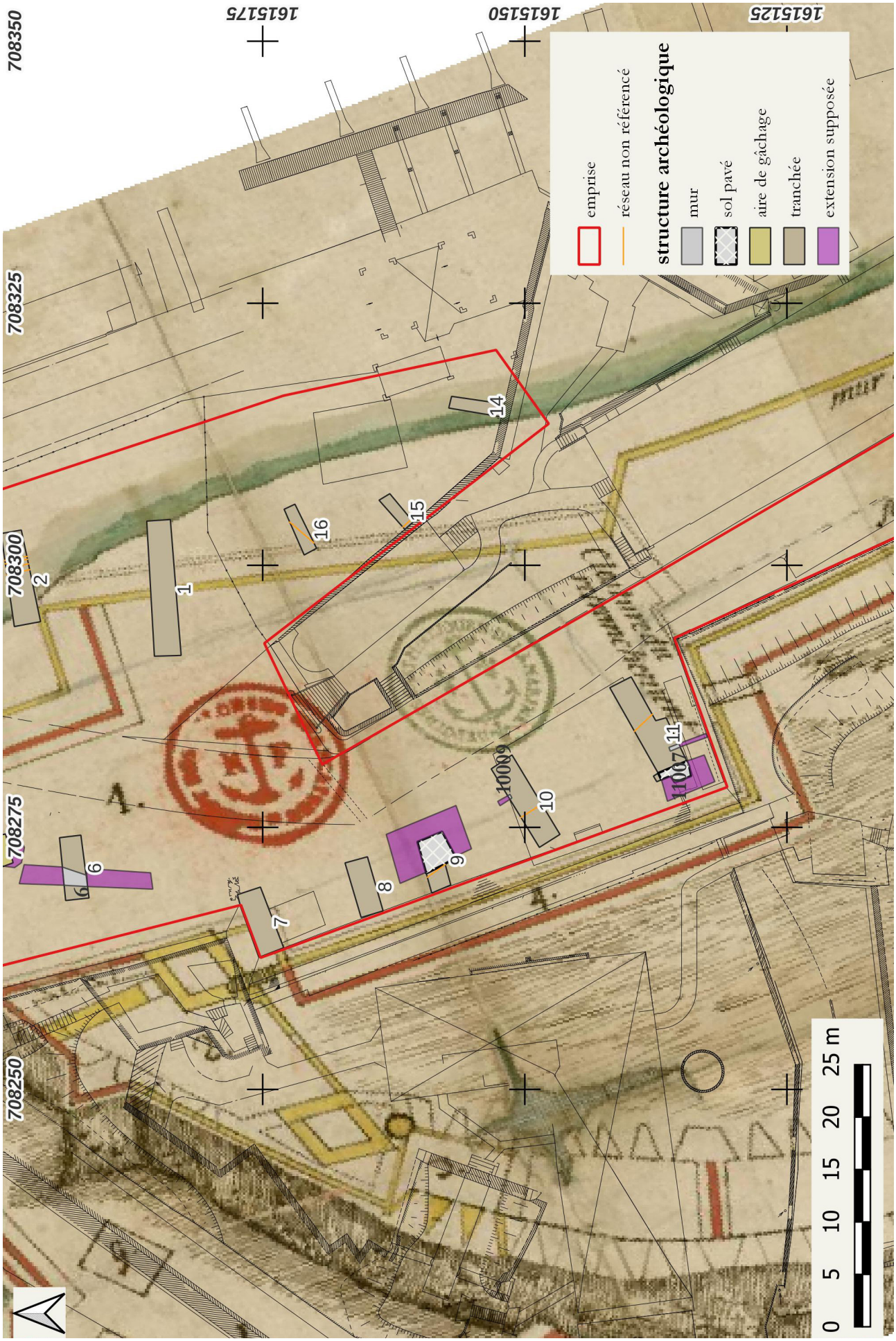

Figure 92 Superposition du plan d'opération et du « Plan du fort Royal de la Martinique ou sont marqués les ouvrages faicts et a faire par moy, ingenieur soussigne.» réalisé par Correur de Mareuil en 1675 et mentionnant un accès dans l'élévation.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC18A

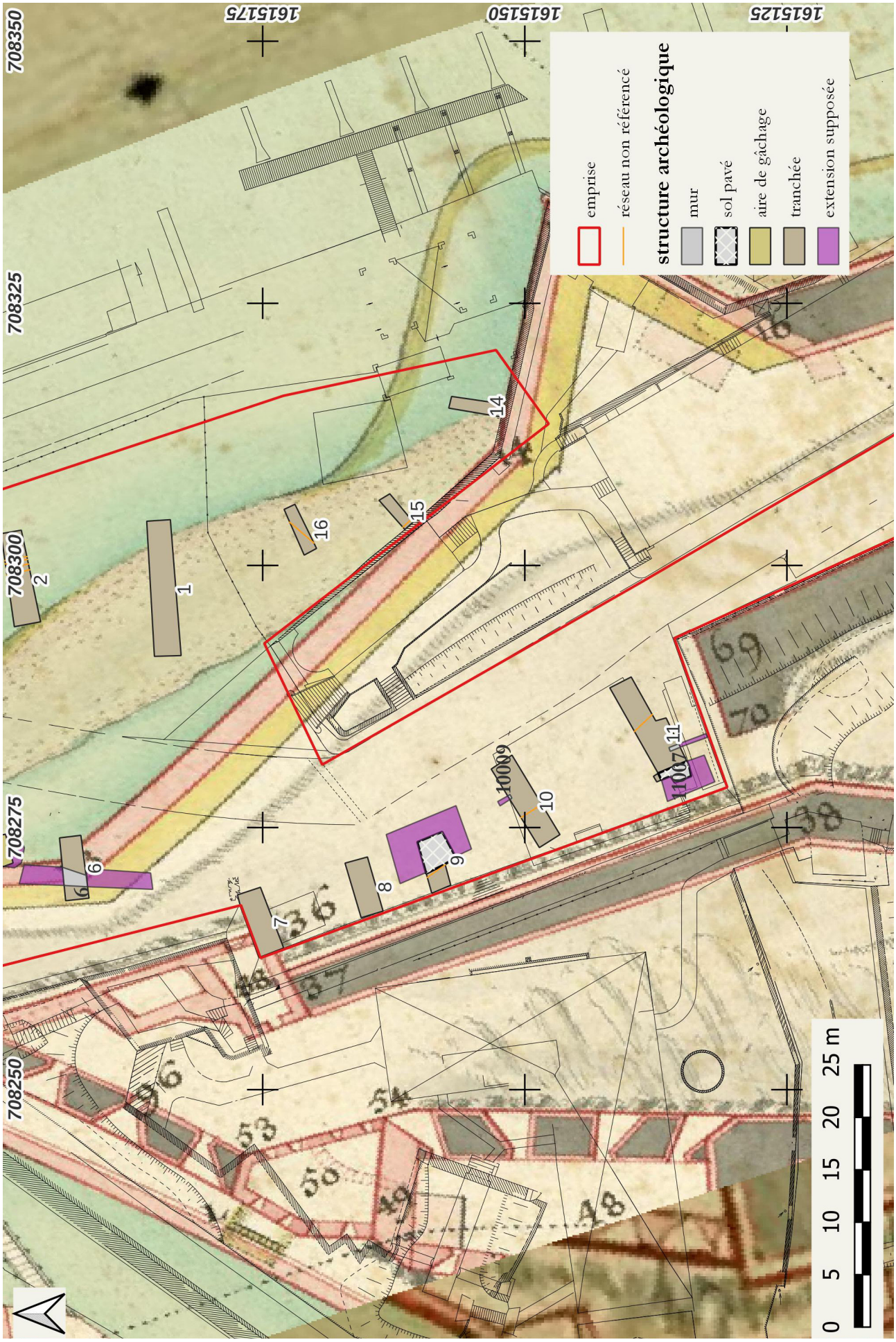

Figure 93 Superposition du «Plan du Fort Royal de la Martinique « dressé par l'ingénieur Renau d'Elicagaray en 1700.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC94B

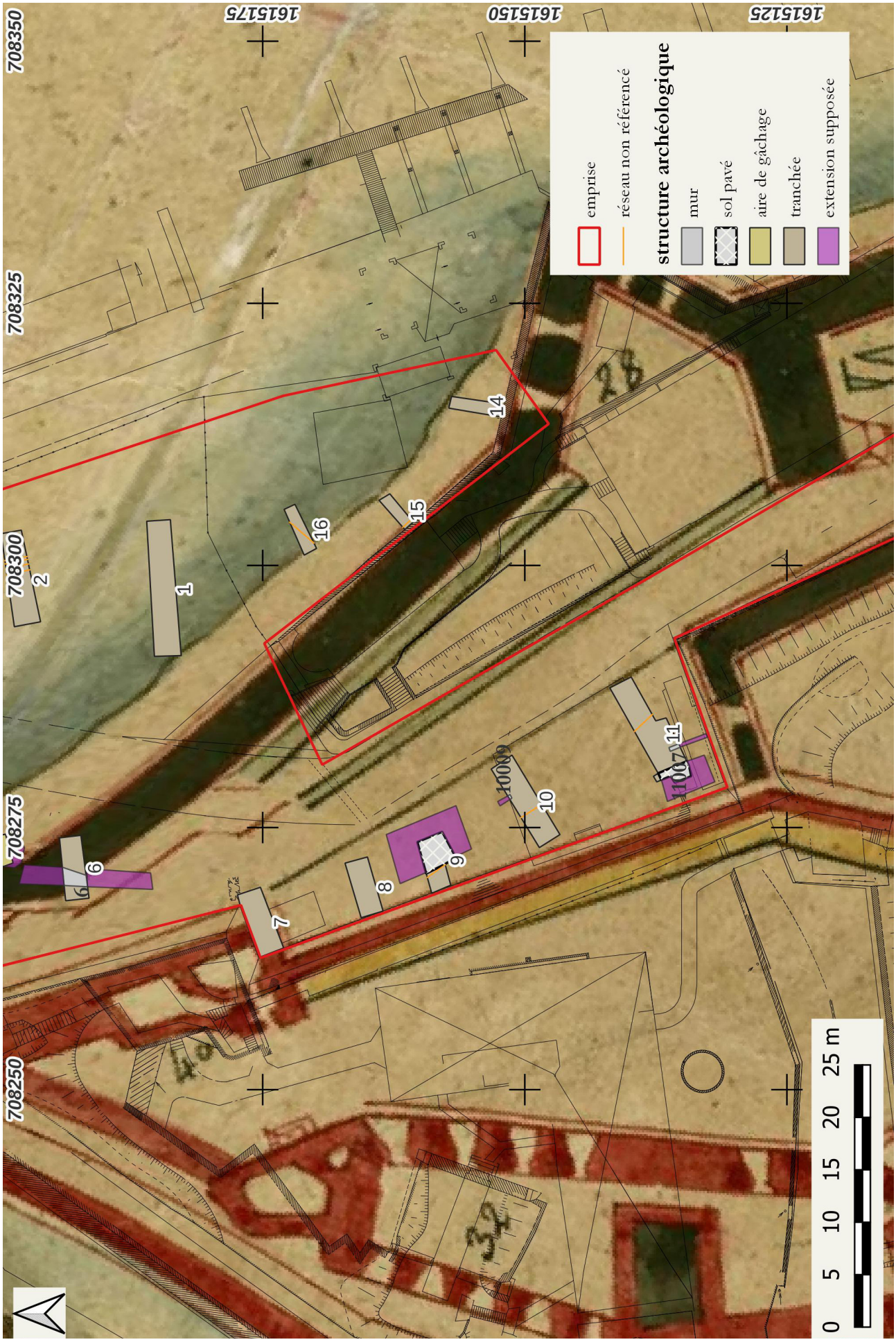

Figure 94 Superposition du plan d'opération avec le plan « Plan de la ville et du fort Royal » anonyme daté de 1784.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC381A

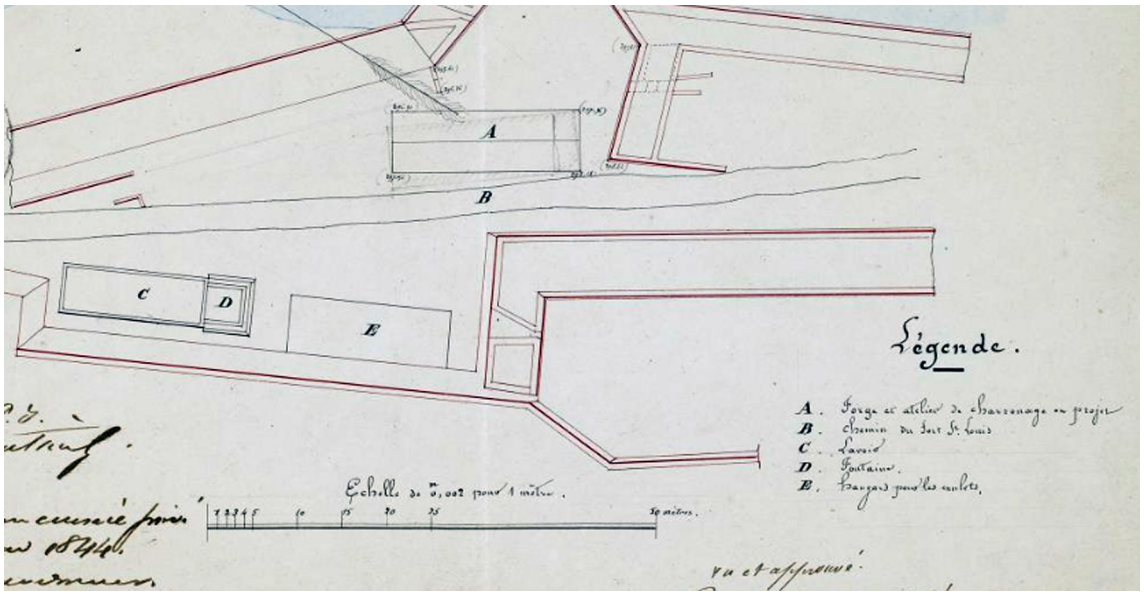

Figure 95 Extrait du plan intitulé « Place du Fort-Royal. Projets pour 1844. Construction d'une forge et d'un atelier de charronnage dans l'intérieur du fort S[ain]t-Louis. » dressé en mai 1844 par le lieutenant du génie Schoennagel.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC991C

Figure 96 Superposition du plan d'opération et structures archéologiques sur le plan précédant.
© A. Coulaud, Inrap

6.3. En avant de la porte Blénac

Si le secteur n'a livré aucun vestige, ceux-ci semblent avoir été entièrement éradiqués par les travaux d'aménagement contemporains du secteur.

Effectivement, si la fin du XVIIe siècle et la première moitié du XVIIIe siècle ne permettent pas d'observer la présence d'éléments structurels dans cette zone hormis l'apparition de la porte Blénac, précédée par un fossé (**fig. 97**), permettant l'accès entre la première et seconde ceinture défensive, des bâtiments apparaissent dans la seconde moitié du XVIIIe siècle (**fig. 98**). Ce plan figure deux grands bâtiments rectangulaires mentionnant « a l'Artillerie », implantés contre le rempart l'un derrière l'autre. Il s'agit probablement de parcs pour matériels d'artillerie : affûts, pièces… Malheureusement aucune structure associée n'a pu être detectée. Notre secteur d'intervention était relativement restreint de par les nombreuses contraintes techniques : site en activité, présence de nombreux réseaux… Soit les structures ont été totalement arasées par les travaux récents d'aménagement du niveau de stationnement, soit nos sondages ont exploré leur partie médiane, entre les éventuels murs persistants, situés contre le rempart mais aussi sous le niveau actuel de circulation à l'est et plus au nord sous les stationnements.

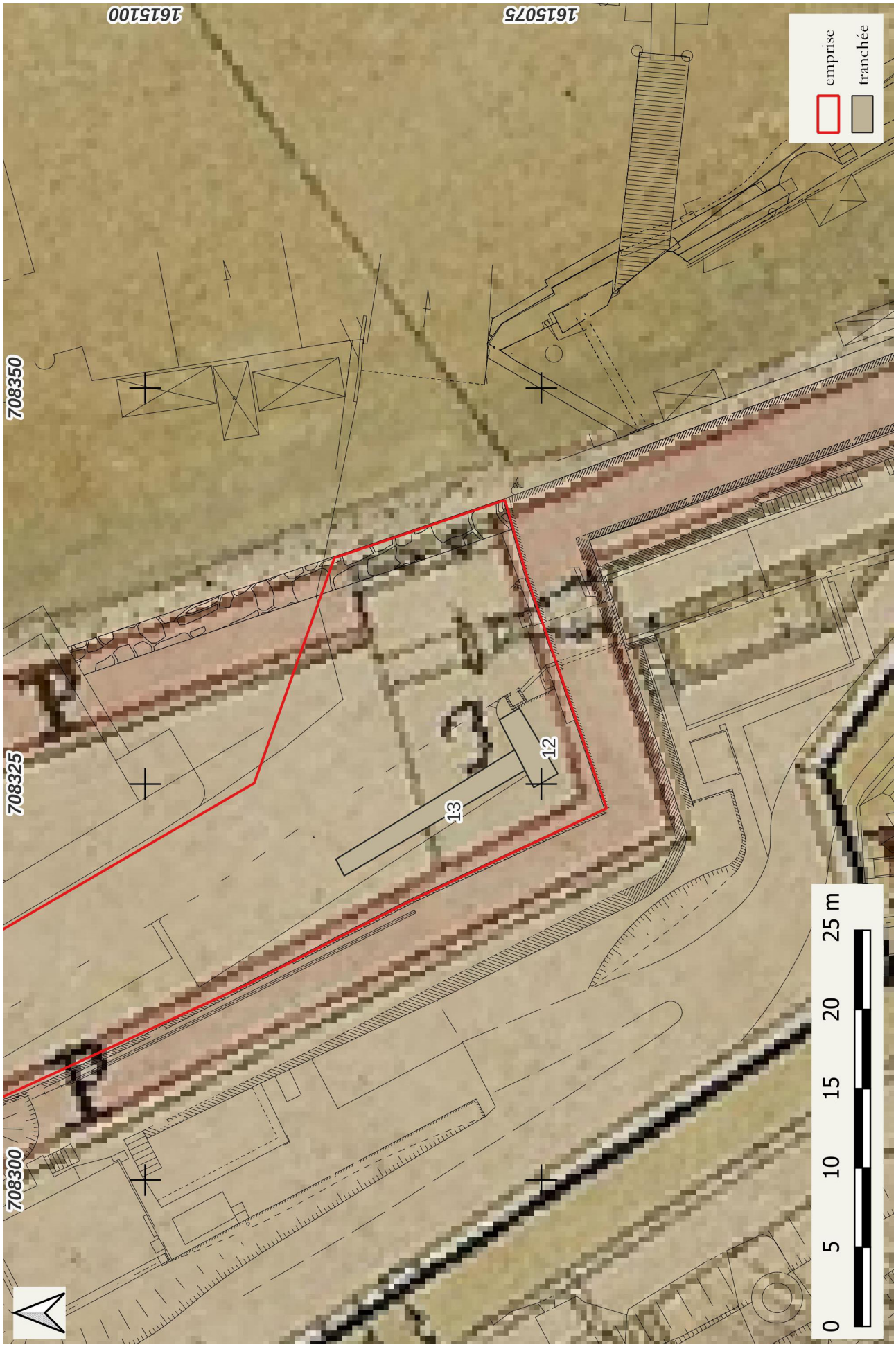

Figure 97 Superposition du plan d'opération sur le « Plan géométrique du fort Royal de la Martinique » dressé par l'ingénieur Paye en 1681. On perçoit en avant de la porte Blénac, un fossé surmonté d'un pont levis.
© Archives Nationales, d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC25C

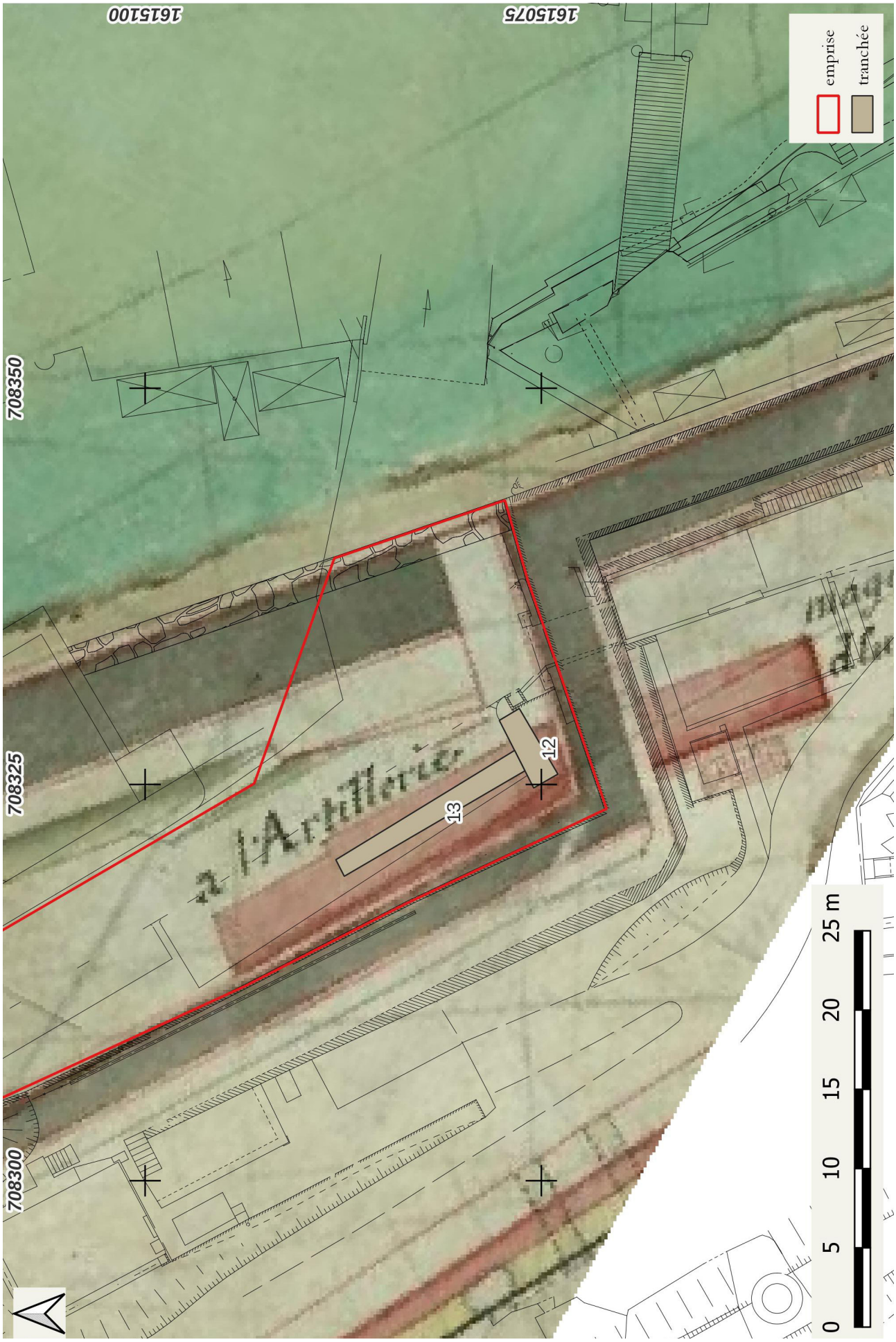

Figure 98 Superposition du plan d'opération avec le « Plan directeur de la ville et du Fort Royal de la Martinique. 1784. » dressé en 1784.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC380A

7. Conclusion

Cette opération relativement conséquente à l'entrée actuelle du fort Saint-Louis a offert l'opportunité d'explorer un secteur encore mal connu de la fortification.
Si ce secteur semble avoir été très fortement remanié au XXe siècle, par l'arasement d'une partie du bastion du Carénage afin de créer un accès adapté aux nouvelles activités du site mais également par l'aménagement de nombreuses aires de stationnement entre les deux premières lignes de défense, de nombreux vestiges, parfois ténus, subsistent.

L'opération a permis de mettre au jour plusieurs tronçons témoignant de l'évolution, de sa création jusqu'à nos jours, du tracé du Bastion du Carénage ainsi que de la courtine reliant bastion et redan du Carénage. Ce secteur a également livré deux structures interprétées comme des zones de gâchage de mortier probablement liés à la construction initiale du bastion et du mur de courtine.

Le secteur méridional de l'emprise a permis également de documenter une période plus récente de l'histoire du fort avec la mise au jour de structures pouvant être mises en lien avec la construction de plusieurs bâtiments de la première moitié du XIXe siècle tels qu'un lavoir, une fontaine et un hangar à mulets. Ce secteur semble se spécialiser à cette période dans l'accueil des activités liées aux animaux et activités annexes : atelier de charronnage et maréchalerie, lavoir, hangar à bestiaux, fontaine…

Si les témoignages archéologiques de ces différents secteurs apparaissent parfois ténus, affleurant sous les niveaux de remblais sub-contemporains et sur une épaisseur stratigraphique restreinte, ils offrent l'opportunité de mieux connaitre ce secteur du fort, son évolution mais également les modes de construction d'une fortification coloniale du XVIIe au XIXe siècle.

Les éléments observés sur le bâti lors de l'opération mais également lors d'autres opérations au sein du fort Saint-Louis, démontrent la richesse des évolutions structurelles encore perceptibles dans les élévations de la fortification. Cet aspect-là nécessiterait la mise en place d'un suivi constant lors des opérations de restauration du bâti par la Direction de l'Infrastructure de la Défense de Fort-de-France, au profit de la Marine nationale, afin de sauvegarder les données disponibles, permettant d'améliorer nos connaissances sur l'évolution du fort. La richesse du patrimoine bâti, couvrant les quatre siècle d'histoire de la place pourrait également permettre la mise en place d'opérations d'études programmées facilitant également la sensibilisation de la population civile et militaire sur l'histoire du site, sa fragilité et les connaissances à acquérir.

8. Bibliographie

Adye 1804
ADYE (R. W.), *The bombardier, and pocket gunner.* First American, from the second London Edition, Printed for E. Larkin, No 47, Cornhill, Boston, by William Greenouch, Charlestown, 310 p.

Audru, Le Roy, Rançon 2015
AUDRU (J.-C.), LE ROY (M.), RANÇON (J.-P.), *Curiosités géologiques de la Martinique,* Orphie, BRGM Editions, 117 p.

Boudriot 2017
BOUDRIOT (M.), avec la collaboration de H. Berti, *Artillerie de Mer. France. 1650-1850,* Collection Archéologie navale française, ANCRE, Nice, 198 p.

Casagrande 2019
CASAGRANDE (F.)(Dir.), *Pavillon Hubert, Fort Saint-Louis, Fort-de-France (Martinique),* rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Bègles, 90 p.

Coulaud 2024
COULAUD (A.)(Dir.), *Rue de la Fontaine Gueydon / Restauration de la fontaine, Fort-de-France (Martinique),* rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Bègles, 126 p.

Gossett 1986
GOSSETT (W. P.), *The lost ships of the Royal Navy. 1793-1900,* Mansell, 157 p.

Léti, Elizabeth, Vidal 2013
LETI (G.), ELIZABETH (L.), VIDAL (J.), *Fort Saint-Louis, Parcours du Patrimoine,* HC éditions, 79 p.

Mattioni 1983
MATTIONI (M.), *Sauvetage urgent. Découverte fortuite d'une sépulture, Fort Saint-Louis, Fort-de-France,* Direction des Antiquités préhistoriques et historiques, circonscription archéologique de la Martinique, 7 p.

Serra 2022
SERRA (L.), *Le mobilier en verre,in* Coulaud (A.) (Dir.), *Bel-Air Desrozières, La Glacière, Petit-Bourg (Guadeloupe),* rapport de fouille archéologique préventive, Inrap, Bègles, p. 143-165

Stuart, Eggleston 1978
STUART (V.), EGLESTON (G. T.), *His Majesty's Sloop-of-war DIAMOND ROCK,* First edition, printed by Clarke, Doble & Brendon Ltd, Plymouth and London, 206 p.

Veuve 2000
VEUVE (S.)(Dir.), *Base navale de Fort-de-France, Fort Saint-Louis (Martinique),* rapport de diagnostic archéologique, AFAN, Fort-de-France, 20 p.

Veuve 1998
VEUVE (S.)(Dir.), *Redan du Carénage, Fort Saint-Louis, Fort-de-France (Martinique),* rapport d'opération de fouille préalable à des travaux de mise en valeur d'un monument historique, Service Régional de l'Archéologique, 21 p.

Westercamp, Andreieff et al. 1989
WESTERCAMP (D.), ANDREIEFF (P.), BOUYSSE (P.), COTTEZ (S.), BATTISTINI (R.), *Carte géologique de la France (1/50 000e), feuille de la Martinique, avec notice,* Bureau de Recherches Géologiques et Minières, Orléans

9. Liste des figures

Figure 1 Localisation du diagnostic sur la carte IGN au 1/250 000.
© IGN 2011
Figure 2 Localisation du diagnostic sur la carte IGN au 1/25 000.
© IGN 2011
Figure 3 Localisation de l'opération sur l'imagerie satellitaire, échelle 1/1 500.
® orthophotographie IGN 20 cm © A. Coulaud, Inrap
Figure 4 Localisation de l'emprise du diagnostic et du fort Saint-Louis sur le Modèle Numérique de Terrain (MNT).
© A. Coulaud, Inrap
Figure 5 Localisation de l'emprise diagnostiquée sur la carte géologique de la Martinique.
® BRGM © A. Coulaud, Inrap
Figure 6 Cul de sac port du Carenage et Fort Royal dela Martinique en l'estat quil étoit lors de la guerre avec l'Angleterre et 1666 et 67 / tracé par le S. Blondel.
© Bibliothèque Nationale de France, département Cartes et plans, GE DD-2987
Figure 7 Plan de l'attaque du Fort Royal par les Hollandais, réalisé par Le Correur de Mareuil en 1674.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC8B
Figure 8 Assaut des Hollandais repoussés du Fort Royal de la Martinique par Mr le Chevalier de Sainte Marthe en 1674, gravure de Pierre Brissart.
© Bibliothèque Nationale de France
Figure 9 Extrait du « Plan géométrique du Fort Royal de l'Isle Martinique » dressé par Marc Payen en novembre 1681.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC26B
Figure 10 Extrait du « Plan géométrique du Fort Royal de l'Isle Martinique » dressé par l'Ingénieur du Roi Marc Payen le 30 juin 1684. Comme le plan précédent, la couleur noire référence les structures préexistantes, le rouge les structures réalisées ces six derniers mois et en jaune, les travaux devant encore être réalisés.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC35B
Figure 11 « *Plan de la baye, bourc et Fort Royal de la Martinique en 1702 au mois de janvier par le che[valie] r de Lag....e*».
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM13DFC103B
Figure 12 Extrait du « *Plan du fort et de la ville du Fort Royal de la Martinique* » réalisé par l'arpenteur général Jean Raussain en 1726.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC 140A
Figure 13 Extrait du « *Plan des environs du Fort Royal de la Martinique.* » dressé par l'ingénieur en chef Henri de Rochemore le 15 octobre 1761.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC 140A
Figure 14 « *Plan du fort Royal de la Martinique pour servir aux projets de 1770.* » ; dressé en 1769 par l'ingénieur Charles Le Bœuf.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC307A
Figure 15 Extrait du « *Plan de la ville et du fort Royal relatif à l'état des projets de 1785 et à celui des bâtimens tant civils que militaires appartenants au Roy qui y est joint.* » dressé par l'ingénieur, sous-directeur des fortifications François Henri Charles de Bewon le 1 septembre 1784.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM DFC13407A
Figure 16a Extrait du « *Plan du Fort de France de la Martinique en 1807.* ».
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM DFC13407A
Figure 16b « *Place de Fort-Royal. Projets pour 1846. Fortifications. Fort Saint-Louis. Etat des lieux au 1er mars 1845* » dressé par le chef de bataillon du Génie et sous-directeur des fortifications Chauwin en 184.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC1025A
Figure 17 Localisation des trois fortifications défendant Fort-de-France.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 18 Localisation des différentes opérations archéologiques menées au sein du Fort Saint-Louis depuis 1983.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 19a Ouverture de tranchée à l'aide d'une pelle hydraulique de 20 t munie d'un godet de curage à lame lisse de 1,9 m de largeur dans le secteur A.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 19b Ouverture de tranchée à l'aide d'une pelle hydraulique de 2,5 t munie d'un godet de curage à lame lisse de 1,3 m de largeur dans le secteur E, tranchée 17 contre le mur du bastion du Carénage.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 20 Plan général de l'opération.
© A. Coulaud, P. Combes, Inrap ; d'après relevés cabinet Onfray
Figure 20a à h
a : vue aérienne vers le sud de l'entrée de la Base Navale de Fort-de-France avant intervention ; **b** : Vue du secteur A vers le nord-est avant intervention ; **c** : Vue de l'extrémité nord du secteur B, face au poste

de filtrage, avant intervention ; **d** : Vue de la partie médiane du secteur B, vers l'ouest, avant intervention ; **e** : Vue de la partie sud du secteur B, vers l'ouest, avant intervention ; **f** : Vue vers le sud du secteur C avant intervention ; **g** : Vue vers le sud du secteur D avant intervention et libération ; **h** : Vue vers le sud-ouest du secteur E, avant intervention.
© a : Direction de l'Infrastructure de la Défense b à h : A. Coulaud, Inrap
Figure 20i à l - **i** : Vue aérienne vers le nord-ouest de l'extrémité nord-ouest de l'opération, secteurs B et E, après sondages mécaniques ; **j** : Vue aérienne vers le sud-ouest du secteur B, extrémité méridionale, après sondages mécaniques ; **k** : Vue aérienne vers le sud de la partie méridionale de l'emprise de l'opération, secteurs B et C, après sondages mécaniques ; **l** : Vue aérienne vers le nord de l'emprise d'opération, secteurs A, B et E, après sondages mécaniques.
© i à l : H. Beaumont, DAC Martinique
Figure 21 Mise en parallèle des logs stratigraphiques relevés sur l'emprise de l'opération.
© E. Bailly, P. Combes, A. Coulaud, Inrap
Figure 22 Vue des dalles en béton servant pour le stockage des containers à l'extrémité sud du secteur B .
© Direction de l'Infrastructure de la Défense
Figure 23 Vue de la tranchée 13 vers le sud, en avant de la porte Blénac, et des caillebotis en béton servant de stationnement. La réalisation de la tranchée a nécessité un tracé discontinu pour éviter les longrines en béton armé.
© E. Bailly, Inrap
Figure 24 Log 7, vu vers le sud, tranchée 7.
© M. Siedlaczek, Inrap
Figure 25 Log 10-1, vu vers le sud, tranchée 10.
© O. Baillif, Inrap
Figure 26 Matérialisation de l'ancien trait de côte au sein de la tranchée 1.
© E. Bailly, Inrap
Figure 27 Plan général de la tranchée 3, échelle 1/250.
© A. Coulaud, P. Combes, Inrap
Figure 28 Diagramme stratigraphique du sondage 3.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 29 Vue vers le sud-ouest de l'élévation du mur nord-est du rempart du bastion du Carénage au sein du sondage 3.
© E. Bailly, Inrap
Figure 30 Plan général de la tranchée 4, échelle 1/250.
© A. Coulaud, P. Combes, Inrap
Figure 31 Vue aérienne zénithale de la tranchée 4 et de ses vestiges.
© H. Beaumont, DAC Martinique
Figure 32 Diagramme stratigraphique de la tranchée 4.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 33 Vue vers le sud-est du mur US 407.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 34
Vue du mur US 407 vers le nord-est.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 35 Vue du mur US 411 vers le sud.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 36 Vue du mur US 411 vers l'ouest.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 37 Plan général des tranchées 4, 5 et 6, échelle 1/250.
© A. Coulaud, P. Combes, Inrap
Figure 38 Vue générale vers l'ouest des deux structures de gâchage mises au jour au sein de la tranchée 5.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 39 Diagramme stratigraphique du sondage 5.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 40 Vue de la structure US 506 vers le nord-est.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 41 Vue générale des structures US 506 et 509 vers le sud.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 42 Vue aérienne zénithale du sondage 5 et des deux structures de gâchage.
© H. Beaumont, DAC Martinique
Figure 43 Diagramme stratigraphique général du sondage 6.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 44 Vue du mur US 605 vers le sud.
© E. Bailly, Inrap
Figure 45 Vue vers le nord de la berme nord du sondage et de la coupe à travers le mur US 605.
© E. Bailly, Inrap
Figure 46 Vue vers l'ouest du lambeau de mur conservée US 605.
© E. Bailly, Inrap
Figure 47 Plan général des sondages 7, 8 et 9, échelle 1/250.
© A. Coulaud, P. Combes, Inrap
Figure 48 Vue vers le nord du tronçon sud du rempart, sondage 7.
© M. Siedlaczek, inrap
Figure 49 Vue vers l'ouest du tronçon est du rempart, sondage 7.
© M. Siedlaczek, inrap
Figure 50 Diagramme stratigraphique général du sondage 7.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 51 Détail du chaînage entre les deux tronçons du rempart.
© M. Siedlaczek, Inrap
Figure 52 Vue générale du rempart vers l'ouest, sondage 8.
© M. Siedlaczek, Inrap
Figure 53 Diagramme stratigraphique général du sondage 8.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 54 Vue vers l'ouest du pavage US 902.
© M. Siedlaczek, Inrap
Figure 55 Diagramme stratigraphique du sondage 9.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 56 Plan général des tranchées 10 et 11, échelle 1/250.
© A. Coulaud, P. Combes, Inrap
Figure 57 Diagramme stratigraphique du sondage 10.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 58 Vue de la séquence stratigraphique et du mur

US 10009 vers le nord.
© O. Baillif, Inrap, Inrap
Figure 59 Diagramme stratigraphique du sondage 11.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 60 Sol pavé US 11009 vu vers le nord.
© E. Bailly, Inrap, Inrap
Figure 61 Mur US 11007 vu vers le nord.
© E. Bailly, Inrap, Inrap
Figure 62 plan général du secteur D, échelle 1/250.
© A. Coulaud, P. Combes, Inrap
Figure 63 Diagramme stratigraphique du sondage 14.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 64 Vue vers le sud-ouest du rempart nord-est du redan du Carénage.
© E. Bailly, Inrap
Figure 65 Vue de détail de la fondation US 14002 vers le sud-ouest.
© E. Bailly, Inrap
Figure 66 Vue de l'élévation de la courtine au nord du redan du Carénage.
© E. Bailly, Inrap
Figure 67 Localisation des encoignures sur les élévations du redan du Carénage et de la courtine.
© E. Bailly, Inrap
Figure 68 Plan général du secteur E et du sondage 17.
© A. Coulaud, P. Combes, Inrap
Figure 69 Localisation des calepinages réalisés sur le bâti.
© A. Coulaud, P. Combes, Inrap
Figure 70 Relevé photogrammétrique et calepinage de la façade nord-est du Bastion du Carénage.
© H. Beaumont, DAC Martinique, A. Coulaud, Inrap
Figure 71 Diagramme stratigraphique associé au relevé précédent.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 72 Vue de la guérite de pointe du bastion du Carénage vers le nord, depuis l'intérieur de celui-ci.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 73 Photographie et proposition de phasage de la partie médiane du front de Lignery et de la casemate Gémosat.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 74 Photogrammétrie et calepinage du mur nord du retour du front de Lignery.
© H. Beaumont, DAC Martinique, A. Coulaud, Inrap
Figure 75 La capture du Rocher du Diamant.
© Anonyme, 1815, Ville de Chateaulin
Figure 76 Localisation des pièces d'artillerie et de l'ancre de marine.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 77 Relevé photogrammétrique du canon C-1, canon français de 36 livres modèle 1700 en fonte de fer, conservé devant l'entrée de la Base Navale et le Bastion du Carénage.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 78 Plan du Diamond Rock d'après la dépêche du Commodore Hood, 14 août 1804, avec l'ajout du chemin des canons de 18 livres vers le sommet, le point de débarquement français et les canons supplémentaires montés en batteries en septembre de la même année.
© d'après Stuart, Eggleston 1978, p. 31
Figure 79 Relevé photogrammétrique du canon C-2, canon français de 36 livres modèle 1700 en fonte de fer, conservé devant l'entrée de la Base Navale et le Bastion du Carénage.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 80 Relevé photogrammétrique du canon C-3, canon français de 36 livres modèle 1700 en fonte de fer, conservé devant l'entrée de la Base Navale et le Bastion du Carénage.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 81 Relevé photogrammétrique du canon C-4, canon français de 36 livres modèle 1766 en fonte de fer, conservé devant l'entrée de la Base Navale et le Bastion du Carénage.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 82 Ancre de marine en fonte de fer appuyée contre le mur nord-est du bastion du Carénage.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 83 Grande ancre en fer du HMS St George, qui sombra sur la côte du Jutland en 1811, Danemark.
© Strandingsmuseum St. George Thorsminde
Figure 84 Comparaison des quatre pièces d'artillerie présentées au pied du bastion du Carénage.
© A. Coulaud, Inrap
Figure 85 Disposition de l'appareil de levage pour hisser les canons au sommet du Rocher du Diamant.
© d'après Stuart, Eggleston 1978, p. 64
Figure 86 Mobilier céramique mis au jour lors de l'opération.
© E. Bailly, Inrap
Figure 87 Recalage du « plan géométrique du Fort Royal de l'isle de la Martinique » dressé par Marc Payen, Ingénieur du Roi en février 1681.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, 13DFC24B ; DAO A. Coulaud, Inrap
Figure 88 Comparaison des photographies aériennes anciennes du secteur d'intervention entre les années 1925 et 2004.
© IGN
Figure 89 Superposition du plan d'opération sur l'extrait du « Plan du fort Royal de la Martinique ou sont marqués les ouvrages faicts et a faire par moy, ingenieur soussigne.» Réalisé par Correur de Mareuil en 1675.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC18A
Figure 90 Extrait du « Plan du Fort Royal de la Martinique. » dressé par l'ingénieur en chef Henri de Rochemore en 1761.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC174A
Figure 91 Superposition du plan d'opération avec le recalage du « plan géométrique du Fort Royal de l'Isle Martinique » dressé par l'ingénieur du Roi Marc Payen en décembre 1682 après les nouveaux travaux de réaménagement du fort. On note encore la mention du tracé de l'ancien rempart n'intégrant pas encore le bastion dans sa forme récente.

© Archives Nationales d'Outre-Mer, 13DFC31B, DAO A. Coulaud, Inrap

Figure 92 Superposition du plan d'opération et du « Plan du fort Royal de la Martinique ou sont marqués les ouvrages faicts et a faire par moy, ingenieur soussigne.» réalisé par Correur de Mareuil en 1675 et mentionnant un accès dans l'élévation.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC18A

Figure 93 Superposition du «Plan du Fort Royal de la Martinique « dressé par l'ingénieur Renau d'Elicagaray en 1700.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC94B

Figure 94 Superposition du plan d'opération avec le plan « Plan de la ville et du fort Royal » anonyme daté de 1784.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC381A

Figure 95 Extrait du plan intitulé « Place du Fort-Royal. Projets pour 1844. Construction d'une forge et d'un atelier de charronnage dans l'intérieur du fort S[ain]t-Louis. » dressé en mai 1844 par le lieutenant du génie Schoennagel.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC991C

Figure 96 Superposition du plan d'opération et structures archéologiques sur le plan précédant.
© A. Coulaud, Inrap

Figure 97 Superposition du plan d'opération sur le « Plan géométrique du fort Royal de la Martinique » dressé par l'ingénieur Paye en 1681. On perçoit en avant de la porte Blénac, un fossé surmonté d'un pont levis.
© Archives Nationales, d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC25C

Figure 98 Superposition du plan d'opération avec le « Plan directeur de la ville et du Fort Royal de la Martinique. 1784. » dressé en 1784.
© Archives Nationales d'Outre-Mer, FR ANOM 13DFC380A

10. Annexes

10.1 Log 1

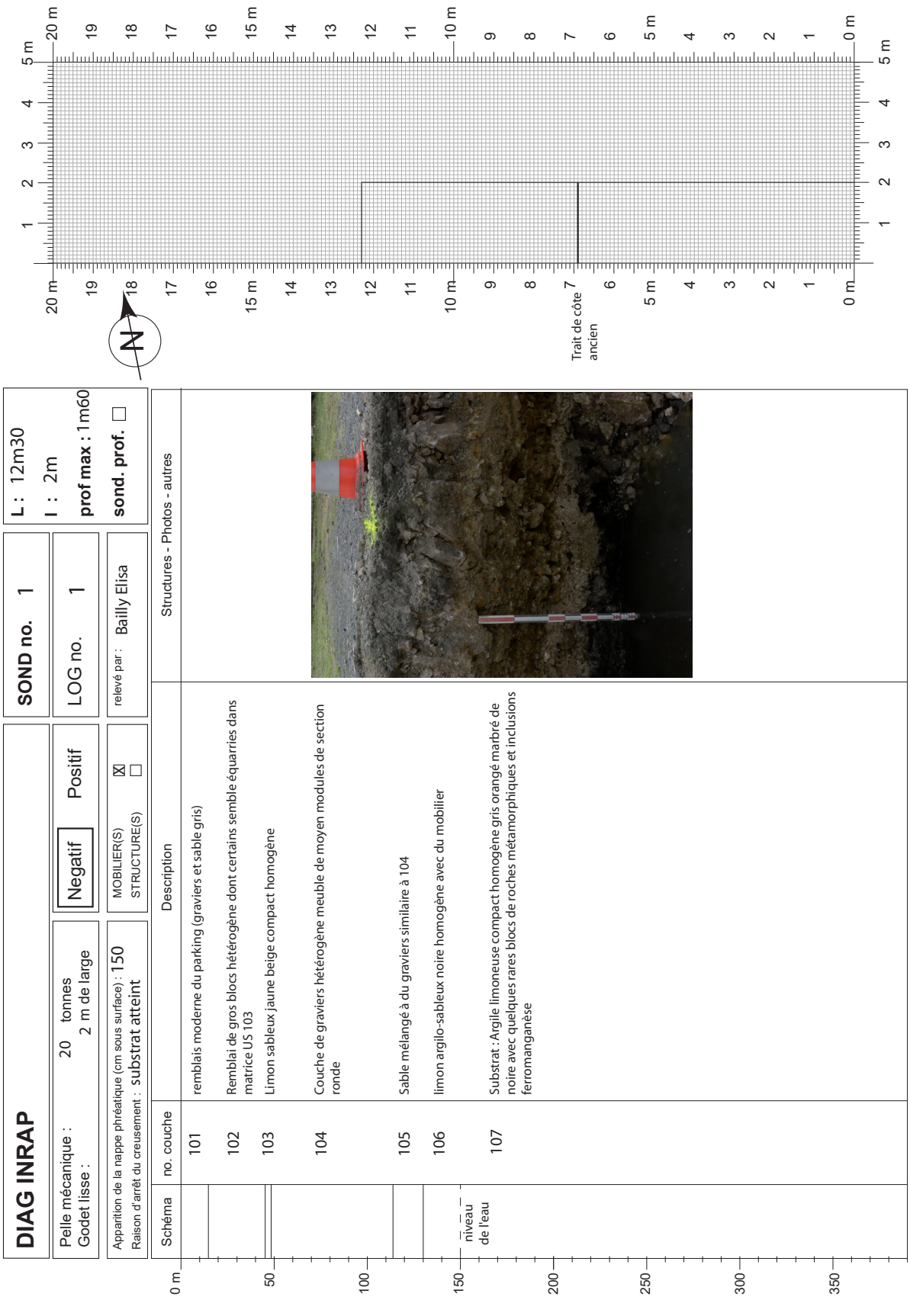

10.2 Log 2

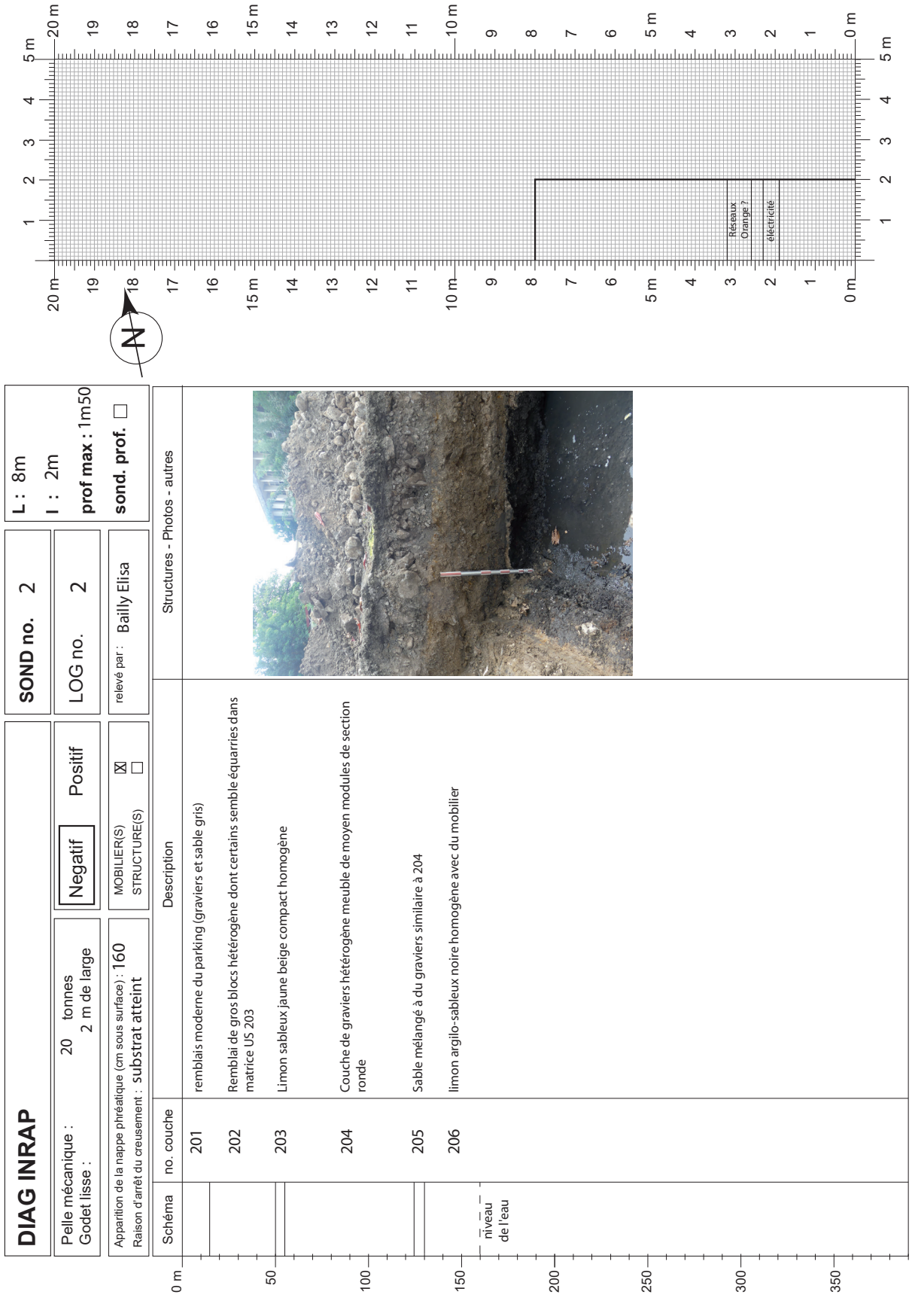
DIAG INRAP
Pelle mécanique : 20 tonnes
Godet lisse : 2 m de large
Negatif
Positif
SOND no. 2
LOG no. 2
L : 8m
l : 2m
prof max : 1m50
sond. prof. ☐
Apparition de la nappe phréatique (cm sous surface) : 160
Raison d'arrêt du creusement : substrat atteint
MOBILIER(S) ☒
STRUCTURE(S) ☐
relevé par : Bailly Elisa
Schéma
no. couche
Description
Structures - Photos - autres
201 remblais moderne du parking (graviers et sable gris)
202 Remblai de gros blocs hétérogène dont certains semble équarries dans matrice US 203
203 Limon sableux jaune beige compact homogène
204 Couche de graviers hétérogène meuble de moyen modules de section ronde
205 Sable mélangé à du graviers similaire à 204
206 limon argilo-sableux noire homogène avec du mobilier
niveau de l'eau
Réseaux Orange ?
électricité
N

10.3 Log 3

DIAG INRAP

Pelle mécanique : 20 tonnes Godet lisse : 2 m de large	Negatif ☐ Positif ☒	**SOND no.** 3
		LOG no. 3
Apparition de la nappe phréatique (cm sous surface) : 110 Raison d'arrêt du creusement : substrat atteint	MOBILIER(S) ☐ STRUCTURE(S) ☐	relevé par : Bailly Elisa

L : 8m90
l : 2m
prof max : 1m40
sond. prof. ☐

Schéma	no. couche	Description	Structures - Photos - autres
	301	Remblais moderne du parking (graviers et sable gris)	
	302	Argile limoneuse compact homogène grise	
	303	Argile limoneuse compact homogène ocre jaune	
	304	Limon argileux compact hétérogène avec nombreuses jaunes, rouges et noires. Débris de mobiliers archéologique. (remblai moderne)	
	305	Limon sableux brun avec galets de petit et moyens modules	
niveau de l'eau			
Fond Sondage	306	Substrat : Argile limoneuse compact homogène gris orangé marbré de noire avec quelques rares blocs de roches métamorphiques et inclusions ferromanganèse	

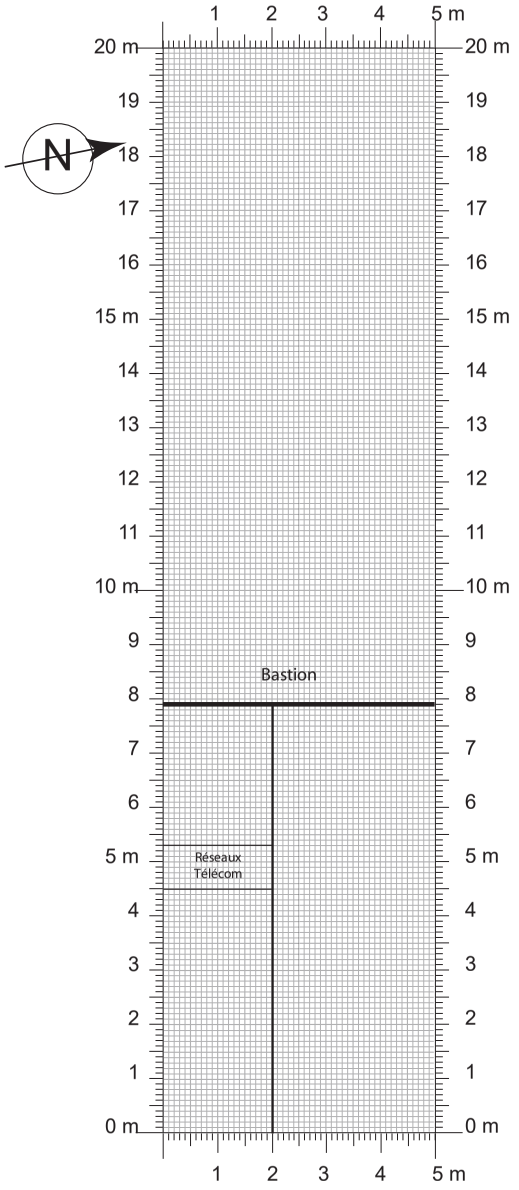

10.4 Log 4

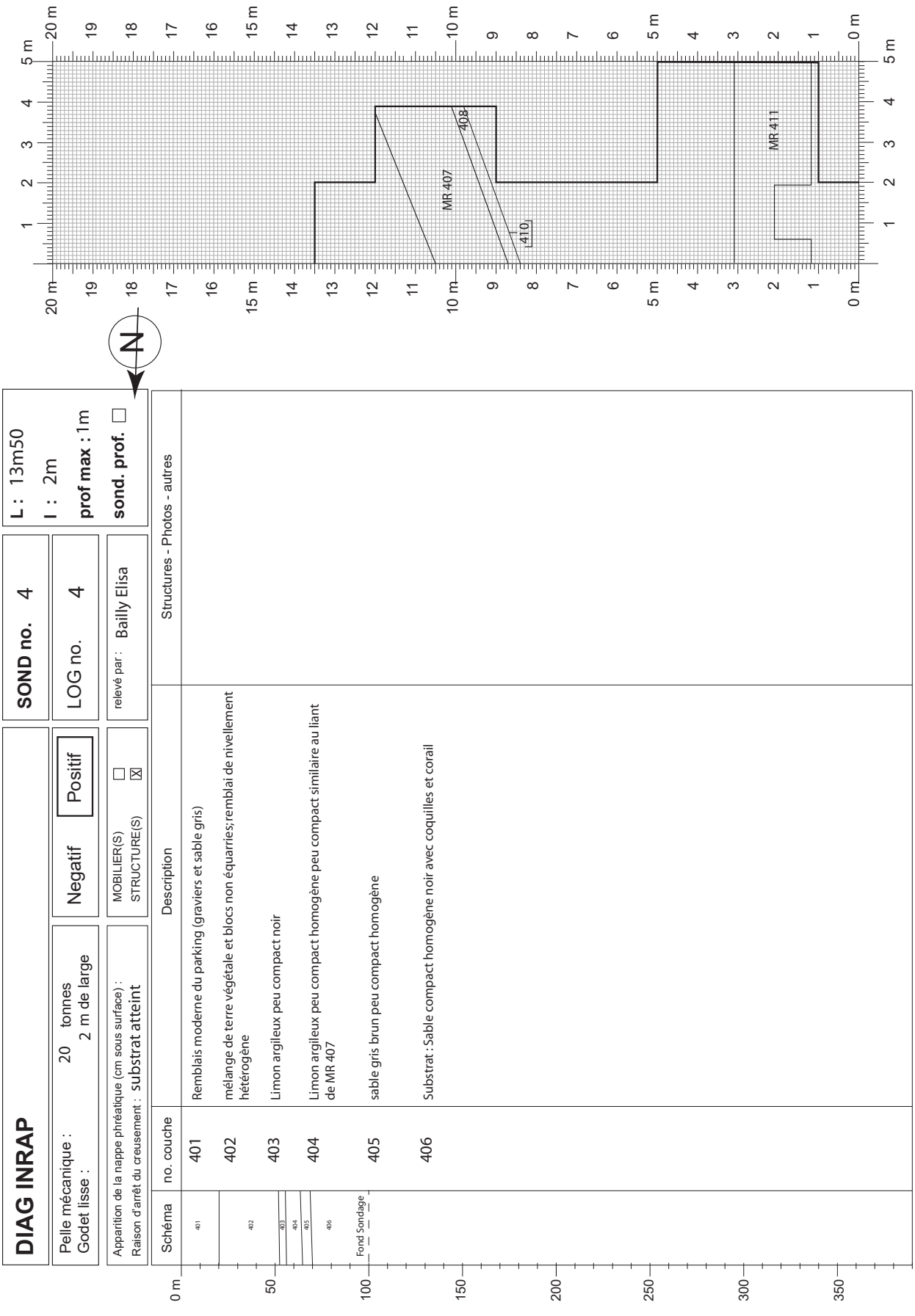
DIAG INRAP
Pelle mécanique : 20 tonnes
Godet lisse : 2 m de large
Negatif
Positif
SOND no. 4
LOG no. 4
relevé par : Bailly Elisa
L : 13m50
l : 2m
prof max : 1m
sond. prof. ☐
Apparition de la nappe phréatique (cm sous surface) :
Raison d'arrêt du creusement : substrat atteint
MOBILIER(S) ☐
STRUCTURE(S) ☒
Schéma
no. couche
Description
Structures - Photos - autres
401 Remblais moderne du parking (graviers et sable gris)
402 mélange de terre végétale et blocs non équarries;remblai de nivellement hétérogène
403 Limon argileux peu compact noir
404 Limon argileux peu compact homogène peu compact similaire au liant de MR 407
405 sable gris brun peu compact homogène
406 Substrat : Sable compact homogène noir avec coquilles et corail
Fond Sondage
MR 407
408
410
MR 411
N

10.5 Log 5

DIAG INRAP

Pelle mécanique : 20 tonnes Godet lisse : 2 m de large	Negatif ☐ Positif ☐	**SOND no.** 5	**L :** 7m20 **l :** 5m **prof max :** 80cm **sond. prof.** ☐
		LOG no. 5	
Apparition de la nappe phréatique (cm sous surface) : 70cm Raison d'arrêt du creusement : substrat atteint	MOBILIER(S) ☐ STRUCTURE(S) ☒	relevé par : Bailly Elisa	

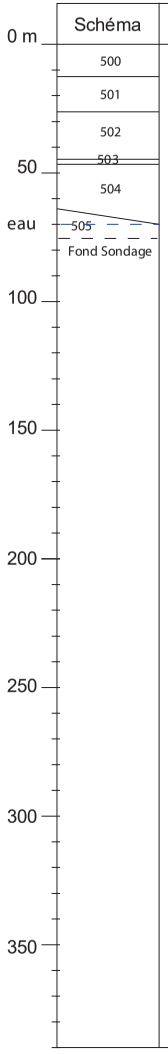

no. couche	Description	Structures - Photos - autres
500	Remblais moderne du parking (graviers et sable gris)	
501	graviers de moyens modules	
502	Pierres hétérogènes de moyens modules avec mortier	
503	lit de mortier blanc rose	
504	sable homogène peu compact gris blanc avec coraux	
505	Substrat : Argile compact hétérogène orange ocre avec galets de gros et moyen modules (= US 413)	

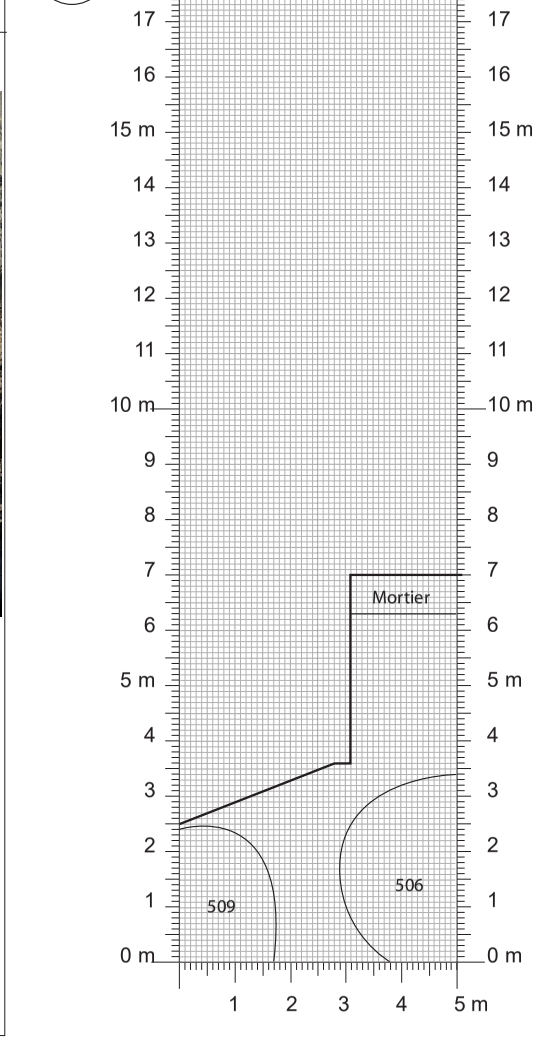

10.6 Log 6

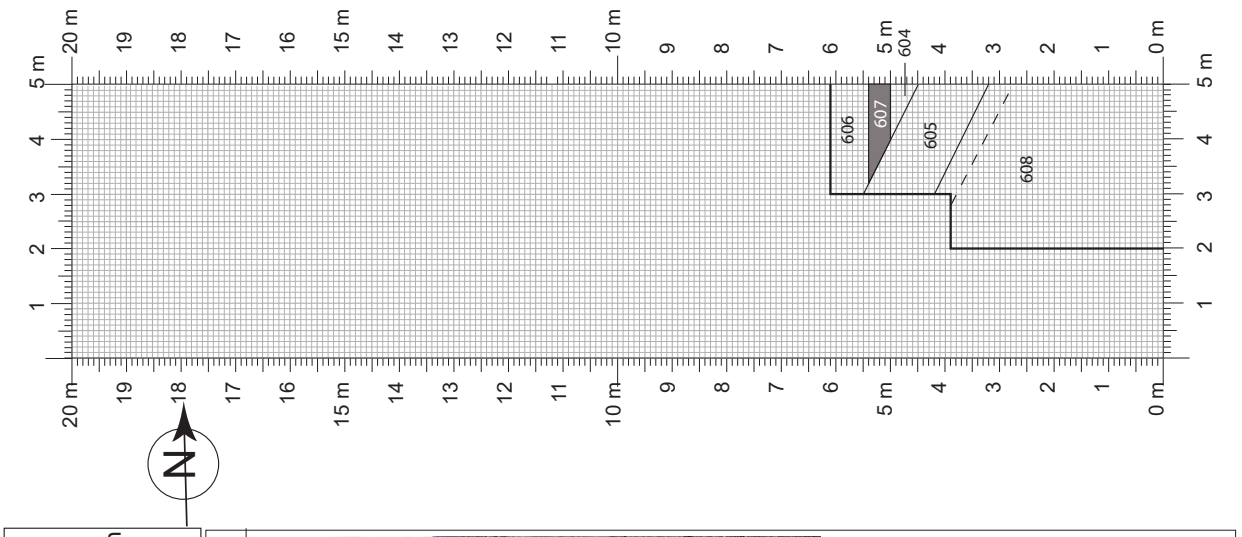

DIAG INRAP

Pelle mécanique : 20 tonnes
Godet lisse : 2 m de large

Negatif | Positif

SOND no. 6

LOG no. 6

relevé par : Bailly Elisa

L : 6m10
l : 2m
prof max : 60cm
sond. prof. ☐

Apparition de la nappe phréatique (cm sous surface) : 70cm
Raison d'arrêt du creusement : substrat atteint

MOBILIER(S) ☐
STRUCTURE(S) ☒

Schéma	no. couche	Description	Structures - Photos - autres
601	601	niveau du parking mélange de terre végétale, graviers et sable gris	
602	602	nivellement du parking avec gros graviers	
603	603	Argile limoneuse compact homogène brune orange avec poches de mortier et blocs (démolition)	
604	604	Sable gris jaune peu compact avec de petits graviers et galets (comblement de 609)	
605	605	Mur Orienté Nord / Est: mortier rose beige avec de gros et moyens blocs noyés dans le mortier similaire 503 et 407	
Fond Sondage			

0 m
50
100
150
200
250
300
350

DIAG INRAP

Pelle mécanique : 20 tonnes Godet lisse : 2 m de large	Negatif ☐ Positif ☒	**SOND no.** 7 LOG no. 7
Apparition de la nappe phréatique (cm sous surface) : 70cm Raison d'arrêt du creusement : substrat atteint	MOBILIER(S) ☒ STRUCTURE(S) ☒	relevé par : Bailly Elisa

L : 6m
l : 2m
prof max : 70cm
sond. prof. ☐

Schéma	no. couche	Description	Structures - Photos - autres
	700	Dalle de béton	
	701	Remblais de nivellement pour installation de la dalle	
	702	Remblai hétérogène compact avec chaux	
Fond Sondage	703	Altération du substrat : Argile sableuse hétérogène compact jaune sable	

0 m
50
100
150
200
250
300
350

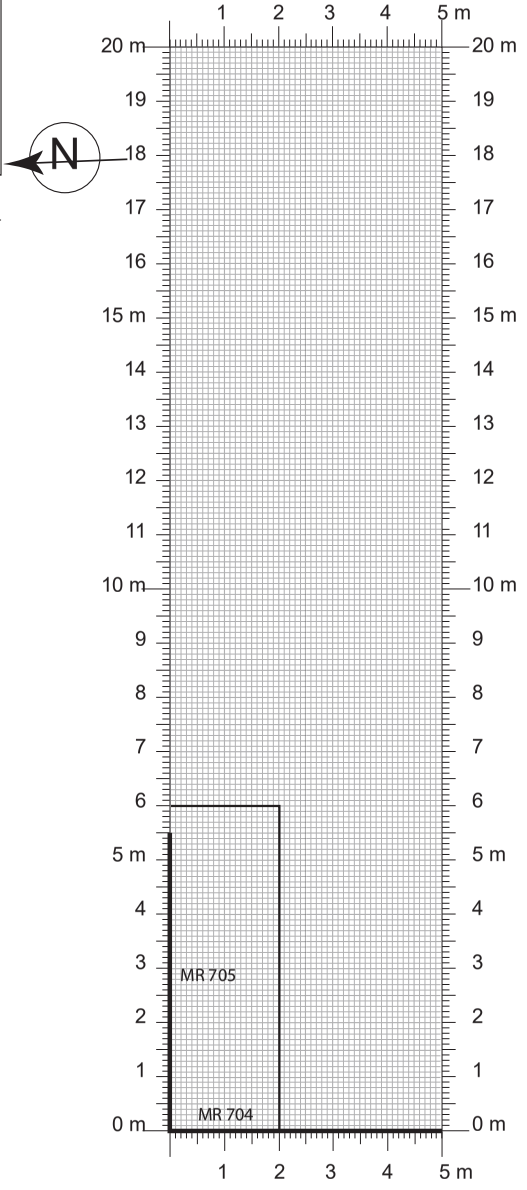

10.8 Log 8

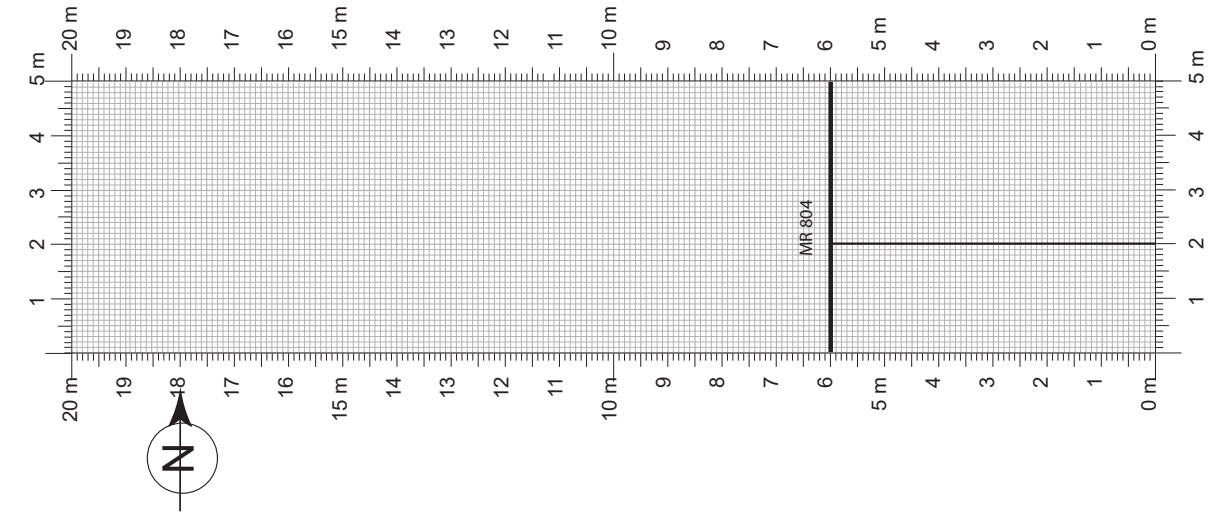
20 m
19
18
17
16
15 m
14
13
12
11
10 m
9
8
7
6
5 m
4
3
2
1
0 m
MR 804
N

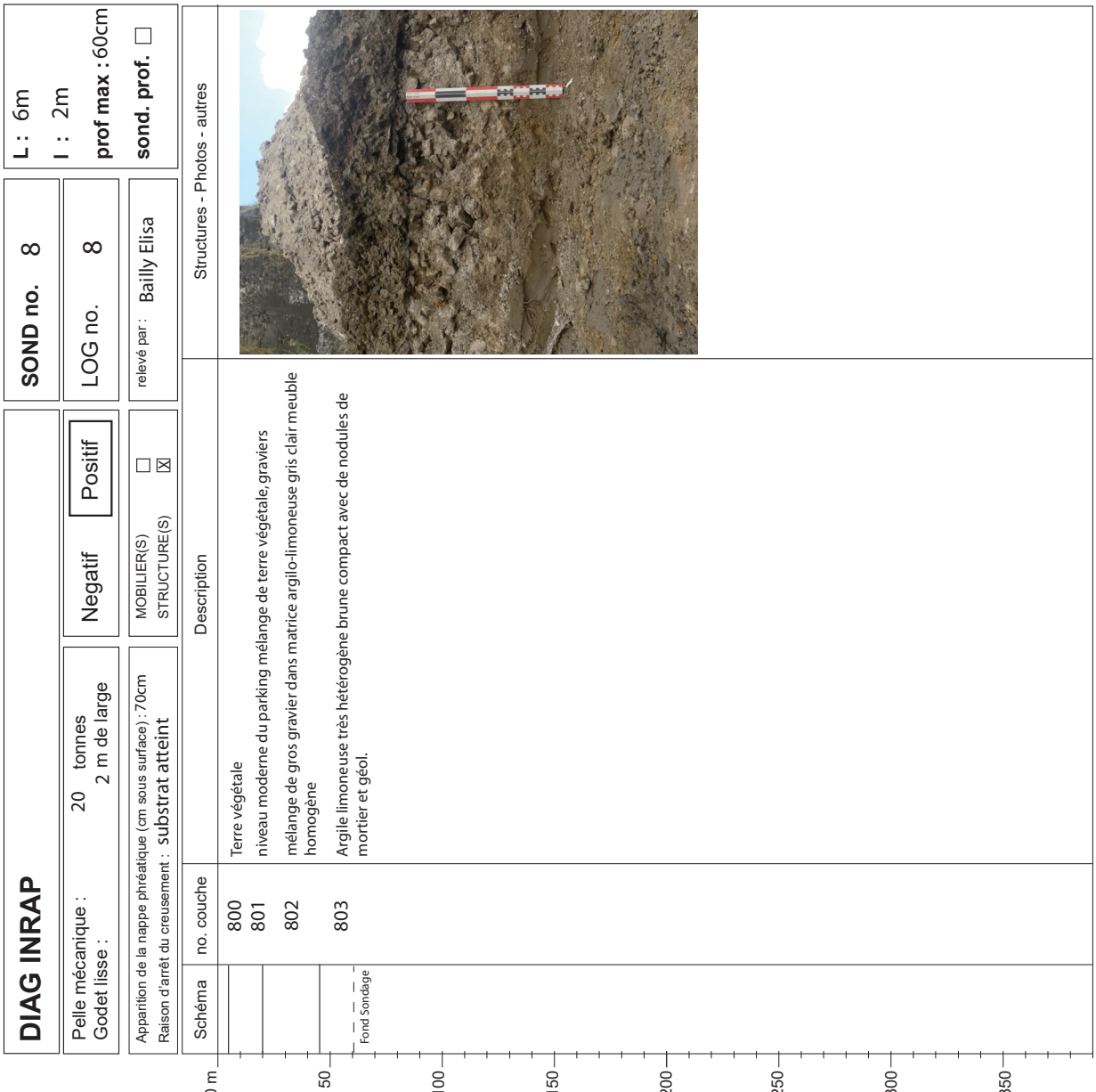
DIAG INRAP
Pelle mécanique : 20 tonnes
Godet lisse : 2 m de large
Negatif
Positif
SOND no. 8
LOG no. 8
L : 6m
l : 2m
prof max : 60cm
sond. prof. ☐
Apparition de la nappe phréatique (cm sous surface) : 70cm
Raison d'arrêt du creusement : substrat atteint
MOBILIER(S) ☐
STRUCTURE(S) ☒
relevé par : Bailly Elisa
Schéma
no. couche
Description
Structures - Photos - autres
800
801
Terre végétale
niveau moderne du parking mélange de terre végétale, graviers
802
mélange de gros gravier dans matrice argilo-limoneuse gris clair meuble homogène
803
Argile limoneuse très hétérogène brune compact avec de nodules de mortier et géol.
Fond Sondage
0 m
50
100
150
200
250
300
350

10.9 Log 9

DIAG INRAP

Pelle mécanique : 20 tonnes Godet lisse : 2 m de large	Negatif / Positif	**SOND no.** 9 LOG no. 9	**L :** 5m **l :** 2m20 **prof max :** 15cm **sond. prof.** ☐
Apparition de la nappe phréatique (cm sous surface) : 70cm Raison d'arrêt du creusement : résaux	MOBILIER(S) ☐ STRUCTURE(S) ☒	relevé par : Bailly Elisa	

Schéma	no. couche	Description	Structures - Photos - autres
	901	Terre végétale avec de nombreux débris et mobilier résiduel	
Fond Sondage	902	niveau de sol irrégulier construit constitué de roche non équarries prise dans un mortier jaune beige	

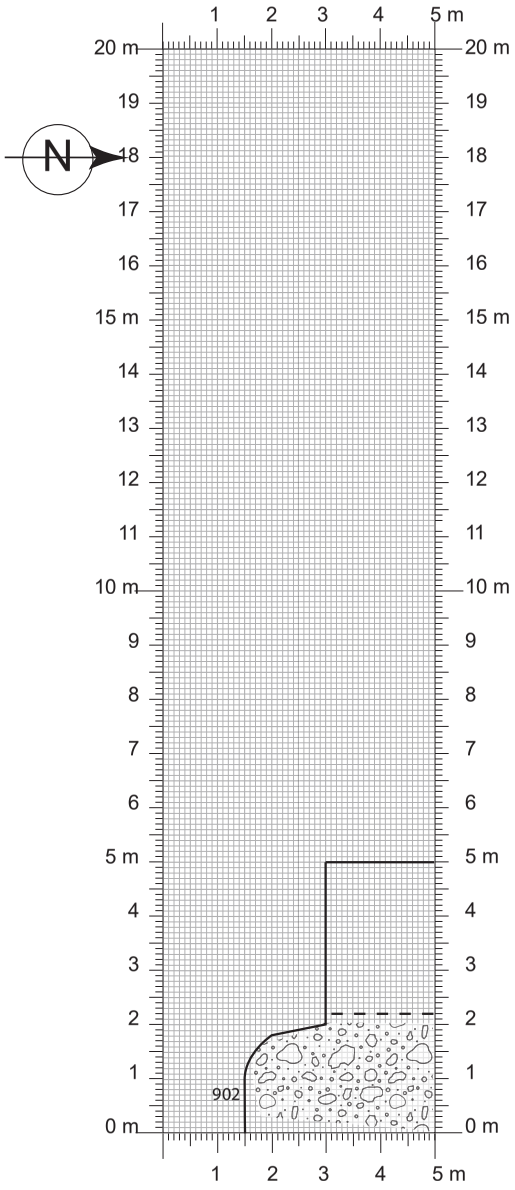

10.10 Log 10-1

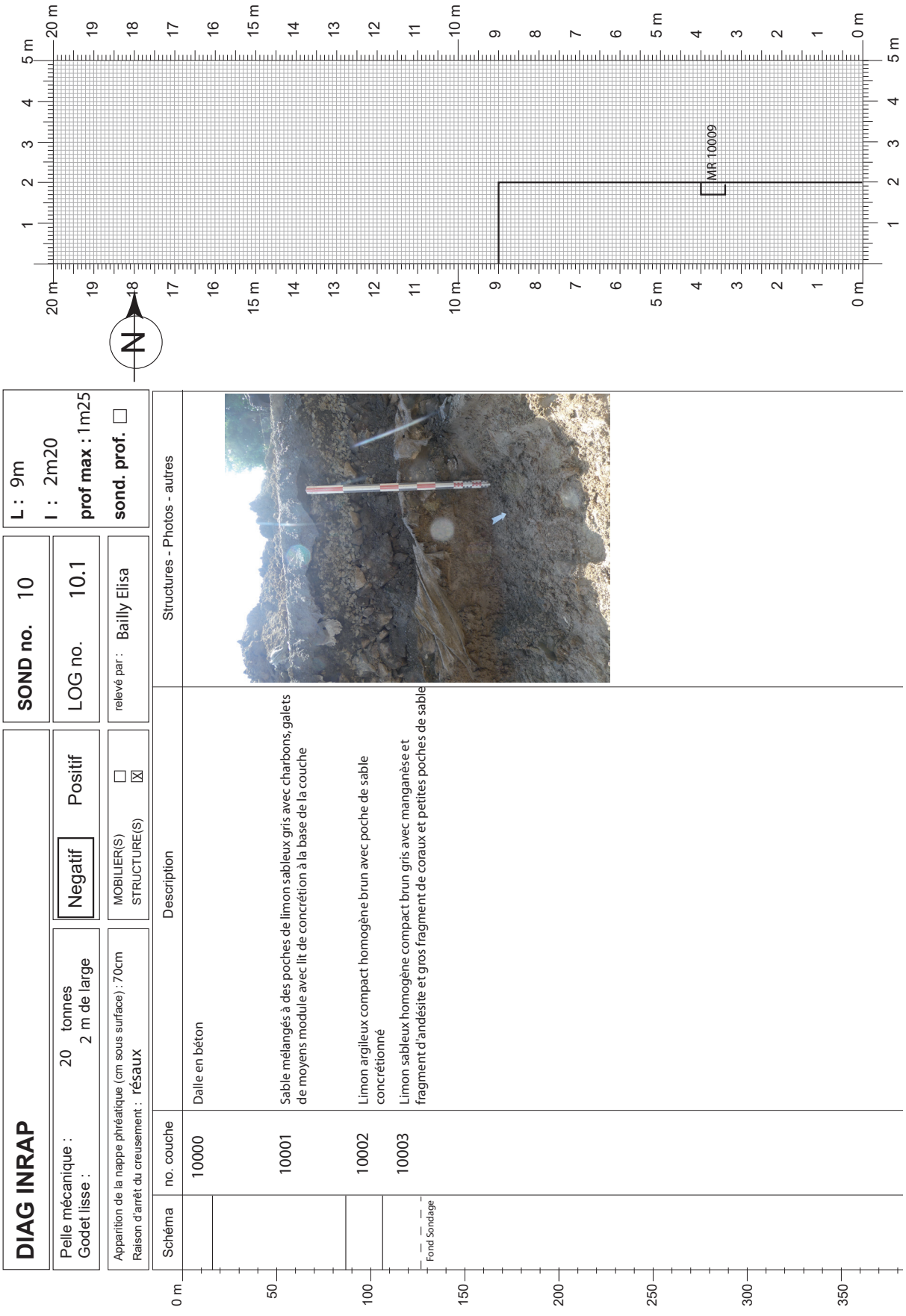
DIAG INRAP
Pelle mécanique : 20 tonnes
Godet lisse : 2 m de large
Negatif
Positif
SOND no. 10
LOG no. 10.1
L : 9m
l : 2m20
prof max : 1m25
sond. prof.
relevé par : Bailly Elisa
Apparition de la nappe phréatique (cm sous surface) : 70cm
Raison d'arrêt du creusement : résaux
MOBILIER(S)
STRUCTURE(S)
Schéma
no. couche
Description
Structures - Photos - autres
10000
Dalle en béton
10001
Sable mélangés à des poches de limon sableux gris avec charbons, galets de moyens module avec lit de concrétion à la base de la couche
10002
Limon argileux compact homogène brun avec poche de sable concrétionné
10003
Limon sableux homogène compact brun gris avec manganèse et fragment d'andésite et gros fragment de coraux et petites poches de sable
Fond Sondage
MR 10009
N

10.11 Log 10.2

DIAG INRAP

Pelle mécanique : 20 tonnes Godet lisse : 2 m de large	Negatif / Positif	**SOND no.** 10 LOG no. 10.2
Apparition de la nappe phréatique (cm sous surface) : 70cm Raison d'arrêt du creusement : substrat atteint	MOBILIER(S) ☐ STRUCTURE(S) ☒	relevé par : Bailly Elisa

L : 9m
l : 2m20
prof max : 1m25
sond. prof. ☐

Schéma	no. couche	Description	Structures - Photos - autres
	10004	Terre végétale	
	10005	Limon brun noire mélangé avec du mortier (recouvre MR 10009)	
	10006	Limon sableux ocre jaune meuble homogène avec cailloux et oxyde de fer	
	10007	Argile sableuse avec concrétion de sable beige	
Fond Sondage	10008	Limon sableux homogène compact brun gris avec manganèse et fragment d'andésite et gros fragment de coraux et petites poches de sable	

0 m — 50 — 100 — 150 — 200 — 250 — 300 — 350

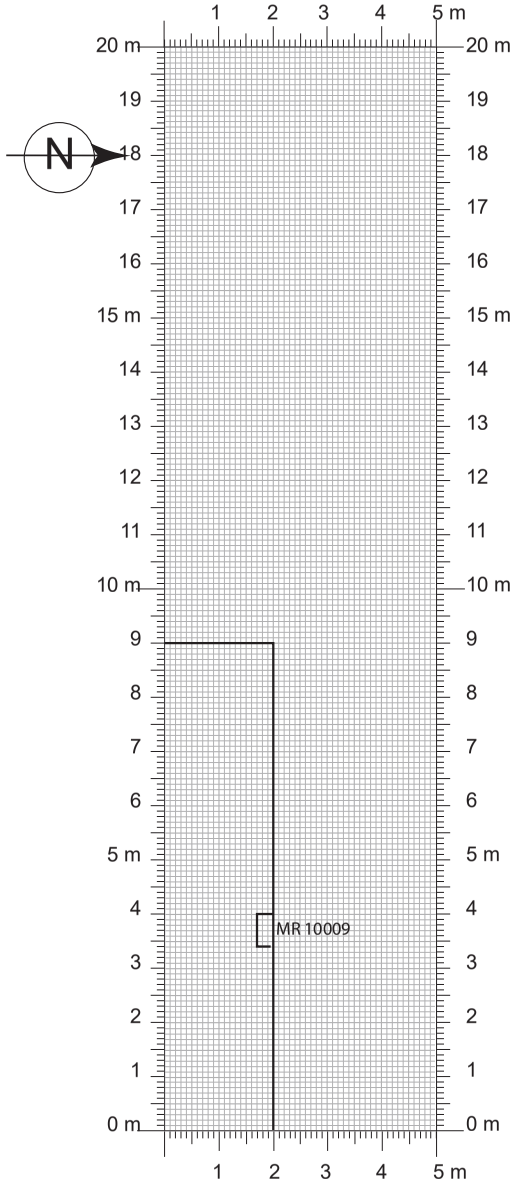

10.12 Log 11-1

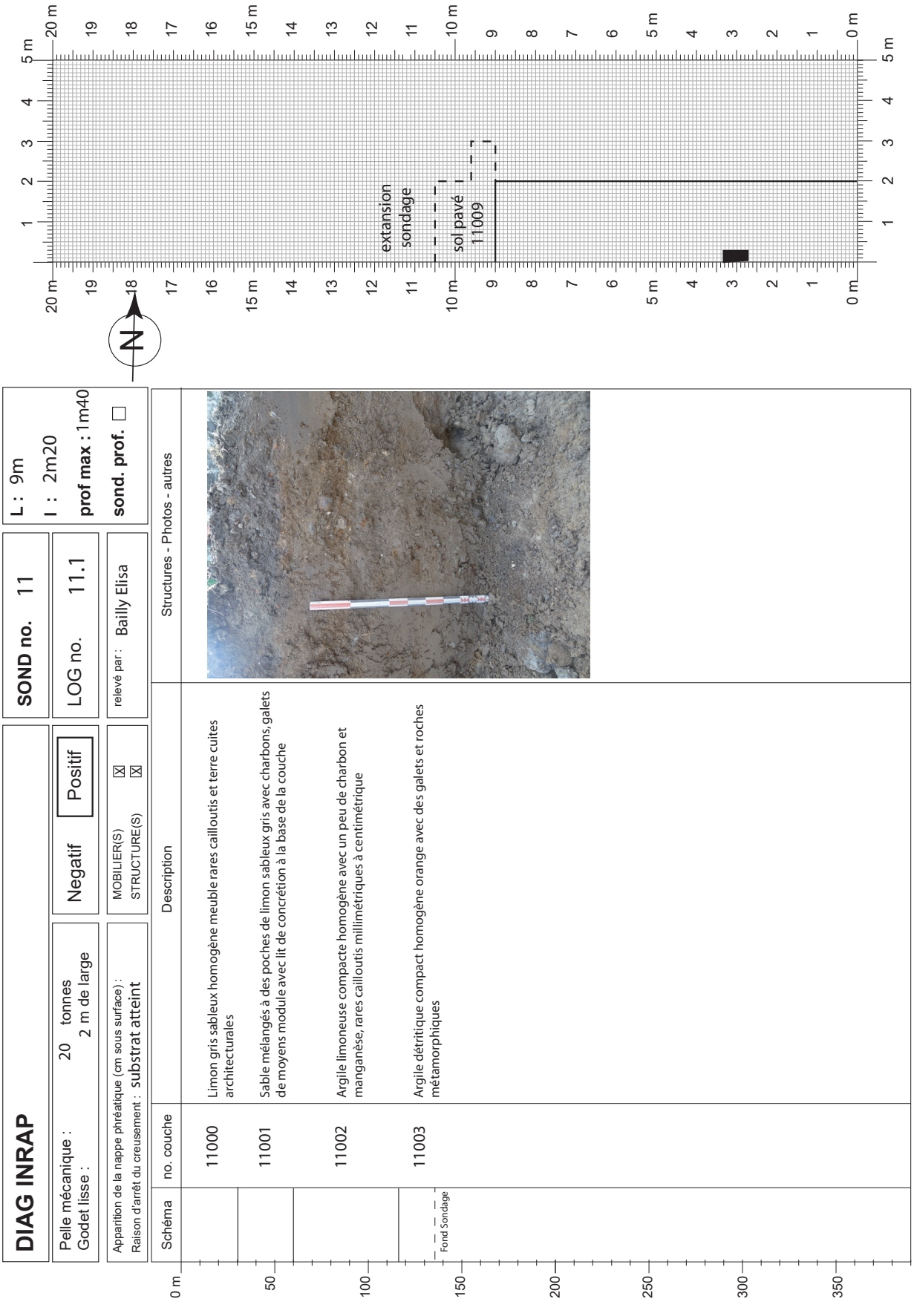
DIAG INRAP
Pelle mécanique : 20 tonnes
Godet lisse : 2 m de large
Negatif
Positif
SOND no. 11
LOG no. 11.1
relevé par : Bailly Elisa
L : 9m
l : 2m20
prof max : 1m40
sond. prof. ☐
Apparition de la nappe phréatique (cm sous surface) :
Raison d'arrêt du creusement : substrat atteint
MOBILIER(S) ☒
STRUCTURE(S) ☒
Schéma
no. couche
Description
Structures - Photos - autres
11000
Limon gris sableux homogène meuble rares cailloutis et terre cuites architecturales
11001
Sable mélangés à des poches de limon sableux gris avec charbons, galets de moyens module avec lit de concrétion à la base de la couche
11002
Argile limoneuse compacte homogène avec un peu de charbon et manganèse, rares cailloutis millimétriques à centimétrique
11003
Argile détritique compact homogène orange avec des galets et roches métamorphiques
Fond Sondage
0 m
50
100
150
200
250
300
350
N
extansion sondage
sol pavé 11009

10.13 Log 11-2

DIAG INRAP

Pelle mécanique : 20 tonnes Godet lisse : 2 m de large	Negatif / Positif	**SOND no.** 11	**L :** 9m **l :** 2m20 **prof max :** 1m50 **sond. prof.** ☐
		LOG no. 11.2	
Apparition de la nappe phréatique (cm sous surface) : Raison d'arrêt du creusement : substrat atteint	MOBILIER(S) ☒ STRUCTURE(S) ☒	relevé par : Bailly Elisa	

Schéma	no. couche	Description	Structures - Photos - autres
	11004	Dalle en béton	
	11005	Préparation de sol avec graviers, sable et Karstine	
	11002	Argile limoneuse compacte homogène avec un peu de charbon et manganèse, rares cailloutis millimétriques à centimétrique	
	11006	Litage de limon ferrugineux peu compact et lit de coraux (chaux?)	
Fond Sondage	11003	Argile détritique compact homogène orange avec des galets et roches métamorphiques	

0 m, 50, 100, 150, 200, 250, 300, 350

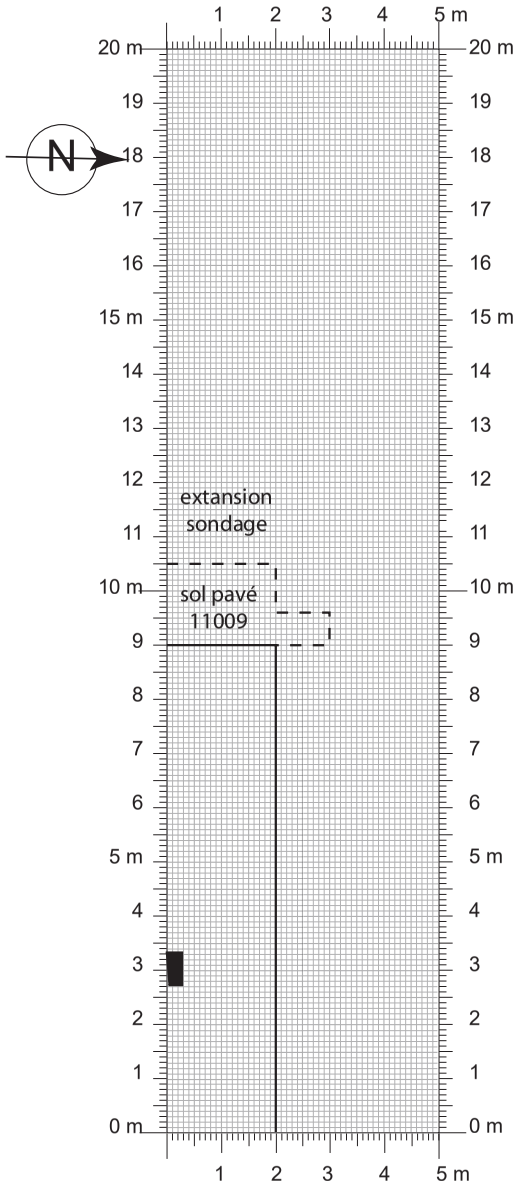

10.14 Log 12

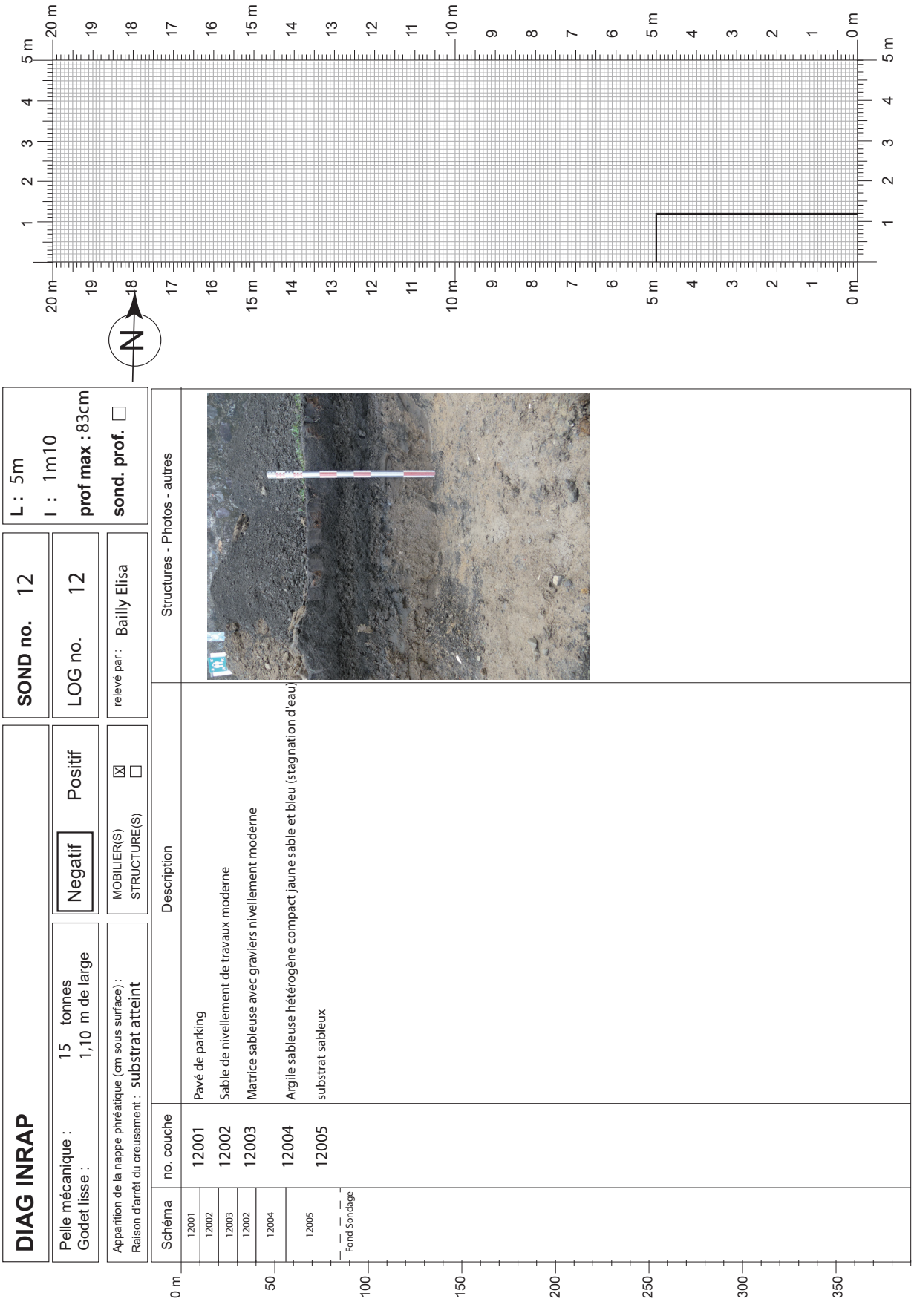
DIAG INRAP
Pelle mécanique : 15 tonnes
Godet lisse : 1,10 m de large
Negatif
Positif
SOND no. 12
LOG no. 12
relevé par : Bailly Elisa
L : 5m
l : 1m10
prof max : 83cm
sond. prof. ☐
Apparition de la nappe phréatique (cm sous surface) :
Raison d'arrêt du creusement : substrat atteint
MOBILIER(S) ☒
STRUCTURE(S) ☐
Schéma
no. couche
Description
Structures - Photos - autres
12001 Pavé de parking
12002 Sable de nivellement de travaux moderne
12003 Matrice sableuse avec graviers nivellement moderne
12004 Argile sableuse hétérogène compact jaune sable et bleu (stagnation d'eau)
12005 substrat sableux
Fond Sondage
N
0 m
20 m
5 m
15 m
10 m

10.15 Log 13

DIAG INRAP

SOND no. 13

L : 15m
l : 1m10
prof max : 70cm
sond. prof. ☐

Pelle mécanique : 15 tonnes
Godet lisse : 1,10 m de large

Negatif / Positif

LOG no. cf . log 12

Apparition de la nappe phréatique (cm sous surface) :
Raison d'arrêt du creusement : substrat atteint

MOBILIER(S) ☐
STRUCTURE(S) ☐

relevé par : Bailly Elisa

Schéma	no. couche	Description	Structures - Photos - autres
13001	13001	Pavé de parking	
13002	13002	Sable de nivellement de travaux moderne	
13003	13003	Matrice sableuse avec graviers nivellement moderne	
13002			
13004	13004	Argile sableuse hétérogène compact jaune sable et bleu (stagnation d'eau)	
13005	13005	substrat sableux	
Fond Sondage			

0 m — 50 — 100 — 150 — 200 — 250 — 300 — 350

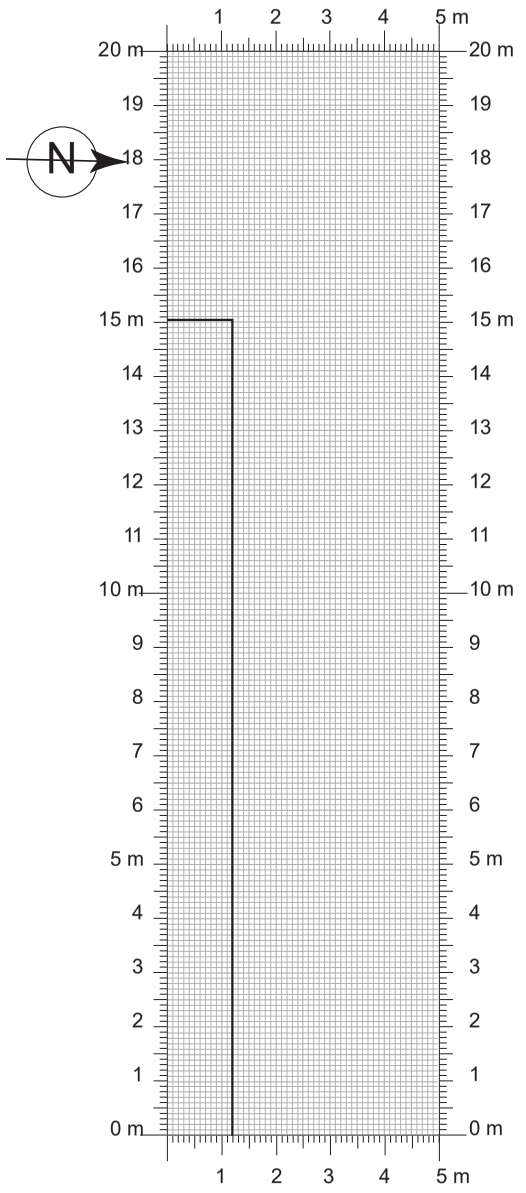

10.16 Log 14

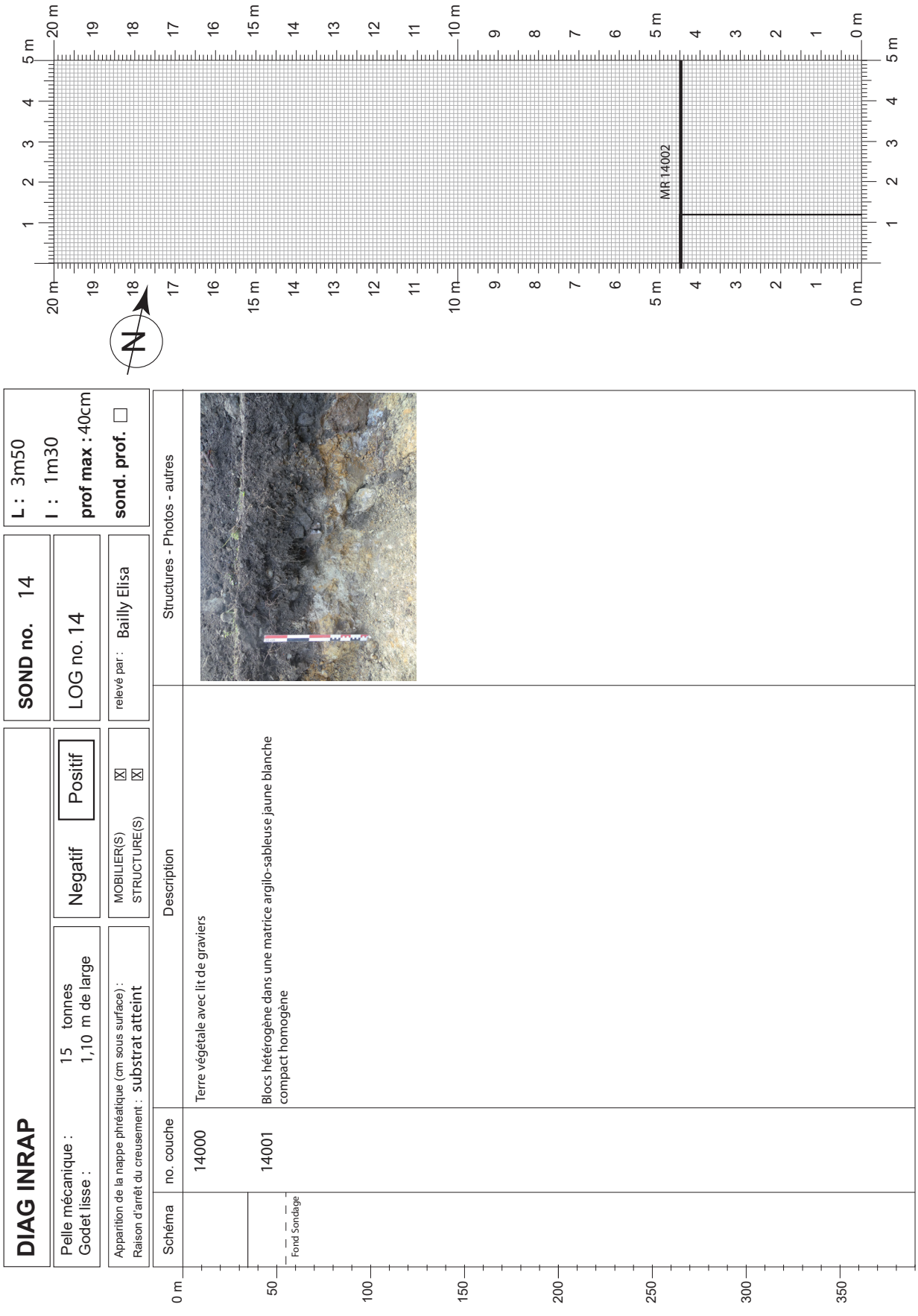
DIAG INRAP
Pelle mécanique : 15 tonnes
Godet lisse : 1,10 m de large
Negatif
Positif
SOND no. 14
LOG no. 14
relevé par : Bailly Elisa
L : 3m50
l : 1m30
prof max : 40cm
sond. prof.
Apparition de la nappe phréatique (cm sous surface) :
Raison d'arrêt du creusement : substrat atteint
MOBILIER(S)
STRUCTURE(S)
Schéma
no. couche
Description
Structures - Photos - autres
14000
Terre végétale avec lit de graviers
14001
Blocs hétérogène dans une matrice argilo-sableuse jaune blanche compact homogène
Fond Sondage
MR 14002
N
0 m
5 m
10 m
15 m
20 m
50
100
150
200
250
300
350

10.17 Log 15

DIAG INRAP

SOND no. 15

L : 3m40
l : 1m30
prof max : 40cm
sond. prof. ☐

Pelle mécanique : 15 tonnes
Godet lisse : 1,10 m de large

Negatif Positif

LOG no. 15

Apparition de la nappe phréatique (cm sous surface) :
Raison d'arrêt du creusement : Résaux

MOBILIER(S) ☐
STRUCTURE(S) ☐

relevé par : Bailly Elisa

Schéma	no. couche	Description	Structures - Photos - autres
	15000	Débris gravier et cailloux dans matrice de terre végétale	
Fond Sondage	15001	graviers et blocs dans matrice sablo-limoneuse jaune blanc peu compact homogène	

0 m — 50 — 100 — 150 — 200 — 250 — 300 — 350

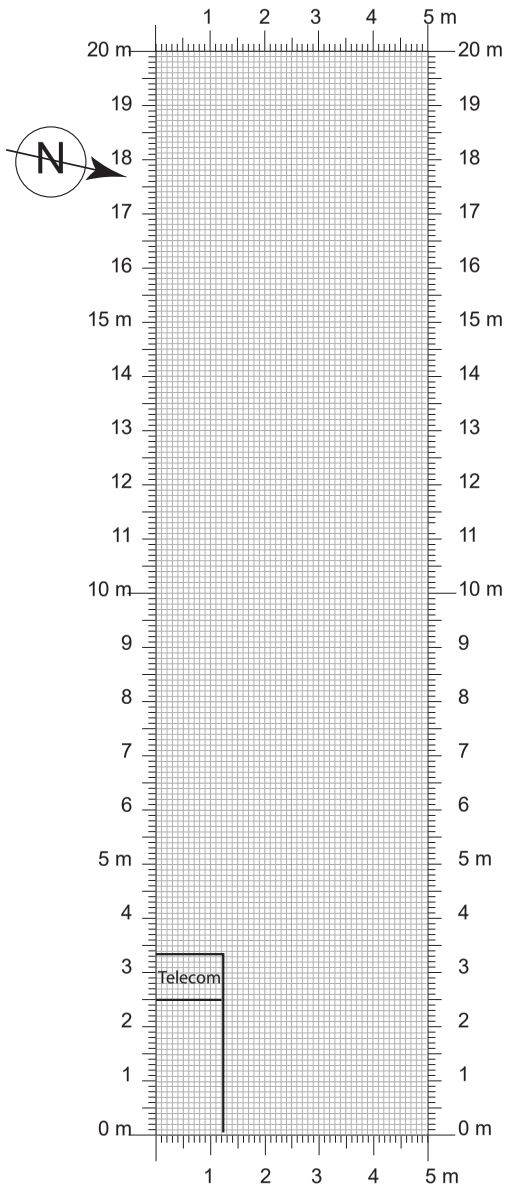

10.18 Log 16

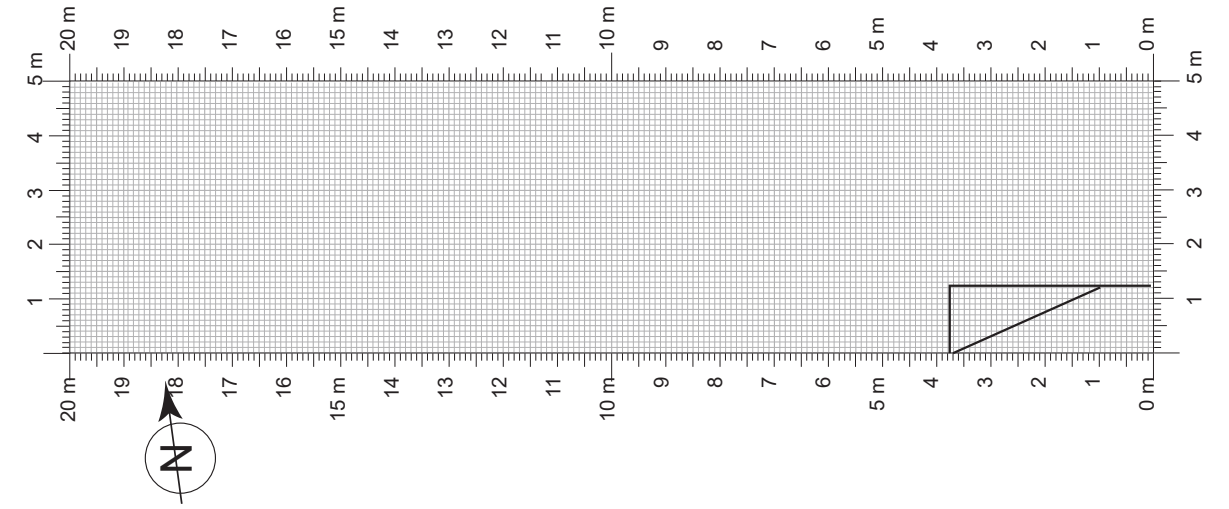

DIAG INRAP

SOND no. 16

L : 3m80
l : 1m30
prof max : 60cm
sond. prof. ☐

Pelle mécanique : 15 tonnes
Godet lisse : 1,10 m de large

Negatif Positif

LOG no. 16

relevé par : Bailly Elisa

Apparition de la nappe phréatique (cm sous surface) :
Raison d'arrêt du creusement : Réseaux

MOBILIER(S) ☐
STRUCTURE(S) ☐

Schéma	no. couche	Description	Structures - Photos - autres
	16000	Terre végétale	
	16001	Couche de mortier sableux désagrégé rose avec blocs de chaux et pierres non équarries	
Fond Sondage	16002	Argile bleu homogène compact avec inclusions noires, jaunes et blanches	

0 m 50 100 150 200 250 300 350

10.19 Log 17

DIAG INRAP

SOND no. 17

Pelle mécanique : 15 tonnes
Godet lisse : 1,10 m de large

Negatif | Positif

LOG no. 17

L : 9m
l : 1m30
prof max : 75cm
sond. prof. ☐

Apparition de la nappe phréatique (cm sous surface) :
Raison d'arrêt du creusement : Résaux

MOBILIER(S) ☒
STRUCTURE(S) ☐

relevé par : Bailly Elisa

Schéma	no. couche	Description	Structures - Photos - autres
	17000	Terre végétale	
	17001	Limon sableux brun homogène peu compact avec des graviers, coraux et mobiliers archéologique	
	17002	Mortier de chaux blanc beige avec des blocs de tailles irrégulières- qui s'épaissit en approchant du mur 17005	
	17003	Limon argileux brun orange peu compact homogène avec graviers centimétrique	
Fond Sondage	17004	Argile sableuse noire compacte homogène avec graviers centimétriques	

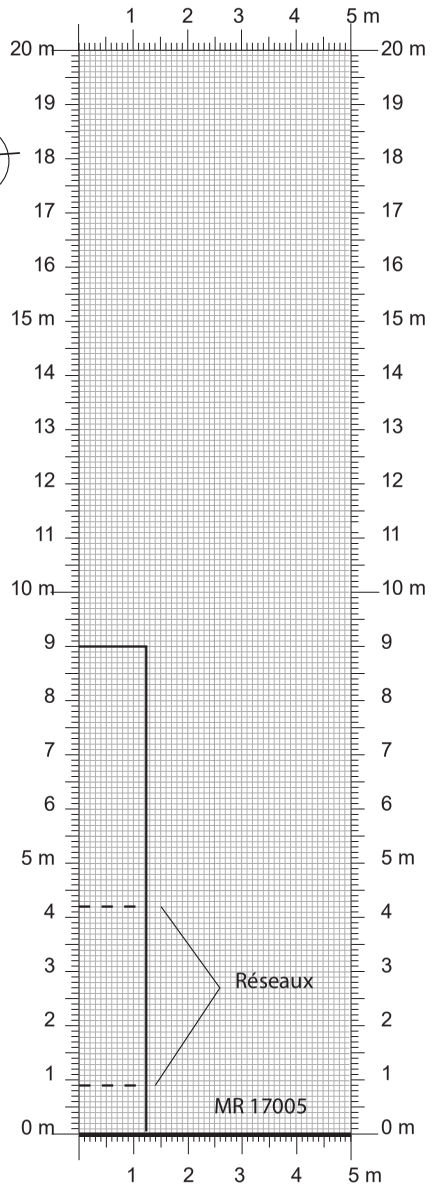

10.20 Relevés métriques des pièces d'artillerie

Fiche simplifiée de mesures de canon/Simple cast gun recording form

CISMAS/ADRAMAR

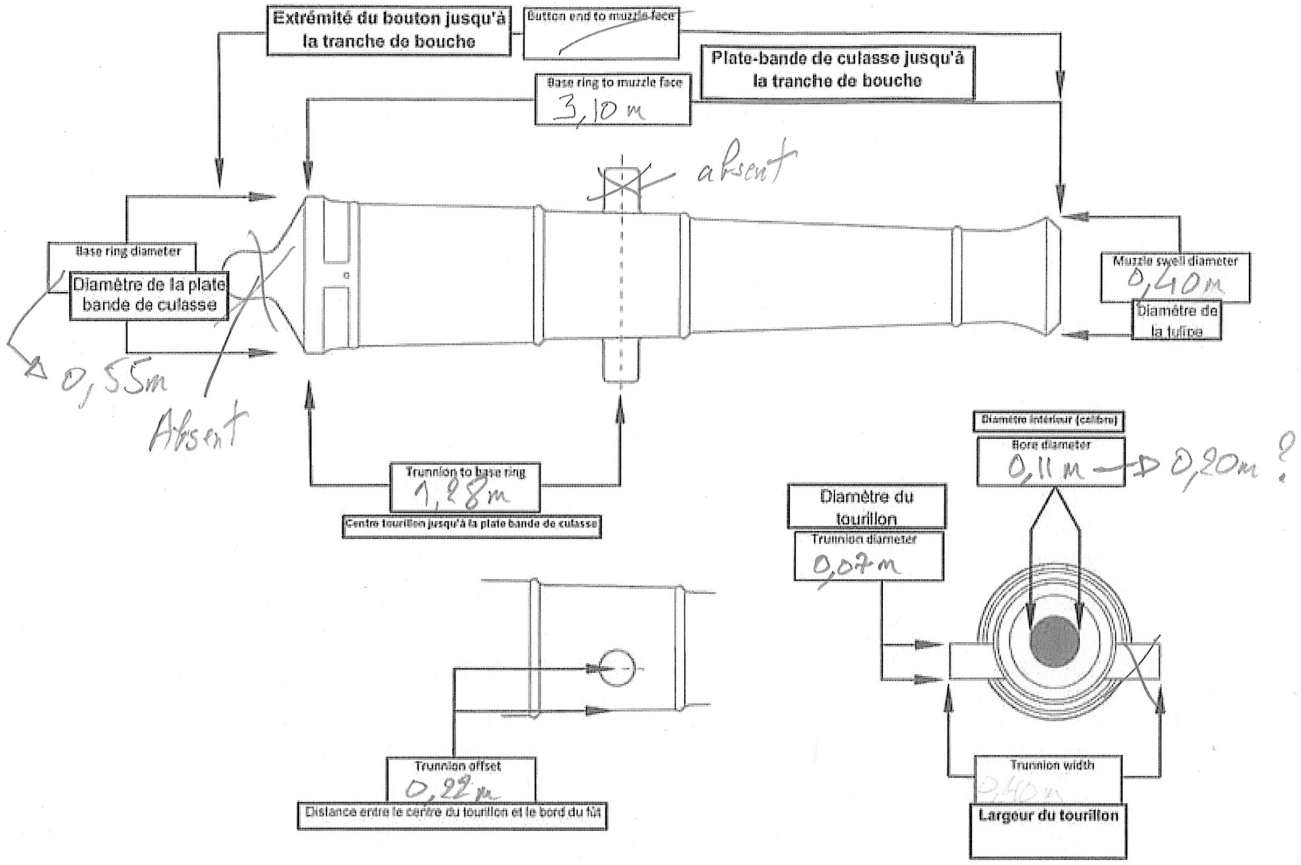

N° Inventaire/Site *Gun number/Site*	C-1	Unité/*Units* : mm cm m
Rédacteur/Date *Recorded by/Date*	A. Guland / Ph. G.	Photos : (oui)/*yes* non/*no*
Localisation *Location*	Entrée Base Navale FDF / Fort Saint Louis	
Concrétion *Concretion*	OUI	
Marques *Markings*	Non visible	
Notes/Matériaux *Notes/Material*	Bronze/*Bronze* ☐ Fonte de fer/*Cast Iron* ☒ Fer forgé ☐ Tourillons cylindriques ☐ *Trunnions parallel* Tourillons tronconiques ☒ *Trunnions tapered* Diamètre tourillon : *Diameter trunnion* :	Diamètre extérieur inférieur : *Inner diameter* : Photos 0001 → 0078

Fiche simplifiée de mesures de canon/Simple cast gun recording form

CISMAS/ADRAMAR

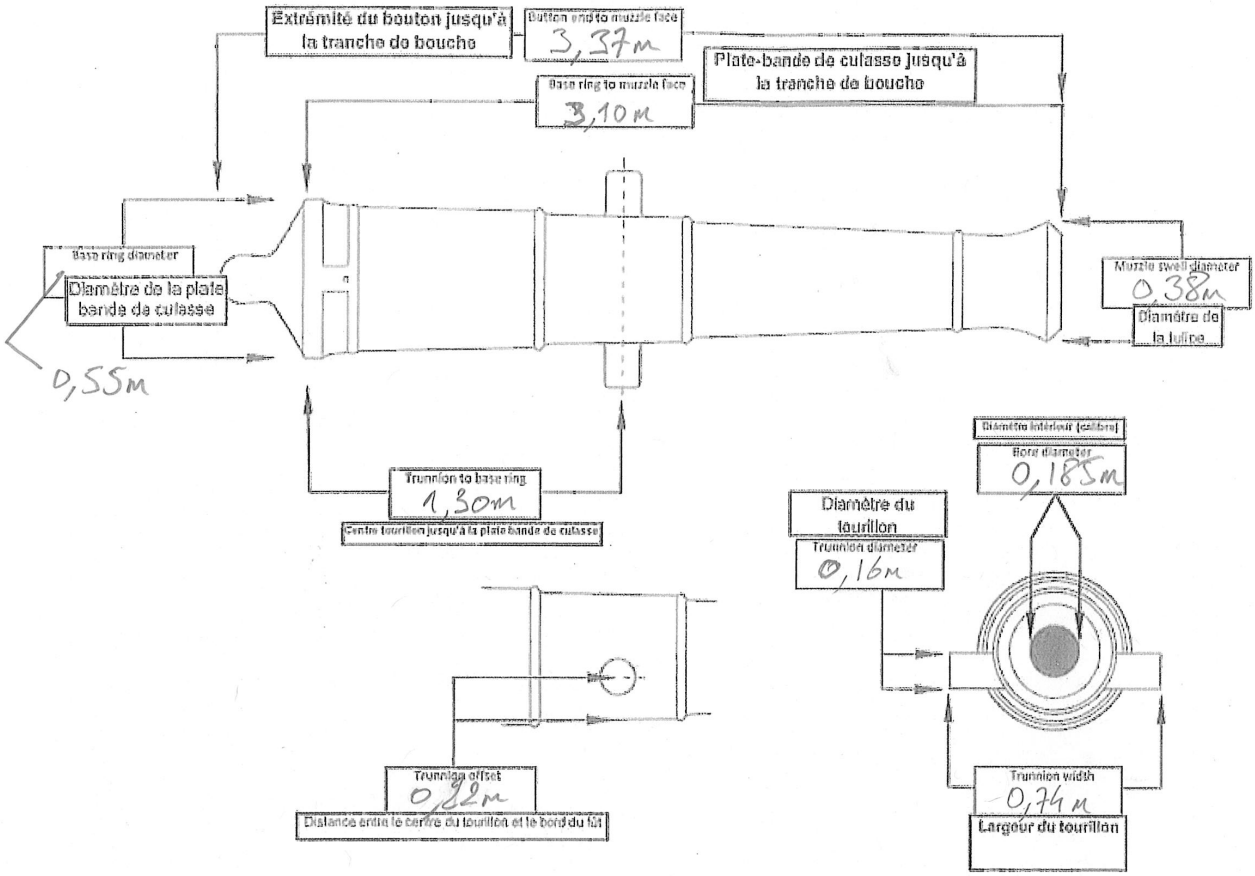

N° Inventaire/Site *Gun number/Site*	C-2	Unité/*Units* : mm cm (m)
Rédacteur/Date *Recorded by/Date*	A. Coulaud / Pl. 6.	Photos : (oui/*yes*) non/*no*
Localisation *Location*	Fort St Louis A. Coulaud	
Concrétion *Concretion*	oui	
Marques *Markings*	non visibles	
Notes/Matériaux *Notes/Material*	Bronze/*Bronze* ☐ Fonte de fer/*Cast Iron* ☒ Fer forgé ☐ Trourillons cylindriques ☐ *Trunnions parallel* Tourillons tronconiques ☒ *Trunnions tapered* Diamètre tourillon : *Diameter trunnion :*	Diamètre extérieur inférieur : *Inner diameter :* Photos 0080 → 0155

Fiche simplifiée de mesures de canon/Simple cast gun recording form

CISMAS/ADRAMAR

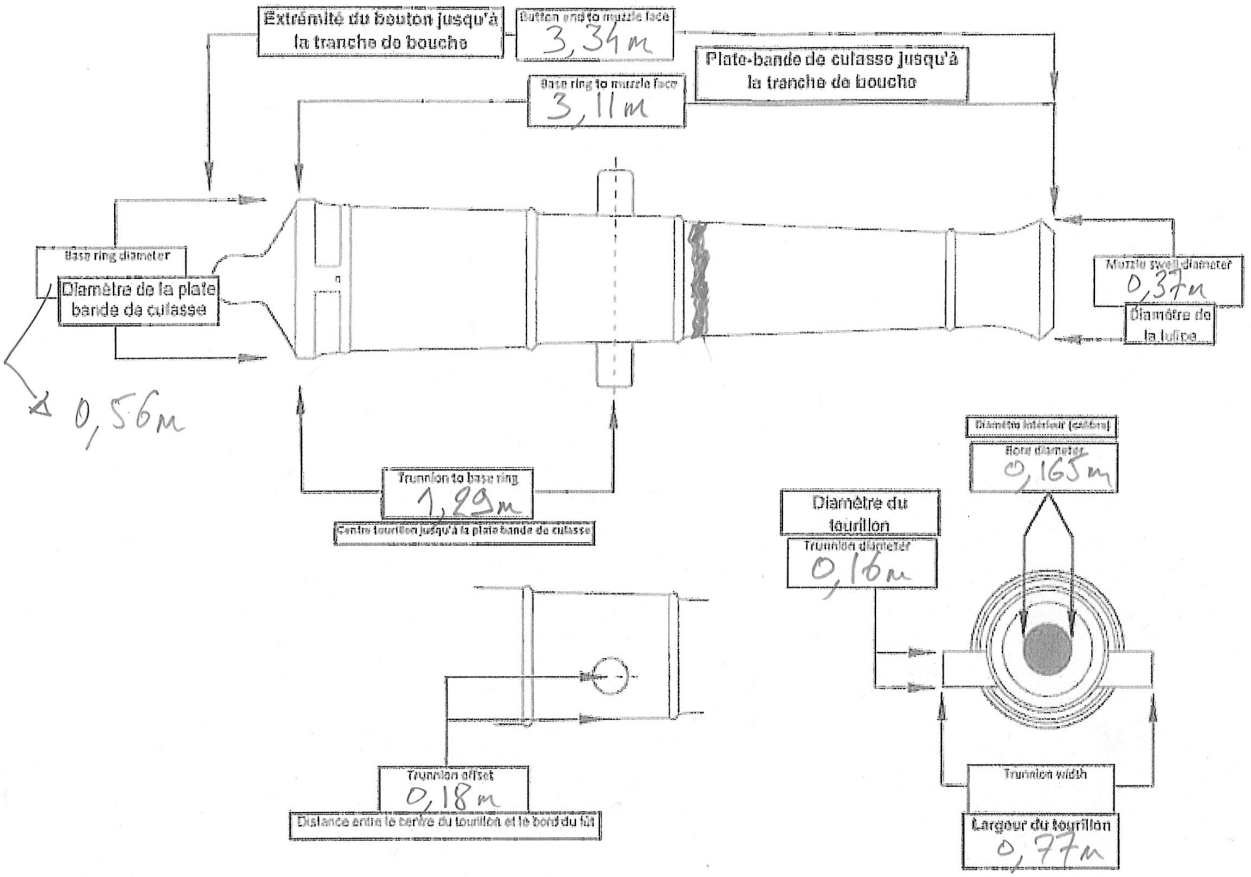

N° Inventaire/Site *Gun number/Site*	C-3	Unité/*Units* : mm cm m
Rédacteur/Date *Recorded by/Date*	A. Coulard / Ph. G.	Photos : (oui)/yes non/no
Localisation *Location*	Fort St Louis.	
Concrétion *Concretion*	oui -	
Marques *Markings*	non visibles.	
Notes/Matériaux *Notes/Material*	Bronze/*Bronze* ☐ Fonte de fer/*Cast Iron* ☒ Fer forgé ☐ Tourillons cylindriques ☐ *Trunnions parallel* Tourillons tronconiques ☒ *Trunnions tapered* Diamètre tourillon : *Diameter trunnion :*	Diamètre extérieur inférieur : *Inner diameter* : Photos 0157 → 0248

Fiche simplifiée de mesures de canon/Simple cast gun recording form

CISMAS/ADRAMAR

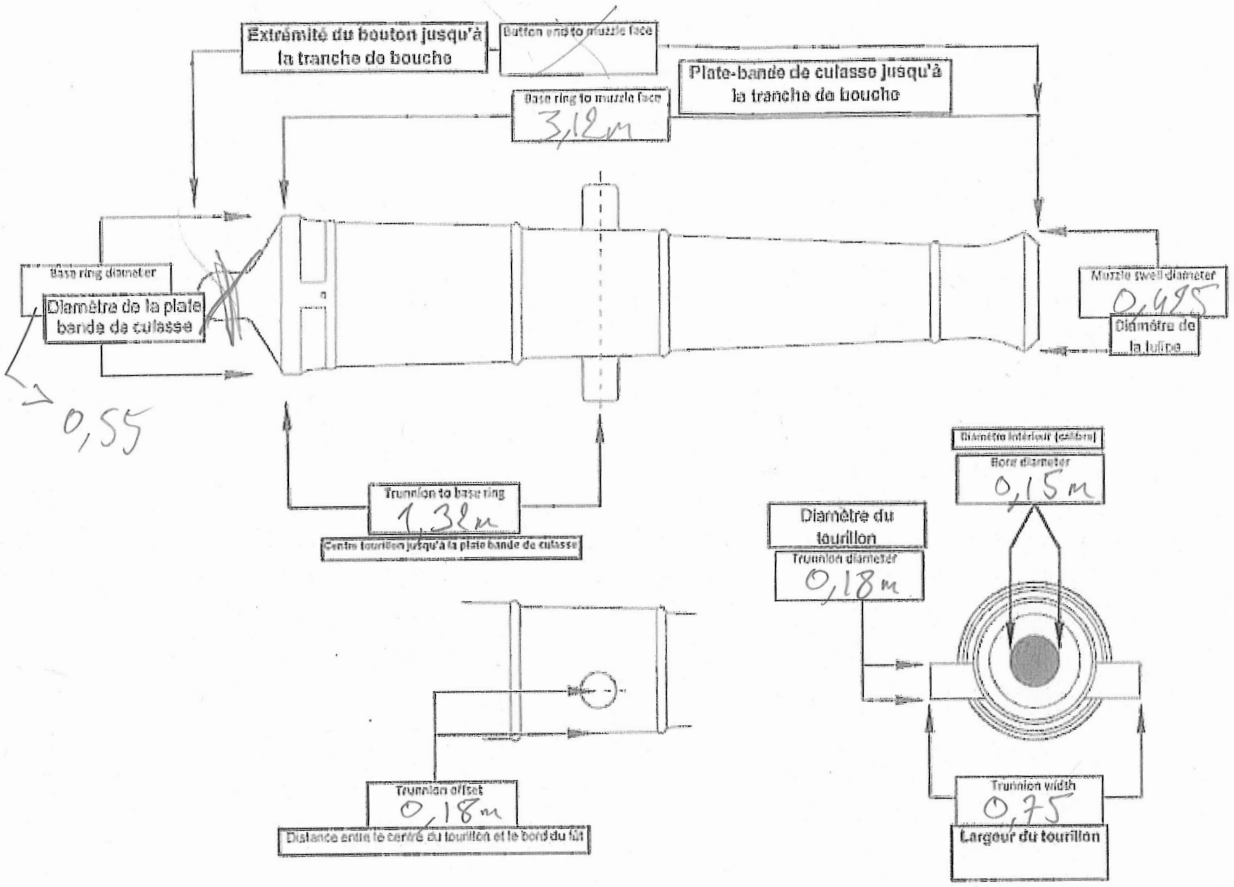

N° Inventaire/Site *Gun number/Site*	C-4	Unité/*Units* : mm cm m
Rédacteur/Date *Recorded by/Date*	A. Courland / Ph. G.	Photos : oui/*yes* non/*no*
Localisation *Location*	Fort St Louis	
Concrétion *Concretion*	Oui.	
Marques *Markings*	non visibles	
Notes/Matériaux *Notes/Material*	Bronze/*Bronze* ☐ Fonte de fer/*Cast Iron* ☒ Fer forgé ☐ Tourillons cylindriques ☒ *Trunnions parallel* Tourillons tronconiques ☐ *Trunnions tapered* Diamètre tourillon : *Diameter trunnion* :	Diamètre extérieur inférieur : *Inner diameter* : Photos 0249 → 0346

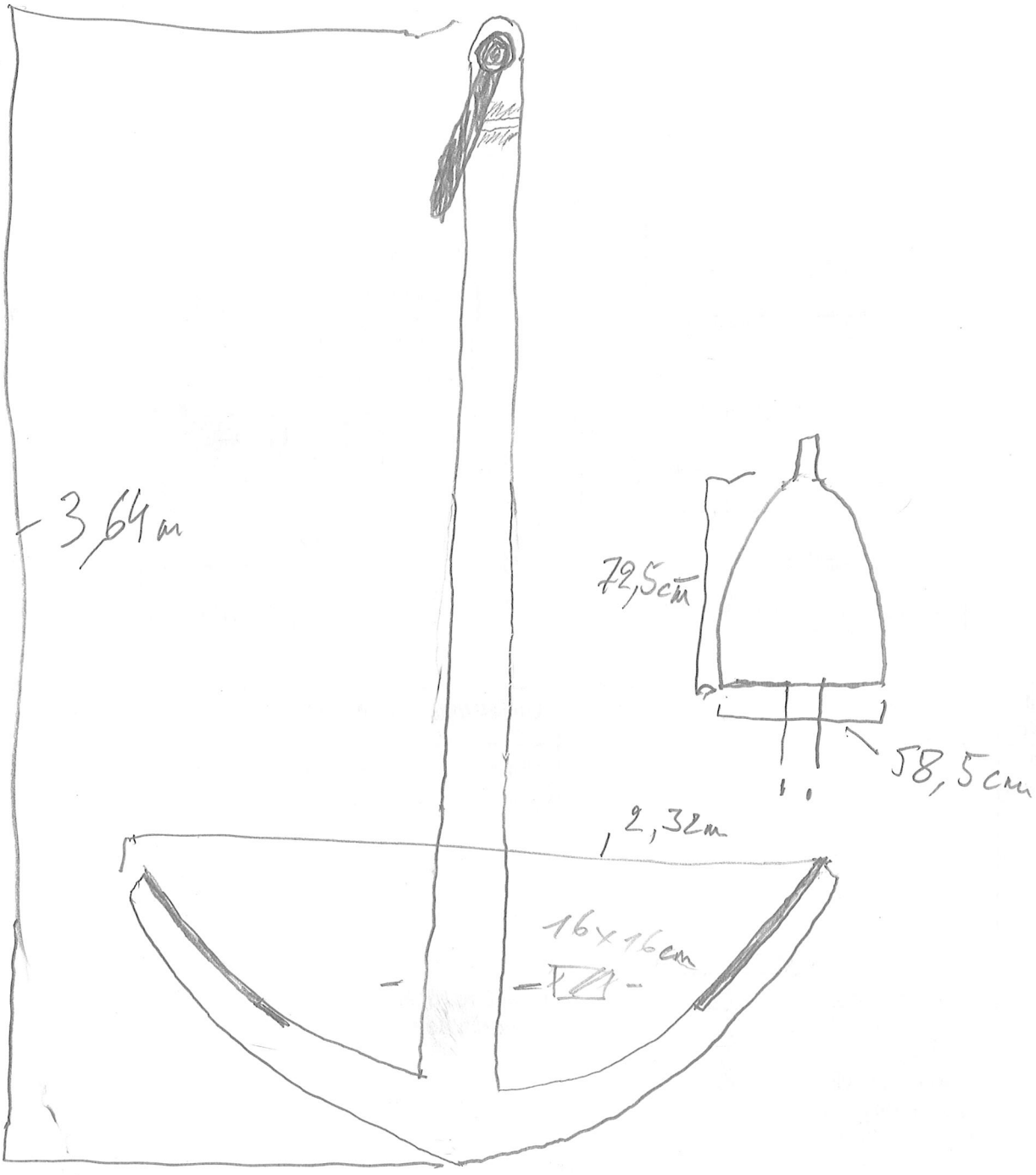
3,64m
72,5cm
58,5cm
2,32m
16x16cm

10.21 Relevé métrique de l'ancre

Fiche d'enregistrement des ancres

Localisation et contexte de découverte :
Dép. : Martinique (972) Site : Fort Saint-Louis
N° AFFMAR et DRASSM : /
Localisation : ……
Coordonnées géographiques ~~WSG 84 ou ED50(à rayer)~~ : ……
Contexte de découverte * : ……
Contexte archéologique * : Occupation militaire britannique du Rocher du Diamant
Année de découverte : / N° d'inventaire (fouille) : /
Lieu de conservation actuel : Fort Saint-Louis
Traitement : / Laboratoire : /

Etat de conservation :
Eléments présents (à lister) * : ……
Eléments absents (à lister) * : ……
Etat de conservation (bon, moyen, mauvais, médiocre) : ……

Description :
Type d'ancre * : ancre à jas en bois et organeau Matériau : fonte de fer
Inscriptions ? (à localiser et à décrire) : /
……
Observations : ……
……
……
-Position de l'ancre sur l'épave : /
-Position des tenons par rapport au trou l'organeau (perpendiculaire ou parallèle) et par rapport aux pattes (perpendiculaire ou parallèle), à décrire : rectangulaire, parallèle par rapport au trou de l'organeau, perp. aux pattes
-Forme générale des oreilles (triangulaire, arrondie,…) : triangulaire
-Présence d'un bec (indiquer dimension) : présence d'un bec
-Vérifier système d'assemblage des pattes aux bras (rivets,…) : même pièce ou soudure
-Chaîne : oui-non (à rayer) nombre de maillons : / type de maillons : /
-Manille : oui-non (à rayer)

Dimensions : totales ou conservées (à rayer)
mètres ou centimètres (à rayer)
sur concrétion ou hors concrétion (à rayer)
1. Longueur totale * : 3,64 **2.** Empattement : 2,32
3. Angle patte/verge * : …… **4.** Dim. culasse : /
5. Largeur au petit rond de la verge : 0,16 **6.** Largeur au fort de la verge : 0,16 **7.** Longueur bras : /
8. Diamètre extérieur : / **9.** Diamètre intérieur : /
10. Section organeau : circulaire
11. Epaisseur des tenons : ……
12. Longueur des tenons : ……
13. Largeur des tenons : …… **14.** Longueur patte : 0,725 **15.** Largeur patte : 0,585
16. Epaisseur patte : / **17.** Longueur jas : /
18. Distance entre les cerclages : /
Largeur jas : / Epaisseur jas : /
Nombre de cerclages : /
Matériau cerclages : /
Nombre de chevilles : /
Matériau chevilles : /
Indiquer la disposition : /
……

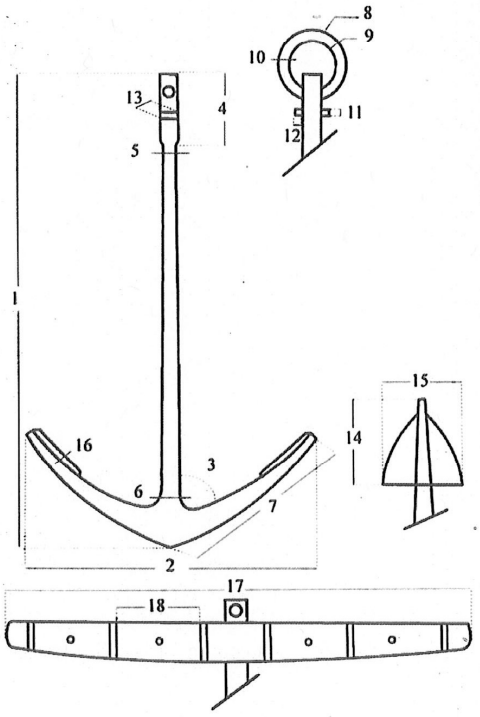

Auteur de la fiche : A. COULAUD
Date : Avril 2023
Référence (s) photographique (s): ……
Dessin(s), relevé(s) : oui

M.S. 2009 * : voir « Fiche d'enregistrement des ancres : quelques précisions »

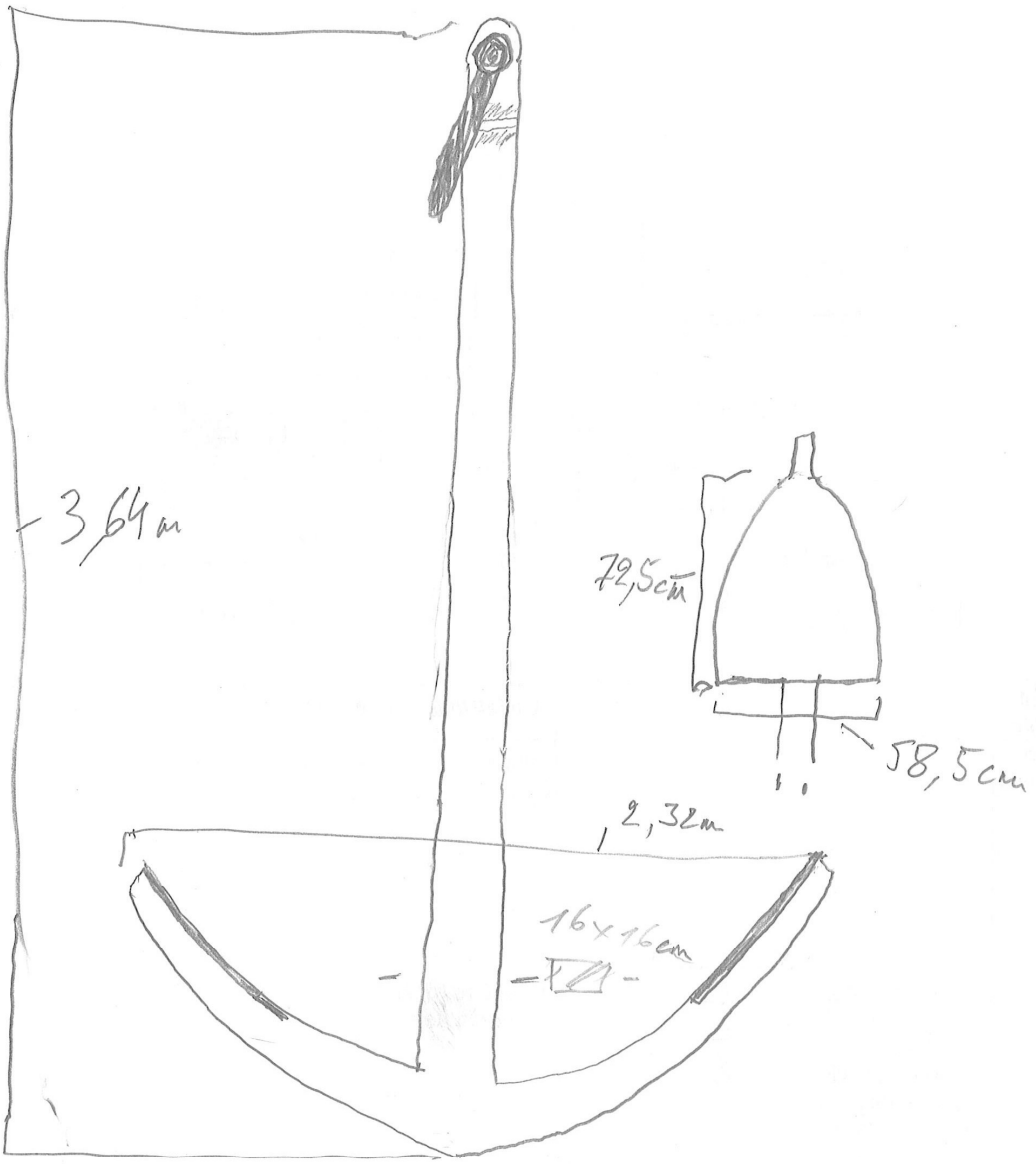
3,64m
79,5cm
58,5cm
2,32m
16x16cm

10.22 Mobilier en verre

5 cm
FORT-DE-FRANCE (972)
Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis
Diagnostic préventif - 2024
Code identifiant unique
n° OA
n° US
code matière
n° d'ordre
25565
1001
VER
1
RO : A. Coulaud, Inrap, D 150099

5 cm
FORT-DE-FRANCE (972)
Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis
Diagnostic préventif - 2024
Code identifiant unique
n° OA
n° US
code matière
n° d'ordre
25565
1001
VER
2
RO : A. Coulaud, Inrap, D 150099

5 cm
FORT-DE-FRANCE (972)
Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis
Diagnostic préventif - 2024
Code identifiant unique
n° OA
n° US
code matière
n° d'ordre
25565
1009
VER
1
RO : A. Coulaud, Inrap, D 150099

10.23 Mobilier métallique

5 cm
FORT-DE-FRANCE (972)
Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis
Diagnostic préventif - 2024
Code identifiant unique
n° OA
n° US
code matière
n° d'ordre
25565
11001
HET 1
RO : A. Coulaud, Inrap, D 150099

10 cm
FORT-DE-FRANCE (972)
Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis
Diagnostic préventif - 2024
Code identifiant unique
n° OA
n° US
code matière
n° d'ordre
25565
106
HET 1
RO : A. Coulaud, Inrap, D 150099

10 cm
FORT-DE-FRANCE (972)
Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis
Diagnostic préventif - 2024
Code identifiant unique
n° OA
n° US
code matière
n° d'ordre
25565
11009
HET 1
RO : A. Coulaud, Inrap, D 150099

10 cm
FORT-DE-FRANCE (972)
Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis
Diagnostic préventif - 2024
Code identifiant unique
n° OA
n° US
code matière
n° d'ordre
25565
206
HET 2
RO : A. Coulaud, Inrap, D 150099

10.24 Les autres mobiliers

US	N° inv	Centre prod./ pays	Catégorie	dénomination	pâte	Répertoire	Forme	technique décor	registre décor	couleur	Description	NR	NMI
103	1	Locale	Céramique commune (loc)	pâte rouge		service	domestique	Lissé/Poli			une panse polie exterieure et une panse roulé	2	0
103	1	Bordeaux	Céramique commune (import)	glacurée verte	pâte blanche	service	indéterminée				micro bout de bord partiel	1	1
103	2	Locale	TCA	pâte rouge		autres	brique pleine				larg 10 et ep 5	1	1
106	1	Huveaune	Céramique commune (import)	glaçurée sur engobe		service	jatte				fond plat et un bord de jatte triangulaire	2	1
106	1	Vallauris	Céramique commune (import)	glaçurée		culinaire	poêlon				une panse et un bord simple éversé de poêlon	2	1
106	2		Faïence fine	à émail blanc		service	assiette/ plat	impression	Floral/ Vegetal	bleu et vert		2	0
106	3	Europe	Porcelaine	blanche		service	assiette				un bord à marli d'assiette	1	1
106	4		Grès	Rhénan	grise beige	stockage	bouteille				fond plat de bouteille à glaçure brune-orange extérieur et engobe orange rosé interne	1	0
106	5	Locale	TCA	sans revêtement		autres	tuiles à crochets				2 pourreaux de tuiles à crochets et un fragment	3	2
106	6		TCA	sans revêtement	grise à surface rouge	autres	brique céllulaire				brique mécanique céllulaire	1	1
106	6		TCA	sans revêtement	rose beige	autres	brique pleine				larg 11 et ep 5	1	1
206	1	Huveaune	Céramique commune (import)	glaçurée sur engobe	rose rouge	hygiène	Pot de chambre		glaçuré jaune sur engobe		deux bord éversé à bourrelet externe et un fond plat à panse verticale	4	2
703	1	Huveaune	Céramique commune (import)	glaçurée sur engobe	rouge rosé	service	jatte				bord de jatte à bourrelet large aplati	1	1
703	3	Locale	TCA	pâte brune		autres	tuiles plates					2	0
902	1	Locale	Céramique commune (loc)	pâte rouge		sucrière	industrie sucrière					1	0
902	1	Vallauris	Céramique commune (import)	glaçurée		culinaire	indéterminée					1	0
902	2	Locale	TCA	pâte rouge		autres	Tuiles					7	0
10006	1	Biot	Céramique commune (import)	glaçurée sur engobe		stockage	Jarre					1	0
10006	2	Angleterre	Faïence fine	Pearlware		service	bol	impression	Paysage	bleu	fond à pied annulaire haut	2	0
10006	2	Angleterre	Faïence fine	à émail blanc		service	assiette	moulage	Shell Edge			2	2
10006	2	Angleterre	Faïence fine	Creamware		service	tasse?	peint	Bandes (annular ware)			1	1

10006	3		TCA	pâte rouge		autres	tuiles					3	0
11001	3	France	Faïence	à émail blanc		service	indéterminée					1	0
11001	3		Faïence fine	Creamware		service	indéterminée				panses très fine	2	0
11001	3		Faïence fine	à émail blanc		indéter-miné	indéterminée					1	0
11001	3		Grès	à émail blanc		indéter-miné	indéterminée				pâte très similaire à de la porcelaine, émail blanc face externe	1	0
11001	2	Locale	TCA	pâte rouge		autres	Tuiles plates					6	0
11001	1		TCA	à émail monochrome		autres	carreaux de sol				divers microfragment	7	0
11001	4	Angleterre	Faïence fine	Creamware		service	bol?				2 fragments de pieds annulaire et une panse	3	0
11009	1		TCA	pâte rouge	rouge à surface brune	autres	tuiles					1	0
12004	1	Locale	TCA	sans revête-ment	orange	autres	tuiles à crochets					3	2
12004	2		Céramique commune	sans revête-ment		indéter-miné					éclats et fragments érodés	4	1
12004	3	–France–	Céramique commune (import)	glaçurée		service	ouverte		glaçure intérieur		fond plat débordant cruche?	1	0
12004	3	–France–	Faïence fine	sans revête-ment	beige	service	tasse?				micro bord simple rentrant	1	1
17003	1	Europe	Porcelaine	blanche		service	plat et soucoupes	peint	Floral/ Vegetal	Polychrome	bord de plat à marli et un fond de coupelle avec un décors moulé et peint floral	4	3
17003	2		Faïence fine	Pearlware		service	assiette	au tour	Ligne(s)	bleu	2 bord d'assiettes à marli	5	2
17003	3	Vallauris	Céramique commune (import)	glaçurée		culinaire	indéterminée					1	0
17003	3		Céramique commune (loc)	pâte rouge		stockage	indéterminée	au tour	Ligne(s)		fragment de panse avec bande incisé	1	0
17003	4		TCA	pâte rouge		autres	Tuiles plates				locale et importation	3	0

III. Inventaires techniques

Inventaire des unités stratigraphiques

OA 255665 Fort-de-France (972) 2024, Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis

Tranchée	US	Type	Nature	Description	
	100	ANN			
1	101	POS	sol	niveau moderne du parking graviers et sable gris	
1	102	POS	Remblai	Remblai de gros blocs hétérogène dont certains semble équarries dans matrice US 103	
1	103	POS		Limon sableux jaune beige compact homogène	
1	104	POS		couche de graviers hétérogène meuble de moyen modules de section ronde	
1	105	POS		Sable mélangé à du graviers similaire à US 104	
1	106	POS		limon argilo-sableux noire homogène avec du mobilier	
1	107	POS	substrat	Argile limoneuse compact homogène gris orangé marbré de noire avec quelques rares blocs de roches métamorphiques et inclusions ferromanganèse	
	200	ANN			
2	201	POS	sol	Niveau moderne du parking graviers et sable gris	
2	202	POS		Remblai de gros blocs hétérogène dont certains semble équarries dans matrice US 103	
2	203	POS		Limon sableux jaune beige compact homogène	
2	204	POS		couche de graviers hétérogène meuble de moyen modules de section ronde	
2	205	POS		limon argilo-sableux noire homogène avec du mobilier	
2	206	POS	substrat	Argile limoneuse compact homogène gris orangé marbré de noire avec quelques rares blocs de roches métamorphiques et inclusions ferromanganèse	
	300	ANN			
3	301	POS	sol	Niveau moderne du parking graviers et sable gris sur géotextile	
3	302	POS		Argile limoneuse compact homogène grise	
3	303	POS		Argile limoneuse compact homogène ocre jaune	
3	304	POS	remblai	Limon argileux compact hétérogène avec nombreuses jaunes, rouges et noires. Débris de mobiliers archéologique. (remblai moderne)	
3	305	POS		Limon sableux brun avec galets de petit et moyens modules	
3	306	POS	substrat	Argile limoneuse compact homogène gris orangé marbré de noire avec quelques rares blocs de roches métamorphiques et inclusions ferromanganèse	
3	307	CONS	Fondation rempart	Fondation du rempart constituée de gros blocs et galets de roches métamorphiques bruts non assisés, liés par un mortier de chaux blanchâtre débordant	
3	308	CONS	Encoignure	Encoignure du rempart équivalente à US 309,) constituée de blocs de roches métamorphiques détritiques très friables jaunâtres équarris parallélépipédiques liés avec un mortier de chaux blanchâtre	
3	309	CONS	Elévation rempart	Elévation ancienne du rempart constituée de blocs et galets métamorphiques bruts non assisés liés par un mortier de chaux blanchâtre. De nombreuses réfections à la chaux ou au ciment contemporain sont perceptibles sur la hauteur totale du bastion	
3	310	CONS	Encoignure	nouvelle maçonnerie d'encoignure US 310 constituée de blocs de roches métamorphiques taillés mais irréguliers, occupe la partie méridionale de la face nord-ouest du bastion sur l'ensemble de la hauteur de celui-ci.	
3	311	CONS	Encoignure	Encoignure de la pointe du bastion identique à l'encoignure US 308	
3	312	CONS	Embrasure	Embrasure de forme rectangulaire constituée de deux piédroits et d'un appui, respectivements composés par un assemblage de blocs taillés de roches métamorphiques similaires à ceux composant les US 308 et 311	
3	313	CONS	Bouchage	Bouchage de l'embrasure US 312, constitué de galets de roches métamorphiques bruts liés par un mortier indéterminé	
3	314	CONS	Réhaussement	maçonnerie constituée de 3 assises de blocs de roches métamorphiques taillés (similaires au US 308, 311 et 312) et disposés en assises régulières liés par un mortier indéterminé	
3	315	CONS	Réhaussement	Ce rehaussement semble avoir été réalisé conjointement avec le rehaussement de l'encoignure du bastion (US 315) reprenant les caractéristiques de l'US 311	
3	316	CONS	Réhaussement	maçonnerie constituée de blocs, galets et moellons de roches métamorphiques non équarris et non disposés en assises régulières liés par un mortier indéterminé.	

	Morphologie			Dimensions (cm)				Relations stratigraphiques				
	En plan	Parois	Fond	Longueur	Largeur	Epaisseur	Profondeur apparition	Sur	Sous	Equivalent à	Synchrone à	Mobilier archéologique (NR)
						15	0	102				
						30	-15	103	101			
						5	-45	104	102			4
						65	-50	105	103			
						15	-120	106	104			
						20	-135		105			20
						15	0	202		101		
						35	-15	203	201	102		
						5	-50	204	202	103		
						70	-55	205	203	104		
						8	-125		204	105		
						30	-133		205	106		3
						20		302		101		
						10	-20	303	301			
						25	-30	304	302			
						30	-55	305	303			
						50	-85	306	304			
							-135		305	106		
								306	309	308		
								306	313 ?	307		
								307	312	311		
								316	320	319		
								?	315	308		
								309	313			
								3012	314			
						60		309	316	315		
						60		311	315	314		
						75		314	318	317		

OA 255665 Fort-de-France (972) 2024, Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis

Tranchée	US	Type	Nature	Description	
3	317	CONS	Réhaussement encoignure	Idem US 315 & 311	
3	318	CONS	Guérite	guérite de la pointe du bastion nouvellement installée, de forme cylindrique avec couverture voûtée, recevant trois baies carrées et une grande baie rectangulaire pour l'accès à partir de l'intérieur du bastion. Elle mesure environ 1,5 m de diamètre pour une hauteur hors tout d'environ 3,5 m. Elle est entièrement constitué d'une maçonnerie de blocs de roches métamorphiques taillés similaires à ceux des US 317, 315 et 311, liés par un mortier indéterminé.	
3	319	CONS	Réfection ?	Réfection ? Constituée de blocs et moellons de roches métamorphiques bruts non disposés en assises régulières	
3	320	CONS	Margelle	Margelle en béton coiffant l'élévation du rempart du bastion	
	400	ANN			
4	401	POS	sol	niveau moderne du parking mélange de terre végétale, graviers et sable gris	
4	402	POS		mélange de terre végétale et blocs non équarries; remblai de nivellement hétérogène	
4	403	POS		Limon argileux peu compact noir	
4	404	POS	Démolition	Limon argileux peu compact homogène peu compact similaire au liant de MR 407	
4	405	POS		sable gris brun peu compact homogène	
4	406	POS		Sable compact homogène noirs avec coquilles et corail	
4	407	CONS	Mur	Mur extérieur du Bastion du Carénage, à double parement, constitué de blocs et de galets de plage/rivière brut non assisé liés au mortier de chaux brun beige à sable coquillé	
4	408	CONS	semelle fondation 407	Semelle de fondation saillante (a minima coté intérieur) du mu extérieur du Bastion de Carénage, à double parement, constitué de blocs et de galets de plage/rivière brut non assisé liés au mortier de chaux brun beige à sable coquillé; antérieur à 409	
4	409	POS	CBL tranchée de fondation de MR 407	Comblement de la tranchée de fondation, sable moyen gris noir meuble et homogène avec fragments de coquilles et coraux	
4	410	NEG	tranchée de fondation de 407	creusement linéaire rectiligne, parallèle à la semelle de fondation 408	
4	411	CONS	Mur	Reliquat de mur en bloc de pierres non équarries avec les premières assises en pierres non jointé recouverte d'un parement de mortier de chaux sableux gris blanc très friable. La partie sommitale se compose de pierre noyés dans le mortier (tranchée de fondation non visible)	
4	412	POS	Remblai	plaque de mortier rose sur couche argileuse orange	
4	413	POS	remblai démolition	Argile compact homogène légèrement limoneuse avec des galets (rares) de petits et moyens modules contre MR 411	
4	414	POS	semelle fondation 411?	fine couche de limon argileux noir compact homogène	
5	500	POS	sol	niveau moderne du parking mélange de terre végétale, graviers et sable gris	
5	501	POS		graviers de moyens modules	
5	502	POS	Démolition	Pierres hétérogènes de moyens modules avec mortier	
5	503	POS		lit de mortier blanc rose	
5	504	POS		sable homogène peu compact gris blanc avec coraux	
5	505	POS		Argile compact hétérogène orange ocre avec galets de gros et moyen modules	
5	506	POS	Zone de gâchage 1	Partiellement mis au jour forme semi-circulaire avec un profil en cuvette et un bord en bourrelet épais. Litage de chaux de chaux visible dans la constitution du boudin du à la provenance des matières premières. Rigole aménagée dans le bord avec un profil en U orienté Sud-Ouest	
5	507	POS	CBL sup de 506	Sable limoneux brun ocre très compact et très homogène avec de nombreuses inclusion de roches métamorphiques, coraux et coquillages	
5	508	POS	CBL inf. de 506	Sable limoneux brun ocre très compact et très homogène avec des galets de petits et moyens modules pris dans 506, gros fragments de coraux et coquillages	
5	509	POS	Zone de gâchage 2	Cuvette de chaux Partiellement mis au jour un bord en bourrelet épais.	
6	600	ANN			
6	601	POS	sol	niveau moderne du parking mélange de terre végétale, graviers et sable gris	
6	602	POS		nivellement du parking avec gros graviers	
6	603	POS		Argile limoneuse compact homogène brune orange avec poches de mortier et blocs (démolition)	
6	604	POS	Cbl 609	Sable gris jaune peu compact avec de petits graviers et galets	
6	605	CONS	Mur	Orienté Nord / Est; mortier rose beige avec de gros et moyens blocs noyés dans le mortier similaire 503 et 407	
6	606	POS		Argile détritique grise compact homogène avec inclusions calcaires et petits graviers	

	Morphologie			Dimensions (cm)				Relations stratigraphiques				
	En plan	Parois	Fond	Longueur	Largeur	Epaisseur	Profondeur apparition	Sur	Sous	Equivalent à	Synchrone à	Mobilier archéologique (NR)
								315	318	316		
				150	150	350		317	319			
						225		318	320	310		
						25		319				
						20		402		101		
						32	-20	403	401			
						6	-52	404	402			
						5	-58	405	403			
						5	-63	406	404			
						15	-68		405	106		
							-35	408	402			1
					17		-80	409	407			
								410	408			
					32		-80	406	408			
								414	405			1
								413	405?			1
									412			12
								406	411			
						12		501		101		
						10	-12	502	501			
						20	-22	503	502			
						2	-24	504	503			
						15	-39	505	504			
						10	-49		505	413		
	semi-circulaire	en boudin	en cuvette	335	233		-36	504	508		509?	1
								508	503			
								506	507			
				350	275		-36	504	503		506?	1
						5		602		101		
						15	-5	603	601			
						35	-20		602			
								609	605			
				2m		21	-25	609	604			1

OA 255665 Fort-de-France (972) 2024, Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis					
Tranchée	US	Type	Nature	Description	
6	607	POS		Limon argileux hétérogène avec de nombreuses inclusions calcaires, ferreuses, coraux…	
6	608	POS		Sable homogène peu compact orange	
6	609	NEG	Tranchée fondation 605	creusement tranchée de fondation de 605	
7	700	CONS	Dalle béton	Dalle en béton	
7	701	POS	Remblai	Remblai de nivellement pour installation de la dalle	
7	702	POS	Remblai	Remblai hétérogène compact avec chaux	
7	703	POS		Altération du substrat	
7	704	CONS	Pied du rempart	Appareil constitué de gros galets irréguliers liés par du mortier de chaux blanc jaune. Mur incliné vers l'intérieur	
7	705	CONS	Pied du rempart	Appareil constitué de galets de petits à gros modules lié par du mortier blanc jaune. La partie Est à l'aplomb de l'arrête du mur est endommagée. Mur incliné vers l'intérieur	
7	706	NEG	Tranchée de fondation	Tranchée de fondation non perceptible et probablement étroite du mur US 704	
7	707	NEG	Tranchée de fondation	Tranchée de fondation non perceptible et probablement étroite du mur US 705	
7	708	CONS	Elévation rempart	Elévation du rempart, constituée de galets, blocs parfois grossièrement équarris, de petit à grand module non disposés en assises et liés par un mortier de chaux blanchâtre jaune	
7	709	CONS	Elévation rempart	Elévation du rempart, constituée de galets, blocs parfois grossièrement équarris, de petit à grand module non disposés en assises et liés par un mortier de chaux blanchâtre jaune	
7	710	CONS	Elévation rempart	Elévation rempart, blocs de roches métamorphiques taillés disposés en quinconce sur l'encoignure	
8	800	POS		terre végétale	
8	801	POS		niveau moderne du parking mélange de terre végétale, graviers	
8	802	POS		mélange de gros gravier dans matrice argilo-limoneuse gris clair meuble homogène	
8	803	POS	Remblai	Argile limoneuse très hétérogène brune compact avec de nodules de mortier et géol.	
8	804	CONS	Pied du rempart	Appareil de bloc non équarries de petits et gros modules liés par du mortier blanc jaune (similaire à 705 et 704) Une partie manquante; mur incliné vers l'intérieur	
8	805	NEG	Tranchée de fondation	idem US 707	
8	806	CONS	Elévation rempart	idem US 709	
9	900	ANN			
9	901	POS	terre végétale	terre végétale avec de nombreux débris et mobilier résiduel	
9	902	CONS	Sol	niveau de sol irrégulier construit constitué de roche non équarries prise dans un mortier jaune beige	
10	10000	CONS	Dalle béton	Dalle en béton	
10	10001	POS		sable mélangés à des poches de limon sableux gris avec charbons, galets de moyens module avec lit de concrétion à la base de la couche	
10	10002	POS		Limon argileux compact homogène brun avec poche de sable concrétionné	
10	10003	POS		Limon sableux homogène compact brun gris avec manganèse et fragment d'andésite et gros fragment de coraux et petites poches de sable	
10	10004	POS		Végétale	
10	10005	POS		Limon brun noire mélangé avec du mortier (recouvre MR 10009)	
10	10006	POS		Limon sableux ocre jaune meuble homogène avec cailloux et oxyde de fer	
10	10007	POS		Argile sableuse avec concrétion de sable beige	
10	10008	POS		Limon sableux homogène compact brun gris avec manganèse et fragment d'andésite et gros fragment de coraux et petites poches de sable	
	10009	CONS	Mur	Reliquat de Mur constitué de bloc de galets et moellon irréguliers liés par du mortier de sable jaune	
10	10009	CONS	mur	Mur constitué de blocs, moellons irréguliers, galets de roches métamorphiques bruts liés par un mortier de chaux jaunatre beige	
	10010	NEG	tranchée de fondation de 10009	creusement de tranchée non visible	
10	10010	NEG	tranchée de fondation	tranchée de fondation étroite et non perceptible du mur US 10009	
11	11000	POS	sol	Limon gris sableux homogène meuble rares cailloutis et terre cuites architecturales	

	Morphologie			Dimensions (cm)				Relations stratigraphiques				
	En plan	Parois	Fond	Longueur	Largeur	Epaisseur	Profondeur apparition	Sur	Sous	Equivalent à	Synchrone à	Mobilier archéologique (NR)
								606	602			
									604			
		non visible	plat					603	605			
						18		701				
						20	-18	702	700			
						15	-38	703	701			
						15	-53		702			1
								706	708		705	2
								707	709		704	
								703	704			
								703	705			
								704		710		
								705		710		
										708		
						5		801				
						12	-5	802	800			
						25	-17	803	801			
						15	-42		802			
									804			
								804				
						15						
							-15		901			11
						15		10001		11000		
						70	-15	10002	10000	11001		
						20	-85	10003	10001	11002		
						32	-105		10002	11006		
						25		10005				
						10	-25	10006				
						40	-35	10007	10004			12
						20	-75	10008	10006	10002		
							-95		10007	10003		
					70	40	-25	10010				1
								10010	10005			
								10006	10009			
						30		11001				

OA 255665 Fort-de-France (972) 2024, Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis

Tranchée	US	Type	Nature	Description	
11	11001	POS		sable mélangés à des poches de limon sableux gris avec charbons, galets de moyens module avec lit de concrétion à la base de la couche	
11	11002	POS		Argile limoneuse compacte homogène avec un peu de charbon et manganèse, rares cailloutis millimétriques à centimétrique	
11	11003	POS		Argile détritique compact homogène orange avec des galets et roches métamorphiques	
11	11004	CONS		Dalle en béton	
11	11005	POS		Préparation de sol avec graviers, sable et Karstine	
11	11006	POS		Litage de limon ferrugineux peu compact et lit de coraux (chaux?)	
11	11007	CONS	Mur	Mur composé de mortier de chaux jaune blanc avec des la terre cuite architecturale, des galets et roches non équarries similaire à 411 ?	
11	11008	POS	CBL tranchée de fondation de MR 11007	argile détritique (sédiments dénaturé)	
11	11009	CONS	Sol pavé	Sol pavé plan de pierre de formes irrégulière jointé par mortier 11010	
11	11010	CONS	niveau d'installation de 11009	Mortier de chaux rose avec des fragments de coraux	
11	11011	NEG	tranchée de foncation	Tranchée de fondation du mur US 11007, parois verticales et fond plat	
12	12000	ANN			
12	12001	CONS	sol	Pavé de parking	
12	12002	POS		Sable de nivellement de travaux moderne	
12	12003	POS		Matrice sableuse avec graviers nivellement moderne	
12	12004	POS		Argile sableuse hétérogène compact jaune sable et bleu (stagnation d'eau)	
12	12005	POS		substrat sableux	
13	13000	CONS		Pavé de parking	
13	13001	POS		Sable de nivellement de travaux moderne	
13	13002	POS		Matrice sableuse avec graviers nivellement moderne	
13	13003	POS		Argile sableuse hétérogène compact jaune sable et bleu (stagnation d'eau)	
13	13004	POS		substrat sableux	
14	14000	POS	sol	terre végétale avec lit de graviers	
14	14001	POS		Blocs hétérogène dans une matrice argilo-sableuse jaune blanche compact homogène	
14	14002	CONS	sous-bassement MR14003	Appareil constitué de blocs et de galets de petits et moyens modules recouvert d'un parement de mortier gris avec de nombreuses inclusions blanches	
	14003	CONS	Mur du rempart	Mur du fort en élévation constitué de gros blocs plus ou moins rectangulaire	
14	14003	CONS	Elévation rempart	Elévation du rempart constitué d'un assemblage de blocs et galets de roches métamorphiques bruts liés par un mortier de chaux blanchâtre	
15	15000	POS		Débris gravier et cailloux dans matrice de terre végétale	
15	15001	POS		graviers et blocs dans matrice sablo-limoneuse jaune blanc peu compact homogène	
16	16000	POS	sol	Terre végétale	
16	16001	POS		couche de mortier sableux désagrégé rose avec blocs de chaux et pierres non équarries	
16	16002	POS		Argile bleu homogène compact avec inclusions noires, jaunes et blanches	
17	17000	POS	sol	Terre végétale	
17	17001	POS		Limon sableux brun homogène peu compact avec des graviers, coraux et mobiliers archéologique	
17	17002	POS		Mortier de chaux blanc beige avec des blocs de tailles irrégulières- qui s'épaissit en approchant du mur 17005	
17	17003	POS		Limon argileux brun orange peu compact homogène avec graviers centimétrique	
17	17004	POS		Argile sableuse noire compacte homogène avec graviers centimétriques	
17	17005	CONS	fiche US 17004	Appareil de blocs et galets non équarries de petits et moyens modules pris dans du mortier pulvérulent	

	Morphologie			Dimensions (cm)				Relations stratigraphiques				
	En plan	Parois	Fond	Longueur	Largeur	Epaisseur	Profondeur apparition	Sur	Sous	Equivalent à	Synchrone à	Mobilier archéologique (NR)
						30	-30	11002	11000	10001		27
						log 11.1 : 55; log 11.2 : 25	log 11.1 -60; log 11.2 : -85	11003	11001	10002		
						log 11.1 : 20 ; log 11.2 : 35	log 11.1 : -115 ; log 11.2 : -125		11002			1
						15		11005				
						70	-15	11002	11004			
						25	-110	11003	11002			
					60	50	-20	11008				1
								11011	11007			
							-5	11010	11000			6
								11001	11000			1
								11001	11008			
						10	-10	12002				
						10	-10	12003	12001			
						10	-20	12004	12002			
						15	-35	12005	12003			10
						25	-50		12004			
						10	-10	13001		12001		
						10	-10	13002	13000	12002		
						10	-20	13003	13001	12003		
						15	-35	13004	13002	12004		
						25	-50		13003	12005		
						35		14001				
						20	-35		14000			1
									14003			
								14002				
								14002				
						40		15001				
							-40		15000			
						20		16001				
						25	-20	16002	16000			
						20	-45		16001			
						15		17001				
						15	-15	17002	17000			
						5; 15	-30	17003	17001			
						20	-35; -45	17004	17002			16
						15	-65		17003			1

Inventaire du mobilier archéologique

OA 255665 Fort-de-France (972) 2024, Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis									
	code identifiant unique								
n° caisse	code OA	n° US	CODE MATIÈRE	n° d'ordre	Code Identifiant Unique (CUI)	catégorie	identification	détermination - description	
	25565	103	CER	1	25565_103_CER_1	Commune / Glaçurée	céramiques domestiques	céramique locale et de Saintonge	
	25565	103	CER	2	25565_103_CER_2	Terre cuite architecturale	Brique		
	25565	106	CER	1	25565_106_CER_1	Glaçurée	Jatte / Poêlon	un fond et un bord de jatte de la vallée de l'huveaune et une panse et un bord de poelon de vallauris	
	25565	106	CER	2	25565_106_CER_2	Faïence Fine	assiette		
	25565	106	CER	3	25565_106_CER_3	Porcelaine	assiette		
	25565	106	CER	4	25565_106_CER_4	Grès	bouteille		
	25565	106	CER	5	25565_106_CER_5	Terre cuite architecturale	tuiles à crochet	2 poureaux et un fragment	
	25565	106	CER	6	25565_106_CER_6	Terre cuite architecturale	Briques	une brique cellulaire et une brique pleine	
	25565	106	FAU	1	25565_106_FAU_1	Os	indéterminée		
	25565	106	MET	1	25565_106_MET_1	Alliage cuivreux / Fer	détente arme à feu		
	25565	106	VER	1	25565_106_VER_1	Verre soufflé	Flacon	fragments de flacon pharmaceutique	
	25565	206	VER	1	25565_206_VER_1	Verre mécanique / Verre soufflé	Bouteille	deux fonds de bouteille et une panse	
	25565	206	CER	1	25565_206_CER_1	Glaçurée	Pot de chambre	deux bords, un fond et une panse	
	25565	206	MET	1	25565_206_MET_1	Fer	clous	clous de carvelle	
	25565	206	MET	2	25565_206_MET_2	Fer	fer à mulet		
	25565	407	PRE	1	25565_407_PRE_1	Mortier			
	25565	411	PRE	1	25565_411_PRE_1	Mortier			
	25565	412	PRE	1	25565_412_PRE_1	Mortier			
	25565	413	FAU	1	25565_413_FAU_1	Os	Grand mammifère		
	25565	506	PRE	1	25565_506_PRE_1	Mortier			
	25565	509	PRE	1	25565_509_PRE_1	Mortier			
	25565	605	PRE	1	25565_605_PRE_1	Mortier			
	25565	703	CER	1	25565_703_CER_1	Glaçurée	Jatte	un bord de jatte avec glaçure interne	
	25565	704	CER	2	25565_704_CER_2	Terre cuite architecturale	Tuile	tuiles plates	
	25565	902	MET	1	25565_902_MET_1	Fer	clou industriel		
	25565	902	CER	1	25565_902_CER_1	Commune	Locale / Glaçurée	une panse de forme à sucre et une panse de Vallauris	
	25565	902	CER	2	25565_902_CER_2	Terre cuite architecturale	Tuiles		
	25565	10006	VER	1	25565_10006_VER_1	Verre soufflé	goulot	Col de flacon carré à eau de vie française	
	25565	10006	FAU	1	25565_10006_FAU_1	Os	indéterminée		

	NR (nbre de restes)	poids (en grammes)	état sanitaire	n° de parcelle cadastrale	commentaires, description, ou précisions réglementaires (pour les prélèvements) exemple ci-dessous	période	datation	Sous-série / chronologie	date de prélèvement	proposition tri sélectif
	3	30			un bord fragmentaire de céramique de Saintonge et 2 fragments de céramique locale : un fragment lissé à l'extérieur et un fragment roulé					
	1	1036								
	4	100								
	2	12								
	1	5								
	1	214								
	3	704								
	2	1406								
	1	1								
	2	14			32x15x8 (détente arme)					
	4	41				Historique	Moderne (1492-1789)	XVIIIe s.		
	3	360				Historique	Contemporain (1789 à nos jours)	XIXe s.		
	4	175								
	2	142			2 modules différents; tête pyramidale troncquées					
	1	403			108x74x10	Historique	Colonial (1635-1946)	XVIIIe s.		
	1	31								
	1	32								
	1	92								
	12	221								
	1	201								
	1	24								
	1	62								
	1	87								
	2	19								
	2	11								
	2	22								
	7	75								
	1	33				Historique	Moderne (1492-1789)	XVIIIe s.		
	1	29								

OA 255665 Fort-de-France (972) 2024, Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis

	code identifiant unique								
n° caisse	code OA	n° US	CODE MATIÈRE	n° d'ordre	Code Identifiant Unique (CUI)	catégorie	identification	détermination - description	
	25565	10006	MIN	1	25565_10006_MIN_1	Silex	nucléus	anglais de Brandon	
	25565	10006	CER	1	25565_10006_CER_1	Glaçurée	Jarre	une panse de jarre de Biot	
	25565	10006	CER	2	25565_10006_CER_2	Faïence Fine	Bol / Asssiette	Pearlware / Creamware / Shell Edge	
	25565	10006	CER	3	25565_10006_CER_3	Terre cuite architecturale	Tuiles		
	25565	10009	PRE	1	25565_10009_PRE_1	Mortier			
	25565	11001	CER	1	25565_11001_CER_1	Terre cuite architecturale	Carrelage	Fragments de carrelage de sol de différentes couleurs	
	25565	11001	CER	2	25565_11001_CER_2	Terre cuite architecturale	Tuiles	tuiles plates	
	25565	11001	CER	3	25565_11001_CER_3	Faïence / Faïence fine / Grès	céramiques domestiques	micro fragments de faïence fine / Faïence et Grés emaillé	
	25565	11001	VER	1	25565_11001_VER_1	Verre indéterminé	verre translucide		
	25565	11001	CER	4	25565_11001_CER_4	Faïence Fine	Bol	Creamware?	
	25565	11001	VER	2	25565_11001_VER_2	Verre mécanique	Bouteille	goulot et panses	
	25565	11001	MET	1	25565_11001_MET_1	Fer	clou		
	25565	11003	MET	1	25565_11003_MET_1	Fer	Boulet canon		
	25565	11007	PRE	1	25565_11007_PRE_1	Mortier			
	25565	11009	MET	1	25565_11009_MET_1	Alliage cuivreux	Vis d'arme à feu	vis de sous-garde de pontet d'arme à feu	
	25565	11009	CER	1	25565_11009_CER_1	Terre cuite architecturale	Tuile	Tuile à crochet	
	25565	11009	VER	1	25565_11009_VER_1	Verre indéterminé	indéterminée		
	25565	11010	PRE	1	25565_11010_PRE_1	Mortier			
	25565	12004	CER	1	25565_12004_CER_1	Terre cuite architecturale	tuile à crochet	tuile plate avec perforation et debut de languette	
	25565	12004	CER	2	25565_12004_CER_2	Terre cuite architecturale	indéterminée		
	25565	12004	CER	3	25565_12004_CER_3	Glaçurée / Faïence	forme de service		
	25565	14001	MET	1	25565_14001_MET_1	Fer	crochet de brague		
	25565	17003	VER	1	25565_17003_VER_1	Verre mécanique	Bouteille	une complète et un goulot	
	25565	17003	CER	1	25565_17003_CER_1	Porcelaine	Plat / soucoupe	un bord à marli de plat et deux bords de soucoupe	
	25565	17003	CER	2	25565_17003_CER_2	Faïence Fine	Assiette	Pearlware	
	25565	17003	CER	3	25565_17003_CER_3	Commune	indéterminée	Vallauris / Locale	
	25565	17003	CER	4	25565_17003_CER_4	Terre cuite architecturale	Tuile		
	25565	17003	FAU	1	25565_17003_FAU_1	Os	indéterminée		
	25565	17004	PRE	1	25565_17004_PRE_1	Mortier			

	NR (nbre de restes)	poids (en grammes)	état sanitaire	n° de parcelle cadastrale	commentaires, description, ou précisions réglementaires (pour les prélèvements) exemple ci-dessous	période	datation	Sous-série / chronologie	date de prélèvement	proposition tri sélectif
	1	21								
	1	153								
	5	23								
	3	43								
	1	251								
	7	32				Historique	Contemporain (1789 à nos jours)	XXIe s.		
	6	39								
	5	23								
	1	5				Historique	Contemporain (1789 à nos jours)	XXe s.		
	3	14			3 micro fragmenents dont 2 morecaux de pied annulaire court					
	4	50				Historique	Contemporain (1789 à nos jours)	XXe s.		
	1	1			section circulaire et tête plat circulaire (post 1850)	Historique	Contemporain (1789 à nos jours)	XIXe s.		
	1	3878			boulet 8 livres ;105 mm de diam.					
	1	364								
	1	15			embout Phillips; section circulaire					
	1	62								
	4	5				Historique	Contemporain (1789 à nos jours)	XXe s.		
	1	234								
	3	124								
	5	119			éclats et morceaux roulés					
	2	57			un fond glaçurée et un micro fragment de bord					
	1	536			156x75x40					
	2	318			la bouteille complète fond plat embossage «VE» PG 7 6»	Historique	Contemporain (1789 à nos jours)	XXe s.		
	4	63								
	5	43								
	2	25								
	3	151								
	1	42								
	1	286								

Inventaire des prélèvements

OA 255665 Fort-de-France (972) 2024, Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis																	
code OA	n° US	CODE MATIÈRE	n° d'ordre	Code Identifiant Unique (CUI)	catégorie	identification	détermination - description	NR (nombre de restes)	poids (en grammes)	état sanitaire	n° de parcelle cadastrale	commentaires, description, ou précisions réglementaires (pour les prélèvements) exemple ci-dessous	période	datation	Sous-série / chronologie	date de prélèvement	proposition tri sélectif
25565	17004	PRE	1	25565_17004_PRE_1	Mortier			1	286								

Inventaire des photographies

OA 255665 Fort-de-France (972) 2024, Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis					
N°	Sondage	Description	Vue vers	Date	Auteur
117-0891		Vue générale élévation Façade nord du Bastion du Carénage	Sud	18/11/24	Alexandre Coulaud
117-0892		Vue générale élévation Façade nord du Bastion du Carénage	Sud	18/11/24	Alexandre Coulaud
117-0893		Vue générale de l'entrée de la base navale	Sud	18/11/24	Alexandre Coulaud
117-0894		élévation extrémité nord du Bastion du Carénage	Sud	18/11/24	Alexandre Coulaud
117-0895		Panoramique Zone 2	Sud	18/11/24	Alexandre Coulaud
117-0896		élévation extrémité nord du Bastion du Carénage (intérieur enceinte de la base)	Sud	18/11/24	Alexandre Coulaud
117-0897		élévation extrémité nord du Bastion du Carénage (intérieur enceinte de la base)	Sud	18/11/24	Alexandre Coulaud
117-0898	1	Ouverture Sondage 1	Ouest	18/11/24	Alexandre Coulaud
117-0899	1	Apparition US 106	Ouest	18/11/24	Alexandre Coulaud
117-0900	1	Apparition US 106	Ouest	18/11/24	Alexandre Coulaud
117-0901	1	Apparition US 106	Ouest	18/11/24	Alexandre Coulaud
117-0902	1	Log 1 - Vue en coupe Est/ Ouest	Sud	18/11/24	Elisa Bailly
117-0903	1	Log 1 - Vue en coupe Est/ Ouest	Sud	18/11/24	Elisa Bailly
117-0904	1	Log 1 - Vue en coupe Est/ Ouest	Sud	18/11/24	Elisa Bailly
117-0905	1	Trait de côte (fond de Sondage 1)	Sud	18/11/24	Elisa Bailly
117-0906	1	Trait de côte (fond de Sondage 1)	Sud	18/11/24	Elisa Bailly
117-0907	2	Log 2 - Vue coupe Est/ Ouest	Sud	18/11/24	Elisa Bailly
117-0908	2	Log 2 - Vue coupe Est/ Ouest	Sud	18/11/24	Elisa Bailly
117-0909	2	Log 2 - Vue coupe Est/ Ouest	Sud	18/11/24	Elisa Bailly
117-0910	2	Log 2 - Vue coupe Est/ Ouest	Sud	18/11/24	Elisa Bailly
117-0911	2	Log 2 - Vue coupe Est/ Ouest	Sud	18/11/24	Elisa Bailly
117-0912	2	Mobilier métalique (Chaîne) provenant de LOG 2	détails	18/11/24	Elisa Bailly
117-0913	2	Mobilier métalique (Chaîne) provenant de LOG 2	détails	18/11/24	Elisa Bailly
117-0914	2	Chaîne et reste d'objets métallique provenant de Sondage 2	détails	18/11/24	Elisa Bailly
117-0915	2	Chaîne et reste d'objets métallique provenant de Sondage 2	détails	18/11/24	Elisa Bailly
117-0916	2	Plaque ronde en métal provenant de Sondage 2	détails	18/11/24	Elisa Bailly
117-0917	2	Plaque ronde en métal provenant de Sondage 2	détails	18/11/24	Elisa Bailly
117-0918	3	Vue élévation du mur Est du bastion du Carénage dans Sondage 3	Ouest	18/11/24	Elisa Bailly
117-0919	3	Vue élévation du mur Est du bastion du Carénage dans Sondage 3	Ouest	18/11/24	Elisa Bailly
117-0920	3	Vue élévation du mur Est du bastion du Carénage dans Sondage 3	Ouest	18/11/24	Elisa Bailly
117-0921	3	Vue élévation du mur Est du bastion du Carénage dans Sondage 3	Ouest	18/11/24	Elisa Bailly
117-0922	3	Vue élévation du mur Est du bastion du Carénage dans Sondage 3	Ouest	18/11/24	Elisa Bailly
117-0923	1	Vue générale Sondage 1	Ouest	19/11/24	Elisa Bailly
117-0924	1	Vue générale Sondage 1	Nord	19/11/24	Elisa Bailly
117-0925	1	Vue générale Sondage 1	Nord	19/11/24	Elisa Bailly
117-0926	1	Vue générale Sondage 1	Est	19/11/24	Elisa Bailly
117-0927	1	Vue générale Sondage 1	Est	19/11/24	Elisa Bailly
117-0928	1	Vue extrémité du Sondage 1	Nord	19/11/24	Elisa Bailly
117-0929	1	Vue extrémité du Sondage 1	Nord	19/11/24	Elisa Bailly
117-0930	2	Vue générale Sondage 2	Est	19/11/24	Elisa Bailly
117-0931	2	Vue générale Sondage 2	Est	19/11/24	Elisa Bailly
117-0932	2	Vue générale Sondage 2	Est	19/11/24	Elisa Bailly

OA 255665 Fort-de-France (972) 2024, Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis					
N°	Sondage	Description	Vue vers	Date	Auteur
117-0933	2	Vue générale Sondage 2	Nord	19/11/24	Elisa Bailly
117-0934	2	Vue générale Sondage 2	Ouest	19/11/24	Elisa Bailly
117-0935	2	Vue générale Sondage 2	Ouest	19/11/24	Elisa Bailly
117-0936	2	Vue générale Sondage 2	Nord	19/11/24	Elisa Bailly
117-0937	2	Vue générale Sondage 2	Nord	19/11/24	Elisa Bailly
117-0938	2	Vue générale Sondage 2	Sud	19/11/24	Elisa Bailly
117-0939	2	Vue générale Sondage 2	Sud	19/11/24	Elisa Bailly
117-0940	3	Vue générale Sondage 3	Ouest	19/11/24	Elisa Bailly
117-0941	3	Vue générale Sondage 3	Ouest	19/11/24	Elisa Bailly
117-0942	3	Vue générale Sondage 3	Sud	19/11/24	Elisa Bailly
117-0943	3	Vue générale Sondage 3	Sud	19/11/24	Elisa Bailly
117-0944	3	Vue générale Sondage 3	Sud	19/11/24	Elisa Bailly
117-0945	3	Log 3 - Vue en coupe Ouest / Est	Nord	19/11/24	Elisa Bailly
117-0946	3	Log 3 - Vue en coupe Ouest / Est	Nord	19/11/24	Elisa Bailly
117-0947	4	Vue en plan des restes du mur externe du rempart (MR 407)	Sud	19/11/24	Elisa Bailly
117-0948	4	Vue en plan des restes du mur externe du rempart (MR 407)	Sud	19/11/24	Elisa Bailly
117-0949	4	Vue en plan des restes du mur externe du rempart (MR 407)	Sud	19/11/24	Elisa Bailly
117-0950	4	Vue en plan des restes du mur externe du rempart (MR 407)	Sud	19/11/24	Elisa Bailly
117-0951	4	Vue en plan des restes du mur externe du rempart (MR 407)	Sud	19/11/24	Elisa Bailly
117-0952	4	Vue en plan des restes du mur externe du rempart (MR 407)	Sud	19/11/24	Elisa Bailly
117-0953	4	Vue en élévation des restes du mur externe du rempart et sa fondation (MR 407)	Est	19/11/24	Alexandre Coulaud
117-0954	4	Vue en élévation des restes du mur externe du rempart et sa fondation (MR 407)	Est	19/11/24	Alexandre Coulaud
117-0955	4	Vue en élévation des restes du mur externe du rempart et sa fondation (MR 407)	Est	19/11/24	Alexandre Coulaud
117-0956	4	Vue en élévation des restes du mur externe du rempart et sa fondation (MR 407)	Est	19/11/24	Alexandre Coulaud
117-0957	4	Vue en élévation des restes du mur externe du rempart et sa fondation (MR 407)	Zénithale	19/11/24	Alexandre Coulaud
117-0958	4	Vue en élévation des restes du mur externe du rempart et sa fondation (MR 407)	Sud Est	19/11/24	Alexandre Coulaud
117-0959	4	relicat de mortier rose dans intéruption de MR 411 (en cours de nettoyage)	Zénithale	20/11/2024	Elisa Bailly
117-0960	4	relicat de mortier rose dans intéruption de MR 411 (en cours de nettoyage)	Zénithale	20/11/2024	Elisa Bailly
117-0961	4	relicat de mortier rose dans intéruption de MR 411 (en cours de nettoyage)	Est	20/11/2024	Elisa Bailly
117-0962	5	Vue générale zone de gâchage 1 et 2	Sud	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0963	5	Vue générale zone de gâchage 1	Ouest	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0964	5	Vue générale zone de gâchage 1 et 2	Nord	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0965	5	Vue générale zone de gâchage 1	Nord Est	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0966	5	Vue générale zone de gâchage 1 et 2	Est	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0967	5	vue coupe stratigraphique sur zone de gâchage 1	Nord	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0968	5	Vue générale zone de gâchage 1 et 2 après nettoyage	Ouest	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0969	5	Vue générale zone de gâchage 1 et 2 après nettoyage	Ouest	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0970	5	Vue générale zone de gâchage 1 et 2 après nettoyage	Ouest	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0971	5	Vue générale zone de gâchage 1 et 2 après nettoyage	Nord	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0972	5	Vue générale zone de gâchage 1 et 2 après nettoyage	Sud	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0973	5	Vue générale zone de gâchage 1 et 2 après nettoyage	Sud	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0974	5	details dans cassure du bord de la zonde de gachâge 2	Zénithale	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0975	5	details dans cassure du bord de la zonde de gachâge 2	Zénithale	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0976	5	Détails canal dans la bordure de zone de gachage 1 (avant fouille)	Zénithale	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0977		Ambience iguane		20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0978		Ambience iguane		20/11/2024	Alexandre Coulaud

OA 255665 Fort-de-France (972) 2024, Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis					
N°	Sondage	Description	Vue vers	Date	Auteur
117-0979		Ambience iguane		20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0980		Ambience iguane		20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0981		Ambience iguane		20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0982	5	Quart Sud-Ouest zone gâchage 1 fouillé	Zénithale	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0983	5	Quart Sud-Ouest zone gâchage 1 fouillé	Zénithale	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0984	5	Quart Sud-Ouest zone gâchage 1 fouillé	Zénithale	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0985	5	Quart Sud-Ouest zone gâchage 1 fouillé	Zénithale	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0986		Vue générale Zone 2	Sud	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0987	4	Vue plan générale de MR 411	Sud	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0988	4	Vue plan générale de MR 411	Sud	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0989	4	Vue plan générale de MR 411	Sud	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0990	4	Vue plan générale de MR 411	Sud	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0991	4	Vue plan générale de MR 411	Sud	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0992	4	Vue plan générale de MR 411	Sud	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0993	4	Vue plan générale de MR 411	Sud	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0994		Vue panoramique zone 1 et 2 depuis le Bastion du Carénage	Sud Ouest	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0995	4	Vue élévation de MR 411	Sud Ouest	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0996	4	Vue élévation de MR 411	Sud Ouest	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0997	4	Vue élévation de MR 411	Sud Ouest	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0998	4	Vue élévation de MR 411	Sud Ouest	20/11/2024	Alexandre Coulaud
117-0999	4	Vue en plan de MR 411	Sud	20/11/2024	Elisa Bailly
118-0001	4	Vue en plan de MR 411	Sud	20/11/2024	Elisa Bailly
118-0002	4	Vue en plan de MR 411	Sud	20/11/2024	Elisa Bailly
118-0003	4	Vue en plan de MR 411	Sud	20/11/2024	Elisa Bailly
118-0004	4	Vue en plan de MR 411	Sud	20/11/2024	Elisa Bailly
118-0005		Panoramique Zone 2	Ouest	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0006		Panoramique Zone 2	Ouest	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0007		Panoramique Zone 2	Nord-Ouest	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0008		Panoramique Zone 2	Nord-Ouest	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0009	4	Vue générale Sondage 4	Ouest	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0010	4	Vue générale Sondage 4	Est	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0011	5	Vue générale Sondage 5	Ouest	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0012	5	Vue générale Sondage 5	Est	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0013	6	Vue générale Sondage 6	Ouest	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0014	6	Vue générale Sondage 6	Est	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0015	5	Log 5 - Vue en coupe Ouest / Est	Nord	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0016	5	Log 5 - Vue en coupe Ouest / Est	Nord	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0017	5	Log 5 - Vue en coupe Ouest / Est	Nord	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0018	4	Reste de l'élévation du MR 411	Ouest	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0019	4	Reste de l'élévation du MR 411	Ouest	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0020	6	Reste de l'élévation du MR 605	Ouest	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0021	6	Reste de l'élévation du MR 605	Ouest	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0022	6	Reste de l'élévation du MR 605 (vue du dessus)	Sud	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0023	6	Reste de l'élévation du MR 605 (vue du dessus)	Sud	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0024	6	Reste de l'élévation du MR 605 (vue du dessus)	Nord	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0025	6	Reste de l'élévation du MR 605 (vue du dessus)	Nord	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0026	6	Reste du MR 605 dans la berme de sondage 6	Nord	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0027	6	Reste du MR 605 dans la berme de sondage 6	Nord	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0028	6	Log 6 - Vue coupe Ouest / Est	Nord	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0029	6	Log 6 - Vue coupe Ouest / Est	Nord	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0030	6	Vue générale sondage 6	Ouest	21/11/2024	Elisa Bailly

OA 255665 Fort-de-France (972) 2024, Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis					
N°	Sondage	Description	Vue vers	Date	Auteur
118-0031	6	Vue générale sondage 6	Ouest	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0032	6	Vue générale sondage 6	Est	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0033	6	Vue générale sondage 6	Est	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0034	6	Vue générale sondage 6	Nord	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0035	6	Vue générale sondage 6	Nord	21/11/2024	Elisa Bailly
118-0036		Photogramétrie		21/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0037		Photogramétrie		21/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0038		Photogramétrie		21/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0039		Photogramétrie		21/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0040		Photogramétrie		21/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0041		Photogramétrie		21/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0042		Photogramétrie		21/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0043		Photogramétrie		21/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0044		Photogramétrie		21/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0045		Photogramétrie		21/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0046		Photogramétrie		21/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0047		Photogramétrie		21/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0048		Photogramétrie		21/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0049		Photogramétrie		21/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0050		Photogramétrie		21/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0051		Mur sud zone 2 du Fort	Sud	21/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0052		Mur sud zone 2 du Fort	Sud	21/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0053	11	Vue du dessus du pavage 11009 à l'extrémité Ouest du sondage 11	Nord	22/11/2024	Elisa Bailly
118-0054	11	Vue du dessus du pavage 11009 à l'extrémité Ouest du sondage 11	Nord	22/11/2024	Elisa Bailly
118-0055	11	Vue du dessus du pavage 11009 à l'extrémité Ouest du sondage 11	Nord	22/11/2024	Elisa Bailly
118-0056	11	Vue du dessus du pavage 11009 à l'extrémité Ouest du sondage 11	Nord	22/11/2024	Elisa Bailly
118-0057	11	Vue coupe Sud / Nord du pavage 11009	Ouest	22/11/2024	Elisa Bailly
118-0058	11	Vue coupe Sud / Nord du pavage 11009	Ouest	22/11/2024	Elisa Bailly
118-0059		Pavage mis au jour entre Sondage 10 et 11	Ouest	22/11/2024	Elisa Bailly
118-0060		Pavage mis au jour entre Sondage 10 et 11	Nord	22/11/2024	Elisa Bailly
118-0061	11	Vue coupe Est / Ouest du mur 11007 dans berme du sondage 11	Sud	22/11/2024	Elisa Bailly
118-0062	11	Vue coupe Est / Ouest du mur 11007 dans berme du sondage 11	Sud	22/11/2024	Elisa Bailly
118-0063	11	Vue coupe Est / Ouest du mur 11007 dans berme du sondage 11	Sud	22/11/2024	Elisa Bailly
118-0064	11	Log 11.1 - Coupe Est / Ouest	Sud	22/11/2024	Elisa Bailly
118-0065	11	Log 11.1 - Coupe Est / Ouest	Sud	22/11/2024	Elisa Bailly
118-0066	11	Log 11.2 - Coupe Ouest / Est	Nord	22/11/2024	Elisa Bailly
118-0067	11	Log 11.2 - Coupe Ouest / Est	Nord	22/11/2024	Elisa Bailly
118-0068	11	Coupe Est / Ouest mur 11007 après nettoyage	Sud	22/11/2024	Elisa Bailly
118-0069	11	Coupe Est / Ouest mur 11007 après nettoyage	Sud	22/11/2024	Elisa Bailly
118-0070	10	Coupe Ouest / Est de MR 10005 dans berme sondage 10	Nord	22/11/2024	Olivier Baillif
118-0071	10	Coupe Ouest / Est de MR 10005 dans berme sondage 10	Nord	22/11/2024	Olivier Baillif
118-0072	10	Coupe Ouest / Est de MR 10005 dans berme sondage 10	Nord	22/11/2024	Olivier Baillif
118-0073	10	Log 10. 2 Vue coupe Ouest / Est	Nord	22/11/2024	Olivier Baillif
118-0074	10	Log 10. 2 Vue coupe Ouest / Est	Nord	22/11/2024	Olivier Baillif
118-0075	10	Log 10. 1 Vue coupe Est / Ouest	Sud	22/11/2024	Olivier Baillif
118-0076	10	Log 10. 1 Vue coupe Est / Ouest	Sud	22/11/2024	Olivier Baillif
118-0077	10	Log 10. 1 Vue coupe Est / Ouest	Sud	22/11/2024	Olivier Baillif
118-0078	7	Pied du mur Nord du rempart dans sondage 7	Nord	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0079	7	Pied du mur Nord du rempart dans sondage 7	Nord	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0080	7	Détails angle des pieds du mur Nord et Ouest du rempart dans sondage 7	Nord	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0081	7	Pied du mur Ouest du rempart dans sondage 7	Ouest	22/11/2024	Michael Siedlaczeck

OA 255665 Fort-de-France (972) 2024, Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis					
N°	Sondage	Description	Vue vers	Date	Auteur
118-0082	7	Pied du mur Ouest du rempart dans sondage 7	Ouest	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0083	7	Pied du mur Ouest du rempart dans sondage 7	Ouest	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0084	7	Pied du mur Ouest du rempart dans sondage 7	Ouest	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0085	7	Pied du mur Ouest du rempart dans sondage 7	Ouest	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0086	7	Pied du mur Ouest du rempart dans sondage 7	Ouest	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0087	7	Pied du mur Ouest du rempart dans sondage 7	Ouest	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0088	8	Pied du mur Ouest du rempart dans sondage 8	Ouest	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0089	8	Pied du mur Ouest du rempart dans sondage 8	Ouest	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0090	8	Pied du mur Ouest du rempart dans sondage 8	Ouest	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0091	8	Pied du mur Ouest du rempart dans sondage 8	Ouest	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0092	8	Pied du mur Ouest du rempart dans sondage 8	Ouest	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0093	8	Pied du mur Ouest du rempart dans sondage 8	Ouest	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0094	8	Photo générale sondage 8	Ouest	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0095	8	Photo générale sondage 8	Ouest	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0096	7	Photo générale sondage 7	Ouest	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0097	7	Photo générale sondage 7	Ouest	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0098	7	Log 7 Vue coupe Ouest / Est	Sud	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0099	7	Log 7 Vue coupe Ouest / Est	Sud	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0100	8	Log 8 Vue coupe Est / Ouest	Nord	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0101	8	Log 8 Vue coupe Est / Ouest	Nord	22/11/2024	Michael Siedlaczeck
118-0102		surexposé		25/11/2024	
118-0103		Ambiance drône		25/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0104		Vue générale entrée du Fort - drône		25/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0105		Vue générale entrée du Fort - drône		25/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0106	11	Extension Sud-Ouest du sondage 11 - Pavage 11009	Nord	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0107	11	Extension Sud-Ouest du sondage 11 - Pavage 11009	Nord	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0108	11	Extension Sud-Ouest du sondage 11 - Pavage 11009	Ouest	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0109	11	Extension Sud-Ouest du sondage 11 - Pavage 11009	Ouest	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0110	11	Extension Sud-Ouest du sondage 11 - Pavage 11009	Ouest	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0111	11	Extension Sud-Ouest du sondage 11 - Pavage 11009	Nord	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0112	11	Extension Sud-Ouest du sondage 11 - Vue du dessus mur 11007	Nord	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0113	11	Extension Sud-Ouest du sondage 11 - Vue du dessus mur 11007	Nord	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0114	9	Sol pavé 902	Ouest	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0115	9	Sol pavé 902	Nord	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0116	9	Sol pavé 902	Est	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0117	12	Log 12 Vue coupe Ouest / Est	Sud	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0118	12	Log 12 Vue coupe Ouest / Est	Sud	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0119		Vue général du mur au Sud de sondage 12	Sud	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0120		Vue général du mur au Sud de sondage 12	Sud	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0121	12	Vue générale du sondage 12	Sud	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0122	13	Vue générale du sondage 13	Nord	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0123	13	Vue générale du sondage 13	Nord	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0124	13	Vue générale du sondage 13	Nord	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0125	12	Vue générale du sondage 12	Est	25/11/2024	Elisa Bailly
118-0126	13	Vue général du sondage 13	Sud	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0127	13	Vue général du sondage 13	Sud	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0128	13	Vue général du sondage 13	Nord	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0129	13	Vue général du sondage 13	Nord	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0130	14	Log 14 - coupe Nord / Sud	Est	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0131	14	Log 14 - coupe Nord / Sud	Est	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0132	14	Pied du mur du rempart 14002	Sud	26/11/2024	Elisa Bailly

OA 255665 Fort-de-France (972) 2024, Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis					
N°	Sondage	Description	Vue vers	Date	Auteur
118-0133	14	Pied du mur du rempart 14002	Sud	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0134	14	Vue générale sondage 14	Sud	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0135	14	Vue générale sondage 14	Est	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0136	15	Log 15 - coupe Ouest / Est	Nord	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0137	15	Log 15 - coupe Ouest / Est	Nord	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0138	15	Vue générale Log 15	Ouest	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0139	15	Vue générale Log 15	Ouest	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0140		Vue générale mur 14002 au sud du sondage 14	Sud	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0141		Vue générale mur d'enceinte 14002 au sud du sondage 14	Sud	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0142		Vue générale mur d'enceinte à l'ouest du sondage 14	Ouest	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0143		Vue générale mur d'enceinte à l'ouest du sondage 14	Ouest	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0144		Vue générale du mur d'enceinte à l'extrémité Ouest du Sondage 15	Ouest	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0145		Vue générale du mur d'enceinte à l'extrémité Ouest du Sondage 15	Nord-Ouest	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0146		Vue générale du mur d'enceinte à l'extrémité Ouest du Sondage 15	Sud-Ouest	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0147		Vue générale de la zone 4	Sud	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0148		Vue générale de la zone 4	Sud- Ouest	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0149	16	Log 16 - coupe Est / Ouest	Sud	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0150	16	Log 16 - coupe Est / Ouest	Sud	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0151	16	vue générale sondage 16	Sud	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0152	16	vue générale sondage 16	Sud	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0153	16	vue générale sondage 16	Ouest	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0154	17	Pied du mur du rempart dans sondage 17	Ouest	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0155	17	Pied du mur du rempart dans sondage 17	Ouest	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0156	17	Pied du mur du rempart dans sondage 17	Ouest	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0157	17	Log 17 - coupe Est / Ouest	Sud	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0158	17	Log 17 - coupe Est / Ouest	Sud	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0159	17	Vue générale sondage 17	Sud	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0160	17	Vue générale sondage 17	Sud-Ouest	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0161	17	Vue générale sondage 17	Ouest	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0162	17	Vue générale sondage 17	Ouest	26/11/2024	Elisa Bailly
118-0166		Vue du mur du rempart Ouest du Bation du Carénage	Est	27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0167		Vue générale du mur du rempart de la zone 2	Ouest	27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0168		Details du batiment sur le mur du rempart de la zone 2	Ouest	27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0169		Details du batiment sur le mur du rempart de la zone 2	Ouest	27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0170		Details du batiment sur le mur du rempart de la zone 2	Ouest	27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0171		Details du batiment sur le mur du rempart de la zone 2	Ouest	27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0172		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0173		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0174		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0175		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0176		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0177		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0178		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0179		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0180		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0181		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0182		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0183		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0184		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0185		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0186		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud

OA 255665 Fort-de-France (972) 2024, Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis					
N°	Sondage	Description	Vue vers	Date	Auteur
118-0187		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0188		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0189		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0190		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0191		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0192		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0193		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0194		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0195		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0196		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0197		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0198		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0199		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0200		Iguanes du Fort		27/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0201		Vue générale du terrain après rebouchage (Zone 2 Est)	Nord	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0202		Vue générale du terrain après rebouchage (Zone 2 Ouest)	Nord	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0203		Vue générale du terrain après rebouchage (Zone 2 Ouest)	Nord	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0204		Vue générale du terrain après rebouchage (Zone 2 Ouest)	Sud	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0205		Vue générale du terrain après rebouchage (Zone 4)	Sud	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0206		Vue générale du terrain après rebouchage (Zone 2)	Nord-Ouest	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0207		Vue générale du terrain après rebouchage (Zone 3)	Sud	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0208		Vue générale du terrain après rebouchage (Zone 3)	Nord	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0209		Vue générale du terrain après rebouchage (Zone 1)	Ouest	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0210		Vue générale du terrain après rebouchage (Zone 1)	Ouest	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0211		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0212		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0213		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0214		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0215		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0216		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0217		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0218		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0219		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0220		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0221		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0222		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0223		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0224		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0225		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0226		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0227		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0228		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0229		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0230		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0231		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud
118-0232		Vue générale dur mur Ouest de Bation du Carénage	Est	28/11/2024	Alexandre Coulaud

Inventaire de la documentation numérique

OA 255665 Fort-de-France (972) 2024, Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis						
N°	Nom	Format	Descrpition	Taille (Mo)	Commentaire	Support
1		.pdf	Rapport de diagnostic		-	CD
2	209AR192_INRAP.dwg	.dwg	Plan général	1,4	Cabinet Onfray	CD
3	209AR192_INRAP-carr200_1.pdf	.pdf	Plan général, partie nord	0,3	Cabinet Onfray	CD
4	209AR192_INRAP-carr200_2.pdf	.pdf	Plan général, partie médiane	0,3	Cabinet Onfray	CD
5	209AR192_INRAP-carr200_3.pdf	.pdf	Plan général, partie sud	0,6	Cabinet Onfray	CD
6	D150099_axe_reseau	.shp	fichiers shapefile réseaux non référencés	0,04	5 fichiers	CD
7	D150099_emprise	.shp	fichiers shapefile emprise	0,03	5 fichiers	CD
8	D150099_log	.shp	fichiers shapefile logs stratigraphiques	0,67	5 fichiers	CD
9	D150099_ouverture	.shp	fichiers shapefile ouverture (sondages)	0,06	5 fichiers	CD
10	D150099_pointopo	.shp	fichiers shapefile points topographiques	0,2	5 fichiers	CD
11	D150099_poly	.shp	fichiers shapefile polygone (structures archéologiques)	0,1	5 fichiers	CD
12	notice_scientifique.docx	.docx	Notice scientifique	0,13	-	CD
13	inventaire_documentation_écrite.xlsx	.xlsx	Inventaire de la documentation écrite	0,09	-	CD
14	inventaire_documentation_graphique.xlsx	.xlsx	Inventaire de la documentation numérique	0,1	-	CD
15	inventaire_photographies_numériques.xlsx	.xlsx	Inventaire des photographies numériques	0,15	-	CD
16	inventaire_unités_stratigraphiques.xlsx	.xlsx	Inventaire des unités stratigraphiques	0,63	-	CD
17	inventaire_mobilier_archéologique.xlsx	.xlsx	Inventaire du mobilier archéologique	0,15	-	CD
18	inventaire_sondages.xlsx	.xlsx	Inventaires des tranchées	0,1	-	CD
19	inventaire_spécialisé_mobilier_céramique.xlsx	.xlsx	Inventaire de la céramique	0,18	-	CD
20	photos	.jpg	Photographies numériques	322	87 images	CD

Inventaire de la documentation graphique

OA 255665 Fort-de-France (972) 2024, Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis					
N°	Description	Format	Support	Date	Auteur(s)
Minute 1	Calepinage élévation mur nord-est bastion du Carénage	A3	Calque	18/11/2024	Alexandre Coulaud Elisa Bailly
Minute 2	Calepinage élévation mur nord 2e ligne de fortification, au dessus de la tranchée 11	A3	Calque	21/11/2024	Alexandre Coulaud
Minute 3	Calepinage élévations mur est 2e ligne de fortifications, au dessus des tranchées 4, 5 & 6	A3	Calque	21/11/2024	Alexandre Coulaud

Inventaire de la documentation écrite

OA 255665 Fort-de-France (972) 2024, Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis					
N°	Description	Format	Support	Date	Auteur(s)
1	Fiches enregistrement log stratigraphique (N=19)	A4 (recto)	Papier	18/11-27/11/2024	Alexandre Coulaud Elisa Bailly, Olivier Baillif
2	Fiches enregistrement unités stratigraphiques (N=30)	A4 (recto / verso)	Papier	18/11-27/11/2024	Alexandre Coulaud Elisa Bailly, Olivier Baillif
3	Inventaire photographies numériques (N=4)	A4 (recto)	Papier	18/11-27/11/2024	Alexandre Coulaud Elisa Bailly, Olivier Baillif

Inventaire des tranchées

OA 255665 Fort-de-France (972) 2024, Restructuration entrée BN - Fort Saint-Louis						
Tranchée	Parcelle cadastrale	Superficie (m²)	Positivité	Log	Nombre de structures / ensembles	Mobilier archéologique (nombre de restes)
Tr. 1	AR 192	31,15	Négative	1	0	24
Tr. 2	AR 192	20,17	Négative	1	0	10
Tr. 3	AR 192	17,83	Positive	1	1	0
Tr. 4	AR 192	55,13	Positive	1	2	15
Tr. 5	AR 192	28,28	Positive	1	2	2
Tr. 6	AR 192	12,97	Positive	1	1	1
Tr. 7	AR 192	13,99	Positive	1	2	3
Tr. 8	AR 192	11,89	Positive	1	1	0
Tr. 9	AR 192	12,5	Positive	1	1	11
Tr. 10	AR 192	20,77	Positive	1	1	13
Tr. 11	AR 192	29,18	Positive	1	2	37
Tr. 12	AR 192	7,73	Négative	1	0	10
Tr. 13	AR 192	17,23	Négative	0	0	0
Tr. 14	AR 192	5,86	Positive	1	1	1
Tr. 15	AR 192	4,07	Négative	1	0	0
Tr. 16	AR 192	5,86	Négative	1	0	0
Tr. 17	AR 192	11,86	Positive	1	1	18
	Total	306,47		16	15	145

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Chronologie
Temps modernes
Époque contemporaine

Sujets et thèmes
Édifice militaire
Bâtiment

Mobilier
Céramique
Métal
Verre
Faune vertébrée

DROM, Martinique (972)
Fort-de-France, Fort Saint-Louis, Base Navale de Fort-de-France

Cette opération relativement conséquente à l'entrée actuelle du fort Saint-Louis a offert l'opportunité d'explorer un secteur encore mal connu de la fortification. Si ce secteur semble avoir été très fortement remanié au XXe siècle, par l'arasement d'une partie du bastion du Carénage afin de créer un accès adapté aux nouvelles activités du site mais également par l'aménagement de nombreuses aires de stationnement entre les deux premières lignes de défense, de nombreux vestiges, parfois ténus, subsistent.

L'opération a permis de mettre au jour plusieurs tronçons témoignant de l'évolution, de sa création jusqu'à nos jours, du tracé du Bastion du Carénage ainsi que de la courtine reliant bastion et redan du Carénage. Ce secteur a également livré deux structures interprétées comme des zones de gâchage de mortier probablement liés à la construction initiale du bastion et du mur de courtine.

Le secteur méridional de l'emprise a permis également de documenter une période plus récente de l'histoire du fort avec la mise au jour de structures pouvant être mises en lien avec la construction de plusieurs bâtiments de la première moitié du XIXe siècle tels qu'un lavoir, une fontaine et un hangar à mulets. Ce secteur semble se spécialiser à cette période dans l'accueil des activités liées aux animaux et activités annexes : atelier de charronnage et maréchalerie, lavoir, hangar à bestiaux, fontaine…

Si les témoignages archéologiques de ces différents secteurs apparaissent parfois ténus, affleurant sous les niveaux de remblais sub-contemporains et sur une épaisseur stratigraphique restreinte, ils offrent l'opportunité de mieux connaitre ce secteur du fort, son évolution mais également les modes de construction d'une fortification coloniale du XVIIe au XIXe siècle.

Les éléments observés sur le bâti lors de l'opération mais également lors d'autres opérations au sein du fort Saint-Louis, démontrent la richesse des évolutions structurelles encore perceptibles dans les élévations de la fortification. Cet aspect-là nécessiterait la mise en place d'un suivi constant lors des opérations de restauration du bâti par la Direction de l'Infrastructure de la Défense de Fort-de-France, au profit de la Marine nationale, afin de sauvegarder les données disponibles, permettant d'améliorer nos connaissances sur l'évolution du fort. La richesse du patrimoine bâti, couvrant les quatre siècle d'histoire de la place pourrait également permettre la mise en place d'opérations d'études programmées facilitant également la sensibilisation de la population civile et militaire sur l'histoire du site, sa fragilité et les connaissances à acquérir.

Inrap Nouvelle-Aquitaine et Outre-mer
140 avenue du Maréchal Leclerc
CS 50036
33323 Bègles Cédex

Tél. 05 57 59 20 90 grand-sud-ouest@inrap.fr

www.inrap.fr